PQ
2191
.A1
1922
v.5
SMRS

PQ
2191
.F2
1922
SMRS
ANU-DC

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

LES FLEURS DU MAL

LES ÉPAVES

NOTICE, NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS
DE
M. JACQUES CRÉPET

PARIS
LOUIS CONARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXXII

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION
DES
ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE
A ÉTÉ TIRÉE
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
EN VERTU
D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES
EN DATE DU 26 MARS 1917

Il a eté tiré de cette édition :

50 exemplaires, numérotés 1 à 50, sur papier de Chine.
50 exemplaires, numérotés 51 à 100, sur papier du Japon impérial.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
CHARLES BAUDELAIRE

LES FLEURS DU MAL

LES ÉPAVES

NOTICE, NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS
DE
M. JACQUES CRÉPET

PARIS
LOUIS CONARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXXII

AVERTISSEMENT.

Le présent volume reproduit, soigneusement revu, le texte de l'édition des Fleurs du Mal, *dite définitive, publiée un an après la mort du poète et troisième en date (1868), dont on a retranché, pour les placer en appendice, le sonnet* A Théodore de Banville *et* Le Calumet de Paix, *et, pour les rendre aux* Épaves *données plus loin* in extenso, *les pièces empruntées à ce recueil par l'éditeur posthume.*

Voici les raisons qui ont déterminé cette distribution des matières : il n'y a point de doute que le texte de 1868 ne soit fort défectueux sous le rapport typographique; mais des coquilles engendrant des non-sens, si nombreuses qu'on les rencontre, ne sauraient infirmer la valeur de la dernière leçon, dès lors que celle-ci apparaît authentique. Or, dès longtemps avant sa mort, Baudelaire avait préparé une troisième édition des Fleurs du Mal; *sa correspondance mentionne expressément un exemplaire de la deuxième, à cette fin remanié, et l'existence de cet exemplaire «tout prêt» est*

encore attestée par des lettres où Poulet-Malassis déclare l'avoir lui-même placé dans la malle de son ami, lors du retour de Bruxelles. Si l'on tient compte en outre que les écrivains priés d'établir le texte définitif s'appelaient Banville et Asselineau, deux hommes d'une probité littéraire indiscutable et qui, à l'envi, chérissaient et honoraient la mémoire du poète, on conviendra qu'il y a de grandes présomptions — les plus fortes vraiment — pour qu'ils ne se soient pas permis de retoucher leur auteur et, par conséquent, pour que les variantes de 1868 appartiennent à Baudelaire lui-même. Aussi bien n'a-t-on jamais produit d'argument sérieux pour le contester. Enfin l'examen attentif de ces variantes les démontre excellentes; il arrive même qu'elles apportent une correction nécessaire. Il convenait donc de les retenir, quitte à en contrôler les endroits suspects en s'aidant de la leçon antérieure.

Les retranchements que nous avons cru devoir opérer dans le texte de 1868 tirent leur justification, pour le sonnet A Théodore de Banville *et* Le Calumet de Paix, *du parasitisme évident de ces deux morceaux, pièces tout occasionnelles.*

Quant aux Épaves, *contrairement à tout ce qu'on a pu écrire, et même les plus récents scoliastes, il est très certain que le recueil en est l'œuvre de Baudelaire lui-même, ainsi que les notes qu'on y trouve : nous avons vu de nos yeux et tenu entre nos mains l'exemplaire de préparation, pour grande partie manuscrit. D'autre part, il résulte des lettres inédites de Poulet-Malassis à Charles Asselineau, dont nous avons déjà parlé, que la volonté formelle du poète était que jamais aucune des pièces qu'il avait fait entrer*

dans les ÉPAVES *ne prît place dans l'édition définitive des* FLEURS DU MAL. *Et cette assertion, émanant d'un ami intime du poète, ne fait d'ailleurs que confirmer, remarquons-le, l'*Avertissement de l'Éditeur *qui figure en tête du recueil de 1866.*

En 1868 Asselineau et Banville ont passé outre aux protestations pourtant vives et réitérées de Poulet-Malassis. Ils avaient leurs raisons, dont il est aisé de présumer la principale : un jugement du Tribunal correctionnel (Lille, 6 mai 1868) venant de frapper les ÉPAVES, *on ne pouvait songer à les réimprimer, en France du moins; l'eût-on pu d'ailleurs, la prudence eût conseillé de s'en garder, tant à cause des morceaux très libres qui s'y trouvent, que du ton hautain et provocant de l'avertissement liminaire. D'autre part l'essentiel, à leurs yeux, et ceci vaut qu'on les absolve de leur audace, — comme fit Poulet-Malassis en fin de compte, — était de remettre en pleine lumière une œuvre et un nom quelque peu oubliés depuis que le poète s'était fixé en Belgique. Or, quel moyen plus efficace, pour solliciter la curiosité du public, que de grossir abondamment l'édition nouvelle ? Donc ils empruntèrent aux* ÉPAVES *toutes les pièces qui n'étaient point susceptibles d'attirer une fois de plus les foudres de la justice.*

Mais aujourd'hui les circonstances ont changé. Baudelaire est au zénith de sa gloire. Il faut revenir au strict respect de ses intentions.

C'est ce que nous avons fait ici, d'autant plus volontiers que l'introduction, dans les FLEURS DU MAL, *des pièces en cause nous avait toujours paru gâter ce qu'on a appelé, avec un peu d'emphase peut-être, l'architecture secrète du*

livre. La présentation que nous avons adoptée offre de plus l'avantage de restituer les ÉPAVES *dans leur intégralité pittoresque. Or si certaines parties de ce recueil, enfant chétif de la dernière heure, s'avèrent très indignes du poète de* Lesbos *et des* Petites Vieilles, *elles ne lui en ressemblent pas moins très fort, — et les grandes figures ne sont pas intéressantes que par leurs plus nobles traits.*

J. C.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE[1].

Une vie bien triste, et qu'on ne peut conter que le cœur serré, — car, dans la conscience qu'on a de la dette contractée envers eux, on voudrait savoir, sans s'inquiéter « comment Dieu travaille », que les grands poètes, ces bienfaiteurs de l'humanité, ont dès ici-bas trouvé une part de leur récompense. — Une vie qui, peut-être, à tout prendre, n'a pas été plus que beaucoup d'autres chargée en catastrophes, mais qui, du fait d'un tempérament inapte à se plier aux disciplines vulgaires, et d'une sensibilité aussi délicate que contrastée en ses éléments, devait se consumer dans la solitude du cœur, les convulsions de la chair et les révoltes de l'esprit.

Charles Baudelaire est né le 7 avril 1821, rue Hautefeuille, n° 13, dans une petite maison à tourelle, aujourd'hui démolie, qu'avait habitée notamment Le Breton, le libraire anathématisé de Diderot. Son père, Joseph-François Bau-

[1] Voir pour plus de détails *Charles Baudelaire*, par E. J. Crépet, Messein, éditeur.

delaire, d'origine champenoise, était alors, pour le physique, un sexagénaire aux cheveux gris frisés, mais aux sourcils noirs comme de l'ébène, — seul détail signalétique qui nous soit parvenu — et, pour le reste, un esprit très brillant chez lequel on trouvait aussi «la naïveté et la bonhomie de La Fontaine». Il avait encore, nous assure-t-on, des manières tout aristocratiques, «ayant vécu dans l'intimité des Choiseul, des Condorcet, des Cabanis et des Mme Helvétius». Enfin, en plusieurs circonstances, il avait fait preuve du plus noble caractère. C'est ainsi que, précepteur des enfants du duc de Choiseul-Praslin quand se déchaîna la tourmente révolutionnaire, mais lié d'amitié ou d'ancienne camaraderie avec les puissants du jour dont il partageait les idées avancées, il avait su, dans cette période difficile, concilier ses sympathies politiques avec les devoirs de l'humanité, et réussi, au péril de ses jours, à soustraire des têtes au bourreau. Ainsi encore que, devenu plus tard chef des bureaux de la préture au Sénat impérial, il avait préféré démissionner, au retour des Bourbons, plutôt que de prêter la main au gaspillage des deniers publics.

Joseph-François Baudelaire avait été déjà une fois marié, et sa première femme lui avait laissé une gentille fortune, avec un grand fils dont l'éducation presque achevée ne réclamait plus ses soins. Retraité, il se prit d'intérêt pour une jeune fille rencontrée souvent chez un sien ami qui l'élevait avec ses propres enfants. La jeune fille, sans avoir des traits réguliers, ne manquait pas d'agrément; elle joignait un caractère enjoué à une éducation achevée; elle s'avouait enfin très portée au sentiment et fort désireuse de sortir de la situation délicate que lui valait, dans une maison d'un luxe princier, sa condition d'orpheline sans aucune fortune. S'étant essayé en vain à la pourvoir, François Baudelaire à qui ses manières exquises, son esprit,

ses relations conféraient, paraît-il, un véritable prestige, glissa du rôle de père noble à un autre plus galant. Il ne laissa pas d'y plaire, on l'agréa, et c'est ainsi que du roman de ses soixante hivers avec les vingt-six printemps de Caroline Archimbaut-Dufays naquit le futur poète des *Fleurs du Mal.*

La bio-physiologie qui veut constamment expliquer l'inexplicable, sans tenir compte des facteurs qui échappent toujours à ses recherches, a prétendu rapporter à cette union disproportionnée tous les maux dont a souffert Charles Baudelaire. « Enfant de vieux ! » prononce-t-elle comme un autre « Voilà pourquoi votre fille est muette. » — C'est aller bien loin. Les excès divers que Baudelaire commit dès sa jeunesse et le coup de pied dont Vénus Ennemie le gratifia aux environs de sa vingtième année, suffisent à expliquer la plupart de ses infirmités morales ou physiques : son manque de volonté, sa précoce impuissance au travail, sa lassitude chronique, son exaspération nerveuse, et la paralysie générale par laquelle il devait finir. Mais, pour ne pas tomber dans l'excès contraire au leur, on peut concéder aux médecins qui se sont occupés de son « cas » que, selon toute vraisemblance, l'écart d'âge de ses parents fut pour quelque chose dans ses prédispositions morbides, notamment dans cette instabilité de tempérament qui devait lui valoir, son existence entière, d'être ballotté entre les deux pôles contraires et d'épuiser sa vitalité à lutter contre lui-même.

Joseph-François, pour sa part, eut-il conscience d'un tort à se faire pardonner? Il est certain qu'il aima Charles d'une tendresse particulière, l'associant à ses promenades, et s'appliquant à lui inculquer ses goûts. Les arts plastiques avaient toujours exercé sur lui une grande séduction, comme le prouvaient les murs du petit hôtel de la rue

Hautefeuille, où de nombreuses peintures ou gouaches de sa main, d'ailleurs fort médiocres, voisinaient avec des plâtres d'après l'antique. Son fils marchait à peine que déjà il l'emmenait au Jardin du Luxembourg pour lui faire admirer des statues, et c'est à l'aide d'un album de leçons de choses dont il avait lui-même dessiné les planches, qu'il lui enseigna les premiers éléments du latin. — «Les images, ma grande, ma primitive passion», notera un jour le moderne Diderot des *Salons*.

Avec la mort du tendre bonhomme, le malheur fit son entrée dans la vie de Charles, qui n'avait pas encore sept ans. Il avait payé de retour la tendresse de son père. Plus tard il le jugera, sans ambages, « un détestable artiste »; mais toujours, malgré d'innombrables déménagements, il en gardera le portrait suspendu à la tête de son lit.

Ce premier coup du sort ne devait pas tarder, d'ailleurs, à en entraîner un autre, qui allait résonner, bien plus cruellement encore, dans sa sensibilité en formation. A peine expiré le délai légal de son veuvage, Mme Baudelaire se remariait : elle épousait le chef de bataillon Aupick, à qui une superbe prestance, un avancement déjà rapide, et l'amitié des princes d'Orléans, ses anciens condisciples, permettaient les plus belles espérances, et pour qui, de fait, elles devaient se réaliser, puisqu'on le vit général commandant la place de Paris et bientôt le département de la Seine, ambassadeur de France à Constantinople et à Madrid, et enfin sénateur de l'Empire.

Charles accueillit cet événement qui, à tant d'autres enfants de son âge n'aurait offert que des perspectives de gâteries nouvelles, avec un véritable désespoir. Il le ressentit, dans une révolte hamlétique, comme une triple trahison envers la mémoire de son père, envers la tendresse que sa mère lui devait, envers celle qu'il lui portait.

N'entra-t-il pas encore un autre élément dans sa douleur? Ne s'y mêla-t-il pas aussi comme une révolte qui procédait de son mysticisme foncier et correspondit à un drame intime d'autant plus cruel qu'il se déroulait en lui obscurément? Je ne puis me défendre de rapprocher ce féminin *dulce balneum suavibus unguentatum odoribus* qu'il a chanté si délicieusement, et dont le goût précoce fait, nous dit-il, les génies supérieurs, de l'anecdote qui nous le représente jetant par la fenêtre, le soir des noces maternelles, la clef de la chambre conjugale. Ce trait appartient à la légende évidemment, mais c'est lui-même qui l'a inventé, un jour où l'amertume remontait de son cœur à ses lèvres en propos cyniques, — on n'en saurait douter, sa marque de fabrique y est — et il pourrait bien avoir traduit par là, à quelques années de date, un bouleversement qui n'était pas d'ordre exclusivement sentimental. Les enfants les plus ignorants des réalités de la chair, ceux surtout qui sont élevés dans les pratiques quotidiennes du catholicisme — comme c'était son cas, — ont de ces anticipations. Le culte de la Vierge notamment les porte à parer d'une immarcescible pureté les femmes de leur entourage. Quelque révélation vient-elle à précipiter l'idole de son piédestal, alors c'est dans leur petit cœur un désarroi immense dont parfois leur sensibilité reste pour toujours désaccordée et déflorée. Il est constant que le remariage maternel fit à cette nature exceptionnelle une blessure dont elle ne guérit jamais.

On peut croire aussi qu'avec son intuition précoce, il avait deviné chez M. Aupick un caractère dont le sien ne s'accommoderait point. M. Aupick n'était rien moins qu'un méchant homme, et il n'y a aucune raison de supposer qu'il ne fit pas de son mieux pour gagner la tendresse de son beau-fils. Certaines lettres de celui-ci, datant des environs de sa quinzième année, donnent même à penser

qu'il put se flatter, un temps, d'y avoir réussi. Mais devant tout à son respect de la discipline, à la fermeté de son caractère, à la constance de sa conduite, il ne pouvait avoir de sympathie ni d'indulgence pour un être nerveux, inégal, toujours porté aux extrêmes, passionné de fantaisie et d'indépendance. — Et réciproquement.

Après quelques mois où il avait été vraisemblablement plus ou moins abandonné aux soins de Mariette, « la servante au grand cœur » dont Mme Aupick n'était sans doute plus jalouse[1], — Charles fut mis au collège. A Lyon d'abord, puis à Paris, suivant les changements de garnison de M. Aupick. Il semble n'y avoir guère mordu aux mathématiques, par contre il brilla dans le grec et le latin. Avec plusieurs de ses condisciples, Émile Deschanel notamment, il échangeait des bouts-rimés. Mais il n'était pas heureux, bien qu'il eût le « goût très vif de la vie et du plaisir ». Il souffrait de la rudesse des contacts qui lui étaient imposés. « Coups, batailles avec les professeurs et les camarades, lourdes mélancolies, a-t-il noté, sentiment de solitude dès mon enfance, malgré la famille et au milieu des camarades surtout, — sentiment de destinée éternellement solitaire. » Les quelques lettres qu'on a de lui pour cette période témoignent d'une précoce délicatesse. Il a rencontré une femme « qui a les mains blanches », et le voilà ravi en extase. Il assiste à un superbe coucher de soleil. « Mais à qui le dire ? » soupire-t-il. Quant à l'effet qu'il produisait sur son entourage, il était fort divers. Un de ses condisciples nous a vanté ses étonnantes finesse et distinction, un autre a tiré du mélange de cynisme et de mysticisme constaté dans ses propos, et du fait qu'il récitait avec enthousiasme

[1] *Les Fleurs du Mal*, CX.

des vers romantiques, la conclusion que c'était une cervelle à l'envers. Un répétiteur auprès duquel il faisait sans doute l'essai de ces bravades excessives dont il devait trop se plaire, bientôt, à scandaliser sa famille, lui reproche ses mensonges et son affectation. On voit qu'avec sa non-conformité, s'affirmait déjà sa tendance à en exagérer l'effet, tant par orgueil sans doute que pour le plaisir d'étonner, et peut-être aussi en suite de quelque secrète révolte contre cet isolement auquel il se sentait voué.

Reçu bachelier après une expulsion de Louis-le-Grand qu'on a, sans preuves à l'appui, rapportée à une aventure de dortoir, le moment était venu pour lui de choisir une carrière. Sa mère et son beau-père le voulaient secrétaire d'ambassade. Il leur déclara sans ambages qu'il serait auteur. Auteur!

> Un poète sinistre, ennemi des familles,
> Favori de l'Enfer, courtisan mal renté...

— « Quel désenchantement! quel chagrin! » se souviendra, près de trente ans après, la bonne Mme Aupick. Ne rions point trop fort, sachons faire la part des intentions. Des vers qu'il avait écrits à cette date, il n'y en avait pas trois où l'on pût deviner un grand poète à venir, et M. et Mme Aupick eussent été bien en peine de les distinguer. D'ailleurs nés tous deux dans le dénuement et tous deux grandis dans la préoccupation de l'avenir, comment auraient-ils pu ne pas déplorer que Charles renonçât au bénéfice d'une situation sans aléa? Sachons leur gré bien plutôt de ne pas s'être catégoriquement opposés à sa vocation.

Les premières années qui suivirent furent, pour Baudelaire, une période de préparation. Nous sommes en 1838.

Son premier ouvrage de quelque importance s'appellera le *Salon de 1845*.

Il apprit d'abord son métier d'écrivain. En s'aidant de sa correspondance et de ses œuvres, on n'a pas grand'peine à établir dans quelle compagnie se forma son esprit. Il lut et relut les classiques qui déjà l'avaient marqué de leur empreinte : les Latins de la Décadence, qui l'ont chantée ou flétrie : Martial, Juvénal, et Pétrone dont il était si enthousiaste que plus tard il sera tenté de le traduire, ainsi que Lucain, de qui la pompe le ravissait; les poètes de la première pléiade française où Sainte-Beuve, qu'il goûtait dès le collège, avait puisé les principes rénovateurs de son art intimiste; Racine, Bossuet, Pascal, ces incomparables tonifiants du grand siècle; les Pères de l'Église, particulièrement saint Augustin, pour ses *Confessions,* Tertullien pour l'éclat de sa langue passionnée, et, avec eux, les âpres prédicateurs de la Renaissance dont certaines pièces des *Fleurs du Mal, Bénédiction* par exemple, évoquent les foudres suspendues. Après un long séjour parmi les libertins du XVIIIe siècle, dont il devait connaître les plus obscurs, il s'éprit des Anglais qui avaient eu le plus fréquent commerce avec Satan et le peuple des sylphes, des fées ou des revenants, Shelley, Byron, Maturin, Lewis, sans oublier Anne Radcliffe. Passionné de romantisme, cette «plus récente expression de la beauté», au sortir de Chénier qu'il avait aimé jusqu'à le pasticher, il plongea dans l'océan verbal d'Hugo, puis s'éprit de Gautier au point qu'il devait bientôt s'en déclarer l'humble disciple. Mais surtout il subit l'emprise de Petrus Borel, à cause de sa truculente intensité, et de l'intransigeant Joseph de Maistre. Il y aurait, soit dit en passant, un bien curieux chapitre à écrire sur l'influence capitale que ces deux esprits si différents ont exercée sur Baudelaire. Au premier il a dû une bonne partie du décor de son

œuvre, j'entends celle qui la situe dans le temps, — les squelettes, les vampires, les fioles de poison, en un mot les accessoires ultra-romantiques qu'on y trouve, — puis encore quelques-unes des idées qu'elle reflète le plus souvent, par exemple l'horreur de la monotone nature, la hantise de la destruction, la terreur de l'amour-passion. — Mais voici mieux encore : il semble qu'il en ait été impressionné, pour son malheur, jusque dans la conduite de sa vie. Ouvrons *Champavert.* Entre vingt traits qui imposeraient des rapprochements, nous y verrons Jacques Barraou vanter la « propension sympathique qui toujours l'entraîne aux femmes de couleur», et le misogyne Passereau, que le *spleen* tourmente, et qui se fait un *climat artificiel,* y pousse, bon premier, le cri d'«Enivrons-nous !» En vérité, si la chronologie n'était pas là pour nous en retenir, ne serions-nous pas tentés d'admettre que le chantre des *Fleurs du Mal* et des *Paradis artificiels,* avec Jeanne Duval à son côté, a posé pour *Champavert?*

Quant à de Maistre, ce n'est pas sans raison que Baudelaire a écrit que lui et Edgar Poe — ce dernier plus tard — avaient été les éducateurs de sa pensée. Elle en a eu d'autres aussi bien : Emerson, Carlyle notamment, auxquels il doit une bonne part de son individualisme. Mais de Maistre a été la mine où il a puisé constamment. Le germe de maintes pièces des *Fleurs du Mal* se découvre aisément dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* on le vérifiera dans les Éclaircissements placés plus loin, et c'est au dogmatisme de ce livre étonnant que Baudelaire a emprunté, dans la forme qu'ils y revêtent, la plupart des concepts catholiques qui sont à la base de son œuvre : prévarication originelle, mal présent partout et surtout dans nous, rachat de l'homme par la douleur, réversibilité, caractère sacré de l'échafaud expiatoire, oppositions simultanées dans l'*homo-duplex,* etc. Avant

que Baudelaire écrivît la première strophe des *Correspondances,* ce sonnet fameux dont le symbolisme devait faire son *Credo :*

La nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

— de Maistre avait dit, paraphrasant d'ailleurs saint Paul : «Tout se rapporte dans ce monde que nous voyons à un autre monde que nous ne voyons pas. Nous vivons... au milieu d'un système de choses invisibles manifestées visiblement.»

Baudelaire fit aussi l'apprentissage de la vie. Nous avons noté tout à l'heure que s'il était souvent en proie à de cruelles mélancolies, il avait par contre un goût très vif du plaisir. Il goûta aux fruits si divers de la grande ville qui, au plein des transformations dont elle devait tirer un lustre nouveau, offrait alors, par surcroît, le spectacle d'une incessante activité. Il prit des «bains de multitude». Il connut des filles au quartier latin. Il fit de longues séances dans les bibliothèques et les musées, y puisant une érudition qui, plus tard, étonnera bien des critiques. Il trouva des camarades dans Levavasseur et ses amis : Prarond, Buisson, Dozon, Chennevières... Il entra aussi en relations avec quelques notoriétés du milieu romantique : Ourliac, Delatouche, Balzac, auquel il se présenta tout seul, conte-t-on, et qui, l'accueillant d'un gros rire, le «reconnut»...

Cependant il arrivait que les curiosités dont son âme et son inexpérience étaient pleines, ainsi que son penchant déterminé pour tout ce qui présentait un caractère d'intensité exceptionnelle, l'amenassent à des fréquentations peu recommandables comme à des écarts de langage ou de

conduite qui faisaient scandale dans le milieu collet-monté où, écourtant ses visites en pays défendu, il devait — ou aurait dû — rentrer. Sa famille s'alarma. Des scènes violentes s'ensuivirent. Le général, le traitant en recrue, le mit aux arrêts. Il se cabra, récidiva délibérément. «Nos deux natures se sont croisées», écrivait M. Aupick. On l'embarqua pour les Indes.

Mais il n'alla pas jusqu'à elles. Il subit tout juste deux escales, aux îles Maurice et Bourbon, et faussant compagnie au capitaine à qui on l'avait confié, revint par le premier paquebot. Pendant les dix mois qu'avait duré sa promenade marine, il n'avait semblé s'intéresser à rien; en revanche il avait réussi, par l'étalage de ses opinions tranchantes, à s'aliéner ses compagnons de bord. Au retour, il fit frémir ses amis en inventant d'abominables traitements dont il aurait été l'objet de la part de l'équipage, et les émerveilla avec l'histoire d'une jeune fille de couleur qui lui apprêtait, en haut d'une montagne, des ragoûts au piment dans des chaudrons de cuivre... Il concluait, d'un air dégagé, qu'en somme ce voyage ne lui avait pas été inutile, y ayant trouvé le temps de lire les œuvres complètes de Balzac.

En réalité, il en avait tiré un profit immense : l'enrichissement de sa sensibilité. Ces dix mois passés entre deux infinis, la nouveauté de la vie de mer avec les incidents qu'elle comporte, la splendeur des paysages exubérants et ruisselants de couleur qui se pâment sous le soleil torride et se convulsent sous l'orage, un séjour parmi des hommes proches de la nature, dans une atmosphère chargée de parfums excessifs, tout cela avait à ce point fécondé son esprit qu'on a pu, à juste titre, saluer en lui un des premiers poètes français de l'exotisme. C'est aux impressions que lui valut cette croisière, que nous devons *L'Albatros, A une dame Créole, A une Malabaraise, Bien loin d'ici*, — et

sans doute encore, au moins pour partie, *La Vie antérieure, L'Invitation au Voyage,* et beaucoup de strophes ou de belles images, éparses dans les *Petits Poëmes en prose* comme dans les *Fleurs du Mal,* où palpite le vent du large, et se pleure la nostalgie de l'Au-delà. — Mais peut-être n'avait-il pas encore pris conscience nettement, lui-même, des trésors amassés sur sa route, ou était-il simplement de ceux qui ne se plaisent nulle part : *Anywhere out of the world?*

Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il rentrait à Paris plus révolté que jamais contre la discipline familiale. Si le général Aupick s'était flatté que ce voyage formerait la jeunesse de son beau-fils, il dut déchanter. Un court essai de reprise de la vie commune n'aboutit qu'à de nouveaux éclats. Charles était majeur; il réclama l'héritage paternel, une centaine de mille francs, et fit claquer la porte.

Libre alors, il se composa l'existence facile, élégante, dégagée de préjugés et d'entraves qu'il ambitionnait depuis longtemps. Devançant le goût des esthètes modernes, il eut, à l'île Saint-Louis, dans le somptueux hôtel Pimodan, où habitait entre autres le peintre Boissard, qui devait lui faire connaître Gautier et l'initier aux voluptés du haschisch, un vaste cabinet tapissé de noir et de rouge, et meublé de bahuts «polis par les ans», dont la fenêtre mansardée ne laissait voir que le ciel et dont les tapis fleuraient le musc. Il s'essaya aux amours faciles avec Sarah la Louchette :

> Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive...

tenta de plaire à la

> Blanche fille aux cheveux roux,

établit Jeanne Duval — nous reparlerons d'elle tout à l'heure — dans un coquet appartement du quartier Saint-

Georges. Du Panthéon à Montmartre, avec ses amis d'antan retrouvés ou quelques autres qu'il fit bientôt, Nadar, Privat d'Anglemont, Théodore de Banville, etc., il arpenta en tout sens ce Paris immense, splendide et monstrueux dont les vices ne lui étaient pas moins chers que les nobles jardins. Surtout il s'efforça d'être un parfait dandy.

Ses contemporains nous ont laissé de fastueuses descriptions des mises, d'ailleurs fort diverses, qu'ils lui connurent. L'un d'eux nous parle d'un habit noir très évasé du torse, et aux basques réduites à rien, d'où la tête sortait comme une fleur, et qu'accompagnaient une cravate sang de bœuf et des gants roses; un autre, d'un justaucorps de velours, serré à la taille; un troisième, d'un habit bleu à boutons de métal pour lequel celui de Gœthe avait servi de modèle; un quatrième, d'une tenue à la fois anglaise et romantique : «Byron habillé par Brummel». Sans doute Baudelaire attachait une grande importance à son vêtement, qu'il eût voulu, chaque fois qu'il en changeait la coupe, aussi élégant que définitif. Mais comme ce serait une grosse erreur de le taxer d'excentricité dans sa tenue sans tenir compte des modes d'alors, c'en serait une autre de rabaisser son dandysme à une question de toilette. En réalité, le dandysme selon Baudelaire n'est rien de moins que le culte du moi intégral, et il ne faut voir dans sa préoccupation du costume qu'une des formes extérieures et nécessaires de ce culte. Un dandy, tel qu'il l'entend, se doit avant toute chose au perfectionnement de son esprit. Son premier devoir est d'aspirer continuellement au sublime. L'utilité, il la laisse au vulgaire, avec les professions et les bas intérêts. Son effort à lui, doit aller à se réaliser toujours plus complètement, dans un sens de beauté, par la méditation, le mépris de la sottise, le choix exercé dans tous les domaines, et surtout par une application permanente à réagir contre la

Nature qui, participant tout entière au péché originel, est d'essence satanique. Il va de soi qu'un tel système implique une parfaite maîtrise de soi-même avec la pratique constante de l'artifice. Baudelaire ne devait jamais être le surhomme ou dandy qu'il avait rêvé, car s'il possédait en surabondance l'art de composer son personnage, par contre le *self-control* lui manqua toujours — non dans son œuvre, certes! mais dans la conduite de sa vie. De ce fait et parce qu'il était trop nerveux pour garder fidèlement l'impassibilité que réclamait son rôle, il a passé auprès de beaucoup de gens pour un insupportable «poseur». Mais, aussi vrai qu'on ne saurait lui reprocher d'avoir visé trop haut, il serait absurde de contester la noblesse de son postulat qui, s'apparentant à la fois au stoïcisme et au catholicisme, rejoint le culte des héros qu'ont préconisé Carlyle et Nietzsche.

Le zèle avec lequel Baudelaire s'appliquait alors à être un dandy, ne l'empêchait pas d'ailleurs de travailler. Déjà étaient composées bon nombre des pièces qui, quinze ans plus tard, devaient prendre place dans les *Fleurs du Mal,* et plusieurs de celles qui donnent le ton au livre tout entier. C'est ainsi que *Le Rebelle,* où le pécheur préfère la damnation éternelle à la honte de se soumettre; *Don Juan,* ce héros de l'impassibilité qui, tandis que ses victimes l'adjurent et l'invectivent,

> Regardait le sillage et ne daignait rien voir;

ou encore *L'Albatros,* semblable au poète dont le martyre terrestre tient dans ce vers magnifique :

> Ses ailes de géant l'empêchent de marcher,

tout cela était conçu dès 1843. Dans les crémeries ou brasseries du quartier latin, on saluait l'apparition de Baude-

laire en réclamant de lui *Une Charogne* et *Le Vin de l'Assassin,* qu'il aimait à psalmodier comme une prose liturgique. Et déjà aussi étaient projetés une bonne part de ses essais de critique picturale. Cependant il ne publiait rien, attendant d'avoir grossi son bagage pour «entrer dans la postérité comme un boulet de canon». D'autre part il avait, en deux ans, dissipé la moitié de son patrimoine. Sa famille prit peur une fois de plus. Passant outre à ses protestations indignées, elle le faisait doter, en septembre 1844 et dans la personne de M. Ancelle, notaire à Neuilly, d'un conseil judiciaire.

Quand on rencontre, dans sa correspondance, un de ces multiples passages où il se lamente au sujet de cette mesure, ou malmène l'excellent homme qui avait accepté la tâche ingrate de le préserver de lui-même, on ne peut se défendre de quelque agacement ni de trouver ses plaintes presque puériles. Mais quand on constate à quel résultat cette précaution devait aboutir, et qu'on pèse les conséquences brutales et permanentes qu'elle allait engendrer, on est bien près de partager son irritation. Baudelaire, à sa mort, laissera un petit capital, mais il va payer cet avantage dérisoire d'une gêne qui durera autant que lui-même ! C'en est fini d'un cadre choisi et de ces heures de loisir «embaumé», dont il dira un jour qu'il leur a dû de devenir ce qu'il est, et de toutes ces délicatesses qui permettent à l'artiste d'atténuer la cruauté

D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve;

lui, si sensible à l'ambiance, lui dont de simples phrases comme celle-ci : «J'ai eu longtemps, devant ma fenêtre, un cabaret rouge et vert qui était, pour mes yeux, une

douleur délicieuse », ont mieux montré sa voie à l'impressionnisme que de gros traités, — allait se voir contraint de fuir ses créanciers dans le décor ignominieux de mauvaises chambres d'hôtel, — il en changera trente ou quarante fois au cours des vingt-trois ans qui lui restent à vivre. Le lion raffiné dont le pinceau d'Émile Deroy venait de fixer, sur la toile qui est aujourd'hui au musée de Versailles, la chevelure ondée, l'ironie distante et méditative, et la main si aristocratiquement nerveuse pendant hors de la manchette plissée, allait connaître une pénurie qui l'exilerait de la bonne société, où il était né, pour le condamner à l'atmosphère des cafés et des music-halls. Cet esthète, qui n'admettait pas que la vie pût avoir d'autre but que le culte désintéressé de la Beauté, et qui répugnait résolument à s'engager dans les routes moutonnières où s'acquièrent les succès faciles, voici qu'il était acculé à devenir un professionnel de la plume dont la subsistance dépendrait de la faveur du public et des éditeurs !

Baudelaire connut alors de terribles convulsions où se mêlèrent et prévalurent tour à tour le désespoir, la colère, l'appétit de vengeance, la voix de la raison, les soifs de l'ambition. Par ses violences, il acheva de se brouiller avec son beau-père et avec son demi-frère, qu'il ne devait plus revoir. Quand il eut pris conscience de sa part de responsabilité dans ses infortunes, il eut recours au suicide, suprême sacrement du dandysme : « Je me tue parce que je suis inutile aux autres et dangereux à moi-même. » Cependant, s'étant raté, il prétendit relever le gant que lui avait jeté le destin, et cette période nous le montre s'appliquant résolument enfin à produire, dans les genres les plus divers. En 1845, il donne des articles de critique littéraire au *Corsaire* et publie son premier *Salon*. A la vérité ce

n'était là qu'une plaquette, et plus tard il la désavouera, voudra même l'effacer de son œuvre. Pourtant elle apportait assez de points de vue nouveaux pour le signaler à l'attention du monde artistique. En 1846, il publie avec des essais humoristiques : *Conseils aux jeunes littérateurs* et *Choix de maximes consolantes sur l'Amour,* son *Salon de 1846,* où il faut voir un des traités les plus substantiels où aient jamais été agitées les hautes questions d'esthétique, et, sur la couverture de cet ouvrage, il annonce comme devant paraître prochainement *Les Lesbiennes,* premier titre des *Fleurs du Mal*[1]. Cette même année, il donne encore *Le Jeune Enchanteur,* et, la suivante, *La Fanfarlo,* les deux seules nouvelles qu'il ait jamais achevées. Œuvres de jeunesse sans doute, où l'influence de Chateaubriand et de Balzac s'avère trop sensible, qui néanmoins semblaient pleines de promesses. Mais la Révolution éclate, dont la grande voix retentit au cœur de tous les meurtris et irrésignés. Il entend son appel, oublieux des épithètes injurieuses dont il avait lui-même peu de temps auparavant stigmatisé le parti républicain, où il voyait un ennemi-né du grand art. Les journées de février le trouvent dans la rue, on l'y rencontre les mains noires de poudre et criant : « Il faut aller fusiller le général Aupick ! » Avec Champfleury et Toubin, il fonde un journal : *Le Salut Public,* qui ne dure que quarante-huit heures, faute de fonds. En 1849, on le retrouve à Dijon. Pourquoi? Qu'y fait-il? On ne sait, c'est là une page mystérieuse de sa vie. Au cours des deux ou trois années qui suivent, on le voit encore donner deci delà des signes d'intérêt au mouvement démocratique, écrire une préface aux œuvres de Pierre Dupont, figurer parmi les rédacteurs de *La République du Peuple*... Mais, vers 1852, le voici qui

[1] Voir plus loin notre Histoire des *Fleurs du Mal.*

prend à Châteauroux la direction d'une feuille conservatrice, où il débute d'ailleurs par un éloge si mirifique de Marat et de Robespierre, qu'on le remercie sur l'heure!

C'est là sa dernière convulsion — le mot n'est pas trop fort — au domaine politique, où il semble avoir usé bien vainement le peu de propension à la vie active qui était en lui. Il rentre à Paris, qu'il ne va guère quitter pendant douze ans, résolu à réaliser son œuvre. Il se tient parole, autant que son tempérament inégal peut se plier à des habitudes régulières de travail, et voici venir sa belle période de production. Ses essais se grossissent de l'*Exposition de 1855* et du *Salon de 1859;* il donne enfin *Les Fleurs du Mal* (1857) dont le succès suivi de scandale[1] proclame l'audace de son génie novateur; il révèle au public de chez nous Thomas de Quincey avec *Les Paradis artificiels* (1860) et Edgar Poe avec les cinq volumes de ses traductions; il découvre Constantin Guys dans *Le Peintre de la Vie moderne* (1863), et, avec son *Richard Wagner et Tannhauser* (1861), sauve la critique française contemporaine de la honte d'avoir complètement méconnu le grand dramaturge-compositeur. Il consacre encore des études critiques à nombre de personnalités littéraires et cisèle les admirables *Petits Poëmes en prose.* Tous ces titres sonnent aujourd'hui comme autant d'étapes sur une route triomphale, et, à constater la maîtrise qu'il affirme dans tous les genres, même dans celui de la critique musicale, auquel rien ne l'avait préparé, on pourrait croire que Baudelaire, à cette époque-là du moins, est enfin en complète possession tant de sa renommée que de ces certitudes intérieures qui sont indispensables à la création artistique. Rien de moins exact pourtant. En

[1] Pour tous les détails du procès, voir plus loin notre Histoire des *Fleurs du Mal.*

réalité Baudelaire ne jouit alors que de l'admiration d'une faible élite; l'immense majorité des critiques crible de sarcasmes ses productions, quand elle ne les dénonce pas comme dangereuses pour la moralité publique, et lui-même, ainsi que l'atteste sa correspondance, est au plein du drame qui va l'opposer, ou, pour plus exactement parler, — qui n'a cessé de l'opposer tant à la réalité des choses qu'à lui-même.

Cette étude n'étant conçue que du point de vue biographique, et le plan de notre édition comportant, en fin de chaque tome, une histoire détaillée des textes qu'on y a rassemblés, je ne parlerai ici de l'œuvre qu'à l'occasion, et dans ses rapports avec la vie. Par contre j'analyserai le double drame que je viens de mentionner; à en dissocier les éléments, il y a chance de pénétrer plus avant dans l'âme tourmentée où sont écloses *Les Fleurs du Mal.* Aussi bien est-ce lui qui a paré cette vie, si médiocre en surface, d'un pathétique douloureux et parfois héroïque.

L'exemple ne manque pas de grands hommes qui ont pu s'accommoder d'une gêne voisine de la misère, ou d'être méconnus de leurs contemporains. Mais ceux-là étaient soutenus par une amitié passionnée, par le dévouement d'une femme dont ils étaient l'idole, par quelque sentiment qui les embrasait eux-mêmes. Baudelaire n'a jamais rien eu de tout cela; l'acuité de son sens critique, son désenchantement général, sa nature, incapable d'accepter la vie telle qu'elle s'offre et les êtres tels que Dieu les a faits, lui fermait le royaume du cœur. Il est bien vrai, nous l'avons dit, qu'on l'a vu sur les barricades, mais lui-même, dans ses journaux intimes, a pris soin de nous informer que son engouement révolutionnaire ne devait être rapporté qu'«au plaisir naturel de la démolition». Malgré

qu'un certain attendrissement perce deci delà dans son œuvre, il détestait l'homme, né mauvais et demeuré tel. Il méprisait son époque comme imprégnée d'un bon sens bas et vulgaire. Il refusait de trouver dans le progrès autre chose que la forme moderne de la sottise éternelle, — d'où la sévérité de ses jugements sur Hugo; — il a même prévu, dans une page prophétique, que l'esprit démocratique amènerait infailliblement l'avilissement des cœurs.

Il n'était guère plus accessible à l'amitié, tenant que le sentiment procède du goût de se prostituer, auquel on peut aussi bien ramener la totalité des rapports sociaux, voire toute religion, et que deux individus, quelque soin qu'ils apportent à se choisir, restent incommunicables. Il a connu un nombre considérable d'hommes illustres : Delacroix, auquel ses *Salons* ont payé un si large tribut d'admiration; Sainte-Beuve — « l'oncle Beuve », — auquel il écrivait un jour que *Joseph Delorme,* ç'avait été *Les Fleurs du Mal* de la veille; Barbey d'Aurevilly, qui l'appelait « chère horreur de ma vie » et avec lequel il discutait passionnément les questions théologiques; Chenavard, cet autre merveilleux « conversationniste » dont, à la grande joie des habitués du Divan Lepelletier, il se plaisait à pourfendre les théories de peintre-philosophe, — et bien d'autres. Cependant il est à remarquer qu'aucun de ces hommes-là, auxquels il pensait sans doute quand il écrivait que les sympathies lui venaient surtout de l'esprit, n'a été, à proprement parler, son ami. Les camarades avec lesquels il était le plus lié, Nadar, Champfleury, Asselineau, ont tous noté qu'il ne se départait jamais d'une certaine réserve, qu'il ne s'abandonnait pas, même dans la familiarité. Craignait-il d'être dupe? Son regard pénétrant, sa lèvre sarcastique le donnent à croire. D'ailleurs son mépris universel ne lui permettait pas les effusions du cœur. « Beaucoup d'amis, beaucoup de

gants », a-t-il écrit. De ces derniers il semble bien pourtant avoir abandonné l'usage avec son éditeur Poulet-Malassis; mais peut-être la communauté qu'ils avaient établie entre leurs intérêts y fut-elle pour quelque chose. En tout cas il est évident qu'un Poulet-Malassis, même valant mieux que sa réputation, ne pouvait être un soutien à la destinée blessée d'un Baudelaire.

Et quant aux femmes enfin, ce refuge habituel des souffrants, Baudelaire les abominait, d'abord parce que «matérielles», suprême injure dans sa bouche, et puis comme les instruments dociles du diable, et encore comme l'habitacle ordinaire du sentiment qui, déformant la réalité, pousse à toutes les folies. A l'instar des Grecs, il faisait d'Eros le fils de Chaos et prétendait opérer un complet divorce entre le cœur et les sens. Ses contemporains nous ont laissé d'amples descriptions de cette Jeanne Duval qu'il avait tirée dès 1842 du petit théâtre où elle tenait emploi de figurante et dont il subit, sa vie entière, l'emprise toute charnelle. C'était, autant que leurs témoignages peuvent se concilier, une mulâtresse de bonne taille, assez jaune, avec de vastes yeux noirs, des cheveux presque crépus, une poitrine abondante, et dont la démarche de reine, a dit Banville, avait quelque chose à la fois de divin et de bestial. Sans doute est-ce à cause de cette dualité antithétique, où tient tout le fumet du gibier humain, qu'il tenait à elle, ou peut-être parce qu'il avait réellement rapporté des îles le culte de la Vénus noire. Ce qui est certain, c'est qu'elle réunissait en sa personne l'universalité des vices communs aux métis : libertine, sournoise, menteuse, dépensière, alcoolique, — stupide par surcroît. Il n'en ignorait rien. Sous un portrait à la plume qu'il a laissé d'elle — il dessinait fort bien, Daumier a même dit qu'il aurait pu être un grand peintre s'il n'avait préféré être un grand poète, — on

lit de sa main : *quærens quem devoret,* et malgré la strophe fameuse :

> Maudit soit à jamais le rêveur inutile
> Qui voulut le premier dans sa stupidité,
> S'éprenant d'un problème insoluble et stérile,
> Aux choses de l'amour mêler l'honnêteté!

il souffrait de ses trahisons. Dans les *Fleurs du Mal,* qui sont pleines d'elle, — en tenant compte, bien entendu, de la puissance de transposition à laquelle se mesure un poète, — s'il a chanté chacun de ses charmes et le manège cruel de sa coquetterie, avec tous les souvenirs des pays embaumés qu'éveillaient en lui le parfum de sa chevelure « élastique » et son beau corps « poli comme le cuivre », par contre il lui a plusieurs fois lancé l'anathème. A deux reprises au moins il voulut secouer ce joug indigne, rêvant alors de pureté, de toutes les puretés d'un amour qui aurait les vertus régénératrices du baptême. De celle en qui se cristallisèrent, pour la première fois, les postulations mystiques de son être, on ne sait que le prénom : Marie. On est en revanche abondamment renseigné sur la seconde, Mme Sabatier, *alias* « La Présidente », qui, riche de par les libéralités de Richard Wallace et de Mosselmann, recevait à sa table Flaubert, Maxime du Camp, Feydeau, Gautier entre beaucoup d'autres artistes notoires, et dont Meissonier, Ricard et Clésinger ont, par le pinceau ou le ciseau, célébré l'éblouissante beauté. Baudelaire, pendant quatre ans, lui fit tenir des billets anonymes où il lui confiait ses remords comme à sa conscience, et réclamait ses prières comme celles de son ange gardien. C'est pour elle qu'il inventa ces hymnes, ces litanies, ces oraisons qui, dans l'atmosphère de damnation des *Fleurs du Mal,* apparaissent comme des rayons de la grâce divine, et dont

on peut dire qu'elles constituent dans la poésie de tous les temps, une des cimes du spiritualisme amoureux[1]. Vraiment, durant ces quatre années, il semble que Mme Sabatier ait été le pôle céleste de sa vie, dont Jeanne Duval restait le pôle infernal. Mais quand, enfin grisée de cet encens et gagnée à cette flamme idolâtre, elle se fut offerte à lui, — quand il la tint dans ses bras, créature de chair et d'os, alors il s'aperçut une fois de plus que, décidément, il ne pouvait aimer que dans la fiction... Elle sut pardonner, et il revint à sa noire mégère. En somme, celle-ci est la seule femme qui ait tenu un rôle important dans sa vie, les autres n'ont fait qu'y passer, on a pu même concevoir le vilain soupçon qu'il les avait presque inventées, pour aiguiser l'ironie parfois atroce de son génie désespéré.

Ainsi donc pas de foyer, quelques camarades plutôt que des amis, pour maîtresse une Jeanne Duval, et des convictions qui toutes le poussaient à la misanthropie. Du moins si son art lui eût valu quelque réconfort! Mais, là encore, il ne trouvait que déceptions et tourment. « L'étude du beau, a-t-il pu écrire, est un duel où l'artiste crie de frayeur avant d'être vaincu. » Il avait la conception facile, mais la rigueur de sa méthode et son appétit de perfection lui rendaient tout achèvement aussi lent que laborieux. Tenant que l'artiste se doit de réaliser exactement ce qu'il s'est proposé, sans plus ni moins, et avoir déjà arrêté le dernier trait avant que de fixer le premier, il glissait, sous prétexte de concoction, à d'interminables rêveries qui, trop souvent, le conduisaient à l'indécision ou au découragement. D'ailleurs son imagination était plus en profondeur qu'en étendue, ce qui explique que de tant de romans, drames ou nouvelles qu'il projeta, il n'ait laissé que des titres ou des scénarios

[1] Voir pages 428-430.

inachevés. Puis encore l'exécution matérielle d'un ouvrage ne lui en tenait guère moins à cœur que la composition : on l'a vu aller se fixer en province afin de surveiller le tirage d'un livre, et il ne s'agissait alors que de ses traductions de Poe !... Enfin son genre « bizarre et absurde » — ce jugement appartient à Mme Aupick qui ne s'y faisait d'ailleurs que l'écho de ses contemporains — rebutait les éditeurs avec le gros public. Qu'on nous passe ici, en faveur de son éloquence, la brutalité d'un chiffre emprunté, aussi bien, à Catulle Mendès : au cours de toute sa période de production, et y compris tous les articles de critique qui, réunis après sa mort, ont constitué les *Curiosités esthétiques* et l'*Art romantique,* Baudelaire n'a pas gagné dix mille francs!

« Que nous importe la justice? s'est écrié superbement Villiers de l'Isle-Adam. Celui qui, en naissant, ne porte pas dans sa poitrine sa propre gloire, ne connaîtra jamais la signification de ce mot. » Baudelaire portait sa propre gloire dans sa poitrine. Il avait une pleine conscience de sa valeur. Dans ses lettres, il parle de « son admirable faculté poétique » et prévoit que la postérité, qui commencera de le comprendre seulement « dans trente ans », le rangera auprès de Byron et de Victor Hugo. Il savait aussi qu'une récompense immortelle est promise au poète qui sera convié

... à l'éternelle fête
Des Trônes, des Vertus, des Dominations.

Mais il a cruellement souffert de n'entendre pas sonner l'heure de justice. On ne peut mépriser totalement ce dont on a un impérieux besoin. Des consécrations officielles, — la croix qu'il espéra au lendemain de l'inique procès des *Fleurs du Mal,* en compensation de l'arrêt qui l'avait flétri, et son admission à l'Académie où il se présenta en 1861

avec une ingénuité surprenante, — auraient imposé silence aux folliculaires qui l'avaient pris pour cible de leurs sagettes empoisonnées avec l'acharnement qu'attire toujours le génie précurseur; elles auraient confondu ceux-là, — et parmi eux Mme Aupick, — dont ses œuvres n'avaient pas encore dissipé les préventions. Un peu de succès, se traduisant par quelque bien-être, lui aurait permis non seulement de rendre à sa vie le cadre et les dehors de respectabilité dont le défaut lui était cruel, et d'aider Jeanne Duval sans trop en pâtir, mais encore d'éviter l'humiliation, atroce à son orgueil, de recourir continuellement à la caisse de la Société des gens de lettres, à la bourse de sa mère, elle-même glissée à une situation très médiocre depuis la mort du général Aupick (1857), aux avances d'Ancelle, ou à des expédients dont il rougissait.

Peut-être le lecteur trouve-t-il que c'est ici beaucoup parler d'argent, à propos d'un poète? Hélas! qu'il lise seulement les deux volumes où l'on a réuni les lettres de Baudelaire : ils ne sont qu'un long cri d'appel, de détresse et de colère!

Si ces conditions d'existence vraiment atroces n'étaient point susceptibles de changer, chez Baudelaire, les éléments constitutifs de son génie déterminé dès la vingtième année, il est bien évident par contre qu'elles ne pouvaient qu'ajouter à la morbidesse de son idiosyncrasie, nourrir son pessimisme hautain, son spleen, son dégoût du siècle, exaspérer son appétit du rare, du singulier, du forcené, de tout ce qui pouvait mettre en fuite, avec les plates ou répugnantes réalités, le monstre effroyable qui, dès sa jeunesse, l'avait assailli

Et dans un bâillement avalerait le monde,

— l'Ennui. Baudelaire n'était point de ceux qui s'avouent vaincus ou se soumettent. « Si le Ciel ne veut pas m'entendre, s'écriait Kossuth, alors que l'Enfer me réponde ! »

Il prit un masque, ou plutôt il fixa solidement celui dont l'avait affublé dès l'enfance son universel désenchantement. *Habe sphingem domi.* Pour écarter les sots — «le plaisir aristocratique de déplaire ! » — pour fuir jusqu'en son apparence ce qu'il pouvait garder de commun avec la masse, il exagéra sa non-conformité, propre à stupidifier les Homais et les Prudhomme, se plut à flageller la vulgarité de la morale courante, se donna en comédie à lui-même comme à la galerie, s'appliquant à justifier sa légende qui nous le représente se teignant les cheveux en vert, se couchant *sous* son lit pour *s'*étonner, demandant à un brave commerçant laquelle de ses filles il destine à la prostitution, ou déclarant que la cervelle de petit enfant, cuite à point, possède une saveur plus fine que les cerneaux ! Peut-être y avait-il parfois des sanglots derrière ces ricanements, mais il ne voulait pas se l'avouer :

Ne cherchez plus mon cœur; les bêtes l'ont mangé.

Il s'enfonça, se mura dans la solitude intérieure. Plus qu'aucun il était cet *homo duplex* dont l'énigme a agité toute l'antiquité, et Pascal avant de Maistre, — celui que les voix d'en haut et d'en bas se disputent, celui qui tout à la fois, dans le même moment, veut et ne veut pas, aime et hait, et que ces postulations simultanées déchirent; mais, de par la richesse de son génie, l'*homo duplex* se triplait, chez lui, d'un observateur qui comptait les coups, impartial comme un directeur de combat sur le terrain. Penché sur lui-même, descendant au tréfonds de son être, fouillant son âme jus-

qu'à en faire affluer le subconscient à la saignante surface, il vérifia, dans les cris et l'angoisse de sa propre détresse, avec les raisons de sa misanthropie, toute la misère d'être un homme. Cette désespérance qu'il avait toujours portée en lui, il en décupla l'intensité à la légitimer et à la chanter; il s'enivra de ses larmes, des égarements de ses passions, de cet appétit du mal que le péché originel a mis au cœur de tous, et des révoltes qui poussent la créature à se dresser contre son Créateur, comme à saluer en la Mort la seule amie de l'humaine destinée. Et c'est de tout cela que sont écloses *Les Fleurs du Mal,* la plus prodigieuse autobiographie dont se glorifient les lettres françaises.

Il s'éprit de passion pour Edgar Poe. A cause sans doute de ce que l'œuvre du grand Américain apportait de poésie nouvelle, à cause aussi de la similitude que la destinée de Poe, méconnu de ses contemporains et mort dans la misère et la dipsomanie à trente-sept ans, offrait avec sa propre existence, — surtout peut-être à cause de l'étrange parenté intellectuelle qui l'appariait à son modèle. « Véritable possession », a dit Asselineau. Narcissisme cérébral aussi dont on connaît bien peu d'exemples. A transcrire en français celui qu'il saluait comme le frère de son génie et de sa détresse, il goûta la délicieuse et torturante émotion de libérer des idées, des fantasmagories, des hallucinations dont il lui semblait avoir lui-même porté le germe. A dépeindre, avec quelle amoureuse compréhension! le glorieux martyre sur cette terre, de son héros devenu son maître, il remâcha ses propres rancœurs et son dégoût immense; à le suivre dans le dédale de son œuvre, pendant dix-sept ans — les dix-sept ans qui séparent du dernier le premier volume de ses traductions, — il séjourna au pays de l'étrange, du fantastique, du surnaturel et de l'épouvante!

Entre temps d'ailleurs il avait appelé au secours de son spleen, comme Faust le Diable, tous les poisons de la pharmaceutique maudite. Toujours pour échapper à l'étreinte de l'horrible réalité, pour en perdre conscience dans des sensations encore ignorées,

Au fond de l'Inconnu pour trouver du *nouveau!*

Par méthode aussi peut-être, en vertu de cette même conscience professionnelle qui pousse l'inventeur d'un virus à en vérifier l'effet sur sa propre substance. Ce livre admirable qui s'appelle *Les Paradis artificiels* n'est pas sorti que de la lecture des *Enchantements et tortures d'un mangeur d'opium;* on sait aujourd'hui, par les aveux de sa correspondance, que c'est du fruit de ses expériences personnelles beaucoup trop hardies, que Baudelaire a grossi l'ouvrage justement fameux de Thomas de Quincey.

Mais ce n'est pas impunément qu'on s'insurge contre la Nature. Elle ne tolère pas qu'on fuie la rigueur de ses lois, elle ne distingue pas entre les motifs, et, dans ses impitoyables sanctions, traite le génie sans plus de ménagements que l'ilote. A quarante ans, le délabrement physique, chez Baudelaire, s'avérait précoce, et quant à son âme, cette âme où il s'était appliqué à déchaîner toutes les forces contraires et dont il ne pouvait plus se libérer pour s'être trop passionné à en épier les convulsions, il la traînait comme un boulet.

Quelque étrange qu'il puisse paraître à beaucoup de gens qui n'ont retenu des *Fleurs du Mal* que certaines pièces particulièrement osées, et malgré les propos cyniques qu'on lui a souvent prêtés, Baudelaire était un moraliste, et même rigoureux. Ce n'est pas hasard ni précaution si,

à ces pièces-là, son œuvre en oppose d'autres qui flétrissent

> Les monstres glapissants, hurlants, grognants, rampants
> Dans la ménagerie infâme de nos vices,

— d'autres aussi, comme *Le Rebelle* ou *La Rançon,* qui, mises en prose, fourniraient la matière d'un sermon parfaitement orthodoxe, d'autres encore, comme *La Charogne* et *Le Voyage à Cythère,* où la peinture de l'horrible ne semble là que pour permettre au poète de s'élancer, avec le trait final, vers les hauts sommets du mysticisme.

Baudelaire portait dans ses veines la tradition catholique, renforcée par une forte éducation religieuse. Il faut insister sur ce point : il était catholique de naissance, de formation, de culture, d'inclinations. Il avait perdu la foi de bonne heure. L'exhortation de saint Augustin : « *Si vis fugere a Deo, fuge ad Deum,* — si vous avez peur de Dieu, sauvez-vous dans ses bras ! » il ne pouvait plus l'entendre, quelque soif qu'il eût de la divinité. Dans son œuvre il a dressé maints autels à Satan, avec d'autant plus d'ardente dévotion que son génie, à leur flamme, s'allumait d'une splendeur noire et nouvelle. Il croyait en Lui réellement, d'ailleurs : « De tout temps, écrivait-il à Flaubert, j'ai été obsédé par l'impossibilité de me rendre compte de certaines actions ou pensées soudaines de l'homme, sans l'hypothèse de l'intervention d'une force méchante et extérieure à lui. » Et cette force, qu'il qualifie lui-même ici de méchante, il n'y a point de doute qu'il n'ait éprouvé parfois une jouissance quasi démoniaque à en éprouver et à en célébrer l'aiguillon, la puissance et la subtilité : enivrement d'un sculpteur qui, d'une matière infâme, sait tirer des chefs-d'œuvre :

> Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or !

Insatiable besoin de vengeance encore, d'un Prométhée enchaîné à son rocher, et dont la nature entière contemple, insensible, le lancinant supplice ! — Mais toujours, jusqu'en ses révoltes, sa poursuite des sensations frénétiques, ses curiosités interdites, il avait gardé en lui, comme un trésor nostalgique, le souvenir des extases religieuses de sa prime jeunesse avec l'appétence de toutes les puretés et la hantise de la loi divine.

A mesure que les années s'écoulent, on sent se préciser, chez Baudelaire, ce drame de désolation intérieure. La dualité de son génie lui a fait une âme de possédé; le péché la hante, l'inquiétude l'assiège, le remords la domine. A s'étendre sur la table de vivisection et à retrouver en lui-même ces tares où se fonde sa misanthropie, il a pris en horreur sa propre nature. Malgré tout son orgueil, il se juge sévèrement. Ses lettres débordent d'aveux angoissés. Il se reproche d'avoir manqué à l'équilibre et à l'harmonie que l'individu se doit d'établir entre ses facultés, d'avoir ignoré la Règle, de ne pas s'être plié à une discipline. Y a-t-il eu dans sa vie de ces fautes que le temps n'efface point? C'est peu croyable, après tant d'enquêtes dont elle a été l'objet. Cependant il se traite en criminel, se déclare coupable « de tous les côtés ». Il accuse son tempérament « qui n'est que ruse et violence ». Il se dénonce comme ayant « la notion du devoir et de toutes les obligations morales, et les trahissant toujours », comme « n'arrivant pas à se guérir de ses vices et ne pouvant s'y faire ». Parfois l'observateur qu'il reste perd pied dans le dédale de ses analyses : « J'ai des maux de nerfs insupportables, exactement comme les femmes... J'ai dans l'esprit des caprices inexplicables... J'ai une âme si singulière que je ne m'y reconnais pas moi-même. » Il a complètement dépouillé son personnage de dandy, ou plutôt, maintenant, c'est au

dandysme suprême qu'il vise : « Être un grand homme et un saint tous les jours pour soi-même. » Il voudrait se rapprocher du Ciel, il s'y exhorte : « L'homme qui fait sa prière est un capitaine qui pose des sentinelles. » — « Sans la charité, je ne suis qu'une cymbale retentissante. » Il appelle à son secours des intercesseurs : « Âmes de ceux que j'ai aimés, âmes de ceux que j'ai chantés, fortifiez-moi, soutenez-moi, éloignez de moi le mensonge et les vapeurs complices du monde, et vous, Seigneur mon Dieu, accordez-moi la grâce de produire quelques beaux vers qui me prouvent à moi-même que je ne suis pas le dernier des hommes et que je ne suis pas inférieur à ceux que je méprise. » — Mais, déjà le drame approche de son dénouement, et il le prévoit avec son habituelle lucidité : « J'ai cultivé mon hystérie avec jouissance et terreur. Maintenant, j'ai toujours le vertige, et aujourd'hui 23 janvier 1862, j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité. »

Quand Baudelaire partit pour la Belgique (avril 1864), à quarante-trois ans, il semblait un vieillard et il était l'image vivante du désespoir en révolte. Il faut voir ses photographies d'alors. Le front est resté une masse magnifique, sous les cheveux épais et longs, qu'on devine blancs, mais quelle navrance dans les yeux sombres, et quel défi pourtant obstiné ! Quel dégoût dans les plis qui descendent des narines, quel mépris dans les lèvres serrées comme pour contenir la nausée ! C'est vraiment le visage d'un maudit, chargé de tous les péchés du monde.

Il était venu à Bruxelles dans l'espoir d'y gagner quelque argent à faire des conférences sur de grands artistes contemporains, notamment sur Delacroix et Gautier, et puis encore d'y vendre ses œuvres complètes, et parce que les exigences pécuniaires de Jeanne Duval et sa lassitude de

toutes choses connues avaient fini par lui rendre insupportable ce Paris qu'il avait tant aimé. Mais il n'y devait trouver que surcroît de déceptions. Rien n'annonçait alors, en Belgique, cette magnifique renaissance littéraire qu'on y a vue à la fin du siècle dernier. Elle était de plus envahie par les proscrits de l'Empire, dont la plupart, libres penseurs et animés de l'esprit démocratique, heurtaient violemment le disciple convaincu de Joseph de Maistre qu'il était devenu. D'ailleurs, précédé d'une réputation déplorable, il s'était plu, une fois de plus, à la justifier par ses bravades. Entre lui et les Belges, le malentendu fut complet. Le public du Cercle des Arts lui préféra un prestidigitateur. Les éditeurs qu'il avait en vue le refusèrent. Dans le ressentiment qu'il en conçut, il rêva de se venger par un pamphlet où déborderait toute sa bile... J'abrège l'histoire des deux dernières années de sa vie, qui furent lamentables, et au cours desquelles il semble, sous l'effet de ses tortures tant morales que physiques, avoir perdu cette sûreté de jugement qui fait de son œuvre critique un monument presque aussi admirable que son œuvre poétique. Aussi bien aurai-je l'occasion d'y revenir plus loin, à propos de l'Histoire des *Fleurs du Mal*. Il n'était plus que l'ombre de lui-même. Il ne pouvait plus travailler. Sa détresse pécuniaire était devenue telle qu'il n'avait point de quoi affranchir ses lettres. Sa volonté achevait de s'émietter. Et dans le désespoir qu'il éprouvait de tout cela, il était retombé au servage de l'opium et de l'eau-de-vie. Dans les derniers jours de mars 1866, une attaque de paralysie le terrassa, bientôt suivie d'une aphasie qui ne lui laissait plus, à lui, prince du Verbe, que l'usage de ce seul mot : *Crénom!* Il devait se survivre ainsi plus d'un an, passant des crises de colères les plus violentes à une sombre torpeur. On l'avait ramené à Paris, dans la maison de santé du doc-

teur Duval, rue du Dôme. Sa mère, avec laquelle il s'était réconcilié à la mort du général Aupick, et qu'il aimait tendrement en dépit de la divergence de leurs natures, était à son chevet. Il résulte de ses lettres qu'elle « profita d'un bon moment » pour le faire administrer. — Le 31 août 1867, la Mort, qu'il avait si souvent appelée, le délivrait enfin de lui-même.

JACQUES CRÉPET.

LES
FLEURS DU MAL

AU POÈTE IMPECCABLE

AU PARFAIT MAGICIEN ÈS LETTRES FRANÇAISES

À MON TRÈS CHER ET TRÈS VÉNÉRÉ

MAÎTRE ET AMI

THÉOPHILE GAUTIER

AVEC LES SENTIMENTS

DE LA PLUS PROFONDE HUMILITÉ

JE DÉDIE

CES FLEURS MALADIVES

C. B.

PRÉFACE.

La sottise, l'erreur, le péché, la lésine,
Occupent nos esprits et travaillent nos corps,
Et nous alimentons nos aimables remords,
Comme les mendiants nourrissent leur vermine.

Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches;
Nous nous faisons payer grassement nos aveux,
Et nous rentrons gaîment dans le chemin bourbeux,
Croyant par de vils pleurs laver toutes nos taches.

Sur l'oreiller du mal c'est Satan Trismégiste
Qui berce longuement notre esprit enchanté,
Et le riche métal de notre volonté
Est tout vaporisé par ce savant chimiste.

C'est le Diable qui tient les fils qui nous remuent!
Aux objets répugnants nous trouvons des appas;
Chaque jour vers l'Enfer nous descendons d'un pas,
Sans horreur, à travers des ténèbres qui puent.

Ainsi qu'un débauché pauvre qui baise et mange
Le sein martyrisé d'une antique catin,
Nous volons au passage un plaisir clandestin
Que nous pressons bien fort comme une vieille orange.

Serré, fourmillant, comme un million d'helminthes,
Dans nos cerveaux ribote un peuple de Démons,
Et, quand nous respirons, la Mort dans nos poumons
Descend, fleuve invisible, avec de sourdes plaintes.

Si le viol, le poison, le poignard, l'incendie,
N'ont pas encor brodé de leurs plaisants dessins
Le canevas banal de nos piteux destins,
C'est que notre âme, hélas! n'est pas assez hardie.

Mais parmi les chacals, les panthères, les lices,
Les singes, les scorpions, les vautours, les serpents,
Les monstres glapissants, hurlants, grognants, rampants
Dans la ménagerie infâme de nos vices,

Il en est un plus laid, plus méchant, plus immonde!
Quoiqu'il ne pousse ni grands gestes ni grands cris,
Il ferait volontiers de la terre un débris
Et dans un bâillement avalerait le monde;

C'est l'Ennui! — L'œil chargé d'un pleur involontaire,
Il rêve d'échafauds en fumant son houka.
Tu le connais, lecteur, ce monstre délicat,
— Hypocrite lecteur, — mon semblable, — mon frère!

SPLEEN ET IDÉAL

I

BÉNÉDICTION.

Lorsque, par un décret des puissances suprêmes,
Le Poëte apparaît en ce monde ennuyé,
Sa mère épouvantée et pleine de blasphèmes
Crispe ses poings vers Dieu, qui la prend en pitié :

« — Ah! que n'ai-je mis bas tout un nœud de vipères,
Plutôt que de nourrir cette dérision!
Maudite soit la nuit aux plaisirs éphémères
Où mon ventre a conçu mon expiation!

Puisque tu m'as choisie entre toutes les femmes
Pour être le dégoût de mon triste mari,
Et que je ne puis pas rejeter dans les flammes,
Comme un billet d'amour, ce monstre rabougri,

Je ferai rejaillir ta haine qui m'accable
Sur l'instrument maudit de tes méchancetés,
Et je tordrai si bien cet arbre misérable,
Qu'il ne pourra pousser ses boutons empestés! »

Elle ravale ainsi l'écume de sa haine,
Et, ne comprenant pas les desseins éternels,

Elle-même prépare au fond de la Géhenne
Les bûchers consacrés aux crimes maternels.

Pourtant, sous la tutelle invisible d'un Ange,
L'Enfant déshérité s'enivre de soleil,
Et dans tout ce qu'il boit et dans tout ce qu'il mange
Retrouve l'ambroisie et le nectar vermeil.

Il joue avec le vent, cause avec le nuage
Et s'enivre en chantant du chemin de la croix;
Et l'Esprit qui le suit dans son pèlerinage
Pleure de le voir gai comme un oiseau des bois.

Tous ceux qu'il veut aimer l'observent avec crainte,
Ou bien, s'enhardissant de sa tranquillité,
Cherchent à qui saura lui tirer une plainte,
Et font sur lui l'essai de leur férocité.

Dans le pain et le vin destinés à sa bouche
Ils mêlent de la cendre avec d'impurs crachats;
Avec hypocrisie ils jettent ce qu'il touche,
Et s'accusent d'avoir mis leurs pieds dans ses pas.

Sa femme va criant sur les places publiques :
« — Puisqu'il me trouve assez belle pour m'adorer,
Je ferai le métier des idoles antiques,
Et comme elles je veux me faire redorer;

Et je me soûlerai de nard, d'encens, de myrrhe,
De génuflexions, de viandes et de vins,
Pour savoir si je puis dans un cœur qui m'admire
Usurper en riant les hommages divins!

Et, quand je m'ennuîrai de ces farces impies,
Je poserai sur lui ma frêle et forte main;
Et mes ongles, pareils aux ongles des harpies,
Sauront jusqu'à son cœur se frayer un chemin.

Comme un tout jeune oiseau qui tremble et qui palpite,
J'arracherai ce cœur tout rouge de son sein,
Et, pour rassasier ma bête favorite,
Je le lui jetterai par terre avec dédain! »

Vers le Ciel, où son œil voit un trône splendide,
Le Poëte serein lève ses bras pieux,
Et les vastes éclairs de son esprit lucide
Lui dérobent l'aspect des peuples furieux :

« — Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance
Comme un divin remède à nos impuretés
Et comme la meilleure et la plus pure essence
Qui prépare les forts aux saintes voluptés!

Je sais que vous gardez une place au Poëte
Dans les rangs bienheureux des saintes Légions,
Et que vous l'invitez à l'éternelle fête
Des Trônes, des Vertus, des Dominations.

Je sais que la douleur est la noblesse unique
Où ne mordront jamais la terre et les enfers,
Et qu'il faut pour tresser ma couronne mystique
Imposer tous les temps et tous les univers.

Mais les bijoux perdus de l'antique Palmyre,
Les métaux inconnus, les perles de la mer,

Par votre main montés, ne pourraient pas suffire
A ce beau diadème éblouissant et clair;

Car il ne sera fait que de pure lumière,
Puisée au foyer saint des rayons primitifs,
Et dont les yeux mortels, dans leur splendeur entière,
Ne sont que des miroirs obscurcis et plaintifs ! »

II

L'ALBATROS.

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
Le navire glissant sur les gouffres amers.

A peine les ont-ils déposés sur les planches,
Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
Comme des avirons traîner à côté d'eux.

Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule!
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid!
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait!

Le Poëte est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

III

ÉLÉVATION.

Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées,
Des montagnes, des bois, des nuages, des mers,
Par delà le soleil, par delà les éthers,
Par delà les confins des sphères étoilées,

Mon esprit, tu te meus avec agilité,
Et, comme un bon nageur qui se pâme dans l'onde,
Tu sillonnes gaîment l'immensité profonde
Avec une indicible et mâle volupté.

Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides;
Va te purifier dans l'air supérieur,
Et bois, comme une pure et divine liqueur,
Le feu clair qui remplit les espaces limpides.

Derrière les ennuis et les vastes chagrins
Qui chargent de leur poids l'existence brumeuse,
Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse
S'élancer vers les champs lumineux et sereins!

Celui dont les pensers, comme des alouettes,
Vers les cieux le matin prennent un libre essor,
— Qui plane sur la vie et comprend sans effort
Le langage des fleurs et des choses muettes!

IV

CORRESPONDANCES.

La Nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
— Et d'autres, corrompus, riches et triomphants,

Ayant l'expansion des choses infinies,
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

V

J'aime le souvenir de ces époques nues,
Dont Phœbus se plaisait à dorer les statues.
Alors l'homme et la femme en leur agilité
Jouissaient sans mensonge et sans anxiété,
Et, le ciel amoureux leur caressant l'échine,
Exerçaient la santé de leur noble machine.
Cybèle alors, fertile en produits généreux,
Ne trouvait point ses fils un poids trop onéreux,
Mais, louve au cœur gonflé de tendresses communes,
Abreuvait l'univers à ses tétines brunes.
L'homme, élégant, robuste et fort, avait le droit
D'être fier des beautés qui le nommaient leur roi;
Fruits purs de tout outrage et vierges de gerçures,
Dont la chair lisse et ferme appelait les morsures!

Le Poëte aujourd'hui, quand il veut concevoir
Ces natives grandeurs, aux lieux où se font voir
La nudité de l'homme et celle de la femme,
Sent un froid ténébreux envelopper son âme
Devant ce noir tableau plein d'épouvantement.
O monstruosités pleurant leur vêtement!
O ridicules troncs! torses dignes des masques!
O pauvres corps tordus, maigres, ventrus ou flasques,
Que le dieu de l'Utile, implacable et serein,
Enfants, emmaillotta dans ses langes d'airain!

Et vous, femmes, hélas! pâles comme des cierges,
Que ronge et que nourrit la débauche, et vous, vierges,
Du vice maternel traînant l'hérédité
Et toutes les hideurs de la fécondité!

Nous avons, il est vrai, nations corrompues,
Aux peuples anciens des beautés inconnues :
Des visages rongés par les chancres du cœur,
Et comme qui dirait des beautés de langueur;
Mais ces inventions de nos muses tardives
N'empêcheront jamais les races maladives
De rendre à la jeunesse un hommage profond,
— A la sainte jeunesse, à l'air simple, au doux front,
A l'œil limpide et clair ainsi qu'une eau courante,
Et qui va répandant sur tout, insouciante
Comme l'azur du ciel, les oiseaux et les fleurs,
Ses parfums, ses chansons et ses douces chaleurs!

VI

LES PHARES.

Rubens, fleuve d'oubli, jardin de la paresse,
Oreiller de chair fraîche où l'on ne peut aimer,
Mais où la vie afflue et s'agite sans cesse,
Comme l'air dans le ciel et la mer dans la mer;

Léonard de Vinci, miroir profond et sombre,
Où des anges charmants, avec un doux souris
Tout chargé de mystère, apparaissent à l'ombre
Des glaciers et des pins qui ferment leur pays;

Rembrandt, triste hôpital tout rempli de murmures,
Et d'un grand crucifix décoré seulement,
Où la prière en pleurs s'exhale des ordures,
Et d'un rayon d'hiver traversé brusquement;

Michel-Ange, lieu vague où l'on voit des Hercules
Se mêler à des Christs, et se lever tout droits
Des fantômes puissants qui dans les crépuscules
Déchirent leur suaire en étirant leurs doigts;

Colères de boxeur, impudences de faune,
Toi qui sus ramasser la beauté des goujats,

Grand cœur gonflé d'orgueil, homme débile et jaune,
Puget, mélancolique empereur des forçats;

Watteau, ce carnaval où bien des cœurs illustres,
Comme des papillons, errent en flamboyant,
Décors frais et légers éclairés par des lustres
Qui versent la folie à ce bal tournoyant;

Goya, cauchemar plein de choses inconnues,
De fœtus qu'on fait cuire au milieu des sabbats,
De vieilles au miroir et d'enfants toutes nues,
Pour tenter les démons ajustant bien leurs bas;

Delacroix, lac de sang hanté des mauvais anges,
Ombragé par un bois de sapins toujours vert,
Où, sous un ciel chagrin, des fanfares étranges
Passent, comme un soupir étouffé de Weber;

Ces malédictions, ces blasphèmes, ces plaintes,
Ces extases, ces cris, ces pleurs, ces *Te Deum,*
Sont un écho redit par mille labyrinthes;
C'est pour les cœurs mortels un divin opium!

C'est un cri répété par mille sentinelles,
Un ordre renvoyé par mille porte-voix;
C'est un phare allumé sur mille citadelles,
Un appel de chasseurs perdus dans les grands bois!

Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage
Que nous puissions donner de notre dignité
Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge
Et vient mourir au bord de votre éternité!

VII

LA MUSE MALADE.

Ma pauvre Muse, hélas! qu'as-tu donc ce matin?
Tes yeux creux sont peuplés de visions nocturnes,
Et je vois tour à tour s'étaler sur ton teint
La folie et l'horreur, froides et taciturnes.

Le succube verdâtre et le rose lutin
T'ont-ils versé la peur et l'amour de leurs urnes?
Le cauchemar, d'un poing despotique et mutin,
T'a-t-il noyée au fond d'un fabuleux Minturnes?

Je voudrais qu'exhalant l'odeur de la santé
Ton sein de pensers forts fût toujours fréquenté,
Et que ton sang chrétien coulât à flots rhythmiques

Comme les sons nombreux des syllabes antiques,
Où règnent tour à tour le père des chansons,
Phœbus, et le grand Pan, le seigneur des moissons.

VIII

LA MUSE VÉNALE.

O Muse de mon cœur, amante des palais,
Auras-tu, quand Janvier lâchera ses Borées,
Durant les noirs ennuis des neigeuses soirées,
Un tison pour chauffer tes deux pieds violets?

Ranimeras-tu donc tes épaules marbrées
Aux nocturnes rayons qui percent les volets?
Sentant ta bourse à sec autant que ton palais,
Récolteras-tu l'or des voûtes azurées?

Il te faut, pour gagner ton pain de chaque soir,
Comme un enfant de chœur, jouer de l'encensoir,
Chanter des *Te Deum* auxquels tu ne crois guère,

Ou, saltimbanque à jeun, étaler tes appas
Et ton rire trempé de pleurs qu'on ne voit pas
Pour faire épanouir la rate du vulgaire.

IX

LE MAUVAIS MOINE.

Les cloîtres anciens sur les grandes murailles
Étalaient en tableaux la sainte Vérité,
Dont l'effet, réchauffant les pieuses entrailles,
Tempérait la froideur de leur austérité.

En ces temps où du Christ florissaient les semailles,
Plus d'un illustre moine, aujourd'hui peu cité,
Prenant pour atelier le champ des funérailles,
Glorifiait la Mort avec simplicité.

— Mon âme est un tombeau que, mauvais cénobite,
Depuis l'éternité je parcours et j'habite;
Rien n'embellit les murs de ce cloître odieux.

O moine fainéant! quand saurai-je donc faire
Du spectacle vivant de ma triste misère
Le travail de mes mains et l'amour de mes yeux?

X

L'ENNEMI.

Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage,
Traversé çà et là par de brillants soleils;
Le tonnerre et la pluie ont fait un tel ravage
Qu'il reste en mon jardin bien peu de fruits vermeils.

Voilà que j'ai touché l'automne des idées,
Et qu'il faut employer la pelle et les râteaux
Pour rassembler à neuf les terres inondées,
Où l'eau creuse des trous grands comme des tombeaux.

Et qui sait si les fleurs nouvelles que je rêve
Trouveront dans ce sol lavé comme une grève
Le mystique aliment qui ferait leur vigueur?

— O douleur! ô douleur! Le Temps mange la vie,
Et l'obscur Ennemi qui nous ronge le cœur
Du sang que nous perdons croît et se fortifie!

XI

LE GUIGNON.

Pour soulever un poids si lourd,
Sisyphe, il faudrait ton courage!
Bien qu'on ait du cœur à l'ouvrage,
L'Art est long et le temps est court.

Loin des sépultures célèbres,
Vers un cimetière isolé,
Mon cœur, comme un tambour voilé,
Va battant des marches funèbres.

— Maint joyau dort enseveli
Dans les ténèbres et l'oubli,
Bien loin des pioches et des sondes;

Mainte fleur épanche à regret
Son parfum doux comme un secret
Dans les solitudes profondes.

XII

LA VIE ANTÉRIEURE.

J'ai longtemps habité sous de vastes portiques
Que les soleils marins teignaient de mille feux,
Et que leurs grands piliers, droits et majestueux,
Rendaient pareils, le soir, aux grottes basaltiques.

Les houles, en roulant les images des cieux,
Mêlaient d'une façon solennelle et mystique
Les tout-puissants accords de leur riche musique
Aux couleurs du couchant reflété par mes yeux.

C'est là que j'ai vécu dans les voluptés calmes,
Au milieu de l'azur, des vagues, des splendeurs
Et des esclaves nus, tout imprégnés d'odeurs,

Qui me rafraîchissaient le front avec des palmes,
Et dont l'unique soin était d'approfondir
Le secret douloureux qui me faisait languir.

XIII

BOHÉMIENS EN VOYAGE.

La tribu prophétique aux prunelles ardentes
Hier s'est mise en route, emportant ses petits
Sur son dos, ou livrant à leurs fiers appétits
Le trésor toujours prêt des mamelles pendantes.

Les hommes vont à pied sous leurs armes luisantes
Le long des chariots où les leurs sont blottis,
Promenant sur le ciel des yeux appesantis
Par le morne regret des chimères absentes.

Du fond de son réduit sablonneux, le grillon,
Les regardant passer, redouble sa chanson;
Cybèle, qui les aime, augmente ses verdures,

Fait couler le rocher et fleurir le désert
Devant ces voyageurs, pour lesquels est ouvert
L'empire familier des ténèbres futures.

XIV

L'HOMME ET LA MER.

Homme libre, toujours tu chériras la mer!
La mer est ton miroir; tu contemples ton âme
Dans le déroulement infini de sa lame,
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.

Tu te plais à plonger au sein de ton image;
Tu l'embrasses des yeux et des bras, et ton cœur
Se distrait quelquefois de sa propre rumeur
Au bruit de cette plainte indomptable et sauvage.

Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets :
Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes;
O mer, nul ne connaît tes richesses intimes,
Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets!

Et cependant voilà des siècles innombrables
Que vous vous combattez sans pitié ni remord,
Tellement vous aimez le carnage et la mort,
O lutteurs éternels, ô frères implacables!

XV

DON JUAN AUX ENFERS.

Quand don Juan descendit vers l'onde souterraine
Et lorsqu'il eut donné son obole à Charon,
Un sombre mendiant, l'œil fier comme Antisthène,
D'un bras vengeur et fort saisit chaque aviron.

Montrant leurs seins pendants et leurs robes ouvertes,
Des femmes se tordaient sous le noir firmament,
Et, comme un grand troupeau de victimes offertes,
Derrière lui traînaient un long mugissement.

Sganarelle en riant lui réclamait ses gages,
Tandis que don Luis avec un doigt tremblant
Montrait à tous les morts errant sur les rivages
Le fils audacieux qui railla son front blanc.

Frissonnant sous son deuil, la chaste et maigre Elvire,
Près de l'époux perfide et qui fut son amant,
Semblait lui réclamer un suprême sourire
Où brillât la douceur de son premier serment.

Tout droit dans son armure, un grand homme de pierre
Se tenait à la barre et coupait le flot noir;
Mais le calme héros, courbé sur sa rapière,
Regardait le sillage et ne daignait rien voir.

XVI

CHÂTIMENT DE L'ORGUEIL.

En ces temps merveilleux où la Théologie
Fleurit avec le plus de séve et d'énergie,
On raconte qu'un jour un docteur des plus grands,
— Après avoir forcé les cœurs indifférents,
Les avoir remués dans leurs profondeurs noires;
Après avoir franchi vers les célestes gloires
Des chemins singuliers à lui-même inconnus,
Où les purs Esprits seuls peut-être étaient venus,
— Comme un homme monté trop haut, pris de panique,
S'écria, transporté d'un orgueil satanique :
« Jésus, petit Jésus! je t'ai poussé bien haut!
Mais, si j'avais voulu t'attaquer au défaut
De l'armure, ta honte égalerait ta gloire,
Et tu ne serais plus qu'un fœtus dérisoire! »

Immédiatement sa raison s'en alla.
L'éclat de ce soleil d'un crêpe se voila;
Tout le chaos roula dans cette intelligence,
Temple autrefois vivant, plein d'ordre et d'opulence,
Sous les plafonds duquel tant de pompe avait lui.
Le silence et la nuit s'installèrent en lui,
Comme dans un caveau dont la clef est perdue.

Dès lors il fut semblable aux bêtes de la rue,
Et, quand il s'en allait sans rien voir, à travers
Les champs, sans distinguer les étés des hivers,
Sale, inutile et laid comme une chose usée,
Il faisait des enfants la joie et la risée.

XVII

LA BEAUTÉ.

Je suis belle, ô mortels! comme un rêve de pierre,
Et mon sein, où chacun s'est meurtri tour à tour,
Est fait pour inspirer au poëte un amour
Éternel et muet ainsi que la matière.

Je trône dans l'azur comme un sphinx incompris;
J'unis un cœur de neige à la blancheur des cygnes;
Je hais le mouvement qui déplace les lignes,
Et jamais je ne pleure et jamais je ne ris.

Les poëtes, devant mes grandes attitudes,
Que j'ai l'air d'emprunter aux plus fiers monuments,
Consumeront leurs jours en d'austères études;

Car j'ai, pour fasciner ces dociles amants,
De purs miroirs qui font toutes choses plus belles:
Mes yeux, mes larges yeux aux clartés éternelles!

XVIII

L'IDÉAL.

Ce ne seront jamais ces beautés de vignettes,
Produits avariés, nés d'un siècle vaurien,
Ces pieds à brodequins, ces doigts à castagnettes,
Qui sauront satisfaire un cœur comme le mien.

Je laisse à Gavarni, poëte des chloroses,
Son troupeau gazouillant de beautés d'hôpital,
Car je ne puis trouver parmi ces pâles roses
Une fleur qui ressemble à mon rouge idéal.

Ce qu'il faut à ce cœur profond comme un abîme,
C'est vous, Lady Macbeth, âme puissante au crime,
Rêve d'Eschyle éclos au climat des autans;

Ou bien toi, grande Nuit, fille de Michel-Ange,
Qui tors paisiblement dans une pose étrange
Tes appas façonnés aux bouches des Titans!

XIX

LA GÉANTE.

Du temps que la Nature en sa verve puissante
Concevait chaque jour des enfants monstrueux,
J'eusse aimé vivre auprès d'une jeune géante,
Comme aux pieds d'une reine un chat voluptueux.

J'eusse aimé voir son corps fleurir avec son âme
Et grandir librement dans ses terribles jeux;
Deviner si son cœur couve une sombre flamme
Aux humides brouillards qui nagent dans ses yeux;

Parcourir à loisir ses magnifiques formes;
Ramper sur le versant de ses genoux énormes,
Et parfois en été, quand les soleils malsains,

Lasse, la font s'étendre à travers la campagne,
Dormir nonchalamment à l'ombre de ses seins,
Comme un hameau paisible au pied d'une montagne.

XX

LE MASQUE.

STATUE ALLÉGORIQUE DANS LE GOÛT DE LA RENAISSANCE.

A Ernest Christophe, statuaire.

Contemplons ce trésor de grâces florentines;
Dans l'ondulation de ce corps musculeux
L'Élégance et la Force abondent, sœurs divines.
Cette femme, morceau vraiment miraculeux,
Divinement robuste, adorablement mince,
Est faite pour trôner sur des lits somptueux,
Et charmer les loisirs d'un pontife ou d'un prince.

— Aussi, vois ce souris fin et voluptueux
Où la fatuité promène son extase;
Ce long regard sournois, langoureux et moqueur;
Ce visage mignard, tout encadré de gaze,
Dont chaque trait nous dit avec un air vainqueur :
« La Volupté m'appelle et l'Amour me couronne! »
A cet être doué de tant de majesté
Vois quel charme excitant la gentillesse donne!
Approchons, et tournons autour de sa beauté.

O blasphème de l'art! ô surprise fatale!
La femme au corps divin, promettant le bonheur,
Par le haut se termine en monstre bicéphale!

Mais non! Ce n'est qu'un masque, un décor suborneur,
Ce visage éclairé d'une exquise grimace,
Et, regarde, voici, crispée atrocement,
La véritable tête, et la sincère face
Renversée à l'abri de la face qui ment.
— Pauvre grande beauté! le magnifique fleuve
De tes pleurs aboutit dans mon cœur soucieux;
Ton mensonge m'enivre, et mon âme s'abreuve
Aux flots que la Douleur fait jaillir de tes yeux!

— Mais pourquoi pleure-t-elle? Elle, beauté parfaite
Qui mettrait à ses pieds le genre humain vaincu,
Quel mal mystérieux ronge son flanc d'athlète?

— Elle pleure, insensé, parce qu'elle a vécu!
Et parce qu'elle vit! Mais ce qu'elle déplore
Surtout, ce qui la fait frémir jusqu'aux genoux,
C'est que demain, hélas! il faudra vivre encore!
Demain, après-demain et toujours! — comme nous

XXI

HYMNE À LA BEAUTÉ.

Viens-tu du ciel profond ou sors-tu de l'abîme,
O Beauté? Ton regard, infernal et divin,
Verse confusément le bienfait et le crime,
Et l'on peut pour cela te comparer au vin.

Tu contiens dans ton œil le couchant et l'aurore;
Tu répands des parfums comme un soir orageux;
Tes baisers sont un philtre et ta bouche une amphore
Qui font le héros lâche et l'enfant courageux.

Sors-tu du gouffre noir ou descends-tu des astres?
Le Destin charmé suit tes jupons comme un chien;
Tu sèmes au hasard la joie et les désastres,
Et tu gouvernes tout et ne réponds de rien.

Tu marches sur des morts, Beauté, dont tu te moques,
De tes bijoux l'Horreur n'est pas le moins charmant,
Et le Meurtre, parmi tes plus chères breloques,
Sur ton ventre orgueilleux danse amoureusement.

L'éphémère ébloui vole vers toi, chandelle,
Crépite, flambe et dit : Bénissons ce flambeau!

L'amoureux pantelant incliné sur sa belle
A l'air d'un moribond caressant son tombeau.

Que tu viennes du ciel ou de l'enfer, qu'importe,
O Beauté! monstre énorme, effrayant, ingénu!
Si ton œil, ton souris, ton pied, m'ouvrent la porte
D'un Infini que j'aime et n'ai jamais connu?

De Satan ou de Dieu, qu'importe? Ange ou Sirène,
Qu'importe, si tu rends, — fée aux yeux de velours,
Rhythme, parfum, lueur, ô mon unique reine! —
L'univers moins hideux et les instants moins lourds?

XXII

PARFUM EXOTIQUE.

Quand, les deux yeux fermés, en un soir chaud d'automne,
Je respire l'odeur de ton sein chaleureux,
Je vois se dérouler des rivages heureux
Qu'éblouissent les feux d'un soleil monotone;

Une île paresseuse où la nature donne
Des arbres singuliers et des fruits savoureux;
Des hommes dont le corps est mince et vigoureux,
Et des femmes dont l'œil par sa franchise étonne.

Guidé par ton odeur vers de charmants climats,
Je vois un port rempli de voiles et de mâts
Encor tout fatigués par la vague marine,

Pendant que le parfum des verts tamariniers,
Qui circule dans l'air et m'enfle la narine,
Se mêle dans mon âme au chant des mariniers.

XXIII

LA CHEVELURE.

O toison, moutonnant jusque sur l'encolure!
O boucles! O parfum chargé de nonchaloir!
Extase! Pour peupler ce soir l'alcôve obscure
Des souvenirs dormant dans cette chevelure,
Je la veux agiter dans l'air comme un mouchoir!

La langoureuse Asie et la brûlante Afrique,
Tout un monde lointain, absent, presque défunt,
Vit dans tes profondeurs, forêt aromatique!
Comme d'autres esprits voguent sur la musique,
Le mien, ô mon amour! nage sur ton parfum.

J'irai là-bas où l'arbre et l'homme, pleins de séve,
Se pâment longuement sous l'ardeur des climats;
Fortes tresses, soyez la houle qui m'enlève!
Tu contiens, mer d'ébène, un éblouissant rêve
De voiles, de rameurs, de flammes et de mâts :

Un port retentissant où mon âme peut boire
A grands flots le parfum, le son et la couleur;
Où les vaisseaux, glissant dans l'or et dans la moire,
Ouvrent leurs vastes bras pour embrasser la gloire
D'un ciel pur où frémit l'éternelle chaleur.

Je plongerai ma tête amoureuse d'ivresse
Dans ce noir océan où l'autre est enfermé;
Et mon esprit subtil que le roulis caresse
Saura vous retrouver, ô féconde paresse,
Infinis bercements du loisir embaumé!

Cheveux bleus, pavillon de ténèbres tendues,
Vous me rendez l'azur du ciel immense et rond;
Sur les bords duvetés de vos mèches tordues
Je m'enivre ardemment des senteurs confondues
De l'huile de coco, du musc et du goudron.

Longtemps! toujours! ma main dans ta crinière lourde
Sèmera le rubis, la perle et le saphir,
Afin qu'à mon désir tu ne sois jamais sourde!
N'es-tu pas l'oasis où je rêve, et la gourde
Où je hume à longs traits le vin du souvenir?

XXIV

Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne,
O vase de tristesse, ô grande taciturne,
Et t'aime d'autant plus, belle, que tu me fuis,
Et que tu me parais, ornement de mes nuits,
Plus ironiquement accumuler les lieues
Qui séparent mes bras des immensités bleues.

Je m'avance à l'attaque, et je grimpe aux assauts,
Comme après un cadavre un chœur de vermisseaux,
Et je chéris, ô bête implacable et cruelle!
Jusqu'à cette froideur par où tu m'es plus belle!

XXV

Tu mettrais l'univers entier dans ta ruelle,
Femme impure! L'ennui rend ton âme cruelle.
Pour exercer tes dents à ce jeu singulier,
Il te faut chaque jour un cœur au râtelier.
Tes yeux, illuminés ainsi que des boutiques
Ou des ifs flamboyant dans les fêtes publiques,
Usent insolemment d'un pouvoir emprunté,
Sans connaître jamais la loi de leur beauté.

Machine aveugle et sourde, en cruautés féconde!
Salutaire instrument, buveur du sang du monde,
Comment n'as-tu pas honte et comment n'as-tu pas
Devant tous les miroirs vu pâlir tes appas?
La grandeur de ce mal où tu te crois savante
Ne t'a donc jamais fait reculer d'épouvante,
Quand la nature, grande en ses desseins cachés,
De toi se sert, ô femme, ô reine des péchés,
— De toi, vil animal, — pour pétrir un génie?

O fangeuse grandeur! sublime ignominie!

XXVI

SED NON SATIATA.

Bizarre déité, brune comme les nuits,
Au parfum mélangé de musc et de havane,
Œuvre de quelque obi, le Faust de la savane,
Sorcière au flanc d'ébène, enfant des noirs minuits,

Je préfère au constance, à l'opium, au nuits,
L'élixir de ta bouche où l'amour se pavane;
Quand vers toi mes désirs partent en caravane,
Tes yeux sont la citerne où boivent mes ennuis.

Par ces deux grands yeux noirs, soupiraux de ton âme,
O démon sans pitié! verse-moi moins de flamme;
Je ne suis pas le Styx pour t'embrasser neuf fois,

Hélas! et je ne puis, Mégère libertine,
Pour briser ton courage et te mettre aux abois,
Dans l'enfer de ton lit devenir Proserpine!

XXVII

Avec ses vêtements ondoyants et nacrés,
Même quand elle marche on croirait qu'elle danse,
Comme ces longs serpents que les jongleurs sacrés
Au bout de leurs bâtons agitent en cadence.

Comme le sable morne et l'azur des déserts,
Insensibles tous deux à l'humaine souffrance,
Comme les longs réseaux de la houle des mers,
Elle se développe avec indifférence.

Ses yeux polis sont faits de minéraux charmants,
Et dans cette nature étrange et symbolique
Où l'ange inviolé se mêle au sphinx antique,

Où tout n'est qu'or, acier, lumière et diamants,
Resplendit à jamais, comme un astre inutile,
La froide majesté de la femme stérile.

XXVIII

LE SERPENT QUI DANSE.

Que j'aime voir, chère indolente,
De ton corps si beau,
Comme une étoffe vacillante,
Miroiter la peau!

Sur ta chevelure profonde
Aux âcres parfums,
Mer odorante et vagabonde
Aux flots bleus et bruns,

Comme un navire qui s'éveille
Au vent du matin,
Mon âme rêveuse appareille
Pour un ciel lointain.

Tes yeux, où rien ne se révèle
De doux ni d'amer,
Sont deux bijoux froids où se mêle
L'or avec le fer.

A te voir marcher en cadence,
Belle d'abandon,

On dirait un serpent qui danse
Au bout d'un bâton.

Sous le fardeau de ta paresse
Ta tête d'enfant
Se balance avec la mollesse
D'un jeune éléphant,

Et ton corps se penche et s'allonge
Comme un fin vaisseau
Qui roule bord sur bord et plonge
Ses vergues dans l'eau.

Comme un flot grossi par la fonte
Des glaciers grondants,
Quand l'eau de ta bouche remonte
Au bord de tes dents,

Je crois boire un vin de Bohême,
Amer et vainqueur,
Un ciel liquide qui parsème
D'étoiles mon cœur!

XXIX

UNE CHAROGNE.

Rappelez-vous l'objet que nous vîmes, mon âme,
Ce beau matin d'été si doux :
Au détour d'un sentier une charogne infâme
Sur un lit semé de cailloux,

Les jambes en l'air, comme une femme lubrique,
Brûlante et suant les poisons,
Ouvrait d'une façon nonchalante et cynique
Son ventre plein d'exhalaisons.

Le soleil rayonnait sur cette pourriture,
Comme afin de la cuire à point,
Et de rendre au centuple à la grande Nature
Tout ce qu'ensemble elle avait joint ;

Et le ciel regardait la carcasse superbe
Comme une fleur s'épanouir.
La puanteur était si forte, que sur l'herbe
Vous crûtes vous évanouir.

Les mouches bourdonnaient sur ce ventre putride,
D'où sortaient de noirs bataillons
De larves, qui coulaient comme un épais liquide
Le long de ces vivants haillons.

Tout cela descendait, montait comme une vague,
Ou s'élançait en pétillant,
On eût dit que le corps, enflé d'un souffle vague,
Vivait en se multipliant.

Et ce monde rendait une étrange musique,
Comme l'eau courante et le vent,
Ou le grain qu'un vanneur d'un mouvement rhythmique
Agite et tourne dans son van.

Les formes s'effaçaient et n'étaient plus qu'un rêve,
Une ébauche lente à venir
Sur la toile oubliée, et que l'artiste achève
Seulement par le souvenir.

Derrière les rochers une chienne inquiète
Nous regardait d'un œil fâché,
Épiant le moment de reprendre au squelette
Le morceau qu'elle avait lâché.

— Et pourtant vous serez semblable à cette ordure,
A cette horrible infection,
Étoile de mes yeux, soleil de ma nature,
Vous, mon ange et ma passion!

Oui! telle vous serez, ô la reine des grâces,
Après les derniers sacrements,

Quand vous irez, sous l'herbe et les floraisons grasses,
Moisir parmi les ossements.

Alors, ô ma beauté! dites à la vermine
Qui vous mangera de baisers,
Que j'ai gardé la forme et l'essence divine
De mes amours décomposés!

XXX

DE PROFUNDIS CLAMAVI.

J'implore ta pitié, Toi, l'unique que j'aime,
Du fond du gouffre obscur où mon cœur est tombé.
C'est un univers morne à l'horizon plombé,
Où nagent dans la nuit l'horreur et le blasphème;

Un soleil sans chaleur plane au-dessus six mois,
Et les six autres mois la nuit couvre la terre;
C'est un pays plus nu que la terre polaire;
Ni bêtes, ni ruisseaux, ni verdure, ni bois!

Or il n'est pas d'horreur au monde qui surpasse
La froide cruauté de ce soleil de glace
Et cette immense nuit semblable au vieux Chaos;

Je jalouse le sort des plus vils animaux
Qui peuvent se plonger dans un sommeil stupide,
Tant l'écheveau du temps lentement se dévide!

XXXI

LE VAMPIRE.

Toi qui, comme un coup de couteau,
Dans mon cœur plaintif es entrée;
Toi qui, forte comme un troupeau
De démons, vins, folle et parée,

De mon esprit humilié
Faire ton lit et ton domaine;
— Infâme à qui je suis lié
Comme le forçat à la chaîne,

Comme au jeu le joueur têtu,
Comme à la bouteille l'ivrogne,
Comme aux vermines la charogne,
– Maudite, maudite sois-tu!

J'ai prié le glaive rapide
De conquérir ma liberté,
Et j'ai dit au poison perfide
De secourir ma lâcheté.

Hélas! le poison et le glaive
M'ont pris en dédain et m'ont dit:

« Tu n'es pas digne qu'on t'enlève
A ton esclavage maudit,

Imbécile ! — de son empire
Si nos efforts te délivraient,
Tes baisers ressusciteraient
Le cadavre de ton vampire ! »

XXXII

Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive,
Comme au long d'un cadavre un cadavre étendu,
Je me pris à songer près de ce corps vendu
A la triste beauté dont mon désir se prive.

Je me représentai sa majesté native,
Son regard de vigueur et de grâces armé,
Ses cheveux qui lui font un casque parfumé,
Et dont le souvenir pour l'amour me ravive.

Car j'eusse avec ferveur baisé ton noble corps,
Et depuis tes pieds frais jusqu'à tes noires tresses
Déroulé le trésor des profondes caresses,

Si, quelque soir, d'un pleur obtenu sans effort
Tu pouvais seulement, ô reine des cruelles!
Obscurcir la splendeur de tes froides prunelles.

XXXIII

REMORDS POSTHUME.

Lorsque tu dormiras, ma belle ténébreuse,
Au fond d'un monument construit en marbre noir,
Et lorsque tu n'auras pour alcôve et manoir
Qu'un caveau pluvieux et qu'une fosse creuse;

Quand la pierre, opprimant ta poitrine peureuse
Et tes flancs qu'assouplit un charmant nonchaloir,
Empêchera ton cœur de battre et de vouloir,
Et tes pieds de courir leur course aventureuse,

Le tombeau, confident de mon rêve infini
(Car le tombeau toujours comprendra le poëte),
Durant ces longues nuits d'où le somme est banni,

Te dira: « Que vous sert, courtisane imparfaite,
De n'avoir pas connu ce que pleurent les morts? »
— Et le ver rongera ta peau comme un remords.

XXXIV

LE CHAT.

Viens, mon beau chat, sur mon cœur amoureux;
  Retiens les griffes de ta patte,
Et laisse-moi plonger dans tes beaux yeux,
  Mêlés de métal et d'agate.

Lorsque mes doigts caressent à loisir
  Ta tête et ton dos élastique,
Et que ma main s'enivre du plaisir
  De palper ton corps électrique,

Je vois ma femme en esprit. Son regard,
  Comme le tien, aimable bête,
Profond et froid, coupe et fend comme un dard,

  Et, des pieds jusques à la tête,
Un air subtil, un dangereux parfum,
  Nagent autour de son corps brun.

XXXV

DUELLUM.

Deux guerriers ont couru l'un sur l'autre ; leurs armes
Ont éclaboussé l'air de lueurs et de sang.
— Ces jeux, ces cliquetis du fer sont les vacarmes
D'une jeunesse en proie à l'amour vagissant.

Les glaives sont brisés ! comme notre jeunesse,
Ma chère ! Mais les dents, les ongles acérés,
Vengent bientôt l'épée et la dague traîtresse.
— O fureur des cœurs mûrs par l'amour ulcérés !

Dans le ravin hanté des chats-pards et des onces
Nos héros, s'étreignant méchamment, ont roulé,
Et leur peau fleurira l'aridité des ronces.

— Ce gouffre, c'est l'enfer, de nos amis peuplé !
Roulons-y sans remords, amazone inhumaine,
Afin d'éterniser l'ardeur de notre haine !

XXXVI

LE BALCON.

Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses,
O toi, tous mes plaisirs! ô toi, tous mes devoirs!
Tu te rappelleras la beauté des caresses,
La douceur du foyer et le charme des soirs,
Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses!

Les soirs illuminés par l'ardeur du charbon,
Et les soirs au balcon, voilés de vapeurs roses.
Que ton sein m'était doux! que ton cœur m'était bon!
Nous avons dit souvent d'impérissables choses
Les soirs illuminés par l'ardeur du charbon.

Que les soleils sont beaux dans les chaudes soirées!
Que l'espace est profond! que le cœur est puissant!
En me penchant vers toi, reine des adorées,
Je croyais respirer le parfum de ton sang.
Que les soleils sont beaux dans les chaudes soirées!

La nuit s'épaississait ainsi qu'une cloison,
Et mes yeux dans le noir devinaient tes prunelles,
Et je buvais ton souffle, ô douceur, ô poison!
Et tes pieds s'endormaient dans mes mains fraternelles.
La nuit s'épaississait ainsi qu'une cloison.

Je sais l'art d'évoquer les minutes heureuses,
Et revis mon passé blotti dans tes genoux.
Car à quoi bon chercher tes beautés langoureuses
Ailleurs qu'en ton cher corps et qu'en ton cœur si doux ?
Je sais l'art d'évoquer les minutes heureuses !

Ces serments, ces parfums, ces baisers infinis,
Renaîtront-ils d'un gouffre interdit à nos sondes,
Comme montent au ciel les soleils rajeunis
Après s'être lavés au fond des mers profondes ?
— O serments ! ô parfums ! ô baisers infinis !

XXXVII

LE POSSÉDÉ.

Le soleil s'est couvert d'un crêpe. Comme lui,
O Lune de ma vie! emmitoufle-toi d'ombre;
Dors ou fume à ton gré; sois muette, sois sombre,
Et plonge tout entière au gouffre de l'Ennui;

Je t'aime ainsi! Pourtant, si tu veux aujourd'hui,
Comme un astre éclipsé qui sort de la pénombre,
Te pavaner aux lieux que la Folie encombre,
C'est bien! Charmant poignard, jaillis de ton étui!

Allume ta prunelle à la flamme des lustres!
Allume le désir dans les regards des rustres!
Tout de toi m'est plaisir, morbide ou pétulant;

Sois ce que tu voudras, nuit noire, rouge aurore;
Il n'est pas une fibre en tout mon corps tremblant
Qui ne crie: *O mon cher Belzébuth, je t'adore!*

XXXVIII

UN FANTÔME.

I

LES TÉNÈBRES.

Dans les caveaux d'insondable tristesse
Où le Destin m'a déjà relégué;
Où jamais n'entre un rayon rose et gai;
Où, seul avec la Nuit, maussade hôtesse,

Je suis comme un peintre qu'un Dieu moqueur
Condamne à peindre, hélas! sur les ténèbres;
Où, cuisinier aux appétits funèbres,
Je fais bouillir et je mange mon cœur,

Par instants brille, et s'allonge, et s'étale
Un spectre fait de grâce et de splendeur.
A sa rêveuse allure orientale,

Quand il atteint sa totale grandeur,
Je reconnais ma belle visiteuse :
C'est Elle! sombre et pourtant lumineuse.

II

LE PARFUM.

Lecteur, as-tu quelquefois respiré
Avec ivresse et lente gourmandise
Ce grain d'encens qui remplit une église,
Ou d'un sachet le musc invétéré ?

Charme profond, magique, dont nous grise
Dans le présent le passé restauré !
Ainsi l'amant sur un corps adoré
Du souvenir cueille la fleur exquise.

De ses cheveux élastiques et lourds,
Vivant sachet, encensoir de l'alcôve,
Une senteur montait, sauvage et fauve,

Et des habits, mousseline ou velours,
Tout imprégnés de sa jeunesse pure,
Se dégageait un parfum de fourrure.

III

LE CADRE.

Comme un beau cadre ajoute à la peinture,
Bien qu'elle soit d'un pinceau très-vanté,
Je ne sais quoi d'étrange et d'enchanté
En l'isolant de l'immense nature,

Ainsi bijoux, meubles, métaux, dorure,
S'adaptaient juste à sa rare beauté;
Rien n'offusquait sa parfaite clarté,
Et tout semblait lui servir de bordure.

Même on eût dit parfois qu'elle croyait
Que tout voulait l'aimer; elle noyait
Dans les baisers du satin et du linge

Son beau corps nu, plein de frissonnements,
Et, lente ou brusque, en tous ses mouvements,
Montrait la grâce enfantine du singe.

IV

LE PORTRAIT.

La Maladie et la Mort font des cendres
De tout le feu qui pour nous flamboya.
De ces grands yeux si fervents et si tendres,
De cette bouche où mon cœur se noya,

De ces baisers puissants comme un dictame,
De ces transports plus vifs que des rayons,
Que reste-t-il ? C'est affreux, ô mon âme !
Rien qu'un dessin fort pâle, aux trois crayons,

Qui, comme moi, meurt dans la solitude,
Et que le Temps, injurieux vieillard,
Chaque jour frotte avec son aile rude...

Noir asssasin de la Vie et de l'Art,
Tu ne tueras jamais dans ma mémoire
Celle qui fut mon plaisir et ma gloire !

XXXIX

Je te donne ces vers afin que si mon nom
Aborde heureusement aux époques lointaines,
Et fait rêver un soir les cervelles humaines,
Vaisseau favorisé par un grand aquilon,

Ta mémoire, pareille aux fables incertaines,
Fatigue le lecteur ainsi qu'un tympanon,
Et par un fraternel et mystique chaînon
Reste comme pendue à mes rimes hautaines;

Être maudit à qui, de l'abîme profond
Jusqu'au plus haut du ciel, rien, hors moi, ne répond!
— O toi qui, comme une ombre à la trace éphémère,

Foules d'un pied léger et d'un regard serein
Les stupides mortels qui t'ont jugée amère,
Statue aux yeux de jais, grand ange au front d'airain!

XL

SEMPER EADEM.

«D'où vous vient, disiez-vous, cette tristesse étrange,
Montant comme la mer sur le roc noir et nu?»
— Quand notre cœur a fait une fois sa vendange,
Vivre est un mal. C'est un secret de tous connu,

Une douleur très-simple et non mystérieuse,
Et, comme votre joie, éclatante pour tous.
Cessez donc de chercher, ô belle curieuse!
Et, bien que votre voix soit douce, taisez-vous!

Taisez-vous, ignorante! âme toujours ravie!
Bouche au rire enfantin! Plus encor que la Vie,
La Mort nous tient souvent par des liens subtils.

Laissez, laissez mon cœur s'enivrer d'un *mensonge,*
Plonger dans vos beaux yeux comme dans un beau songe,
Et sommeiller longtemps à l'ombre de vos cils!

XLI

TOUT ENTIÈRE.

Le Démon, dans ma chambre haute,
Ce matin est venu me voir,
Et, tâchant à me prendre en faute,
Me dit : «Je voudrais bien savoir,

Parmi toutes les belles choses
Dont est fait son enchantement,
Parmi les objets noirs ou roses
Qui composent son corps charmant,

Quel est le plus doux.» — O mon âme!
Tu répondis à l'Abhorré :
«Puisqu'en Elle tout est dictame,
Rien ne peut être préféré.

Lorsque tout me ravit, j'ignore
Si quelque chose me séduit.
Elle éblouit comme l'Aurore
Et console comme la Nuit;

Et l'harmonie est trop exquise,
Qui gouverne tout son beau corps,

Pour que l'impuissante analyse
En note les nombreux accords.

O métamorphose mystique
De tous mes sens fondus en un !
Son haleine fait la musique,
Comme sa voix fait le parfum !»

XLII

Que diras-tu ce soir, pauvre âme solitaire,
Que diras-tu, mon cœur, cœur autrefois flétri,
A la très-belle, à la très-bonne, à la très-chère,
Dont le regard divin t'a soudain refleuri?

— Nous mettrons notre orgueil à chanter ses louanges,
Rien ne vaut la douceur de son autorité;
Sa chair spirituelle a le parfum des Anges,
Et son œil nous revêt d'un habit de clarté.

Que ce soit dans la nuit et dans la solitude,
Que ce soit dans la rue et dans la multitude,
Son fantôme dans l'air danse comme un flambeau.

Parfois il parle et dit : «Je suis belle, et j'ordonne
Que pour l'amour de moi vous n'aimiez que le Beau;
Je suis l'Ange gardien, la Muse et la Madone!»

XLIII

LE FLAMBEAU VIVANT.

Ils marchent devant moi, ces Yeux pleins de lumières,
Qu'un Ange très-savant a sans doute aimantés;
Ils marchent, ces divins frères qui sont mes frères,
Secouant dans mes yeux leurs feux diamantés.

Me sauvant de tout piège et de tout péché grave,
Ils conduisent mes pas dans la route du Beau;
Ils sont mes serviteurs et je suis leur esclave;
Tout mon être obéit à ce vivant flambeau.

Charmants Yeux, vous brillez de la clarté mystique
Qu'ont les cierges brûlant en plein jour; le soleil
Rougit, mais n'éteint pas leur flamme fantastique;

Ils célèbrent la Mort, vous chantez le Réveil;
Vous marchez en chantant le réveil de mon âme,
Astres dont nul soleil ne peut flétrir la flamme!

XLIV

RÉVERSIBILITÉ.

Ange plein de gaîté, connaissez-vous l'angoisse,
La honte, les remords, les sanglots, les ennuis
Et les vagues terreurs de ces affreuses nuits
Qui compriment le cœur comme un papier qu'on froisse?
Ange plein de gaîté, connaissez-vous l'angoisse?

Ange plein de bonté, connaissez-vous la haine,
Les poings crispés dans l'ombre et les larmes de fiel,
Quand la Vengeance bat son infernal rappel,
Et de nos facultés se fait le capitaine?
Ange plein de bonté, connaissez-vous la haine?

Ange plein de santé, connaissez-vous les Fièvres,
Qui, le long des grands murs de l'hospice blafard,
Comme des exilés, s'en vont d'un pied traînard,
Cherchant le soleil rare et remuant les lèvres?
Ange plein de santé, connaissez-vous les Fièvres?

Ange plein de beauté, connaissez-vous les rides,
Et la peur de vieillir, et ce hideux tourment
De lire la secrète horreur du dévoûment
Dans des yeux où longtemps burent nos yeux avides?
Ange plein de beauté, connaissez-vous les rides?

Ange plein de bonheur, de joie et de lumières,
David mourant aurait demandé la santé
Aux émanations de ton corps enchanté;
Mais de toi je n'implore, ange, que tes prières,
Ange plein de bonheur, de joie et de lumières!

XLV

CONFESSION.

Une fois, une seule, aimable et douce femme,
A mon bras votre bras poli
S'appuya (sur le fond ténébreux de mon âme
Ce souvenir n'est point pâli);

Il était tard; ainsi qu'une médaille neuve
La pleine lune s'étalait,
Et la solennité de la nuit, comme un fleuve,
Sur Paris dormant ruisselait.

Et le long des maisons, sous les portes cochères,
Des chats passaient furtivement,
L'oreille au guet, ou bien, comme des ombres chères,
Nous accompagnaient lentement.

Tout à coup, au milieu de l'intimité libre
Éclose à la pâle clarté,
De vous, riche et sonore instrument où ne vibre
Que la radieuse gaîté,

De vous, claire et joyeuse ainsi qu'une fanfare
Dans le matin étincelant,

Une note plaintive, une note bizarre
S'échappa, tout en chancelant

Comme une enfant chétive, horrible, sombre, immonde
Dont sa famille rougirait,
Et qu'elle aurait longtemps, pour la cacher au monde,
Dans un caveau mise au secret!

Pauvre ange, elle chantait, votre note criarde :
« Que rien ici-bas n'est certain,
Et que toujours, avec quelque soin qu'il se farde,
Se trahit l'égoïsme humain;

Que c'est un dur métier que d'être belle femme,
Et que c'est le travail banal
De la danseuse folle et froide qui se pâme
Dans un sourire machinal;

Que bâtir sur les cœurs est une chose sotte;
Que tout craque, amour et beauté,
Jusqu'à ce que l'Oubli les jette dans sa hotte
Pour les rendre à l'Éternité! »

J'ai souvent évoqué cette lune enchantée,
Ce silence et cette langueur,
Et cette confidence horrible chuchotée
Au confessionnal du cœur.

XLVI

L'AUBE SPIRITUELLE.

Quand chez les débauchés l'aube blanche et vermeille
Entre en société de l'Idéal rongeur,
Par l'opération d'un mystère vengeur
Dans la brute assoupie un Ange se réveille.

Des Cieux Spirituels l'inaccessible azur,
Pour l'homme terrassé qui rêve encore et souffre,
S'ouvre et s'enfonce avec l'attirance du gouffre.
Ainsi, chère Déesse, Être lucide et pur,

Sur les débris fumeux des stupides orgies
Ton souvenir plus clair, plus rose, plus charmant,
A mes yeux agrandis voltige incessamment.

Le soleil a noirci la flamme des bougies;
Ainsi, toujours vainqueur, ton fantôme est pareil,
Âme resplendissante, à l'immortel Soleil!

XLVII

HARMONIE DU SOIR.

Voici venir les temps où vibrant sur sa tige
Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;
Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir;
Valse mélancolique et langoureux vertige!

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;
Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige;
Valse mélancolique et langoureux vertige!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir.

Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige,
Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir;
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...

Un cœur tendre, qui hait le néant vaste et noir,
Du passé lumineux recueille tout vestige!
Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige...
Ton souvenir en moi luit comme un ostensoir!

XLVIII

LE FLACON.

Il est de forts parfums pour qui toute matière
Est poreuse. On dirait qu'ils pénètrent le verre.
En ouvrant un coffret venu de l'Orient
Dont la serrure grince et rechigne en criant,

Ou dans une maison déserte quelque armoire
Pleine de l'âcre odeur des temps, poudreuse et noire,
Parfois on trouve un vieux flacon qui se souvient,
D'où jaillit toute vive une âme qui revient.

Mille pensers dormaient, chrysalides funèbres,
Frémissant doucement dans les lourdes ténèbres,
Qui dégagent leur aile et prennent leur essor,
Teintés d'azur, glacés de rose, lamés d'or.

Voilà le souvenir enivrant qui voltige
Dans l'air troublé; les yeux se ferment; le Vertige
Saisit l'âme vaincue et la pousse à deux mains
Vers un gouffre obscurci de miasmes humains;

Il la terrasse au bord d'un gouffre séculaire,
Où, Lazare odorant déchirant son suaire,

Se meut dans son réveil le cadavre spectral
D'un vieil amour ranci, charmant et sépulcral.

Ainsi, quand je serai perdu dans la mémoire
Des hommes, dans le coin d'une sinistre armoire
Quand on m'aura jeté, vieux flacon désolé,
Décrépit, poudreux, sale, abject, visqueux, fêlé,

Je serai ton cercueil, aimable pestilence!
Le témoin de ta force et de ta virulence,
Cher poison préparé par les anges! liqueur
Qui me ronge, ô la vie et la mort de mon cœur!

XLIX

LE POISON.

Le vin sait revêtir le plus sordide bouge
D'un luxe miraculeux,
Et fait surgir plus d'un portique fabuleux
Dans l'or de sa vapeur rouge,
Comme un soleil couchant dans un ciel nébuleux.

L'opium agrandit ce qui n'a pas de bornes,
Allonge l'illimité,
Approfondit le temps, creuse la volupté,
Et de plaisirs noirs et mornes
Remplit l'âme au delà de sa capacité.

Tout cela ne vaut pas le poison qui découle
De tes yeux, de tes yeux verts,
Lacs où mon âme tremble et se voit à l'envers...
Mes songes viennent en foule
Pour se désaltérer à ces gouffres amers.

Tout cela ne vaut pas le terrible prodige
De ta salive qui mord,
Qui plonge dans l'oubli mon âme sans remord,
Et, charriant le vertige,
La roule défaillante aux rives de la mort!

L

CIEL BROUILLÉ.

On dirait ton regard d'une vapeur couvert;
Ton œil mystérieux (est-il bleu, gris ou vert?)
Alternativement tendre, rêveur, cruel,
Réfléchit l'indolence et la pâleur du ciel.

Tu rappelles ces jours blancs, tièdes et voilés,
Qui font se fondre en pleurs les cœurs ensorcelés,
Quand, agités d'un mal inconnu qui les tord,
Les nerfs trop éveillés raillent l'esprit qui dort.

Tu ressembles parfois à ces beaux horizons
Qu'allument les soleils des brumeuses saisons...
Comme tu resplendis, paysage mouillé
Qu'enflamment les rayons tombant d'un ciel brouillé!

O femme dangereuse, ô séduisants climats!
Adorerai-je aussi ta neige et vos frimas,
Et saurai-je tirer de l'implacable hiver
Des plaisirs plus aigus que la glace et le fer?

LI

LE CHAT.

I

Dans ma cervelle se promène,
Ainsi qu'en son appartement,
Un beau chat, fort, doux et charmant.
Quand il miaule, on l'entend à peine,

Tant son timbre est tendre et discret;
Mais que sa voix s'apaise ou gronde,
Elle est toujours riche et profonde.
C'est là son charme et son secret.

Cette voix, qui perle et qui filtre
Dans mon fond le plus ténébreux,
Me remplit comme un vers nombreux
Et me réjouit comme un philtre.

Elle endort les plus cruels maux
Et contient toutes les extases;
Pour dire les plus longues phrases,
Elle n'a pas besoin de mots.

Non, il n'est pas d'archet qui morde
Sur mon cœur, parfait instrument,
Et fasse plus royalement
Chanter sa plus vibrante corde,

Que ta voix, chat mystérieux,
Chat séraphique, chat étrange,
En qui tout est, comme en un ange,
Aussi subtil qu'harmonieux!

II

De sa fourrure blonde et brune
Sort un parfum si doux, qu'un soir
J'en fus embaumé, pour l'avoir
Caressée une fois, rien qu'une.

C'est l'esprit familier du lieu;
Il juge, il préside, il inspire
Toutes choses dans son empire;
Peut-être est-il fée, est-il dieu.

Quand mes yeux, vers ce chat que j'aime
Tirés comme par un aimant,
Se retournent docilement
Et que je regarde en moi-même,

Je vois avec étonnement
Le feu de ses prunelles pâles,
Clairs fanaux, vivantes opales,
Qui me contemplent fixement.

LII

LE BEAU NAVIRE.

Je veux te raconter, ô molle enchanteresse!
Les diverses beautés qui parent ta jeunesse;
Je veux te peindre ta beauté,
Où l'enfance s'allie à la maturité.

Quand tu vas balayant l'air de ta jupe large,
Tu fais l'effet d'un beau vaisseau qui prend le large,
Chargé de toile, et va roulant
Suivant un rhythme doux, et paresseux, et lent.

Sur ton cou large et rond, sur tes épaules grasses,
Ta tête se pavane avec d'étranges grâces;
D'un air placide et triomphant
Tu passes ton chemin, majestueuse enfant.

Je veux te raconter, ô molle enchanteresse!
Les diverses beautés qui parent ta jeunesse;
Je veux te peindre ta beauté,
Où l'enfance s'allie à la maturité.

Ta gorge qui s'avance et qui pousse la moire,
Ta gorge triomphante est une belle armoire

Dont les panneaux bombés et clairs
Comme les boucliers accrochent des éclairs;

Boucliers provoquants, armés de pointes roses!
Armoire à doux secrets, pleine de bonnes choses,
De vins, de parfums, de liqueurs
Qui feraient délirer les cerveaux et les cœurs!

Quand tu vas balayant l'air de ta jupe large,
Tu fais l'effet d'un beau vaisseau qui prend le large,
Chargé de toile, et va roulant
Suivant un rhythme doux, et paresseux, et lent.

Tes nobles jambes, sous les volants qu'elles chassent,
Tourmentent les désirs obscurs et les agacent;
Comme deux sorcières qui font
Tourner un philtre noir dans un vase profond.

Tes bras, qui se joueraient des précoces hercules,
Sont des boas luisants les solides émules,
Faits pour serrer obstinément,
Comme pour l'imprimer dans ton cœur, ton amant.

Sur ton cou large et rond, sur tes épaules grasses,
Ta tête se pavane avec d'étranges grâces;
D'un air placide et triomphant
Tu passes ton chemin, majestueuse enfant.

LIII

L'INVITATION AU VOYAGE.

Mon enfant, ma sœur,
Songe à la douceur
D'aller là-bas vivre ensemble!
Aimer à loisir,
Aimer et mourir
Au pays qui te ressemble!
Les soleils mouillés
De ces ciels brouillés
Pour mon esprit ont les charmes
Si mystérieux
De tes traîtres yeux,
Brillant à travers leurs larmes.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Des meubles luisants,
Polis par les ans,
Décoreraient notre chambre;
Les plus rares fleurs
Mêlant leurs odeurs
Aux vagues senteurs de l'ambre,

Les riches plafonds,
Les miroirs profonds,
La splendeur orientale,
Tout y parlerait
A l'âme en secret
Sa douce langue natale.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Vois sur ces canaux
Dormir ces vaisseaux
Dont l'humeur est vagabonde;
C'est pour assouvir
Ton moindre désir
Qu'ils viennent du bout du monde.
— Les soleils couchants
Revêtent les champs,
Les canaux, la ville entière,
D'hyacinthe et d'or;
Le monde s'endort
Dans une chaude lumière.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

LIV

L'IRRÉPARABLE.

I

Pouvons-nous étouffer le vieux, le long Remords,
Qui vit, s'agite et se tortille,
Et se nourrit de nous comme le ver des morts,
Comme du chêne la chenille?
Pouvons-nous étouffer l'implacable Remords?

Dans quel philtre, dans quel vin, dans quelle tisane,
Noierons-nous ce vieil ennemi,
Destructeur et gourmand comme la courtisane,
Patient comme la fourmi?
Dans quel philtre? — dans quel vin? — dans quelle tisane?

Dis-le, belle sorcière, oh! dis, si tu le sais,
A cet esprit comblé d'angoisse
Et pareil au mourant qu'écrasent les blessés,
Que le sabot du cheval froisse,
Dis-le, belle sorcière, oh! dis, si tu le sais,

A cet agonisant que le loup déjà flaire
Et que surveille le corbeau,
A ce soldat brisé! s'il faut qu'il désespère
D'avoir sa croix et son tombeau;
Ce pauvre agonisant que déjà le loup flaire!

Peut-on illuminer un ciel bourbeux et noir?
Peut-on déchirer des ténèbres
Plus denses que la poix, sans matin et sans soir,
Sans astres, sans éclairs funèbres?
Peut-on illuminer un ciel bourbeux et noir?

L'Espérance qui brille aux carreaux de l'Auberge
Est soufflée, est morte à jamais!
Sans lune et sans rayons, trouver où l'on héberge
Les martyrs d'un chemin mauvais!
Le Diable a tout éteint aux carreaux de l'Auberge!

Adorable sorcière, aimes-tu les damnés?
Dis, connais-tu l'irrémissible?
Connais-tu le Remords, aux traits empoisonnés,
A qui notre cœur sert de cible?
Adorable sorcière, aimes-tu les damnés?

L'Irréparable ronge avec sa dent maudite
Notre âme, piteux monument,
Et souvent il attaque, ainsi que le termite,
Par la base le bâtiment.
L'Irréparable ronge avec sa dent maudite!

II

J'ai vu parfois, au fond d'un théâtre banal
Qu'enflammait l'orchestre sonore,
Une fée allumer dans un ciel infernal
Une miraculeuse aurore;
J'ai vu parfois au fond d'un théâtre banal

Un être, qui n'était que lumière, or et gaze,
Terrasser l'énorme Satan;
Mais mon cœur, que jamais ne visite l'extase,
Est un théâtre où l'on attend
Toujours, toujours en vain, l'Être aux ailes de gaze!

LV

CAUSERIE.

Vous êtes un beau ciel d'automne, clair et rose!
Mais la tristesse en moi monte comme la mer,
Et laisse, en refluant, sur ma lèvre morose
Le souvenir cuisant de son limon amer.

— Ta main se glisse en vain sur mon sein qui se pâme ;
Ce qu'elle cherche, amie, est un lieu saccagé
Par la griffe et la dent féroce de la femme.
Ne cherchez plus mon cœur; les bêtes l'ont mangé.

Mon cœur est un palais flétri par la cohue;
On s'y soûle, on s'y tue, on s'y prend aux cheveux!
— Un parfum nage autour de votre gorge nue!...

O Beauté, dur fléau des âmes, tu le veux!
Avec tes yeux de feu, brillants comme des fêtes,
Calcine ces lambeaux qu'ont épargnés les bêtes!

LVI

CHANT D'AUTOMNE.

I

Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres;
Adieu, vive clarté de nos étés trop courts!
J'entends déjà tomber avec des chocs funèbres
Le bois retentissant sur le pavé des cours.

Tout l'hiver va rentrer dans mon être : colère,
Haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé,
Et, comme le soleil dans son enfer polaire,
Mon cœur ne sera plus qu'un bloc rouge et glacé.

J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe;
L'échafaud qu'on bâtit n'a pas d'écho plus sourd.
Mon esprit est pareil à la tour qui succombe
Sous les coups du bélier infatigable et lourd.

Il me semble, bercé par ce choc monotone,
Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part...
Pour qui? — C'était hier l'été; voici l'automne!
Ce bruit mystérieux sonne comme un départ.

II

J'aime de vos longs yeux la lumière verdâtre,
Douce beauté, mais tout aujourd'hui m'est amer,
Et rien, ni votre amour, ni le boudoir, ni l'âtre,
Ne me vaut le soleil rayonnant sur la mer.

Et pourtant aimez-moi, tendre cœur! soyez mère,
Même pour un ingrat, même pour un méchant;
Amante ou sœur, soyez la douceur éphémère
D'un glorieux automne ou d'un soleil couchant.

Courte tâche! La tombe attend; elle est avide!
Ah! laissez-moi, mon front posé sur vos genoux,
Goûter, en regrettant l'été blanc et torride,
De l'arrière-saison le rayon jaune et doux!

LVII

À UNE MADONE.

EX-VOTO DANS LE GOÛT ESPAGNOL.

Je veux bâtir pour toi, Madone, ma maîtresse,
Un autel souterrain au fond de ma détresse,
Et creuser dans le coin le plus noir de mon cœur,
Loin du désir mondain et du regard moqueur,
Une niche, d'azur et d'or tout émaillée,
Où tu te dresseras, Statue émerveillée.
Avec mes Vers polis, treillis d'un pur métal
Savamment constellé de rimes de cristal,
Je ferai pour ta tête une énorme Couronne;
Et dans ma Jalousie, ô mortelle Madone,
Je saurai te tailler un Manteau, de façon
Barbare, roide et lourd, et doublé de soupçon,
Qui, comme une guérite, enfermera tes charmes;
Non de Perles brodé, mais de toutes mes Larmes!
Ta Robe, ce sera mon Désir, frémissant,
Onduleux, mon Désir qui monte et qui descend,
Aux pointes se balance, aux vallons se repose,
Et revêt d'un baiser tout ton corps blanc et rose.
Je te ferai de mon Respect de beaux Souliers
De satin, par tes pieds divins humiliés,

Qui, les emprisonnant dans une molle étreinte,
Comme un moule fidèle en garderont l'empreinte.
Si je ne puis, malgré tout mon art diligent,
Pour Marchepied tailler une Lune d'argent,
Je mettrai le Serpent qui me mord les entrailles
Sous tes talons, afin que tu foules et railles,
Reine victorieuse et féconde en rachats,
Ce monstre tout gonflé de haine et de crachats.
Tu verras mes Pensers, rangés comme les Cierges
Devant l'autel fleuri de la Reine des Vierges,
Étoilant de reflets le plafond peint en bleu,
Te regarder toujours avec des yeux de feu;
Et comme tout en moi te chérit et t'admire,
Tout se fera Benjoin, Encens, Oliban, Myrrhe,
Et sans cesse vers toi, sommet blanc et neigeux,
En Vapeurs montera mon Esprit orageux.

Enfin, pour compléter ton rôle de Marie,
Et pour mêler l'amour avec la barbarie,
Volupté noire! des sept Péchés capitaux,
Bourreau plein de remords, je ferai sept Couteaux
Bien affilés, et, comme un jongleur insensible,
Prenant le plus profond de ton amour pour cible,
Je les planterai tous dans ton Cœur pantelant,
Dans ton Cœur sanglotant, dans ton Cœur ruisselant!

LVIII

CHANSON D'APRÈS-MIDI.

Quoique tes sourcils méchants
Te donnent un air étrange
Qui n'est pas celui d'un ange,
Sorcière aux yeux alléchants,

Je t'adore, ô ma frivole,
Ma terrible passion!
Avec la dévotion
Du prêtre pour son idole.

Le désert et la forêt
Embaument tes tresses rudes;
Ta tête a les attitudes
De l'énigme et du secret;

Sur ta chair le parfum rôde
Comme autour d'un encensoir;
Tu charmes comme le soir,
Nymphe ténébreuse et chaude.

Ah! les philtres les plus forts
Ne valent pas ta paresse,

Et tu connais la caresse
Qui fait revivre les morts !

Tes hanches sont amoureuses
De ton dos et de tes seins,
Et tu ravis les coussins
Par tes poses langoureuses.

Quelquefois pour apaiser
Ta rage mystérieuse,
Tu prodigues, sérieuse,
La morsure et le baiser ;

Tu me déchires, ma brune,
Avec un rire moqueur,
Et puis tu mets sur mon cœur
Ton œil doux comme la lune.

Sous tes souliers de satin,
Sous tes charmants pieds de soie,
Moi, je mets ma grande joie,
Mon génie et mon destin,

Mon âme par toi guérie,
Par toi, lumière et couleur !
Explosion de chaleur
Dans ma noire Sibérie !

LIX

SISINA.

Imaginez Diane en galant équipage,
Parcourant les forêts ou battant les halliers,
Cheveux et gorge au vent, s'enivrant de tapage,
Superbe et défiant les meilleurs cavaliers!

Avez-vous vu Théroigne, amante du carnage,
Excitant à l'assaut un peuple sans souliers,
La joue et l'œil en feu, jouant son personnage,
Et montant, sabre au poing, les royaux escaliers?

Telle la Sisina! Mais la douce guerrière
A l'âme charitable autant que meurtrière;
Son courage, affolé de poudre et de tambours,

Devant les suppliants sait mettre bas les armes,
Et son cœur, ravagé par la flamme, a toujours,
Pour qui s'en montre digne, un réservoir de larmes.

LX

À UNE DAME CRÉOLE.

Au pays parfumé que le soleil caresse,
J'ai connu, sous un dais d'arbres tout empourprés
Et de palmiers d'où pleut sur les yeux la paresse,
Une dame créole aux charmes ignorés.

Son teint est pâle et chaud; la brune enchanteresse
A dans le col des airs noblement maniérés;
Grande et svelte en marchant comme une chasseresse,
Son sourire est tranquille et ses yeux assurés.

Si vous alliez, Madame, au vrai pays de gloire,
Sur les bords de la Seine ou de la verte Loire,
Belle digne d'orner les antiques manoirs,

Vous feriez, à l'abri des ombreuses retraites,
Germer mille sonnets dans le cœur des poëtes,
Que vos grands yeux rendraient plus soumis que vos noirs.

LXI

MŒSTA ET ERRABUNDA.

Dis-moi, ton cœur, parfois, s'envole-t-il, Agathe,
Loin du noir océan de l'immonde cité,
Vers un autre océan où la splendeur éclate,
Bleu, clair, profond, ainsi que la virginité?
Dis-moi, ton cœur, parfois, s'envole-t-il, Agathe?

La mer, la vaste mer, console nos labeurs!
Quel démon a doté la mer, rauque chanteuse
Qu'accompagne l'immense orgue des vents grondeurs,
De cette fonction sublime de berceuse?
La mer, la vaste mer, console nos labeurs!

Emporte-moi, wagon! enlève-moi, frégate!
Loin! loin! ici la boue est faite de nos pleurs!
— Est-il vrai que parfois le triste cœur d'Agathe
Dise : Loin des remords, des crimes, des douleurs,
Emporte-moi, wagon, enlève-moi, frégate?

Comme vous êtes loin, paradis parfumé,
Où sous un clair azur tout n'est qu'amour et joie,
Où tout ce que l'on aime est digne d'être aimé!
Où dans la volupté pure le cœur se noie!
Comme vous êtes loin, paradis parfumé!

Mais le vert paradis des amours enfantines,
Les courses, les chansons, les baisers, les bouquets,
Les violons vibrant derrière les collines,
Avec les brocs de vin, le soir, dans les bosquets,
— Mais le vert paradis des amours enfantines,

L'innocent paradis, plein de plaisirs furtifs,
Est-il déjà plus loin que l'Inde ou que la Chine?
Peut-on le rappeler avec des cris plaintifs,
Et l'animer encor d'une voix argentine,
L'innocent paradis, plein de plaisirs furtifs?

LXII

LE REVENANT.

Comme les anges à l'œil fauve,
Je reviendrai dans ton alcôve
Et vers toi glisserai sans bruit
Avec les ombres de la nuit;

Et je te donnerai, ma brune,
Des baisers froids comme la lune
Et des caresses de serpent
Autour d'une fosse rampant.

Quand viendra le matin livide,
Tu trouveras ma place vide,
Où jusqu'au soir il fera froid.

Comme d'autres par la tendresse,
Sur ta vie et sur ta jeunesse,
Moi, je veux régner par l'effroi!

LXIII

SONNET D'AUTOMNE.

Ils me disent, tes yeux, clairs comme le cristal :
« Pour toi, bizarre amant, quel est donc mon mérite ? »
— Sois charmante et tais-toi ! Mon cœur, que tout irrite,
Excepté la candeur de l'antique animal,

Ne veut pas te montrer son secret infernal,
Berceuse dont la main aux longs sommeils m'invite !
Ni sa noire légende avec la flamme écrite.
Je hais la passion et l'esprit me fait mal !

Aimons-nous doucement. L'Amour dans sa guérite,
Ténébreux, embusqué, bande son arc fatal.
Je connais les engins de son vieil arsenal :

Crime, horreur et folie ! — O pâle marguerite
Comme moi n'es-tu pas un soleil automnal,
O ma si blanche, ô ma si froide Marguerite ?

LXIV

TRISTESSES DE LA LUNE.

Ce soir, la Lune rêve avec plus de paresse;
Ainsi qu'une beauté, sur de nombreux coussins,
Qui, d'une main distraite et légère, caresse
Avant de s'endormir le contour de ses seins.

Sur le dos satiné des molles avalanches,
Mourante, elle se livre aux longues pâmoisons,
Et promène ses yeux sur les visions blanches
Qui montent dans l'azur comme des floraisons.

Quand parfois sur ce globe, en sa langueur oisive,
Elle laisse filer une larme furtive,
Un poëte pieux, ennemi du sommeil,

Dans le creux de sa main prend cette larme pâle,
Aux reflets irisés comme un fragment d'opale,
Et la met dans son cœur loin des yeux du Soleil.

LXV

LES CHATS.

Les amoureux fervents et les savants austères
Aiment également, dans leur mûre saison,
Les chats puissants et doux, orgueil de la maison,
Qui comme eux sont frileux et comme eux sédentaires.

Amis de la science et de la volupté,
Ils cherchent le silence et l'horreur des ténèbres;
L'Érèbe les eût pris pour ses coursiers funèbres,
S'ils pouvaient au servage incliner leur fierté.

Ils prennent en songeant les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes,
Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin;

Leurs reins féconds sont pleins d'étincelles magiques,
Et des parcelles d'or, ainsi qu'un sable fin,
Étoilent vaguement leurs prunelles mystiques.

LXVI

LES HIBOUX.

Sous les ifs noirs qui les abritent
Les hiboux se tiennent rangés,
Ainsi que des dieux étrangers,
Dardant leur œil rouge. Ils méditent.

Sans remuer ils se tiendront
Jusqu'à l'heure mélancolique
Où, poussant le soleil oblique,
Les ténèbres s'établiront.

Leur attitude au sage enseigne
Qu'il faut en ce monde qu'il craigne
Le tumulte et le mouvement;

L'homme ivre d'une ombre qui passe
Porte toujours le châtiment
D'avoir voulu changer de place.

LXVII

LA PIPE.

Je suis la pipe d'un auteur;
On voit, à contempler ma mine
D'Abyssinienne ou de Cafrine,
Que mon maître est un grand fumeur.

Quand il est comblé de douleur,
Je fume comme la chaumine
Où se prépare la cuisine
Pour le retour du laboureur.

J'enlace et je berce son âme
Dans le réseau mobile et bleu
Qui monte de ma bouche en feu,

Et je roule un puissant dictame
Qui charme son cœur et guérit
De ses fatigues son esprit.

LXVIII

LA MUSIQUE.

La musique souvent me prend comme une mer!
Vers ma pâle étoile,
Sous un plafond de brume ou dans un vaste éther,
Je mets à la voile;

La poitrine en avant et les poumons gonflés
Comme de la toile,
J'escalade le dos des flots amoncelés
Que la nuit me voile;

Je sens vibrer en moi toutes les passions
D'un vaisseau qui souffre;
Le bon vent, la tempête et ses convulsions

Sur l'immense gouffre
Me bercent. — D'autres fois, calme plat, grand miroir
De mon désespoir!

LXIX

SÉPULTURE D'UN POËTE MAUDIT.

Si par une nuit lourde et sombre
Un bon chrétien, par charité,
Derrière quelque vieux décombre
Enterre votre corps vanté,

A l'heure où les chastes étoiles
Ferment leurs yeux appesantis,
L'araignée y fera ses toiles,
Et la vipère ses petits;

Vous entendrez toute l'année
Sur votre tête condamnée
Les cris lamentables des loups

Et des sorcières faméliques,
Les ébats des vieillards lubriques
Et les complots des noirs filous.

LXX

UNE GRAVURE FANTASTIQUE

Ce spectre singulier n'a pour toute toilette,
Grotesquement campé sur son front de squelette,
Qu'un diadème affreux sentant le carnaval.
Sans éperons, sans fouet, il essouffle un cheval
Fantôme comme lui, rosse apocalyptique,
Qui bave des naseaux comme un épileptique.
Au travers de l'espace ils s'enfoncent tous deux
Et foulent l'infini d'un sabot hasardeux.
Le cavalier promène un sabre qui flamboie
Sur les foules sans nom que sa monture broie,
Et parcourt, comme un prince inspectant sa maison,
Le cimetière immense et froid, sans horizon,
Où gisent, aux lueurs d'un soleil blanc et terne
Les peuples de l'histoire ancienne et moderne.

LXXI

LE MORT JOYEUX.

Dans une terre grasse et pleine d'escargots
Je veux creuser moi-même une fosse profonde,
Où je puisse à loisir étaler mes vieux os
Et dormir dans l'oubli comme un requin dans l'onde.

Je hais les testaments et je hais les tombeaux;
Plutôt que d'implorer une larme du monde,
Vivant, j'aimerais mieux inviter les corbeaux
A saigner tous les bouts de ma carcasse immonde.

O vers! noirs compagnons sans oreille et sans yeux,
Voyez venir à vous un mort libre et joyeux!
Philosophes viveurs, fils de la pourriture,

A travers ma ruine allez donc sans remords,
Et dites-moi s'il est encor quelque torture
Pour ce vieux corps sans âme et mort parmi les morts!

LXXII

LE TONNEAU DE LA HAINE.

La Haine est le tonneau des pâles Danaïdes;
La Vengeance éperdue aux bras rouges et forts
A beau précipiter dans ses ténèbres vides
De grands seaux pleins du sang et des larmes des morts,

Le Démon fait des trous secrets à ces abîmes,
Par où fuiraient mille ans de sueurs et d'efforts,
Quand même elle saurait ranimer ses victimes,
Et pour les ressaigner ressusciter leurs corps.

La Haine est un ivrogne au fond d'une taverne,
Qui sent toujours la soif naître de la liqueur
Et se multiplier comme l'hydre de Lerne.

— Mais les buveurs heureux connaissent leur vainqueur,
Et la Haine est vouée à ce sort lamentable
De ne pouvoir jamais s'endormir sous la table.

LXXIII

LA CLOCHE FÊLÉE.

Il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver,
D'écouter, près du feu qui palpite et qui fume,
Les souvenirs lointains lentement s'élever
Au bruit des carillons qui chantent dans la brume.

Bienheureuse la cloche au gosier vigoureux
Qui, malgré sa vieillesse, alerte et bien portante,
Jette fidèlement son cri religieux,
Ainsi qu'un vieux soldat qui veille sous la tente!

Moi, mon âme est fêlée, et lorsqu'en ses ennuis,
Elle veut de ses chants peupler l'air froid des nuits,
Il arrive souvent que sa voix affaiblie

Semble le râle épais d'un blessé qu'on oublie
Au bord d'un lac de sang, sous un grand tas de morts,
Et qui meurt, sans bouger, dans d'immenses efforts!

LXXIV

SPLEEN.

Pluviôse, irrité contre la vie entière,
De son urne à grands flots verse un froid ténébreux
Aux pâles habitants du voisin cimetière
Et la mortalité sur les faubourgs brumeux.

Mon chat sur le carreau cherchant une litière
Agite sans repos son corps maigre et galeux;
L'âme d'un vieux poëte erre dans la gouttière
Avec la triste voix d'un fantôme frileux.

Le bourdon se lamente, et la bûche enfumée
Accompagne en fausset la pendule enrhumée,
Cependant qu'en un jeu plein de sales parfums,

Héritage fatal d'une vieille hydropique,
Le beau valet de cœur et la dame de pique
Causent sinistrement de leurs amours défunts.

LXXV

SPLEEN.

J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans.

Un gros meuble à tiroirs encombré de bilans,
De vers, de billets doux, de procès, de romances,
Avec de lourds cheveux roulés dans des quittances,
Cache moins de secrets que mon triste cerveau.
C'est une pyramide, un immense caveau,
Qui contient plus de morts que la fosse commune.

— Je suis un cimetière abhorré de la lune,
Où, comme des remords, se traînent de longs vers
Qui s'acharnent toujours sur mes morts les plus chers.
Je suis un vieux boudoir plein de roses fanées,
Où gît tout un fouillis de modes surannées,
Où les pastels plaintifs et les pâles Boucher,
Seuls, respirent l'odeur d'un flacon débouché.

Rien n'égale en longueur les boiteuses journées,
Quand sous les lourds flocons des neigeuses années
L'Ennui, fruit de la morne incuriosité,
Prend les proportions de l'immortalité.

— Désormais tu n'es plus, ô matière vivante!
Q'un granit entouré d'une vague épouvante,
Assoupi dans le fond d'un Saharah brumeux!
Un vieux sphinx ignoré du monde insoucieux,
Oublié sur la carte, et dont l'humeur farouche
Ne chante qu'aux rayons du soleil qui se couche!

LXXVI

SPLEEN.

Je suis comme le roi d'un pays pluvieux,
Riche, mais impuissant, jeune et pourtant très-vieux,
Qui, de ses précepteurs méprisant les courbettes,
S'ennuie avec ses chiens comme avec d'autres bêtes.
Rien ne peut l'égayer, ni gibier, ni faucon,
Ni son peuple mourant en face du balcon.
Du bouffon favori la grotesque ballade
Ne distrait plus le front de ce cruel malade;
Son lit fleurdelisé se transforme en tombeau,
Et les dames d'atour, pour qui tout prince est beau,
Ne savent plus trouver d'impudique toilette
Pour tirer un souris de ce jeune squelette.
Le savant qui lui fait de l'or n'a jamais pu
De son être extirper l'élément corrompu,
Et dans ces bains de sang qui des Romains nous viennent,
Et dont sur leurs vieux jours les puissants se souviennent,
Il n'a su réchauffer ce cadavre hébété
Où coule au lieu de sang l'eau verte du Léthé.

LXXVII

SPLEEN.

Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle
Sur l'esprit gémissant en proie aux longs ennuis,
Et que de l'horizon embrassant tout le cercle
Il nous verse un jour noir plus triste que les nuits;

Quand la terre est changée en un cachot humide,
Où l'Espérance, comme une chauve-souris,
S'en va battant les murs de son aile timide
Et se cognant la tête à des plafonds pourris;

Quand la pluie étalant ses immenses traînées
D'une vaste prison imite les barreaux,
Et qu'un peuple muet d'infâmes araignées
Vient tendre ses filets au fond de nos cerveaux,

Des cloches tout à coup sautent avec furie
Et lancent vers le ciel un affreux hurlement,
Ainsi que des esprits errants et sans patrie
Qui se mettent à geindre opiniâtrément.

— Et de longs corbillards, sans tambours ni musique,
Défilent lentement dans mon âme; l'Espoir,
Vaincu, pleure, et l'Angoisse atroce, despotique,
Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir.

LXXVIII

OBSESSION.

Grands bois, vous m'effrayez comme des cathédrales;
Vous hurlez comme l'orgue; et dans nos cœurs maudits,
Chambres d'éternel deuil où vibrent de vieux râles,
Répondent les échos de vos *De Profundis.*

Je te hais, Océan! tes bonds et tes tumultes,
Mon esprit les retrouve en lui! Ce rire amer
De l'homme vaincu, plein de sanglots et d'insultes,
Je l'entends dans le rire énorme de la mer.

Comme tu me plairais, ô Nuit! sans ces étoiles
Dont la lumière parle un langage connu!
Car je cherche le vide, et le noir, et le nu!

Mais les ténèbres sont elles-mêmes des toiles
Où vivent, jaillissant de mon œil par milliers,
Des êtres disparus aux regards familiers!

LXXIX

LE GOÛT DU NÉANT.

Morne esprit, autrefois amoureux de la lutte,
L'Espoir, dont l'éperon attisait ton ardeur,
Ne veut plus t'enfourcher! Couche-toi sans pudeur,
Vieux cheval dont le pied à chaque obstacle butte.

Résigne-toi, mon cœur; dors ton sommeil de brute.

Esprit vaincu, fourbu! Pour toi, vieux maraudeur,
L'amour n'a plus de goût, non plus que la dispute;
Adieu donc, chants du cuivre et soupirs de la flûte!
Plaisirs, ne tentez plus un cœur sombre et boudeur!

Le Printemps adorable a perdu son odeur!

Et le Temps m'engloutit minute par minute,
Comme la neige immense un corps pris de roideur;
Je contemple d'en haut le globe en sa rondeur,
Et je n'y cherche plus l'abri d'une cahute!

Avalanche, veux-tu m'emporter dans ta chute?

LXXX

ALCHIMIE DE LA DOULEUR.

L'un t'éclaire avec son ardeur,
L'autre en toi met son deuil, Nature !
Ce qui dit à l'un : Sépulture !
Dit à l'autre : Vie et splendeur !

Hermès inconnu qui m'assistes
Et qui toujours m'intimidas,
Tu me rends l'égal de Midas,
Le plus triste des alchimistes;

Par toi je change l'or en fer
Et le paradis en enfer;
Dans le suaire des nuages

Je découvre un cadavre cher,
Et sur les célestes rivages
Je bâtis de grands sarcophages.

LXXXI

HORREUR SYMPATHIQUE.

«De ce ciel bizarre et livide,
Tourmenté comme ton destin,
Quels pensers dans ton âme vide
Descendent? — Réponds, libertin.»

— Insatiablement avide
De l'obscur et de l'incertain,
Je ne geindrai pas comme Ovide
Chassé du paradis latin.

Cieux déchirés comme des grèves,
En vous se mire mon orgueil!
Vos vastes nuages en deuil

Sont les corbillards de mes rêves,
Et vos lueurs sont le reflet
De l'Enfer où mon cœur se plaît!

LXXXII

LA PRIÈRE D'UN PAÏEN.

Ah ! ne ralentis pas tes flammes;
Réchauffe mon cœur engourdi,
Volupté, torture des âmes !
Diva ! supplicem exaudî !

Déesse dans l'air répandue,
Flamme dans notre souterrain !
Exauce une âme morfondue,
Qui te consacre un chant d'airain.

Volupté, sois toujours ma reine !
Prends le masque d'une sirène
Faite de chair et de velours,

Ou verse-moi tes sommeils lourds
Dans le vin informe et mystique,
Volupté, fantôme élastique !

LXXXIII

LE COUVERCLE.

En quelque lieu qu'il aille, ou sur mer ou sur terre,
Sous un climat de flamme ou sous un soleil blanc,
Serviteur de Jésus, courtisan de Cythère,
Mendiant ténébreux ou Crésus rutilant,

Citadin, campagnard, vagabond, sédentaire,
Que son petit cerveau soit actif ou soit lent,
Partout l'homme subit la terreur du mystère,
Et ne regarde en haut qu'avec un œil tremblant.

En haut, le Ciel ! ce mur de caveau qui l'étouffe,
Plafond illuminé pour un opéra bouffe
Où chaque histrion foule un sol ensanglanté;

Terreur du libertin, espoir du fol ermite;
Le Ciel ! couvercle noir de la grande marmite
Où bout l'imperceptible et vaste Humanité.

LXXXIV

L'EXAMEN DE MINUIT.

La pendule, sonnant minuit,
Ironiquement nous engage
A nous rappeler quel usage
Nous fîmes du jour qui s'enfuit :
— Aujourd'hui, date fatidique,
Vendredi, treize, nous avons,
Malgré tout ce que nous savons,
Mené le train d'un hérétique;

Nous avons blasphémé Jésus,
Des Dieux le plus incontestable !
Comme un parasite à la table
De quelque monstrueux Crésus,
Nous avons, pour plaire à la brute,
Digne vassale des Démons,
Insulté ce que nous aimons
Et flatté ce qui nous rebute;

Contristé, servile bourreau,
Le faible qu'à tort on méprise;
Salué l'énorme Bêtise,
La Bêtise au front de taureau;

Baisé la stupide Matière
Avec grande dévotion,
Et de la putréfaction
Béni la blafarde lumière.

Enfin, nous avons, pour noyer
Le vertige dans le délire,
Nous, prêtre orgueilleux de la Lyre,
Dont la gloire est de déployer
L'ivresse des choses funèbres,
Bu sans soif et mangé sans faim !
— Vite soufflons la lampe, afin
De nous cacher dans les ténèbres !

LXXXV

MADRIGAL TRISTE.

Que m'importe que tu sois sage ?
Sois belle ! et sois triste ! Les pleurs
Ajoutent un charme au visage,
Comme le fleuve au paysage;
L'orage rajeunit les fleurs.

Je t'aime surtout quand la joie
S'enfuit de ton front terrassé;
Quand ton cœur dans l'horreur se noie;
Quand sur ton présent se déploie
Le nuage affreux du passé.

Je t'aime quand ton grand œil verse
Une eau chaude comme le sang;
Quand, malgré ma main qui te berce,
Ton angoisse, trop lourde, perce
Comme un râle d'agonisant.

J'aspire, volupté divine !
Hymne profond, délicieux !
Tous les sanglots de ta poitrine,
Et crois que ton cœur s'illumine
Des perles que versent tes yeux !

Je sais que ton cœur, qui regorge
De vieux amours déracinés,
Flamboie encor comme une forge,
Et que tu couves sous ta gorge
Un peu de l'orgueil des damnés;

Mais tant, ma chère, que tes rêves
N'auront pas reflété l'Enfer,
Et qu'en un cauchemar sans trèves,
Songeant de poisons et de glaives,
Éprise de poudre et de fer,

N'ouvrant à chacun qu'avec crainte,
Déchiffrant le malheur partout,
Te convulsant quand l'heure tinte,
Tu n'auras pas senti l'étreinte
De l'irrésistible Dégoût,

Tu ne pourras, esclave reine
Qui ne m'aimes qu'avec effroi,
Dans l'horreur de la nuit malsaine
Me dire, l'âme de cris pleine ;
«Je suis ton égale, ô mon Roi !»

LXXXVI

L'AVERTISSEUR.

Tout homme digne de ce nom
A dans le cœur un Serpent jaune,
Installé comme sur un trône,
Qui, s'il dit : «Je veux !» répond : «Non !»

Plonge tes yeux dans les yeux fixes
Des Satyresses ou des Nixes,
La Dent dit : «Pense à ton devoir !»

Fais des enfants, plante des arbres,
Polis des vers, sculpte des marbres,
La Dent dit : «Vivras-tu ce soir ?»

Quoi qu'il ébauche ou qu'il espère,
L'homme ne vit pas un moment
Sans subir l'avertissement
De l'insupportable Vipère.

LXXXVII

LE REBELLE.

Un Ange furieux fond du ciel comme un aigle,
Du mécréant saisit à plein poing les cheveux,
Et dit, le secouant : «Tu connaîtras la règle!
(Car je suis ton bon Ange, entends-tu?) Je le veux!

Sache qu'il faut aimer, sans faire la grimace,
Le pauvre, le méchant, le tortu, l'hébété,
Pour que tu puisses faire à Jésus, quand il passe,
Un tapis triomphal avec ta charité.

Tel est l'Amour! Avant que ton cœur ne se blase,
A la gloire de Dieu rallume ton extase;
C'est la Volupté vraie aux durables appas!»

Et l'Ange, châtiant autant, ma foi! qu'il aime,
De ses poings de géant torture l'anathème;
Mais le damné répond toujours : «Je ne veux pas!»

LXXXVIII

BIEN LOIN D'ICI.

C'est ici la case sacrée
Où cette fille très-parée,
Tranquille et toujours préparée,

D'une main éventant ses seins,
Et son coude dans les coussins,
Écoute pleurer les bassins :

C'est la chambre de Dorothée.
— La brise et l'eau chantent au loin
Leur chanson de sanglots heurtée
Pour bercer cette enfant gâtée.

Du haut en bas, avec grand soin,
Sa peau délicate est frottée
D'huile odorante et de benjoin.
— Des fleurs se pâment dans un coin.

LXXXIX

LE GOUFFRE.

Pascal avait son gouffre, avec lui se mouvant.
— Hélas! tout est abîme, — action, désir, rêve,
Parole! et sur mon poil qui tout droit se relève
Mainte fois de la Peur je sens passer le vent.

En haut, en bas, partout, la profondeur, la grève,
Le silence, l'espace affreux et captivant...
Sur le fond de mes nuits Dieu de son doigt savant
Dessine un cauchemar multiforme et sans trêve.

J'ai peur du sommeil comme on a peur d'un grand trou,
Tout plein de vague horreur, menant on ne sait où;
Je ne vois qu'infini par toutes les fenêtres,

Et mon esprit, toujours du vertige hanté,
Jalouse du néant l'insensibilité.
— Ah! ne jamais sortir des Nombres et des Êtres!

XC

LES PLAINTES D'UN ICARE.

Les amants des prostituées
Sont heureux, dispos et repus;
Quant à moi, mes bras sont rompus
Pour avoir étreint des nuées.

C'est grâce aux astres nonpareils,
Qui tout au fond du ciel flamboient,
Que mes yeux consumés ne voient
Que des souvenirs de soleils.

En vain j'ai voulu de l'espace
Trouver la fin et le milieu;
Sous je ne sais quel œil de feu
Je sens mon aile qui se casse;

Et brûlé par l'amour du beau,
Je n'aurai pas l'honneur sublime
De donner mon nom à l'abîme
Qui me servira de tombeau.

XCI

RECUEILLEMENT.

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille.
Tu réclamais le Soir; il descend; le voici :
Une atmosphère obscure enveloppe la ville,
Aux uns portant la paix, aux autres le souci.

Pendant que des mortels la multitude vile,
Sous le fouet du Plaisir, ce bourreau sans merci,
Va cueillir des remords dans la fête servile,
Ma Douleur, donne-moi la main; viens par ici,

Loin d'eux. Vois se pencher les défuntes Années,
Sur les balcons du ciel, en robes surannées;
Surgir du fond des eaux le Regret souriant;

Le Soleil moribond s'endormir sous une arche,
Et, comme un long linceul traînant à l'Orient,
Entends, ma chère, entends la douce Nuit qui marche!

XCII

L'HÉAUTONTIMOROUMÉNOS.

A J. G. F.

Je te frapperai sans colère
Et sans haine, comme un boucher,
Comme Moïse le rocher!
Et je ferai de ta paupière,

Pour abreuver mon Sahara,
Jaillir les eaux de la souffrance.
Mon désir gonflé d'espérance
Sur tes pleurs salés nagera

Comme un vaisseau qui prend le large,
Et dans mon cœur qu'ils soûleront
Tes chers sanglots retentiront
Comme un tambour qui bat la charge!

Ne suis-je pas un faux accord
Dans la divine symphonie,
Grâce à la vorace Ironie
Qui me secoue et qui me mord?

Elle est dans ma voix, la criarde!
C'est tout mon sang, ce poison noir!
Je suis le sinistre miroir
Où la mégère se regarde!

Je suis la plaie et le couteau!
Je suis le soufflet et la joue!
Je suis les membres et la roue,
Et la victime et le bourreau!

Je suis de mon cœur le vampire,
— Un de ces grands abandonnés
Au rire éternel condamnés,
Et qui ne peuvent plus sourire!

XCIII

L'IRRÉMÉDIABLE.

I

Une Idée, une Forme, un Etre
Parti de l'azur et tombé
Dans un Styx bourbeux et plombé
Où nul œil du Ciel ne pénètre;

Un Ange, imprudent voyageur
Qu'a tenté l'amour du difforme,
Au fond d'un cauchemar énorme
Se débattant comme un nageur,

Et luttant, angoisses funèbres!
Contre un gigantesque remous
Qui va chantant comme les fous
Et pirouettant dans les ténèbres;

Un malheureux ensorcelé
Dans ses tâtonnements futiles,
Pour fuir d'un lieu plein de reptiles,
Cherchant la lumière et la clé;

Un damné descendant sans lampe,
Au bord d'un gouffre dont l'odeur
Trahit l'humide profondeur,
D'éternels escaliers sans rampe,

Où veillent des monstres visqueux
Dont les larges yeux de phosphore
Font une nuit plus noire encore
Et ne rendent visibles qu'eux;

Un navire pris dans le pôle,
Comme en un piége de cristal,
Cherchant par quel détroit fatal
Il est tombé dans cette geôle;

— Emblèmes nets, tableau parfait
D'une fortune irrémédiable,
Qui donne à penser que le Diable
Fait toujours bien tout ce qu'il fait!

II

Tête-à-tête sombre et limpide
Qu'un cœur devenu son miroir!
Puits de Vérité, clair et noir,
Où tremble une étoile livide,

Un phare ironique, infernal,
Flambeau des grâces sataniques,
Soulagement et gloire uniques,
— La conscience dans le Mal!

XCIV

L'HORLOGE.

Horloge! dieu sinistre, effrayant, impassible,
Dont le doigt nous menace et nous dit : « *Souviens-toi !*
Les vibrantes Douleurs dans ton cœur plein d'effroi
Se planteront bientôt comme dans une cible;

Le Plaisir vaporeux fuira vers l'horizon
Ainsi qu'une sylphide au fond de la coulisse;
Chaque instant te dévore un morceau du délice
A chaque homme accordé pour toute sa saison.

Trois mille six cents fois par heure, la Seconde
Chuchote : *Souviens-toi !* — Rapide avec sa voix
D'insecte, Maintenant dit : Je suis Autrefois,
Et j'ai pompé ta vie avec ma trompe immonde!

Remember ! Souviens-toi ! prodigue! *Esto memor !*
(Mon gosier de métal parle toutes les langues.)
Les minutes, mortel folâtre, sont des gangues
Qu'il ne faut pas lâcher sans en extraire l'or!

Souviens-toi que le Temps est un joueur avide
Qui gagne sans tricher, à tout coup! c'est la loi.

Le jour décroît; la nuit augmente; *souviens-toi!*
Le gouffre a toujours soif; la clepsydre se vide.

Tantôt sonnera l'heure où le divin Hasard,
Où l'auguste Vertu, ton épouse encor vierge,
Où le Repentir même (oh! la dernière auberge!),
Où tout te dira: Meurs, vieux lâche! il est trop tard! »

TABLEAUX PARISIENS

XCV

PAYSAGE.

Je veux, pour composer chastement mes églogues,
Coucher auprès du ciel, comme les astrologues,
Et, voisin des clochers, écouter en rêvant
Leurs hymnes solennels emportés par le vent.
Les deux mains au menton, du haut de ma mansarde,
Je verrai l'atelier qui chante et qui bavarde,
Les tuyaux, les clochers, ces mâts de la cité,
Et les grands ciels qui font rêver d'éternité.

Il est doux, à travers les brumes, de voir naître
L'étoile dans l'azur, la lampe à la fenêtre,
Les fleuves de charbon monter au firmament
Et la lune verser son pâle enchantement.
Je verrai les printemps, les étés, les automnes;
Et quand viendra l'hiver aux neiges monotones,
Je fermerai partout portières et volets
Pour bâtir dans la nuit mes féeriques palais.

Alors je rêverai des horizons bleuâtres,
Des jardins, des jets d'eau pleurant dans les albâtres,
Des baisers, des oiseaux chantant soir et matin,
Et tout ce que l'Idylle a de plus enfantin.

L'Emeute, tempêtant vainement à ma vitre,
Ne fera pas lever mon front de mon pupitre;
Car je serai plongé dans cette volupté
D'évoquer le Printemps avec ma volonté,
De tirer un soleil de mon cœur et de faire
De mes pensers brûlants une tiède atmosphère.

XCVI

LE SOLEIL.

Le long du vieux faubourg, où pendent aux masures
Les persiennes, abri des secrètes luxures,
Quand le soleil cruel frappe à traits redoublés
Sur la ville et les champs, sur les toits et les blés,
Je vais m'exercer seul à ma fantasque escrime,
Flairant dans tous les coins les hasards de la rime,
Trébuchant sur les mots comme sur les pavés,
Heurtant parfois des vers depuis longtemps rêvés.

Ce père nourricier, ennemi des chloroses,
Eveille dans les champs les vers comme les roses;
Il fait s'évaporer les soucis vers le ciel,
Et remplit les cerveaux et les ruches de miel.
C'est lui qui rajeunit les porteurs de béquilles
Et les rend gais et doux comme des jeunes filles,
Et commande aux moissons de croître et de mûrir
Dans le cœur immortel qui toujours veut fleurir!

Quand, ainsi qu'un poëte, il descend dans les villes,
Il ennoblit le sort des choses les plus viles
Et s'introduit en roi, sans bruit et sans valets,
Dans tous les hôpitaux et dans tous les palais.

XCVII

LA LUNE OFFENSÉE.

O Lune qu'adoraient discrètement nos pères,
Du haut des pays bleus où, radieux sérail,
Les astres vont te suivre en pimpant attirail,
Ma vieille Cynthia, lampe de nos repaires,

Vois-tu les amoureux sur leurs grabats prospères,
De leur bouche en dormant montrer le frais émail?
Le poëte buter du front sur son travail?
Ou sous les gazons secs s'accoupler les vipères?

Sous ton domino jaune, et d'un pied clandestin,
Vas-tu, comme jadis, du soir jusqu'au matin,
Baiser d'Endymion les grâces surannées?

« — Je vois ta mère, enfant de ce siècle appauvri,
Qui vers son miroir penche un lourd amas d'années,
Et plâtre artistement le sein qui t'a nourri! »

XCVIII

À UNE MENDIANTE ROUSSE.

Blanche fille aux cheveux roux,
Dont la robe par ses trous
Laisse voir la pauvreté
    Et la beauté,

Pour moi, poëte chétif,
Ton jeune corps maladif,
Plein de taches de rousseur,
    A sa douceur.

Tu portes plus galamment
Qu'une reine de roman
Ses cothurnes de velours
    Tes sabots lourds.

Au lieu d'un haillon trop court,
Qu'un superbe habit de cour
Traîne à plis bruyants et longs
    Sur tes talons;

En place de bas troués,
Que pour les yeux des roués

Sur ta jambe un poignard d'or
    Reluise encor;

Que des nœuds mal attachés
Dévoilent pour nos péchés
Tes deux beaux seins, radieux
    Comme des yeux;

Que pour te déshabiller
Tes bras se fassent prier
Et chassent à coups mutins
    Les doigts lutins;

Perles de la plus belle eau,
Sonnets de maître Belleau
Par tes galants mis aux fers
    Sans cesse offerts,

Valetaille de rimeurs
Te dédiant leurs primeurs
Et contemplant ton soulier
    Sous l'escalier,

Maint page épris du hasard,
Maint seigneur et maint Ronsard
Épieraient pour le déduit
    Ton frais réduit!

Tu compterais dans tes lits
Plus de baisers que de lys
Et rangerais sous tes lois
    Plus d'un Valois!

— Cependant tu vas gueusant
Quelque vieux débris gisant
Au seuil de quelque Véfour
De carrefour;

Tu vas lorgnant en dessous
Des bijoux de vingt-neuf sous
Dont je ne puis, oh! pardon!
Te faire don.

Va donc, sans autre ornement,
Parfum, perles, diamant,
Que ta maigre nudité,
O ma beauté!

XCIX

LE CYGNE.

A Victor Hugo.

I

Andromaque, je pense à vous! — Ce petit fleuve,
Pauvre et triste miroir où jadis resplendit
L'immense majesté de vos douleurs de veuve,
Ce Simoïs menteur qui par vos pleurs grandit,

A fécondé soudain ma mémoire fertile,
Comme je traversais le nouveau Carrousel.
— Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville
Change plus vite, hélas! que le cœur d'un mortel);

Je ne vois qu'en esprit tout ce camp de baraques,
Ces tas de chapiteaux ébauchés et de fûts,
Les herbes, les gros blocs verdis par l'eau des flaques,
Et, brillant aux carreaux, le bric-à-brac confus.

Là s'étalait jadis une ménagerie;
Là je vis un matin, à l'heure où sous les cieux
Clairs et froids le Travail s'éveille, où la voirie
Pousse un sombre ouragan dans l'air silencieux,

Un cygne qui s'était évadé de sa cage,
Et, de ses pieds palmés frottant le pavé sec,
Sur le sol raboteux traînait son blanc plumage.
Près d'un ruisseau sans eau la bête ouvrant le bec

Baignait nerveusement ses ailes dans la poudre,
Et disait, le cœur plein de son beau lac natal :
« Eau, quand donc pleuvras-tu ? quand tonneras-tu, foudre ? »
Je vois ce malheureux, mythe étrange et fatal,

Vers le ciel quelquefois, comme l'homme d'Ovide,
Vers le ciel ironique et cruellement bleu,
Sur son cou convulsif tendant sa tête avide,
Comme s'il adressait des reproches à Dieu !

II

Paris change, mais rien dans ma mélancolie
N'a bougé ! palais neufs, échafaudages, blocs,
Vieux faubourgs, tout pour moi devient allégorie,
Et mes chers souvenirs sont plus lourds que des rocs.

Aussi devant ce Louvre une image m'opprime :
Je pense à mon grand cygne, avec ses gestes fous,
Comme les exilés, ridicule et sublime,
Et rongé d'un désir sans trêve ! et puis à vous,

Andromaque, des bras d'un grand époux tombée,
Vil bétail, sous la main du superbe Pyrrhus,

Auprès d'un tombeau vide en extase courbée;
Veuve d'Hector, hélas! et femme d'Hélénus!

Je pense à la négresse, amaigrie et phthisique,
Piétinant dans la boue, et cherchant, l'œil hagard,
Les cocotiers absents de la superbe Afrique
Derrière la muraille immense du brouillard;

A quiconque a perdu ce qui ne se retrouve
Jamais! jamais! à ceux qui s'abreuvent de pleurs
Et tettent la Douleur comme une bonne louve!
Aux maigres orphelins séchant comme des fleurs!

Ainsi dans la forêt où mon esprit s'exile
Un vieux Souvenir sonne à plein souffle du cor!
Je pense aux matelots oubliés dans une île,
Aux captifs, aux vaincus!... à bien d'autres encor!

C

LES SEPT VIEILLARDS.

A Victor Hugo.

Fourmillante cité, cité pleine de rêves,
Où le spectre en plein jour raccroche le passant!
Les mystères partout coulent comme des séves
Dans les canaux étroits du colosse puissant.

Un matin, cependant que dans la triste rue
Les maisons, dont la brume allongeait la hauteur,
Simulaient les deux quais d'une rivière accrue,
Et que, décor semblable à l'âme de l'acteur,

Un brouillard sale et jaune inondait tout l'espace,
Je suivais, roidissant mes nerfs comme un héros
Et discutant avec mon âme déjà lasse,
Le faubourg secoué par les lourds tombereaux.

Tout à coup, un vieillard dont les guenilles jaunes
Imitaient la couleur de ce ciel pluvieux,
Et dont l'aspect aurait fait pleuvoir les aumônes,
Sans la méchanceté qui luisait dans ses yeux,

M'apparut. On eût dit sa prunelle trempée
Dans le fiel; son regard aiguisait les frimas,
Et sa barbe à longs poils, roide comme une épée,
Se projetait, pareille à celle de Judas.

Il n'était pas voûté, mais cassé, son échine
Faisant avec sa jambe un parfait angle droit,
Si bien que son bâton, parachevant sa mine,
Lui donnait la tournure et le pas maladroit

D'un quadrupède infirme ou d'un juif à trois pattes.
Dans la neige et la boue il allait s'empêtrant,
Comme s'il écrasait des morts sous ses savates,
Hostile à l'univers plutôt qu'indifférent.

Son pareil le suivait : barbe, œil, dos, bâton, loques,
Nul trait ne distinguait, du même enfer venu,
Ce jumeau centenaire, et ces spectres baroques
Marchaient du même pas vers un but inconnu.

A quel complot infâme étais-je donc en butte,
Ou quel méchant hasard ainsi m'humiliait?
Car je comptai sept fois, de minute en minute,
Ce sinistre vieillard qui se multipliait!

Que celui-là qui rit de mon inquiétude,
Et qui n'est pas saisi d'un frisson fraternel,
Songe bien que malgré tant de décrépitude
Ces sept monstres hideux avaient l'air éternel

Aurais-je, sans mourir, contemplé le huitième,
Sosie inexorable, ironique et fatal,

Dégoûtant Phénix, fils et père de lui-même?
— Mais je tournai le dos au cortége infernal.

Exaspéré comme un ivrogne qui voit double,
Je rentrai, je fermai ma porte, épouvanté,
Malade et morfondu, l'esprit fiévreux et trouble,
Blessé par le mystère et par l'absurdité!

Vainement ma raison voulait prendre la barre;
La tempête en jouant déroutait ses efforts,
Et mon âme dansait, dansait, vieille gabare
Sans mâts, sur une mer monstrueuse et sans bords!

CI

LES PETITES VIEILLES.

A Victor Hugo.

I

Dans les plis sinueux des vieilles capitales,
Où tout, même l'horreur, tourne aux enchantements,
Je guette, obéissant à mes humeurs fatales,
Des êtres singuliers, décrépits et charmants.

Ces monstres disloqués furent jadis des femmes,
Éponine ou Laïs! — Monstres brisés, bossus
Ou tordus, aimons-les! ce sont encor des âmes.
Sous des jupons troués et sous de froids tissus

Ils rampent, flagellés par les bises iniques,
Frémissant au fracas roulant des omnibus,
Et serrant sur leur flanc, ainsi que des reliques,
Un petit sac brodé de fleurs ou de rébus;

Ils trottent, tout pareils à des marionnettes;
Se traînent, comme font les animaux blessés,
Ou dansent, sans vouloir danser, pauvres sonnettes
Où se pend un Démon sans pitié! Tout cassés

Qu'ils sont, ils ont des yeux perçants comme une vrille,
Luisants comme ces trous où l'eau dort dans la nuit;
Ils ont les yeux divins de la petite fille
Qui s'étonne et qui rit à tout ce qui reluit.

— Avez-vous observé que maints cercueils de vieilles
Sont presque aussi petits que celui d'un enfant?
La Mort savante met dans ces bières pareilles
Un symbole d'un goût bizarre et captivant,

Et lorsque j'entrevois un fantôme débile
Traversant de Paris le fourmillant tableau,
Il me semble toujours que cet être fragile
S'en va tout doucement vers un nouveau berceau;

A moins que, méditant sur la géométrie,
Je ne cherche, à l'aspect de ces membres discords,
Combien de fois il faut que l'ouvrier varie
La forme de la boîte où l'on met tous ces corps.

— Ces yeux sont des puits faits d'un million de larmes,
Des creusets qu'un métal refroidi pailleta...
Ces yeux mystérieux ont d'invincibles charmes
Pour celui que l'austère Infortune allaita!

II

De l'ancien Frascati Vestale enamourée;
Prêtresse de Thalie, hélas! dont le souffleur
Défunt, seul, sait le nom; célèbre évaporée
Que Tivoli jadis ombragea dans sa fleur,

Toutes m'enivrent! mais parmi ces êtres frêles
Il en est qui, faisant de la douleur un miel,
Ont dit au Dévouement qui leur prêtait ses ailes :
« Hippogriffe puissant, mène-moi jusqu'au ciel! »

L'une, par sa patrie au malheur exercée,
L'autre, que son époux surchargea de douleurs,
L'autre, par son enfant Madone transpercée,
Toutes auraient pu faire un fleuve avec leurs pleurs!

III

Ah! que j'en ai suivi, de ces petites vieilles!
Une, entre autres, à l'heure où le soleil tombant
Ensanglante le ciel de blessures vermeilles,
Pensive, s'asseyait à l'écart sur un banc,

Pour entendre un de ces concerts, riches de cuivre,
Dont les soldats parfois inondent nos jardins,
Et qui, dans ces soirs d'or où l'on se sent revivre,
Versent quelque héroïsme au cœur des citadins.

Celle-là droite encor, fière et sentant la règle,
Humait avidement ce chant vif et guerrier;
Son œil parfois s'ouvrait comme l'œil d'un vieil aigle;
Son front de marbre avait l'air fait pour le laurier!

IV

Telles vous cheminez, stoïques et sans plaintes,
A travers le chaos des vivantes cités,
Mères au cœur saignant, courtisanes ou saintes,
Dont autrefois les noms par tous étaient cités.

Vous qui fûtes la grâce ou qui fûtes la gloire,
Nul ne vous reconnaît! un ivrogne incivil
Vous insulte en passant d'un amour dérisoire;
Sur vos talons gambade un enfant lâche et vil.

Honteuses d'exister, ombres ratatinées,
Peureuses, le dos bas, vous côtoyez les murs;
Et nul ne vous salue, étranges destinées!
Débris d'humanité pour l'éternité mûrs!

Mais moi, moi qui de loin tendrement vous surveille,
L'œil inquiet, fixé sur vos pas incertains,
Tout comme si j'étais votre père, ô merveille!
Je goûte à votre insu des plaisirs clandestins:

Je vois s'épanouir vos passions novices;
Sombres ou lumineux, je vis vos jours perdus;
Mon cœur multiplié jouit de tous vos vices!
Mon âme resplendit de toutes vos vertus!

Ruines! ma famille! ô cerveaux congénères!
Je vous fais chaque soir un solennel adieu!
Où serez-vous demain, Èves octogénaires,
Sur qui pèse la griffe effroyable de Dieu?

CII

LES AVEUGLES.

Contemple-les, mon âme; ils sont vraiment affreux!
Pareils aux mannequins; vaguement ridicules;
Terribles, singuliers comme les somnambules;
Dardant on ne sait où leurs globes ténébreux.

Leurs yeux, d'où la divine étincelle est partie,
Comme s'ils regardaient au loin, restent levés
Au ciel; on ne les voit jamais vers les pavés
Pencher rêveusement leur tête appesantie.

Ils traversent ainsi le noir illimité,
Ce frère du silence éternel. O cité!
Pendant qu'autour de nous tu chantes, ris et beugles,

Éprise du plaisir jusqu'à l'atrocité,
Vois, je me traîne aussi! mais, plus qu'eux hébété,
Je dis : Que cherchent-ils au Ciel, tous ces aveugles?

CIII

À UNE PASSANTE.

La rue assourdissante autour de moi hurlait.
Longue, mince, en grand deuil, douleur majestueuse,
Une femme passa, d'une main fastueuse
Soulevant, balançant le feston et l'ourlet;

Agile et noble, avec sa jambe de statue.
Moi, je buvais, crispé comme un extravagant,
Dans son œil, ciel livide où germe l'ouragan,
La douceur qui fascine et le plaisir qui tue.

Un éclair... puis la nuit! — Fugitive beauté
Dont le regard m'a fait soudainement renaître,
Ne te verrai-je plus que dans l'éternité?

Ailleurs, bien loin d'ici! trop tard! *jamais* peut-être!
Car j'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais,
O toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais!

CIV

LE SQUELETTE LABOUREUR.

I

Dans les planches d'anatomie
Qui traînent sur ces quais poudreux
Où maint livre cadavéreux
Dort comme une antique momie,

Dessins auxquels la gravité
Et le savoir d'un vieil artiste,
Bien que le sujet en soit triste,
Ont communiqué la Beauté,

On voit, ce qui rend plus complètes
Ces mystérieuses horreurs,
Bêchant comme des laboureurs,
Des Écorchés et des Squelettes.

II

De ce terrain que vous fouillez,
Manants résignés et funèbres,
De tout l'effort de vos vertèbres,
Ou de vos muscles dépouillés,

Dites, quelle moisson étrange,
Forçats arrachés au charnier,
Tirez-vous, et de quel fermier
Avez-vous à remplir la grange?

Voulez-vous (d'un destin trop dur
Épouvantable et clair emblème!)
Montrer que dans la fosse même
Le sommeil promis n'est pas sûr;

Qu'envers nous le Néant est traître;
Que tout, même la Mort, nous ment,
Et que sempiternellement,
Hélas! il nous faudra peut-être

Dans quelque pays inconnu
Écorcher la terre revêche
Et pousser une lourde bêche
Sous notre pied sanglant et nu?

CV

LE CRÉPUSCULE DU SOIR.

Voici le soir charmant, ami du criminel;
Il vient comme un complice, à pas de loup; le ciel
Se ferme lentement comme une grande alcôve,
Et l'homme impatient se change en bête fauve.

O soir, aimable soir, désiré par celui
Dont les bras, sans mentir, peuvent dire : Aujourd'hui
Nous avons travaillé! — C'est le soir qui soulage
Les esprits que dévore une douleur sauvage,
Le savant obstiné dont le front s'alourdit,
Et l'ouvrier courbé qui regagne son lit.

Cependant des démons malsains dans l'atmosphère
S'éveillent lourdement, comme des gens d'affaire,
Et cognent en volant les volets et l'auvent.
A travers les lueurs que tourmente le vent
La Prostitution s'allume dans les rues;
Comme une fourmilière elle ouvre ses issues;
Partout elle se fraye un occulte chemin,
Ainsi que l'ennemi qui tente un coup de main;
Elle remue au sein de la cité de fange
Comme un ver qui dérobe à l'Homme ce qu'il mange.

On entend çà et là les cuisines siffler,
Les théâtres glapir, les orchestres ronfler;
Les tables d'hôte, dont le jeu fait les délices,
S'emplissent de catins et d'escrocs, leurs complices,
Et les voleurs, qui n'ont ni trêve ni merci,
Vont bientôt commencer leur travail, eux aussi,
Et forcer doucement les portes et les caisses
Pour vivre quelques jours et vêtir leurs maîtresses.

Recueille-toi, mon âme, en ce grave moment,
Et ferme ton oreille à ce rugissement.
C'est l'heure où les douleurs des malades s'aigrissent!
La sombre Nuit les prend à la gorge; ils finissent
Leur destinée et vont vers le gouffre commun;
L'hôpital se remplit de leurs soupirs. — Plus d'un
Ne viendra plus chercher la soupe parfumée,
Au coin du feu, le soir, auprès d'une âme aimée.

Encore la plupart n'ont-ils jamais connu
La douceur du foyer et n'ont jamais vécu!

CVI

LE JEU.

Dans des fauteuils fanés des courtisanes vieilles,
Pâles, le sourcil peint, l'œil câlin et fatal,
Minaudant, et faisant de leurs maigres oreilles
Tomber un cliquetis de pierre et de métal;

Autour des verts tapis des visages sans lèvre,
Des lèvres sans couleur, des mâchoires sans dent,
Et des doigts convulsés d'une infernale fièvre,
Fouillant la poche vide ou le sein palpitant;

Sous de sales plafonds un rang de pâles lustres
Et d'énormes quinquets projetant leurs lueurs
Sur des fronts ténébreux de poëtes illustres
Qui viennent gaspiller leurs sanglantes sueurs;

Voilà le noir tableau qu'en un rêve nocturne
Je vis se dérouler sous mon œil clairvoyant.
Moi-même, dans un coin de l'antre taciturne,
Je me vis accoudé, froid, muet, enviant,

Enviant de ces gens la passion tenace,
De ces vieilles putains la funèbre gaîté,

Et tous gaillardement trafiquant à ma face,
L'un de son vieil honneur, l'autre de sa beauté!

Et mon cœur s'effraya d'envier maint pauvre homme
Courant avec ferveur à l'abîme béant,
Et qui, soûl de son sang, préférerait en somme
La douleur à la mort et l'enfer au néant!

CVII

DANSE MACABRE.

A Ernest Christophe.

Fière, autant qu'un vivant, de sa noble stature,
Avec son gros bouquet, son mouchoir et ses gants,
Elle a la nonchalance et la désinvolture
D'une coquette maigre aux airs extravagants.

Vit-on jamais au bal une taille plus mince?
Sa robe exagérée, en sa royale ampleur,
S'écroule abondamment sur un pied sec que pince
Un soulier pomponné, joli comme une fleur.

La ruche qui se joue au bord des clavicules,
Comme un ruisseau lascif qui se frotte au rocher,
Défend pudiquement des lazzi ridicules
Les funèbres appas qu'elle tient à cacher.

Ses yeux profonds sont faits de vide et de ténèbres,
Et son crâne, de fleurs artistement coiffé,
Oscille mollement sur ses frêles vertèbres.
— O charme d'un néant follement attifé!

Aucuns t'appelleront une caricature,
Qui ne comprennent pas, amants ivres de chair,
L'élégance sans nom de l'humaine armature.
Tu réponds, grand squelette, à mon goût le plus cher!

Viens-tu troubler, avec ta puissante grimace,
La fête de la Vie? ou quelque vieux désir,
Éperonnant encor ta vivante carcasse,
Te pousse-t-il, crédule, au sabbat du Plaisir?

Au chant des violons, aux flammes des bougies,
Espères-tu chasser ton cauchemar moqueur,
Et viens-tu demander au torrent des orgies
De rafraîchir l'enfer allumé dans ton cœur?

Inépuisable puits de sottise et de fautes!
De l'antique douleur éternel alambic!
A travers le treillis recourbé de tes côtes
Je vois, errant encor, l'insatiable aspic.

Pour dire vrai, je crains que ta coquetterie
Ne trouve pas un prix digne de ses efforts;
Qui, de ces cœurs mortels, entend la raillerie?
Les charmes de l'horreur n'enivrent que les forts!

Le gouffre de tes yeux, plein d'horribles pensées,
Exhale le vertige, et les danseurs prudents
Ne contempleront pas sans d'amères nausées
Le sourire éternel de tes trente-deux dents.

Pourtant, qui n'a serré dans ses bras un squelette,
Et qui ne s'est nourri des choses du tombeau?

Qu'importe le parfum, l'habit ou la toilette?
Qui fait le dégoûté montre qu'il se croit beau.

Bayadère sans nez, irrésistible gouge,
Dis donc à ces danseurs qui font les offusqués :
«Fiers mignons, malgré l'art des poudres et du rouge,
Vous sentez tous la mort! O squelettes musqués,

Antinoüs flétris, dandys à face glabre,
Cadavres vernissés, lovelaces chenus,
Le branle universel de la danse macabre
Vous entraîne en des lieux qui ne sont pas connus!

Des quais froids de la Seine aux bords brûlants du Gange,
Le troupeau mortel saute et se pâme, sans voir
Dans un trou du plafond la trompette de l'Ange
Sinistrement béante ainsi qu'un tromblon noir.

En tout climat, sous ton soleil, la Mort t'admire
En tes contorsions, risible Humanité,
Et souvent, comme toi, se parfumant de myrrhe,
Mêle son ironie à ton insanité!»

CVIII

L'AMOUR DU MENSONGE.

Quand je te vois passer, ô ma chère indolente,
Au chant des instruments qui se brise au plafond
Suspendant ton allure harmonieuse et lente,
Et promenant l'ennui de ton regard profond;

Quand je contemple, aux feux du gaz qui le colore,
Ton front pâle, embelli par un morbide attrait,
Où les torches du soir allument une aurore,
Et tes yeux attirants comme ceux d'un portrait,

Je me dis : Qu'elle est belle! et bizarrement fraîche!
Le souvenir massif, royale et lourde tour,
La couronne, et son cœur, meurtri comme une pêche,
Est mûr, comme son corps, pour le savant amour.

Es-tu le fruit d'automne aux saveurs souveraines?
Es-tu vase funèbre attendant quelques pleurs,
Parfum qui fait rêver aux oasis lointaines,
Oreiller caressant, ou corbeille de fleurs?

Je sais qu'il est des yeux, des plus mélancoliques,
Qui ne recèlent point de secrets précieux;

Beaux écrins sans joyaux, médaillons sans reliques,
Plus vides, plus profonds que vous-mêmes, ô Cieux!

Mais ne suffit-il pas que tu sois l'apparence,
Pour réjouir un cœur qui fuit la vérité?
Qu'importe ta bêtise ou ton indifférence?
Masque ou décor, salut! J'adore ta beauté.

CIX

Je n'ai pas oublié, voisine de la ville,
Notre blanche maison, petite mais tranquille;
Sa Pomone de plâtre et sa vieille Vénus
Dans un bosquet chétif cachant leurs membres nus,
Et le soleil, le soir, ruisselant et superbe,
Qui, derrière la vitre où se brisait sa gerbe,
Semblait, grand œil ouvert dans le ciel curieux,
Contempler nos dîners longs et silencieux,
Répandant largement ses beaux reflets de cierge
Sur la nappe frugale et les rideaux de serge.

CX

La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse,
Et qui dort son sommeil sous une humble pelouse,
Nous devrions pourtant lui porter quelques fleurs.
Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs,
Et quand Octobre souffle, émondeur des vieux arbres,
Son vent mélancolique à l'entour de leurs marbres,
Certe, ils doivent trouver les vivants bien ingrats,
De dormir, comme ils font, chaudement dans leurs draps,
Tandis que, dévorés de noires songeries,
Sans compagnon de lit, sans bonnes causeries,
Vieux squelettes gelés travaillés par le ver,
Ils sentent s'égoutter les neiges de l'hiver
Et le siècle couler, sans qu'amis ni famille
Remplacent les lambeaux qui pendent à leur grille.

Lorsque la bûche siffle et chante, si le soir,
Calme, dans le fauteuil je la voyais s'asseoir,
Si, par une nuit bleue et froide de décembre,
Je la trouvais tapie en un coin de ma chambre,
Grave, et venant du fond de son lit éternel
Couver l'enfant grandi de son œil maternel,
Que pourrais-je répondre à cette âme pieuse,
Voyant tomber des pleurs de sa paupière creuse?

CXI

BRUMES ET PLUIES.

O fins d'automne, hivers, printemps trempés de boue,
Endormeuses saisons! je vous aime et vous loue
D'envelopper ainsi mon cœur et mon cerveau
D'un linceul vaporeux et d'un vague tombeau.

Dans cette grande plaine où l'autan froid se joue,
Où par les longues nuits la girouette s'enroue,
Mon âme mieux qu'au temps du tiède renouveau
Ouvrira largement ses ailes de corbeau.

Rien n'est plus doux au cœur plein de choses funèbres,
Et sur qui dès longtemps descendent les frimas,
O blafardes saisons, reines de nos climats,

Que l'aspect permanent de vos pâles ténèbres,
— Si ce n'est, par un soir sans lune, deux à deux,
D'endormir la douleur sur un lit hasardeux.

CXII

RÊVE PARISIEN.

A Constantin Guys.

I

De ce terrible paysage,
Que jamais œil mortel ne vit,
Ce matin encore l'image,
Vague et lointaine, me ravit.

Le sommeil est plein de miracles!
Par un caprice singulier,
J'avais banni de ces spectacles
Le végétal irrégulier,

Et, peintre fier de mon génie,
Je savourais dans mon tableau
L'enivrante monotonie
Du métal, du marbre et de l'eau.

Babel d'escaliers et d'arcades,
C'était un palais infini,

Plein de bassins et de cascades
Tombant dans l'or mat ou bruni;

Et des cataractes pesantes,
Comme des rideaux de cristal,
Se suspendaient, éblouissantes,
A des murailles de métal.

Non d'arbres, mais de colonnades
Les étangs dormants s'entouraient,
Où de gigantesques naïades,
Comme des femmes, se miraient.

Des nappes d'eau s'épanchaient, bleues,
Entre des quais roses et verts,
Pendant des millions de lieues,
Vers les confins de l'univers;

C'étaient des pierres inouïes
Et des flots magiques; c'étaient
D'immenses glaces éblouies
Par tout ce qu'elles reflétaient!

Insouciants et taciturnes,
Des Ganges, dans le firmament,
Versaient le trésor de leurs urnes
Dans des gouffres de diamant.

Architecte de mes féeries,
Je faisais, à ma volonté,
Sous un tunnel de pierreries
Passer un océan dompté;

Et tout, même la couleur noire,
Semblait fourbi, clair, irisé;
Le liquide enchâssait sa gloire
Dans le rayon cristallisé.

Nul astre d'ailleurs, nuls vestiges
De soleil, même au bas du ciel,
Pour illuminer ces prodiges,
Qui brillaient d'un feu personnel!

Et sur ces mouvantes merveilles
Planait (terrible nouveauté!
Tout pour l'œil, rien pour les oreilles!)
Un silence d'éternité.

II

En rouvrant mes yeux pleins de flamme
J'ai vu l'horreur de mon taudis,
Et senti, rentrant dans mon âme,
La pointe des soucis maudits;

La pendule aux accents funèbres
Sonnait brutalement midi,
Et le ciel versait des ténèbres
Sur ce triste monde engourdi.

CXIII

LE CRÉPUSCULE DU MATIN.

La diane chantait dans les cours des casernes,
Et le vent du matin soufflait sur les lanternes.

C'était l'heure où l'essaim des rêves malfaisants
Tord sur leurs oreillers les bruns adolescents;
Où, comme un œil sanglant qui palpite et qui bouge,
La lampe sur le jour fait une tache rouge;
Où l'âme, sous le poids du corps revêche et lourd,
Imite les combats de la lampe et du jour.
Comme un visage en pleurs que les brises essuient,
L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient,
Et l'homme est las d'écrire et la femme d'aimer.

Les maisons çà et là commençaient à fumer.
Les femmes de plaisir, la paupière livide,
Bouche ouverte, dormaient de leur sommeil stupide;
Les pauvresses, traînant leurs seins maigres et froids,
Soufflaient sur leurs tisons et soufflaient sur leurs doigts.
C'était l'heure où parmi le froid et la lésine
S'aggravent les douleurs des femmes en gésine;
Comme un sanglot coupé par un sang écumeux
Le chant du coq au loin déchirait l'air brumeux;

Une mer de brouillards baignait les édifices,
Et les agonisants dans le fond des hospices
Poussaient leur dernier râle en hoquets inégaux.
Les débauchés rentraient, brisés par leurs travaux.

L'aurore grelottante en robe rose et verte
S'avançait lentement sur la Seine déserte,
Et le sombre Paris, en se frottant les yeux,
Empoignait ses outils, vieillard laborieux.

LE VIN

CXIV

L'ÂME DU VIN.

Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles :
«Homme, vers toi je pousse, ô cher déshérité,
Sous ma prison de verre et mes cires vermeilles,
Un chant plein de lumière et de fraternité !

Je sais combien il faut, sur la colline en flamme,
De peine, de sueur et de soleil cuisant
Pour engendrer ma vie et pour me donner l'âme;
Mais je ne serai point ingrat ni malfaisant,

Car j'éprouve une joie immense quand je tombe
Dans le gosier d'un homme usé par ses travaux,
Et sa chaude poitrine est une douce tombe
Où je me plais bien mieux que dans mes froids caveaux

Entends-tu retentir les refrains des dimanches
Et l'espoir qui gazouille en mon sein palpitant ?
Les coudes sur la table et retroussant tes manches
Tu me glorifieras et tu seras content;

J'allumerai les yeux de ta femme ravie;
A ton fils je rendrai sa force et ses couleurs
Et serai pour ce frêle athlète de la vie
L'huile qui raffermit les muscles des lutteurs.

En toi je tomberai, végétale ambroisie,
Grain précieux jeté par l'éternel Semeur,
Pour que de notre amour naisse la poésie
Qui jaillira vers Dieu comme une rare fleur !»

CXV

LE VIN DES CHIFFONNIERS.

Souvent, à la clarté rouge d'un réverbère
Dont le vent bat la flamme et tourmente le verre,
Au cœur d'un vieux faubourg, labyrinthe fangeux
Où l'humanité grouille en ferments orageux,

On voit un chiffonnier qui vient, hochant la tête,
Buttant, et se cognant aux murs comme un poëte,
Et, sans prendre souci des mouchards, ses sujets,
Épanche tout son cœur en glorieux projets.

Il prête des serments, dicte des lois sublimes,
Terrasse les méchants, relève les victimes,
Et sous le firmament comme un dais suspendu
S'enivre des splendeurs de sa propre vertu.

Oui, ces gens harcelés de chagrins de ménage,
Moulus par le travail et tourmentés par l'âge,
Éreintés et pliant sous un tas de débris,
Vomissement confus de l'énorme Paris,

Reviennent, parfumés d'une odeur de futailles,
Suivis de compagnons, blanchis dans les batailles,

Dont la moustache pend comme les vieux drapeaux.
— Les bannières, les fleurs et les arcs triomphaux

Se dressent devant eux, solennelle magie!
Et dans l'étourdissante et lumineuse orgie
Des clairons, du soleil, des cris et du tambour,
Ils apportent la gloire au peuple ivre d'amour!

C'est ainsi qu'à travers l'Humanité frivole
Le vin roule de l'or, éblouissant Pactole;
Par le gosier de l'homme il chante ses exploits
Et règne par ses dons ainsi que les vrais rois.

Pour noyer la rancœur et bercer l'indolence
De tous ces vieux maudits qui meurent en silence,
Dieu, touché de remords, avait fait le sommeil;
L'Homme ajouta le Vin, fils sacré du Soleil!

CXVI

LE VIN DE L'ASSASSIN.

Ma femme est morte, je suis libre!
Je puis donc boire tout mon soûl.
Lorsque je rentrais sans un sou,
Ses cris me déchiraient la fibre.

Autant qu'un roi je suis heureux;
L'air est pur, le ciel admirable...
Nous avions un été semblable
Lorsque j'en devins amoureux!

L'horrible soif qui me déchire
Aurait besoin pour s'assouvir
D'autant de vin qu'en peut tenir
Son tombeau; — ce n'est pas peu dire.

Je l'ai jetée au fond d'un puits,
Et j'ai même poussé sur elle
Tous les pavés de la margelle.
— Je l'oublierai si je le puis!

Au nom des serments de tendresse,
Dont rien ne peut nous délier,

Et pour nous réconcilier
Comme au beau temps de notre ivresse,

J'implorai d'elle un rendez-vous,
Le soir, sur une route obscure.
Elle y vint ! — folle créature !
Nous sommes tous plus ou moins fous !

Elle était encore jolie,
Quoique bien fatiguée ! et moi,
Je l'aimais trop ! voilà pourquoi
Je lui dis : Sors de cette vie !

Nul ne peut me comprendre. Un seul
Parmi ces ivrognes stupides
Songea-t-il dans ses nuits morbides
A faire du vin un linceul ?

Cette crapule invulnérable
Comme les machines de fer
Jamais, ni l'été ni l'hiver,
N'a connu l'amour véritable,

Avec ses noirs enchantements,
Son cortège infernal d'alarmes,
Ses fioles de poison, ses larmes,
Ses bruits de chaîne et d'ossements

— Me voilà libre et solitaire !
Je serai ce soir ivre mort;
Alors, sans peur et sans remord,
Je me coucherai sur la terre,

Et je dormirai comme un chien !
Le chariot aux lourdes roues
Chargé de pierres et de boues,
Le wagon enragé peut bien

Ecraser ma tête coupable
Ou me couper par le milieu,
Je m'en moque comme de Dieu,
Du Diable ou de la Sainte Table !

CXVII

LE VIN DU SOLITAIRE.

Le regard singulier d'une femme galante
Qui se glisse vers nous comme le rayon blanc
Que la lune onduleuse envoie au lac tremblant,
Quand elle y veut baigner sa beauté nonchalante;

Le dernier sac d'écus dans les doigts d'un joueur;
Un baiser libertin de la maigre Adeline;
Les sons d'une musique énervante et câline,
Semblable au cri lointain de l'humaine douleur,

Tout cela ne vaut pas, ô bouteille profonde,
Les baumes pénétrants que ta panse féconde
Garde au cœur altéré du poëte pieux;

Tu lui verses l'espoir, la jeunesse et la vie,
— Et l'orgueil, ce trésor de toute gueuserie,
Qui nous rend triomphants et semblables aux Dieux.

CXVIII

LE VIN DES AMANTS.

Aujourd'hui l'espace est splendide !
Sans mors, sans éperons, sans bride,
Partons à cheval sur le vin
Pour un ciel féerique et divin !

Comme deux anges que torture
Une implacable calenture,
Dans le bleu cristal du matin
Suivons le mirage lointain !

Mollement balancés sur l'aile
Du tourbillon intelligent,
Dans un délire parallèle,

Ma sœur, côte à côte nageant,
Nous fuirons sans repos ni trêves
Vers le paradis de mes rêves !

FLEURS DU MAL

CXIX

ÉPIGRAPHE
POUR UN LIVRE CONDAMNÉ.

Lecteur paisible et bucolique,
Sobre et naïf homme de bien,
Jette ce livre saturnien,
Orgiaque et mélancolique.

Si tu n'as fait ta rhétorique
Chez Satan, le rusé doyen,
Jette ! tu n'y comprendrais rien,
Ou tu me croirais hystérique.

Mais si, sans se laisser charmer,
Ton œil sait plonger dans les gouffres,
Lis-moi, pour apprendre à m'aimer;

Âme curieuse qui souffres
Et vas cherchant ton paradis,
Plains-moi !... Sinon, je te maudis !

CXX

LA DESTRUCTION.

Sans cesse à mes côtés s'agite le Démon;
Il nage autour de moi comme un air impalpable;
Je l'avale et le sens qui brûle mon poumon,
Et l'emplit d'un désir éternel et coupable.

Parfois il prend, sachant mon grand amour de l'Art,
La forme de la plus séduisante des femmes,
Et, sous de spécieux prétextes de cafard,
Accoutume ma lèvre à des philtres infâmes.

Il me conduit ainsi, loin du regard de Dieu,
Haletant et brisé de fatigue, au milieu
Des plaines de l'Ennui, profondes et désertes,

Et jette dans mes yeux pleins de confusion
Des vêtements souillés, des blessures ouvertes,
Et l'appareil sanglant de la Destruction!

CXXI

UNE MARTYRE.

DESSIN D'UN MAÎTRE INCONNU.

Au milieu des flacons, des étoffes lamées
Et des meubles voluptueux,
Des marbres, des tableaux, des robes parfumées
Qui traînent à plis somptueux,

Dans une chambre tiède où, comme en une serre,
L'air est dangereux et fatal,
Où des bouquets mourants dans leurs cercueils de verre
Exhalent leur soupir final,

Un cadavre sans tête épanche, comme un fleuve,
Sur l'oreiller désaltéré
Un sang rouge et vivant, dont la toile s'abreuve
Avec l'avidité d'un pré.

Semblable aux visions pâles qu'enfante l'ombre
Et qui nous enchaînent les yeux,
La tête, avec l'amas de sa crinière sombre
Et de ses bijoux précieux,

Sur la table de nuit, comme une renoncule,
Repose; et, vide de pensers,
Un regard vague et blanc comme le crépuscule
S'échappe des yeux révulsés.

Sur le lit, le tronc nu sans scrupules étale
Dans le plus complet abandon
La secrète splendeur et la beauté fatale
Dont la nature lui fit don;

Un bas rosâtre, orné de coins d'or, à la jambe,
Comme un souvenir est resté;
La jarretière, ainsi qu'un œil secret qui flambe,
Darde un regard diamanté.

Le singulier aspect de cette solitude
Et d'un grand portrait langoureux,
Aux yeux provocateurs comme son attitude,
Révèle un amour ténébreux,

Une coupable joie et des fêtes étranges
Pleines de baisers infernaux,
Dont se réjouissait l'essaim de mauvais anges
Nageant dans les plis des rideaux;

Et cependant, à voir la maigreur élégante
De l'épaule au contour heurté,
La hanche un peu pointue et la taille fringante
Ainsi qu'un reptile irrité,

Elle est bien jeune encor! — Son âme exaspérée
Et ses sens par l'ennui mordus

S'étaient-ils entr'ouverts à la meute altérée
Des désirs errants et perdus ?

L'homme vindicatif que tu n'as pu, vivante,
Malgré tant d'amour, assouvir,
Combla-t-il sur ta chair inerte et complaisante
L'immensité de son désir ?

Réponds, cadavre impur ! et par tes tresses roides
Te soulevant d'un bras fiévreux,
Dis-moi, tête effrayante, a-t-il sur tes dents froides
Collé les suprêmes adieux ?

— Loin du monde railleur, loin de la foule impure,
Loin des magistrats curieux,
Dors en paix, dors en paix, étrange créature,
Dans ton tombeau mystérieux;

Ton époux court le monde, et ta forme immortelle
Veille près de lui quand il dort;
Autant que toi sans doute il te sera fidèle,
Et constant jusques à la mort.

CXXII

FEMMES DAMNÉES.

Comme un bétail pensif sur le sable couchées,
Elles tournent leurs yeux vers l'horizon des mers,
Et leurs pieds se cherchant et leurs mains rapprochées
Ont de douces langueurs et des frissons amers.

Les unes, cœurs épris des longues confidences,
Dans le fond des bosquets où jasent les ruisseaux,
Vont épelant l'amour des craintives enfances
Et creusent le bois vert des jeunes arbrisseaux;

D'autres, comme des sœurs, marchent lentes et graves
A travers les rochers pleins d'apparitions,
Où saint Antoine a vu surgir comme des laves
Les seins nus et pourprés de ses tentations;

Il en est, aux lueurs des résines croulantes,
Qui dans le creux muet des vieux antres païens
T'appellent au secours de leurs fièvres hurlantes,
O Bacchus, endormeur des remords anciens!

Et d'autres, dont la gorge aime les scapulaires,
Qui, recélant un fouet sous leurs longs vêtements,

Mêlent, dans le bois sombre et les nuits solitaires,
L'écume du plaisir aux larmes des tourments.

O vierges, ô démons, ô monstres, ô martyres,
De la réalité grands esprits contempteurs,
Chercheuses d'infini, dévotes et satyres,
Tantôt pleines de cris, tantôt pleines de pleurs,

Vous que dans votre enfer mon âme a poursuivies,
Pauvres sœurs, je vous aime autant que je vous plains,
Pour vos mornes douleurs, vos soifs inassouvies,
Et les urnes d'amour dont vos grands cœurs sont pleins!

CXXIII

LES DEUX BONNES SŒURS.

La Débauche et la Mort sont deux aimables filles,
Prodigues de baisers et riches de santé,
Dont le flanc toujours vierge et drapé de guenilles
Sous l'éternel labeur n'a jamais enfanté.

Au poëte sinistre, ennemi des familles,
Favori de l'enfer, courtisan mal renté,
Tombeaux et lupanars montrent sous leurs charmilles
Un lit que le remords n'a jamais fréquenté.

Et la bière et l'alcôve en blasphèmes fécondes
Nous offrent tour à tour, comme deux bonnes sœurs,
De terribles plaisirs et d'affreuses douceurs.

Quand veux-tu m'enterrer, Débauche aux bras immondes?
O Mort, quand viendras-tu, sa rivale en attraits,
Sur ses myrtes infects enter tes noirs cyprès ?

CXXIV

LA FONTAINE DE SANG.

Il me semble parfois que mon sang coule à flots,
Ainsi qu'une fontaine aux rhythmiques sanglots.
Je l'entends bien qui coule avec un long murmure,
Mais je me tâte en vain pour trouver la blessure.

A travers la cité, comme dans un champ clos,
Il s'en va, transformant les pavés en îlots,
Désaltérant la soif de chaque créature,
Et partout colorant en rouge la nature.

J'ai demandé souvent à des vins captieux
D'endormir pour un jour la terreur qui me mine;
Le vin rend l'œil plus clair et l'oreille plus fine!

J'ai cherché dans l'amour un sommeil oublieux;
Mais l'amour n'est pour moi qu'un matelas d'aiguilles
Fait pour donner à boire à ces cruelles filles!

CXXV

ALLÉGORIE.

C'est une femme belle et de riche encolure,
Qui laisse dans son vin traîner sa chevelure.
Les griffes de l'amour, les poisons du tripot,
Tout glisse et tout s'émousse au granit de sa peau.
Elle rit à la Mort et nargue la Débauche,
Ces monstres dont la main, qui toujours gratte et fauche,
Dans ses jeux destructeurs a pourtant respecté
De ce corps ferme et droit la rude majesté.
Elle marche en déesse et repose en sultane;
Elle a dans le plaisir la foi mahométane,
Et dans ses bras ouverts, que remplissent ses seins,
Elle appelle des yeux la race des humains.
Elle croit, elle sait, cette vierge inféconde
Et pourtant nécessaire à la marche du monde,
Que la beauté du corps est un sublime don
Qui de toute infamie arrache le pardon.
Elle ignore l'Enfer comme le Purgatoire,
Et quand l'heure viendra d'entrer dans la Nuit noire,
Elle regardera la face de la Mort,
Ainsi qu'un nouveau-né, — sans haine et sans remord.

CXXVI

LA BÉATRICE.

Dans des terrains cendreux, calcinés, sans verdure,
Comme je me plaignais un jour à la nature,
Et que de ma pensée, en vaguant au hasard,
J'aiguisais lentement sur mon cœur le poignard,
Je vis en plein midi descendre sur ma tête
Un nuage funèbre et gros d'une tempête,
Qui portait un troupeau de démons vicieux,
Semblables à des nains cruels et curieux.
A me considérer froidement ils se mirent,
Et, comme des passants sur un fou qu'ils admirent,
Je les entendis rire et chuchoter entre eux,
En échangeant maint signe et maint clignement d'yeux:

— «Contemplons à loisir cette caricature
Et cette ombre d'Hamlet imitant sa posture,
Le regard indécis et les cheveux au vent.
N'est-ce pas grand'pitié de voir ce bon vivant,
Ce gueux, cet histrion en vacances, ce drôle,
Parce qu'il sait jouer artistement son rôle,
Vouloir intéresser au chant de ses douleurs
Les aigles, les grillons, les ruisseaux et les fleurs,
Et même à nous, auteurs de ces vieilles rubriques,
Réciter en hurlant ses tirades publiques?»

J'aurais pu (mon orgueil aussi haut que les monts
Domine la nuée et le cri des démons)
Détourner simplement ma tête souveraine,
Si je n'eusse pas vu parmi leur troupe obscène,
Crime qui n'a pas fait chanceler le soleil!
La reine de mon cœur au regard nonpareil,
Qui riait avec eux de ma sombre détresse
Et leur versait parfois quelque sale caresse.

CXXVII

UN VOYAGE À CYTHÈRE.

Mon cœur, comme un oiseau, voltigeait tout joyeux
Et planait librement à l'entour des cordages;
Le navire roulait sous un ciel sans nuages,
Comme un ange enivré du soleil radieux.

Quelle est cette île triste et noire? — C'est Cythère,
Nous dit-on, un pays fameux dans les chansons,
Eldorado banal de tous les vieux garçons.
Regardez, après tout, c'est une pauvre terre.

— Île des doux secrets et des fêtes du cœur!
De l'antique Vénus le superbe fantôme
Au-dessus de tes mers plane comme un arome,
Et charge les esprits d'amour et de langueur.

Belle île aux myrtes verts, pleine de fleurs écloses,
Vénérée à jamais par toute nation,
Où les soupirs des cœurs en adoration
Roulent comme l'encens sur un jardin de roses

Ou le roucoulement éternel d'un ramier!
— Cythère n'était plus qu'un terrain des plus maigres,

Un désert rocailleux troublé par des cris aigres.
J'entrevoyais pourtant un objet singulier!

Ce n'était pas un temple aux ombres bocagères,
Où la jeune prêtresse, amoureuse des fleurs,
Allait, le corps brûlé de secrètes chaleurs,
Entre-bâillant sa robe aux brises passagères;

Mais voilà qu'en rasant la côte d'assez près
Pour troubler les oiseaux avec nos voiles blanches,
Nous vîmes que c'était un gibet à trois branches,
Du ciel se détachant en noir, comme un cyprès.

De féroces oiseaux perchés sur leur pâture
Détruisaient avec rage un pendu déjà mûr,
Chacun plantant, comme un outil, son bec impur
Dans tous les coins saignants de cette pourriture;

Les yeux étaient deux trous, et du ventre effondré
Les intestins pesants lui coulaient sur les cuisses,
Et ses bourreaux, gorgés de hideuses délices,
L'avaient à coups de bec absolument châtré.

Sous les pieds, un troupeau de jaloux quadrupèdes,
Le museau relevé, tournoyait et rôdait;
Une plus grande bête au milieu s'agitait
Comme un exécuteur entouré de ses aides.

Habitant de Cythère, enfant d'un ciel si beau,
Silencieusement tu souffrais ces insultes
En expiation de tes infâmes cultes
Et des péchés qui t'ont interdit le tombeau.

Ridicule pendu, tes douleurs sont les miennes !
Je sentis, à l'aspect de tes membres flottants,
Comme un vomissement, remonter vers mes dents
Le long fleuve de fiel des douleurs anciennes;

Devant toi, pauvre diable au souvenir si cher,
J'ai senti tous les becs et toutes les mâchoires
Des corbeaux lancinants et des panthères noires
Qui jadis aimaient tant à triturer ma chair.

— Le ciel était charmant, la mer était unie;
Pour moi tout était noir et sanglant désormais,
Hélas! et j'avais, comme en un suaire épais,
Le cœur enseveli dans cette allégorie.

Dans ton île, ô Vénus! je n'ai trouvé debout
Qu'un gibet symbolique où pendait mon image...
— Ah! Seigneur! donnez-moi la force et le courage
De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût!

CXXVIII

L'AMOUR ET LE CRÂNE.

VIEUX CUL-DE-LAMPE.

L'Amour est assis sur le crâne
De l'Humanité
Et sur ce trône le profane,
Au rire effronté,

Souffle gaîment des bulles rondes
Qui montent dans l'air,
Comme pour rejoindre les mondes
Au fond de l'éther.

Le globe lumineux et frêle
Prend un grand essor,
Crève et crache son âme grêle
Comme un songe d'or.

J'entends le crâne à chaque bulle
Prier et gémir :
«Ce jeu féroce et ridicule,
Quand doit-il finir?

Car ce que ta bouche cruelle
Éparpille en l'air,
Monstre assassin, c'est ma cervelle,
Mon sang et ma chair!»

RÉVOLTE

CXXIX

LE RENIEMENT DE SAINT PIERRE.

Qu'est-ce que Dieu fait donc de ce flot d'anathèmes
Qui monte tous les jours vers ses chers Séraphins?
Comme un tyran gorgé de viande et de vins,
Il s'endort au doux bruit de nos affreux blasphèmes.

Les sanglots des martyrs et des suppliciés
Sont une symphonie enivrante sans doute,
Puisque, malgré le sang que leur volupté coûte,
Les cieux ne s'en sont point encor rassasiés!

— Ah! Jésus, souviens-toi du Jardin des Olives!
Dans ta simplicité tu priais à genoux
Celui qui dans son ciel riait au bruit des clous
Que d'ignobles bourreaux plantaient dans tes chairs vives,

Lorsque tu vis cracher sur ta divinité
La crapule du corps de garde et des cuisines,
Et lorsque tu sentis s'enfoncer les épines
Dans ton crâne où vivait l'immense Humanité;

Quand de ton corps brisé la pesanteur horrible
Allongeait tes deux bras distendus, que ton sang

Et ta sueur coulaient de ton front pâlissant,
Quand tu fus devant tous posé comme une cible,

Rêvais-tu de ces jours si brillants et si beaux
Où tu vins pour remplir l'éternelle promesse,
Où tu foulais, monté sur une douce ânesse,
Des chemins tout jonchés de fleurs et de rameaux,

Où, le cœur tout gonflé d'espoir et de vaillance,
Tu fouettais tous ces vils marchands à tour de bras,
Où tu fus maître enfin? Le remords n'a-t-il pas
Pénétré dans ton flanc plus avant que la lance?

— Certes, je sortirai, quant à moi, satisfait
D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve;
Puissé-je user du glaive et périr par le glaive!
Saint Pierre a renié Jésus... il a bien fait!

CXXX

ABEL ET CAÏN.

I

Race d'Abel, dors, bois et mange;
Dieu te sourit complaisamment.

Race de Caïn, dans la fange
Rampe et meurs misérablement.

Race d'Abel, ton sacrifice
Flatte le nez du Séraphin!

Race de Caïn, ton supplice
Aura-t-il jamais une fin?

Race d'Abel, vois tes semailles
Et ton bétail venir à bien;

Race de Caïn, tes entrailles
Hurlent la faim comme un vieux chien.

Race d'Abel, chauffe ton ventre
A ton foyer patriarcal;

Race de Caïn, dans ton antre
Tremble de froid, pauvre chacal!

Race d'Abel, aime et pullule!
Ton or fait aussi des petits.

Race de Caïn, cœur qui brûle,
Prends garde à ces grands appétits.

Race d'Abel, tu croîs et broutes
Comme les punaises des bois!

Race de Caïn, sur les routes
Traîne ta famille aux abois.

II

Ah! race d'Abel, ta charogne
Engraissera le sol fumant!

Race de Caïn, ta besogne
N'est pas faite suffisamment;

Race d'Abel, voici ta honte :
Le fer est vaincu par l'épieu!

Race de Caïn, au ciel monte
Et sur la terre jette Dieu!

CXXXI

LES LITANIES DE SATAN.

O toi, le plus savant et le plus beau des Anges,
Dieu trahi par le sort et privé de louanges,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

O Prince de l'exil, à qui l'on a fait tort,
Et qui, vaincu, toujours te redresses plus fort,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui sais tout, grand roi des choses souterraines,
Guérisseur familier des angoisses humaines,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui, même aux lépreux, aux parias maudits,
Enseignes par l'amour le goût du Paradis,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

O toi qui de la Mort, ta vieille et forte amante,
Engendras l'Espérance, — une folle charmante!

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui fais au proscrit ce regard calme et haut
Qui damne tout un peuple autour d'un échafaud,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui sais en quels coins des terres envieuses
Le Dieu jaloux cacha les pierres précieuses,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi dont l'œil clair connaît les profonds arsenaux
Où dort enseveli le peuple des métaux,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi dont la large main cache les précipices
Au somnambule errant au bord des édifices,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui, magiquement, assouplis les vieux os
De l'ivrogne attardé foulé par les chevaux,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui, pour consoler l'homme frêle qui souffre,
Nous appris à mêler le salpêtre et le soufre,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui poses ta marque, ô complice subtil,
Sur le front du Crésus impitoyable et vil,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui mets dans les yeux et dans le cœur des filles
Le culte de la plaie et l'amour des guenilles,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Bâton des exilés, lampe des inventeurs,
Confesseur des pendus et des conspirateurs,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Père adoptif de ceux qu'en sa noire colère
Du paradis terrestre a chassés Dieu le Père,

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

PRIÈRE.

Gloire et louange à toi, Satan, dans les hauteurs
Du Ciel, où tu régnas, et dans les profondeurs
De l'Enfer, où, vaincu, tu rêves en silence!
Fais que mon âme un jour, sous l'Arbre de Science,
Près de toi se repose, à l'heure où sur ton front
Comme un Temple nouveau ses rameaux s'épandront!

LA MORT

CXXXII

LA MORT DES AMANTS.

Nous aurons des lits pleins d'odeurs légères,
Des divans profonds comme des tombeaux,
Et d'étranges fleurs sur des étagères,
Écloses pour nous sous des cieux plus beaux.

Usant à l'envi leurs chaleurs dernières,
Nos deux cœurs seront deux vastes flambeaux,
Qui réfléchiront leurs doubles lumières
Dans nos deux esprits, ces miroirs jumeaux.

Un soir fait de rose et de bleu mystique,
Nous échangerons un éclair unique,
Comme un long sanglot, tout chargé d'adieux;

Et plus tard un Ange, entr'ouvrant les portes,
Viendra ranimer, fidèle et joyeux,
Les miroirs ternis et les flammes mortes.

CXXXIII

LA MORT DES PAUVRES.

C'est la Mort qui console, hélas! et qui fait vivre;
C'est le but de la vie, et c'est le seul espoir
Qui, comme un élixir, nous monte et nous enivre,
Et nous donne le cœur de marcher jusqu'au soir;

A travers la tempête, et la neige, et le givre,
C'est la clarté vibrante à notre horizon noir;
C'est l'auberge fameuse inscrite sur le livre,
Où l'on pourra manger, et dormir, et s'asseoir;

C'est un Ange qui tient dans ses doigts magnétiques
Le sommeil et le don des rêves extatiques,
Et qui refait le lit des gens pauvres et nus;

C'est la gloire des Dieux, c'est le grenier mystique,
C'est la bourse du pauvre et sa patrie antique,
C'est le portique ouvert sur les Cieux inconnus!

CXXXIV

LA MORT DES ARTISTES.

Combien faut-il de fois secouer mes grelots
Et baiser ton front bas, morne Caricature?
Pour piquer dans le but, de mystique nature,
Combien, ô mon carquois, perdre de javelots?

Nous userons notre âme en de subtils complots,
Et nous démolirons mainte lourde armature,
Avant de contempler la grande Créature
Dont l'infernal désir nous remplit de sanglots!

Il en est qui jamais n'ont connu leur Idole,
Et ces sculpteurs damnés et marqués d'un affront,
Qui vont se martelant la poitrine et le front,

N'ont qu'un espoir, étrange et sombre Capitole!
C'est que la Mort, planant comme un soleil nouveau,
Fera s'épanouir les fleurs de leur cerveau!

CXXXV

LA FIN DE LA JOURNÉE.

Sous une lumière blafarde
Court, danse et se tord sans raison
La Vie, impudente et criarde.
Aussi, sitôt qu'à l'horizon

La nuit voluptueuse monte,
Apaisant tout, même la faim,
Effaçant tout, même la honte,
Le Poëte se dit : « Enfin !

Mon esprit, comme mes vertèbres,
Invoque ardemment le repos ;
Le cœur plein de songes funèbres,

Je vais me coucher sur le dos
Et me rouler dans vos rideaux,
O rafraîchissantes ténèbres ! »

CXXXVI

LE RÊVE D'UN CURIEUX.

A F. N.

Connais-tu, comme moi, la douleur savoureuse,
Et de toi fais-tu dire : « Oh ! l'homme singulier ! »
— J'allais mourir. C'était dans mon âme amoureuse,
Désir mêlé d'horreur, un mal particulier ;

Angoisse et vif espoir, sans humeur factieuse.
Plus allait se vidant le fatal sablier,
Plus ma torture était âpre et délicieuse ;
Tout mon cœur s'arrachait au monde familier.

J'étais comme l'enfant avide du spectacle,
Haïssant le rideau comme on hait un obstacle...
Enfin la vérité froide se révéla :

J'étais mort sans surprise, et la terrible aurore
M'enveloppait. — Eh quoi ! n'est-ce donc que cela ?
La toile était levée et j'attendais encore.

CXXXVII

LE VOYAGE.

A Maxime du Camp.

Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes,
L'univers est égal à son vaste appétit.
Ah! que le monde est grand à la clarté des lampes!
Aux yeux du souvenir que le monde est petit!

Un matin nous partons, le cerveau plein de flamme,
Le cœur gros de rancune et de désirs amers,
Et nous allons, suivant le rhythme de la lame,
Berçant notre infini sur le fini des mers :

Les uns, joyeux de fuir une patrie infâme;
D'autres, l'horreur de leurs berceaux, et quelques-uns,
Astrologues noyés dans les yeux d'une femme,
La Circé tyrannique aux dangereux parfums.

Pour n'être pas changés en bêtes, ils s'enivrent
D'espace et de lumière et de cieux embrasés;
La glace qui les mord, les soleils qui les cuivrent,
Effacent lentement la marque des baisers.

Mais les vrais voyageurs sont ceux-là seuls qui partent
Pour partir; cœurs légers, semblables aux ballons,
De leur fatalité jamais ils ne s'écartent,
Et, sans savoir pourquoi, disent toujours : Allons!

Ceux-là dont les désirs ont la forme des nues,
Et qui rêvent, ainsi qu'un conscrit le canon,
De vastes voluptés, changeantes, inconnues,
Et dont l'esprit humain n'a jamais su le nom!

II

Nous imitons, horreur! la toupie et la boule
Dans leur valse et leurs bonds; même dans nos sommeils
La Curiosité nous tourmente et nous roule,
Comme un Ange cruel qui fouette des soleils.

Singulière fortune où le but se déplace,
Et, n'étant nulle part, peut être n'importe où!
Où l'Homme, dont jamais l'espérance n'est lasse,
Pour trouver le repos court toujours comme un fou!

Notre âme est un trois-mâts cherchant son Icarie;
Une voix retentit sur le pont : « Ouvre l'œil! »
Une voix de la hune, ardente et folle, crie :
« Amour... gloire... bonheur! » Enfer! c'est un écueil!

Chaque îlot signalé par l'homme de vigie
Est un Eldorado promis par le Destin;
L'Imagination qui dresse son orgie
Ne trouve qu'un récif aux clartés du matin.

O le pauvre amoureux des pays chimériques!
Faut-il le mettre aux fers, le jeter à la mer,
Ce matelot ivrogne, inventeur d'Amériques
Dont le mirage rend le gouffre plus amer?

Tel le vieux vagabond, piétinant dans la boue,
Rêve, le nez en l'air, de brillants paradis;
Son œil ensorcelé découvre une Capoue
Partout où la chandelle illumine un taudis.

III

Étonnants voyageurs! quelles nobles histoires
Nous lisons dans vos yeux profonds comme les mers!
Montrez-nous les écrins de vos riches mémoires,
Ces bijoux merveilleux, faits d'astres et d'éthers.

Nous voulons voyager sans vapeur et sans voile!
Faites, pour égayer l'ennui de nos prisons,
Passer sur nos esprits, tendus comme une toile,
Vos souvenirs avec leurs cadres d'horizons.

Dites, qu'avez-vous vu?

V

« Nous avons vu des astres
Et des flots; nous avons vu des sables aussi;
Et, malgré bien des chocs et d'imprévus désastres,
Nous nous sommes souvent ennuyés, comme ici.

La gloire du soleil sur la mer violette,
La gloire des cités dans le soleil couchant,
Allumaient dans nos cœurs une ardeur inquiète
De plonger dans un ciel au reflet alléchant.

Les plus riches cités, les plus grands paysages,
Jamais ne contenaient l'attrait mystérieux
De ceux que le hasard fait avec les nuages.
Et toujours le désir nous rendait soucieux !

— La jouissance ajoute au désir de la force.
Désir, vieil arbre à qui le plaisir sert d'engrais,
Cependant que grossit et durcit ton écorce,
Tes branches veulent voir le soleil de plus près !

Grandiras-tu toujours, grand arbre plus vivace
Que le cyprès ? — Pourtant nous avons, avec soin,
Cueilli quelques croquis pour votre album vorace,
Frères qui trouvez beau tout ce qui vient de loin !

Nous avons salué des idoles à trompe ;
Des trônes constellés de joyaux lumineux ;
Des palais ouvragés dont la féerique pompe
Serait pour vos banquiers un rêve ruineux ;

Des costumes qui sont pour les yeux une ivresse ;
Des femmes dont les dents et les ongles sont teints,
Et des jongleurs savants que le serpent caresse. »

V

Et puis, et puis encore?

VI

« O cerveaux enfantins!

Pour ne pas oublier la chose capitale,
Nous avons vu partout, et sans l'avoir cherché,
Du haut jusques en bas de l'échelle fatale,
Le spectacle ennuyeux de l'immortel péché :

La femme, esclave vile, orgueilleuse et stupide,
Sans rire s'adorant et s'aimant sans dégoût;
L'homme, tyran goulu, paillard, dur et cupide,
Esclave de l'esclave et ruisseau dans l'égout;

Le bourreau qui jouit, le martyr qui sanglote;
La fête qu'assaisonne et parfume le sang;
Le poison du pouvoir énervant le despote,
Et le peuple amoureux du fouet abrutissant;

Plusieurs religions semblables à la nôtre,
Toutes escaladant le ciel; la Sainteté,
Comme en un lit de plume un délicat se vautre,
Dans les clous et le crin cherchant la volupté;

L'Humanité bavarde, ivre de son génie,
Et, folle maintenant comme elle était jadis,
Criant à Dieu, dans sa furibonde agonie:
« O mon semblable, ô mon maître, je te maudis! »

Et les moins sots, hardis amants de la Démence,
Fuyant le grand troupeau parqué par le Destin,
Et se réfugiant dans l'opium immense !
— Tel est du globe entier l'éternel bulletin. »

VII

Amer savoir, celui qu'on tire du voyage !
Le monde, monotone et petit, aujourd'hui,
Hier, demain, toujours, nous fait voir notre image :
Une oasis d'horreur dans un désert d'ennui !

Faut-il partir ? rester ? Si tu peux rester, reste ;
Pars, s'il le faut. L'un court, et l'autre se tapit
Pour tromper l'ennemi vigilant et funeste,
Le Temps ! Il est, hélas ! des coureurs sans répit,

Comme le Juif errant et comme les apôtres,
A qui rien ne suffit, ni wagon ni vaisseau,
Pour fuir ce rétiaire infâme ; il en est d'autres
Qui savent le tuer sans quitter leur berceau.

Lorsque enfin il mettra le pied sur notre échine,
Nous pourrons espérer et crier : En avant !
De même qu'autrefois nous partions pour la Chine,
Les yeux fixés au large et les cheveux au vent,

Nous nous embarquerons sur la mer des Ténèbres
Avec le cœur joyeux d'un jeune passager.
Entendez-vous ces voix, charmantes et funèbres,
Qui chantent : « Par ici ! vous qui voulez manger

Le Lotus parfumé! c'est ici qu'on vendange
Les fruits miraculeux dont votre cœur a faim ;
Venez vous enivrer de la douceur étrange
De cette après-midi qui n'a jamais de fin! »

A l'accent familier nous devinons le spectre ;
Nos Pylades là-bas tendent leurs bras vers nous.
« Pour rafraîchir ton cœur nage vers ton Électre! »
Dit celle dont jadis nous baisions les genoux.

VIII

O Mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre!
Ce pays nous ennuie, ô Mort! Appareillons!
Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre,
Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons!

Verse-nous ton poison pour qu'il nous réconforte!
Nous voulons, tant ce feu nous brûle le cerveau,
Plonger au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe?
Au fond de l'Inconnu pour trouver du *nouveau!*

APPENDICE

PIÈCES OCCASIONNELLES

À THÉODORE DE BANVILLE.

1842.

Vous avez empoigné les crins de la Déesse
Avec un tel poignet, qu'on vous eût pris, à voir
Et cet air de maîtrise et ce beau nonchaloir,
Pour un jeune ruffian terrassant sa maîtresse.

L'œil clair et plein du feu de la précocité,
Vous avez prélassé votre orgueil d'architecte
Dans des constructions dont l'audace correcte
Fait voir quelle sera votre maturité.

Poëte, notre sang nous fuit par chaque pore;
Est-ce que par hasard la robe du Centaure,
Qui changeait toute veine en funèbre ruisseau,

Était teinte trois fois dans les baves subtiles
De ces vindicatifs et monstrueux reptiles
Que le petit Hercule étranglait au berceau?

LE CALUMET DE PAIX.

IMITÉ DE LONGFELLOW.

I

Or Gitche Manito[1], le Maître de la Vie,
Le Puissant, descendit dans la verte prairie,
Dans l'immense prairie aux coteaux montueux;
Et là, sur les rochers de la Rouge Carrière,
Dominant tout l'espace et baigné de lumière,
Il se tenait debout, vaste et majestueux.

Alors il convoqua les peuples innombrables,
Plus nombreux que ne sont les herbes et les sables.
Avec sa main terrible il rompit un morceau
Du rocher, dont il fit une pipe superbe,
Puis, au bord du ruisseau, dans une énorme gerbe,
Pour s'en faire un tuyau, choisit un long roseau.

Pour la bourrer il prit au saule son écorce;
Et lui, le Tout-Puissant, Créateur de la Force,
Debout, il alluma, comme un divin fanal,
La Pipe de la Paix. Debout sur la Carrière
Il fumait, droit, superbe et baigné de lumière.
Or pour les nations c'était le grand signal.

[1] Prononcez : *Guitchi Manitou.*

Et lentement montait la divine fumée
Dans l'air doux du matin, onduleuse, embaumée.
Et d'abord ce ne fut qu'un sillon ténébreux ;
Puis la vapeur se fit plus bleue et plus épaisse,
Puis blanchit ; et montant, et grossissant sans cesse,
Elle alla se briser au dur plafond des cieux.

Des plus lointains sommets des Montagnes Rocheuses,
Depuis les lacs du Nord aux ondes tapageuses,
Depuis Tawasentha, le vallon sans pareil,
Jusqu'à Tuscaloosa, la forêt parfumée,
Tous virent le signal et l'immense fumée
Montant paisiblement dans le matin vermeil.

Les Prophètes disaient : « Voyez-vous cette bande
De vapeur, qui, semblable à la main qui commande,
Oscille et se détache en noir sur le soleil ?
C'est Gitche Manito, le Maître de la Vie,
Qui dit aux quatre coins de l'immense prairie :
« Je vous convoque tous, guerriers, à mon conseil ! »

Par le chemin des eaux, par la route des plaines,
Par les quatre côtés d'où soufflent les haleines
Du vent, tous les guerriers de chaque tribu, tous,
Comprenant le signal du nuage qui bouge,
Vinrent docilement à la Carrière Rouge
Où Gitche Manito leur donnait rendez-vous.

Les guerriers se tenaient sur la verte prairie,
Tous équipés en guerre, et la mine aguerrie,
Bariolés ainsi qu'un feuillage automnal ;
Et la haine qui fait combattre tous les êtres,
La haine qui brûlait les yeux de leurs ancêtres
Incendiait encor leurs yeux d'un feu fatal.

Et leurs yeux étaient pleins de haine héréditaire.
Or Gitche Manito, le Maître de la Terre,
Les considérait tous avec compassion,
Comme un père très-bon, ennemi du désordre,
Qui voit ses chers petits batailler et se mordre.
Tel Gitche Manito pour toute nation.

Il étendit sur eux sa puissante main droite
Pour subjuguer leur cœur et leur nature étroite,
Pour rafraîchir leur fièvre à l'ombre de sa main;
Puis il leur dit avec sa voix majestueuse,
Comparable à la voix d'une eau tumultueuse
Qui tombe et rend un son monstrueux, surhumain :

II

« O ma postérité, déplorable et chérie!
O mes fils! écoutez la divine raison.
C'est Gitche Manito, le Maître de la Vie,
Qui vous parle! celui qui dans votre patrie
A mis l'ours, le castor, le renne et le bison.

Je vous ai fait la chasse et la pêche faciles;
Pourquoi donc le chasseur devient-il assassin?
Le marais fut par moi peuplé de volatiles;
Pourquoi n'êtes-vous pas contents, fils indociles?
Pourquoi l'homme fait-il la chasse à son voisin?

Je suis vraiment bien las de vos horribles guerres.
Vos prières, vos vœux mêmes sont des forfaits
Le péril est pour vous dans vos humeurs contraires
Et c'est dans l'union qu'est votre force. En frères
Vivez donc, et sachez vous maintenir en paix.

Bientôt vous recevrez de ma main un Prophète
Qui viendra vous instruire et souffrir avec vous.
Sa parole fera de la vie une fête ;
Mais si vous méprisez sa sagesse parfaite,
Pauvres enfants maudits, vous disparaîtrez tous !

Effacez dans les flots vos couleurs meurtrières,
Les roseaux sont nombreux et le roc est épais ;
Chacun en peut tirer sa pipe. Plus de guerres,
Plus de sang ! Désormais vivez comme des frères,
Et tous, unis, fumez le Calumet de Paix ! »

III

Et soudain tous, jetant leurs armes sur la terre,
Lavent dans le ruisseau les couleurs de la guerre
Qui luisaient sur leurs fronts cruels et triomphants
Chacun creuse une pipe et cueille sur la rive
Un long roseau qu'avec adresse il enjolive.
Et l'Esprit souriait à ses pauvres enfants !

Chacun s'en retourna l'âme calme et ravie,
Et Gitche Manito, le Maître de la Vie,
Remonta par la porte entr'ouverte des cieux.
— A travers la vapeur splendide du nuage
Le Tout-Puissant montait, content de son ouvrage,
Immense, parfumé, sublime, radieux !

LES ÉPAVES

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Ce recueil est composé de morceaux poétiques pour la plupart condamnés ou inédits, auxquels M. Charles Baudelaire n'a pas cru devoir faire place dans l'édition définitive des FLEURS DU MAL.

Cela explique son titre.

M. Charles Baudelaire a fait don, sans réserve, de ces poëmes à un ami qui juge à propos de les publier, parce qu'il se flatte de les goûter, et qu'il est à un âge où l'on aime encore à faire partager ses sentiments à des amis auxquels on prête ses vertus.

L'auteur sera avisé de cette publication en même temps que les deux cent soixante lecteurs probables qui figurent à peu près, — pour son éditeur bénévole, — le public littéraire en France, depuis que les bêtes y ont décidément usurpé la parole sur les hommes.

I

LE COUCHER DU SOLEIL ROMANTIQUE.

Que le Soleil est beau quand tout frais il se lève,
Comme une explosion nous lançant son bonjour!
— Bienheureux celui-là qui peut avec amour
Saluer son coucher plus glorieux qu'un rêve!

Je me souviens!... J'ai vu tout, fleur, source, sillon,
Se pâmer sous son œil comme un cœur qui palpite...
— Courons vers l'horizon, il est tard, courons vite,
Pour attraper au moins un oblique rayon!

Mais je poursuis en vain le Dieu qui se retire;
L'irrésistible Nuit établit son empire,
Noire, humide, funeste et pleine de frissons;

Une odeur de tombeau dans les ténèbres nage,
Et mon pied peureux froisse, au bord du marécage,
Des crapauds imprévus et de froids limaçons[1].

[1] Le mot : *Genus irritabile vatum*, date de bien des siècles avant les querelles des Classiques, des Romantiques, des Réalistes, des Euphuistes, etc... Il est évident que par *l'irrésistible Nuit* M. Charles Baudelaire a voulu caractériser l'état actuel de la littérature, et que les *crapauds imprévus* et les *froids limaçons* sont les écrivains qui ne sont pas de son école.

Ce sonnet a été composé en 1862, pour servir d'épilogue à un livre de M. Charles Asselineau, qui n'a pas paru : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique;* lequel devait avoir pour prologue un sonnet de M. Théodore de Banville : *Le Lever du Soleil romantique.*

(Note de l'éditeur.)

PIÈCES CONDAMNÉES

TIRÉES DES *FLEURS DU MAL.*

II

LESBOS[1].

Mère des jeux latins et des voluptés grecques,
Lesbos, où les baisers, languissants ou joyeux,
Chauds comme les soleils, frais comme les pastèques,
Font l'ornement des nuits et des jours glorieux;
Mère des jeux latins et des voluptés grecques,

Lesbos, où les baisers sont comme les cascades
Qui se jettent sans peur dans les gouffres sans fonds
Et courent, sanglotant et gloussant par saccades,
Orageux et secrets, fourmillants et profonds;
Lesbos, où les baisers sont comme les cascades!

[1] Cette pièce et les cinq suivantes ont été condamnées en 1857, par le tribunal correctionnel, et ne peuvent pas être reproduites dans le recueil des *Fleurs du Mal.*

(Note de l'éditeur.)

Lesbos, où les Phrynés l'une l'autre s'attirent,
Où jamais un soupir ne resta sans écho,
A l'égal de Paphos les étoiles t'admirent,
Et Vénus à bon droit peut jalouser Sapho!
Lesbos, où les Phrynés l'une l'autre s'attirent,

Lesbos, terre des nuits chaudes et langoureuses,
Qui font qu'à leurs miroirs, stérile volupté!
Les filles aux yeux creux, de leur corps amoureuses,
Caressent les fruits mûrs de leur nubilité;
Lesbos, terre des nuits chaudes et langoureuses,

Laisse du vieux Platon se froncer l'œil austère;
Tu tires ton pardon de l'excès des baisers,
Reine du doux empire, aimable et noble terre,
Et des raffinements toujours inépuisés.
Laisse du vieux Platon se froncer l'œil austère.

Tu tires ton pardon de l'éternel martyre,
Infligé sans relâche aux cœurs ambitieux,
Qu'attire loin de nous le radieux sourire
Entrevu vaguement au bord des autres cieux!
Tu tires ton pardon de l'éternel martyre!

Qui des Dieux osera, Lesbos, être ton juge
Et condamner ton front pâli dans les travaux,
Si ses balances d'or n'ont pesé le déluge
De larmes qu'à la mer ont versé tes ruisseaux?
Qui des Dieux osera, Lesbos, être ton juge?

Que nous veulent les lois du juste et de l'injuste?
Vierges au cœur sublime, honneur de l'Archipel,
Votre religion comme une autre est auguste,

Et l'amour se rira de l'Enfer et du Ciel!
Que nous veulent les lois du juste et de l'injuste?

Car Lesbos entre tous m'a choisi sur la terre
Pour chanter le secret de ses vierges en fleurs,
Et je fus dès l'enfance admis au noir mystère
Des rires effrénés mêlés aux sombres pleurs;
Car Lesbos entre tous m'a choisi sur la terre.

Et depuis lors je veille au sommet de Leucate,
Comme une sentinelle à l'œil perçant et sûr,
Qui guette nuit et jour brick, tartane ou frégate,
Dont les formes au loin frissonnent dans l'azur;
Et depuis lors je veille au sommet de Leucate,

Pour savoir si la mer est indulgente et bonne,
Et parmi les sanglots dont le roc retentit
Un soir ramènera vers Lesbos, qui pardonne,
Le cadavre adoré de Sapho, qui partit
Pour savoir si la mer est indulgente et bonne!

De la mâle Sapho, l'amante et le poëte,
Plus belle que Vénus par ses mornes pâleurs!
— L'œil d'azur est vaincu par l'œil noir que tachète
Le cercle ténébreux tracé par les douleurs
De la mâle Sapho, l'amante et le poëte!

— Plus belle que Vénus se dressant sur le monde
Et versant les trésors de sa sérénité
Et le rayonnement de sa jeunesse blonde
Sur le vieil Océan de sa fille enchanté;
Plus belle que Vénus se dressant sur le monde!

— De Sapho qui mourut le jour de son blasphème,
Quand, insultant le rite et le culte inventé,
Elle fit son beau corps la pâture suprême
D'un brutal dont l'orgueil punit l'impiété
De celle qui mourut le jour de son blasphème.

Et c'est depuis ce temps que Lesbos se lamente,
Et, malgré les honneurs que lui rend l'univers,
S'enivre chaque nuit du cri de la tourmente
Que poussent vers les cieux ses rivages déserts.
Et c'est depuis ce temps que Lesbos se lamente!

III

FEMMES DAMNÉES.

DELPHINE ET HIPPOLYTE.

A la pâle clarté des lampes languissantes,
Sur de profonds coussins tout imprégnés d'odeur,
Hippolyte rêvait aux caresses puissantes
Qui levaient le rideau de sa jeune candeur.

Elle cherchait, d'un œil troublé par la tempête,
De sa naïveté le ciel déjà lointain,
Ainsi qu'un voyageur qui retourne la tête
Vers les horizons bleus dépassés le matin.

De ses yeux amortis les paresseuses larmes,
L'air brisé, la stupeur, la morne volupté,
Ses bras vaincus, jetés comme de vaines armes,
Tout servait, tout parait sa fragile beauté.

Étendue à ses pieds, calme et pleine de joie,
Delphine la couvait avec des yeux ardents,
Comme un animal fort qui surveille une proie,
Après l'avoir d'abord marquée avec les dents.

Beauté forte à genoux devant la beauté frêle,
Superbe, elle humait voluptueusement
Le vin de son triomphe, et s'allongeait vers elle,
Comme pour recueillir un doux remercîment.

Elle cherchait dans l'œil de sa pâle victime
Le cantique muet que chante le plaisir,
Et cette gratitude infinie et sublime
Qui sort de la paupière ainsi qu'un long soupir.

— « Hippolyte, cher cœur, que dis-tu de ces choses?
Comprends-tu maintenant qu'il ne faut pas offrir
L'holocauste sacré de tes premières roses
Aux souffles violents qui pourraient les flétrir?

Mes baisers sont légers comme ces éphémères
Qui caressent le soir les grands lacs transparents,
Et ceux de ton amant creuseront leurs ornières
Comme des chariots ou des socs déchirants;

Ils passeront sur toi comme un lourd attelage
De chevaux et de bœufs aux sabots sans pitié...
Hippolyte, ô ma sœur! tourne donc ton visage,
Toi, mon âme et mon cœur, mon tout et ma moitié,

Tourne vers moi tes yeux pleins d'azur et d'étoiles!
Pour un de ces regards charmants, baume divin,
Des plaisirs plus obscurs je lèverai les voiles
Et je t'endormirai dans un rêve sans fin! »

Mais Hippolyte alors, levant sa jeune tête :
— « Je ne suis point ingrate et ne me repens pas,

Ma Delphine, je souffre et je suis inquiète,
Comme après un nocturne et terrible repas.

Je sens fondre sur moi de lourdes épouvantes
Et de noirs bataillons de fantômes épars,
Qui veulent me conduire en des routes mouvantes
Qu'un horizon sanglant ferme de toutes parts.

Avons-nous donc commis une action étrange?
Explique, si tu peux, mon trouble et mon effroi ;
Je frissonne de peur quand tu me dis : « Mon ange! »
Et cependant je sens ma bouche aller vers toi.

Ne me regarde pas ainsi, toi, ma pensée!
Toi que j'aime à jamais, ma sœur d'élection,
Quand même tu serais une embûche dressée
Et le commencement de ma perdition! »

Delphine secouant sa crinière tragique,
Et comme trépignant sur le trépied de fer,
L'œil fatal, répondit d'une voix despotique :
— « Qui donc devant l'amour ose parler d'enfer?

Maudit soit à jamais le rêveur inutile
Qui voulut le premier, dans sa stupidité,
S'éprenant d'un problème insoluble et stérile,
Aux choses de l'amour mêler l'honnêteté!

Celui qui veut unir dans un accord mystique
L'ombre avec la chaleur, la nuit avec le jour,
Ne chauffera jamais son corps paralytique
A ce rouge soleil que l'on nomme l'amour!

Va, si tu veux, chercher un fiancé stupide;
Cours offrir un cœur vierge à ses cruels baisers;
Et, pleine de remords et d'horreur, et livide,
Tu me rapporteras tes seins stigmatisés...

On ne peut ici bas contenter qu'un seul maître! »
Mais l'enfant, épanchant une immense douleur,
Cria soudain : — « Je sens s'élargir dans mon être
Un abîme béant; cet abîme est mon cœur!

Brûlant comme un volcan, profond comme le vide!
Rien ne rassasiera ce monstre gémissant
Et ne rafraîchira la soif de l'Euménide
Qui, la torche à la main, le brûle jusqu'au sang.

Que nos rideaux fermés nous séparent du monde,
Et que la lassitude amène le repos!
Je veux m'anéantir dans ta gorge profonde,
Et trouver sur ton sein la fraîcheur des tombeaux! »

— Descendez, descendez, lamentables victimes,
Descendez le chemin de l'enfer éternel!
Plongez au plus profond du gouffre, où tous les crimes,
Flagellés par un vent qui ne vient pas du ciel,

Bouillonnent pêle-mêle avec un bruit d'orage.
Ombres folles, courez au but de vos désirs;
Jamais vous ne pourrez assouvir votre rage,
Et votre châtiment naîtra de vos plaisirs.

Jamais un rayon frais n'éclaira vos cavernes;
Par les fentes des murs des miasmes fiévreux

Filtrent en s'enflammant ainsi que des lanternes
Et pénètrent vos corps de leurs parfums affreux.

L'âpre stérilité de votre jouissance
Altère votre soif et roidit votre peau,
Et le vent furibond de la concupiscence
Fait claquer votre chair ainsi qu'un vieux drapeau.

Loin des peuples vivants, errantes, condamnées,
A travers les déserts courez comme les loups;
Faites votre destin, âmes désordonnées,
Et fuyez l'infini que vous portez en vous!

IV

LE LETHÉ.

Viens sur mon cœur, âme cruelle et sourde,
Tigre adoré, monstre aux airs indolents;
Je veux longtemps plonger mes doigts tremblants
Dans l'épaisseur de ta crinière lourde;

Dans tes jupons remplis de ton parfum
Ensevelir ma tête endolorie,
Et respirer, comme une fleur flétrie,
Le doux relent de mon amour défunt.

Je veux dormir! dormir plutôt que vivre!
Dans un sommeil aussi doux que la mort,
J'étalerai mes baisers sans remord
Sur ton beau corps poli comme le cuivre.

Pour engloutir mes sanglots apaisés
Rien ne me vaut l'abîme de ta couche;
L'oubli puissant habite sur ta bouche,
Et le Léthé coule dans tes baisers.

A mon destin, désormais mon délice,
J'obéirai comme un prédestiné;

Martyr docile, innocent condamné,
Dont la ferveur attise le supplice,

Je sucerai, pour noyer ma rancœur,
Le népenthès et la bonne ciguë
Aux bouts charmants de cette gorge aiguë
Qui n'a jamais emprisonné de cœur.

V

À CELLE QUI EST TROP GAIE.

Ta tête, ton geste, ton air
Sont beaux comme un beau paysage;
Le rire joue en ton visage
Comme un vent frais dans un ciel clair.

Le passant chagrin que tu frôles
Est ébloui par la santé
Qui jaillit comme une clarté
De tes bras et de tes épaules.

Les retentissantes couleurs
Dont tu parsèmes tes toilettes
Jettent dans l'esprit des poëtes
L'image d'un ballet de fleurs.

Ces robes folles sont l'emblème
De ton esprit bariolé;
Folle dont je suis affolé,
Je te hais autant que je t'aime!

Quelquefois dans un beau jardin
Où je traînais mon atonie,

J'ai senti, comme une ironie,
Le soleil déchirer mon sein ;

Et le printemps et la verdure
Ont tant humilié mon cœur,
Que j'ai puni sur une fleur
L'insolence de la Nature.

Ainsi je voudrais, une nuit,
Quand l'heure des voluptés sonne,
Vers les trésors de ta personne,
Comme un lâche, ramper sans bruit,

Pour châtier ta chair joyeuse,
Pour meurtrir ton sein pardonné,
Et faire à ton flanc étonné
Une blessure large et creuse,

Et, vertigineuse douceur!
A travers ces lèvres nouvelles,
Plus éclatantes et plus belles,
T'infuser mon venin, ma sœur [1]!

[1] Les juges ont cru découvrir un sens à la fois sanguinaire et obscène dans les deux dernières stances. La gravité du recueil excluait de pareilles *plaisanteries*. Mais *venin* signifiant spleen ou mélancolie, était une idée trop simple pour des criminalistes.

Que leur interprétation syphilitique leur reste sur la conscience!

(Note de l'éditeur.)

VI

LES BIJOUX.

La très-chère était nue, et, connaissant mon cœur,
Elle n'avait gardé que ses bijoux sonores,
Dont le riche attirail lui donnait l'air vainqueur
Qu'ont dans leurs jours heureux les esclaves des Mores.

Quand il jette en dansant son bruit vif et moqueur,
Ce monde rayonnant de métal et de pierre
Me ravit en extase, et j'aime à la fureur
Les choses où le son se mêle à la lumière.

Elle était donc couchée et se laissait aimer,
Et du haut du divan elle souriait d'aise
A mon amour profond et doux comme la mer,
Qui vers elle montait comme vers sa falaise.

Les yeux fixés sur moi, comme un tigre dompté,
D'un air vague et rêveur elle essayait des poses,
Et la candeur unie à la lubricité
Donnait un charme neuf à ses métamorphoses;

Et son bras et sa jambe, et sa cuisse et ses reins,
Polis comme de l'huile, onduleux comme un cygne,

Passaient devant mes yeux clairvoyants et sereins ;
Et son ventre et ses seins, ces grappes de ma vigne,

S'avançaient, plus câlins que les Anges du mal,
Pour troubler le repos où mon âme était mise,
Et pour la déranger du rocher de cristal
Où, calme et solitaire, elle s'était assise.

Je croyais voir unis par un nouveau dessin
Les hanches de l'Antiope au buste d'un imberbe,
Tant sa taille faisait ressortir son bassin.
Sur ce teint fauve et brun, le fard était superbe !

— Et la lampe s'étant résignée à mourir,
Comme le foyer seul illuminait la chambre,
Chaque fois qu'il poussait un flamboyant soupir,
Il inondait de sang cette peau couleur d'ambre !

VII

LES MÉTAMORPHOSES DU VAMPIRE.

La femme cependant, de sa bouche de fraise,
En se tordant ainsi qu'un serpent sur la braise,
Et pétrissant ses seins sur le fer de son busc,
Laissait couler ces mots tout imprégnés de musc :
— « Moi, j'ai la lèvre humide, et je sais la science
De perdre au fond d'un lit l'antique conscience.
Je sèche tous les pleurs sur mes seins triomphants,
Et fais rire les vieux du rire des enfants.
Je remplace, pour qui me voit nue et sans voiles,
La lune, le soleil, le ciel et les étoiles !
Je suis, mon cher savant, si docte aux voluptés,
Lorsque j'étouffe un homme en mes bras redoutés,
Ou lorsque j'abandonne aux morsures mon buste,
Timide et libertine, et fragile et robuste,
Que sur ces matelas qui se pâment d'émoi,
Les anges impuissants se damneraient pour moi ! »

Quand elle eut de mes os sucé toute la moelle,
Et que languissamment je me tournai vers elle
Pour lui rendre un baiser d'amour, je ne vis plus
Qu'une outre aux flancs gluants, toute pleine de pus
Je fermai les deux yeux, dans ma froide épouvante,
Et quand je les rouvris à la clarté vivante,

A mes côtés, au lieu du mannequin puissant
Qui semblait avoir fait provision de sang,
Tremblaient confusément des débris de squelette,
Qui d'eux-mêmes rendaient le cri d'une girouette
Ou d'une enseigne, au bout d'une tringle de fer,
Que balance le vent pendant les nuits d'hiver.

GALANTERIES.

VIII

LE JET D'EAU.

Tes beaux yeux sont las, pauvre amante!
Reste longtemps, sans les rouvrir,
Dans cette pose nonchalante
Où t'a surprise le plaisir.
Dans la cour le jet d'eau qui jase
Et ne se tait ni nuit ni jour,
Entretient doucement l'extase
Où ce soir m'a plongé l'amour.

La gerbe épanouie
En mille fleurs,
Où Phœbé réjouie
Met ses couleurs,
Tombe comme une pluie
De larges pleurs.

Ainsi ton âme qu'incendie
L'éclair brûlant des voluptés
S'élance, rapide et hardie,
Vers les vastes cieux enchantés.
Puis, elle s'épanche, mourante,
En un flot de triste langueur,
Qui par une invisible pente
Descend jusqu'au fond de mon cœur.

La gerbe épanouie
En mille fleurs,
Où Phœbé réjouie
Met ses couleurs,
Tombe comme une pluie
De larges pleurs.

O toi, que la nuit rend si belle,
Qu'il m'est doux, penché vers tes seins,
D'écouter la plainte éternelle
Qui sanglote dans les bassins!
Lune, eau sonore, nuit bénie,
Arbres qui frissonnez autour,
Votre pure mélancolie
Est le miroir de mon amour.

La gerbe épanouie
En mille fleurs,
Où Phœbé réjouie
Met ses couleurs,
Tombe comme une pluie
De larges pleurs.

IX

LES YEUX DE BERTHE.

Vous pouvez mépriser les yeux les plus célèbres,
Beaux yeux de mon enfant, par où filtre et s'enfuit
Je ne sais quoi de bon, de doux comme la Nuit!
Beaux yeux, versez sur moi vos charmantes ténèbres!

Grands yeux de mon enfant, arcanes adorés,
Vous ressemblez beaucoup à ces grottes magiques
Où, derrière l'amas des ombres léthargiques,
Scintillent vaguement des trésors ignorés!

Mon enfant a des yeux obscurs, profonds et vastes,
Comme toi, Nuit immense, éclairés comme toi!
Leurs feux sont ces pensers d'Amour, mêlés de Foi,
Qui pétillent au fond, voluptueux ou chastes.

X

HYMNE.

A la très-chère, à la très-belle
Qui remplit mon cœur de clarté,
A l'ange, à l'idole immortelle,
Salut en l'immortalité!

Elle se répand dans ma vie
Comme un air imprégné de sel,
Et dans mon âme inassouvie
Verse le goût de l'éternel.

Sachet toujours frais qui parfume
L'atmosphère d'un cher réduit,
Encensoir oublié qui fume
En secret à travers la nuit,

Comment, amour incorruptible,
T'exprimer avec vérité?
Grain de musc qui gis, invisible,
Au fond de mon éternité!

A la très-bonne, à la très-belle
Qui fait ma joie et ma santé,
A l'ange, à l'idole immortelle
Salut en l'immortalité!

XI

LES PROMESSES D'UN VISAGE.

J'aime, ô pâle beauté, tes sourcils surbaissés,
D'où semblent couler des ténèbres;
Tes yeux, quoique très-noirs, m'inspirent des pensers
Qui ne sont pas du tout funèbres.

Tes yeux, qui sont d'accord avec tes noirs cheveux,
Avec ta crinière élastique,
Tes yeux, languissamment, me disent : «Si tu veux,
Amant de la muse plastique,

Suivre l'espoir qu'en toi nous avons excité,
Et tous les goûts que tu professes,
Tu pourras constater notre véracité
Depuis le nombril jusqu'aux fesses;

Tu trouveras au bout de deux beaux seins bien lourds,
Deux larges médailles de bronze,
Et sous un ventre uni, doux comme du velours,
Bistré comme la peau d'un bonze,

Une riche toison qui, vraiment, est la sœur
De cette énorme chevelure,
Souple et frisée, et qui t'égale en épaisseur,
Nuit sans étoiles, Nuit obscure!»

XII

LE MONSTRE

OU

LE PARANYMPHE D'UNE NYMPHE MACABRE.

I

Tu n'es certes pas, ma très-chère,
Ce que Veuillot nomme un tendron.
Le jeu, l'amour, la bonne chère,
Bouillonnent en toi, vieux chaudron !
Tu n'es plus fraîche, ma très-chère,

Ma vieille infante ! Et cependant
Tes caravanes insensées
T'ont donné ce lustre abondant
Des choses qui sont très-usées,
Mais qui séduisent cependant.

Je ne trouve pas monotone
La verdeur de tes quarante ans ;
Je préfère tes fruits, Automne,
Aux fleurs banales du Printemps !
Non, tu n'es jamais monotone !

Ta carcasse a des agréments
Et des grâces particulières;
Je trouve d'étranges piments
Dans le creux de tes deux salières;
Ta carcasse a des agréments!

Nargue des amants ridicules
Du melon et du giraumont!
Je préfère tes clavicules
A celles du roi Salomon [1],
Et je plains ces gens ridicules!

Tes cheveux, comme un casque bleu,
Ombragent ton front de guerrière,
Qui ne pense et rougit que peu,
Et puis se sauvent par derrière,
Comme les crins d'un casque bleu.

Tes yeux qui semblent de la boue,
Où scintille quelque fanal,
Ravivés au fard de ta joue,
Lancent un éclair infernal!
Tes yeux sont noirs comme la boue!

Par sa luxure et son dédain
Ta lèvre amère nous provoque;
Cette lèvre, c'est un Eden
Qui nous attire et qui nous choque.
Quelle luxure! et quel dédain!

[1] Voilà un calembour salé! Nous ne *cabalerons* pas contre.

(Note de l'éditeur.)

Ta jambe musculeuse et sèche
Sait gravir au haut des volcans,
Et malgré la neige et la dèche
Danser les plus fougueux cancans [1].
Ta jambe est musculeuse et sèche;

Ta peau brûlante et sans douceur,
Comme celle des vieux gendarmes,
Ne connaît pas plus la sueur
Que ton œil ne connaît les larmes.
(Et pourtant elle a sa douceur!)

II

Sotte, tu t'en vas droit au Diable!
Volontiers j'irais avec toi,
Si cette vitesse effroyable
Ne me causait pas quelque émoi.
Va-t'en donc, toute seule, au Diable!

Mon rein, mon poumon, mon jarret
Ne me laissent plus rendre hommage
A ce Seigneur, comme il faudrait.
«Hélas! c'est vraiment bien dommage!»
Disent mon rein et mon jarret.

[1] Sans doute une allusion à quelque particularité des *caravanes* de cette dame.

M. Prévost-Paradol l'eût avertie qu'elle dansait le cancan sur un volcan.

(Note de l'éditeur.)

Oh ! très-sincèrement je souffre
De ne pas aller aux sabbats,
Pour voir, quand il pète du soufre,
Comment tu lui baises son cas [1] !
Oh ! très-sincèrement je souffre !

Je suis diablement affligé
De ne pas être ta torchère,
Et de te demander congé,
Flambeau d'enfer ! Juge, ma chère,
Combien je dois être affligé,

Puisque depuis longtemps je t'aime,
Étant très-logique ! En effet,
Voulant du Mal chercher la crème
Et n'aimer qu'un monstre parfait,
Vraiment oui ! vieux monstre, je t'aime !

[1] A la *Messe noire.* Comme ces poëtes sont superstitieux !

(Note de l'éditeur.)

XIII

FRANCISCÆ MEÆ LAUDES.

VERS COMPOSÉS POUR UNE MODISTE ÉRUDITE ET DÉVOTE [1].

Novis te cantabo chordis,
O novelletum quod ludis
In solitudine cordis.

Esto sertis implicata,
O fœmina delicata
Per quam solvuntur peccata!

Sicut beneficum Lethe,
Hauriam oscula de te,
Quæ imbuta es magnete.

[1] Le sous-titre de cette pièce, supprimé dans la seconde édition des *Fleurs du Mal*, se trouve dans la première avec la drôle de note suivante : «Ne semble-t-il pas au lecteur, comme à moi, que la langue de la dernière décadence latine — suprême soupir d'une personne robuste, déjà transformée et préparée pour la vie spirituelle, — est singulièrement propre à exprimer la passion, telle que l'a comprise et sentie le monde poétique moderne? La mysticité est l'autre pôle de cet aimant dont Catulle et sa bande, poëtes brutaux et purement épidermiques, n'ont connu que le pôle sensualité. Dans cette merveilleuse langue, le solécisme et le barbarisme me paraissent rendre les négligences forcées d'une passion qui s'oublie et se moque des règles. Les mots, pris dans une acception nouvelle, révèlent la maladresse charmante du barbare du nord, agenouillé devant la beauté romaine. Le calembour lui-même, quand il traverse ces pédantesques bégayements, ne joue-t-il pas la grâce sauvage et baroque de l'enfance?» C. B.

Quum vitiorum tempestas
Turbabat omnes semitas,
Apparuisti, Deitas,

Velut stella salutaris
In naufragiis amaris...
— Suspendam cor tuis aris!

Piscina plena virtutis,
Fons æternæ juventutis,
Labris vocem redde mutis!

Quod erat spurcum, cremasti;
Quod rudius, exæquasti;
Quod debile, confirmasti!

In fame mea taberna,
In nocte mea lucerna,
Recte me semper guberna.

Adde nunc vires viribus,
Dulce balneum suavibus
Unguentatum odoribus!

Meos circa lumbos mica,
O castitatis lorica,
Aqua tincta seraphica;

Patera gemmis corusca,
Panis salsus, mollis esca,
Divinum vinum, Francisca!

ÉPIGRAPHES.

XIV

VERS POUR LE PORTRAIT DE M. HONORÉ DAUMIER [1].

Celui dont nous t'offrons l'image,
Et dont l'art, subtil entre tous,
Nous enseigne à rire de nous,
Celui-là, lecteur, est un sage.

C'est un satirique, un moqueur;
Mais l'énergie avec laquelle
Il peint le Mal et sa séquelle,
Prouve la beauté de son cœur.

[1] Ces stances ont été faites pour un portrait de M. Daumier, gravé d'après le remarquable médaillon de M. Pascal, et reproduit dans le second volume de l'*Histoire de la Caricature* de M. Champfleury, où cet écrivain a rendu justice au caricaturiste avec cette raison passionnée qui lui est habituelle.

(Note de l'éditeur.)

Son rire n'est pas la grimace
De Melmoth ou de Méphisto
Sous la torche de l'Alecto
Qui les brûle, mais qui nous glace.

Leur rire, hélas! de la gaîté
N'est que la douloureuse charge;
Le sien rayonne, franc et large
Comme un signe de sa bonté!

XV

LOLA DE VALENCE [1].

Entre tant de beautés que partout on peut voir,
Je comprends bien, amis, que le désir balance;
Mais on voit scintiller en Lola de Valence
Le charme inattendu d'un bijou rose et noir.

[1] Ces vers ont été composés pour servir d'inscription à un merveilleux portrait de mademoiselle Lola, ballerine espagnole, par M. Édouard Manet, qui, comme tous les tableaux du même peintre, a fait esclandre. — La muse de M. Charles Baudelaire est si généralement suspecte, qu'il s'est trouvé des critiques d'estaminet pour dénicher un sens obscène dans le *bijou rose et noir*. Nous croyons, nous, que le poëte a voulu simplement dire qu'une beauté, d'un caractère à la fois ténébreux et folâtre, faisait rêver à l'association du *rose* et du *noir*.

(Note de l'éditeur.)

XVI

SUR *LE TASSE EN PRISON*

D'EUGÈNE DELACROIX.

Le poëte au cachot, débraillé, maladif,
Roulant un manuscrit sous son pied convulsif,
Mesure d'un regard que la terreur enflamme
L'escalier de vertige où s'abîme son âme.

Les rires enivrants dont s'emplit la prison
Vers l'étrange et l'absurde invitent sa raison;
Le Doute l'environne, et la Peur ridicule,
Hideuse et multiforme, autour de lui circule.

Ce génie enfermé dans un taudis malsain,
Ces grimaces, ces cris, ces spectres dont l'essaim
Tourbillonne, ameuté derrière son oreille,

Ce rêveur que l'horreur de son logis réveille,
Voilà bien ton emblème, Âme aux songes obscurs,
Que le Réel étouffe entre ses quatre murs!

1842.

PIÈCES DIVERSES.

XVII

LA VOIX.

Mon berceau s'adossait à la bibliothèque,
Babel sombre, où roman, science, fabliau,
Tout, la cendre latine et la poussière grecque,
Se mêlaient. J'étais haut comme un in-folio.
Deux voix me parlaient. L'une, insidieuse et ferme,
Disait : «La Terre est un gâteau plein de douceur;
Je puis (et ton plaisir serait alors sans terme!)
Te faire un appétit d'une égale grosseur.»
Et l'autre : «Viens! oh! viens voyager dans les rêves,
Au delà du possible, au delà du connu!»
Et celle-là chantait comme le vent des grèves,
Fantôme vagissant, on ne sait d'où venu,

Qui caresse l'oreille et cependant l'effraie.
Je te répondis : «Oui ! douce voix !» C'est d'alors
Que date ce qu'on peut, hélas ! nommer ma plaie
Et ma fatalité. Derrière les décors
De l'existence immense, au plus noir de l'abîme,
Je vois distinctement des mondes singuliers,
Et, de ma clairvoyance extatique victime,
Je traîne des serpents qui mordent mes souliers.
Et c'est depuis ce temps que, pareil aux prophètes,
J'aime si tendrement le désert et la mer ;
Que je ris dans les deuils et pleure dans les fêtes,
Et trouve un goût suave au vin le plus amer ;
Que je prends très-souvent les faits pour des mensonges,
Et que, les yeux au ciel, je tombe dans des trous.
Mais la Voix me console et dit : «Garde tes songes :
Les sages n'en ont pas d'aussi beaux que les fous !»

XVIII

L'IMPRÉVU [1].

Harpagon, qui veillait son père agonisant,
Se dit, rêveur, devant ces lèvres déjà blanches :
«Nous avons au grenier un nombre suffisant,
Ce me semble, de vieilles planches ? »

Célimène roucoule et dit : «Mon cœur est bon,
Et naturellement, Dieu m'a faite très-belle.»
— Son cœur ! cœur racorni, fumé comme un jambon,
Recuit à la flamme éternelle !

Un gazetier fumeux, qui se croit un flambeau,
Dit au pauvre, qu'il a noyé dans les ténèbres :
«Où donc l'aperçois-tu, ce créateur du Beau,
Ce Redresseur que tu célèbres? »

Mieux que tous, je connais certain voluptueux
Qui bâille nuit et jour, et se lamente et pleure,
Repétant, l'impuissant et le fat : «Oui, je veux
Être vertueux, dans une heure ! »

[1] Ici l'auteur des *Fleurs du Mal* se tourne vers la Vie éternelle.
Ça devait finir comme ça.
Observons que, comme tous les nouveaux convertis, il se montre très-rigoureux et très-fanatique.

(*Note de l'éditeur.*)

L'horloge, à son tour, dit à voix basse : « Il est mûr,
Le damné ! J'avertis en vain la chair infecte.
L'homme est aveugle, sourd, fragile, comme un mur
Qu'habite et que ronge un insecte ! »

Et puis, Quelqu'un paraît, que tous avaient nié,
Et qui leur dit, railleur et fier : « Dans mon ciboire,
Vous avez, que je crois, assez communié,
A la joyeuse Messe noire ?

Chacun de vous m'a fait un temple dans son cœur;
Vous avez, en secret, baisé ma fesse immonde[1] !
Reconnaissez Satan à son rire vainqueur,
Énorme et laid comme le monde !

Avez-vous donc pu croire, hypocrites surpris,
Qu'on se moque du maître, et qu'avec lui l'on triche,
Et qu'il soit naturel de recevoir deux prix,
D'aller au Ciel et d'être riche ?

Il faut que le gibier paye le vieux chasseur
Qui se morfond longtemps à l'affût de la proie.
Je vais vous emporter à travers l'épaisseur,
Compagnons de ma triste joie,

A travers l'épaisseur de la terre et du roc,
A travers les amas confus de votre cendre,
Dans un palais aussi grand que moi, d'un seul bloc,
Et qui n'est pas de pierre tendre;

[1] Voir à propos de la *messe* et de la *fesse*, la *Sorcière*, de Michelet, la *Monographie du Diable*, de Charles Louandre, le *Rituel de la haute magie*, d'Eliphas Lévi, et, en général, tous les auteurs traitant de la sorcellerie, de la démonologie et du rit diabolique.

(Note de l'éditeur.)

Car il est fait avec l'universel Péché,
Et contient mon orgueil, ma douleur et ma gloire!»
— Cependant, tout en haut de l'univers juché,
Un Ange sonne la victoire

De ceux dont le cœur dit : « Que béni soit ton fouet,
Seigneur! que la douleur, ô Père, soit bénie!
Mon âme dans tes mains n'est pas un vain jouet,
Et ta prudence est infinie. »

Le son de la trompette est si délicieux,
Dans ces soirs solennels de célestes vendanges,
Qu'il s'infiltre comme une extase dans tous ceux
Dont elle chante les louanges.

XIX

LA RANÇON.

L'homme a, pour payer sa rançon,
Deux champs au tuf profond et riche,
Qu'il faut qu'il remue et défriche
Avec le fer de la raison;

Pour obtenir la moindre rose,
Pour extorquer quelques épis,
Des pleurs salés de son front gris
Sans cesse il faut qu'il les arrose.

L'un est l'Art, et l'autre l'Amour.
— Pour rendre le juge propice,
Lorsque de la stricte justice
Paraîtra le terrible jour,

Il faudra lui montrer des granges
Pleines de moissons, et des fleurs
Dont les formes et les couleurs
Gagnent le suffrage des Anges.

XX

À UNE MALABARAISE.

Tes pieds sont aussi fins que tes mains, et ta hanche
Est large à faire envie à la plus belle blanche;
A l'artiste pensif ton corps est doux et cher;
Tes grands yeux de velours sont plus noirs que ta chair.
Aux pays chauds et bleus où ton dieu t'a fait naître,
Ta tâche est d'allumer la pipe de ton maître,
De pourvoir les flacons d'eaux fraîches et d'odeurs,
De chasser loin du lit les moustiques rôdeurs,
Et, dès que le matin fait chanter les platanes,
D'acheter au bazar ananas et bananes.
Tout le jour, où tu veux, tu mènes tes pieds nus,
Et fredonnes tout bas de vieux airs inconnus;
Et quand descend le soir au manteau d'écarlate,
Tu poses doucement ton corps sur une natte,
Où tes rêves flottants sont pleins de colibris,
Et toujours, comme toi, gracieux et fleuris.

Pourquoi, l'heureuse enfant, veux-tu voir notre France,
Ce pays trop peuplé que fauche la souffrance,
Et, confiant ta vie aux bras forts des marins,
Faire de grands adieux à tes chers tamarins?

Toi, vêtue à moitié de mousselines frêles,
Frissonnante là-bas sous la neige et les grêles,
Comme tu pleurerais tes loisirs doux et francs,
Si, le corset brutal emprisonnant tes flancs,
Il te fallait glaner ton souper dans nos fanges
Et vendre le parfum de tes charmes étranges,
L'œil pensif, et suivant, dans nos sales brouillards,
Des cocotiers absents les fantômes épars!

1840.

BOUFFONNERIES.

XXI

SUR LES DÉBUTS D'AMINA BOSCHETTI

AU THÉÂTRE DE LA MONNAIE, À BRUXELLES.

Amina bondit, — fuit, — puis voltige et sourit;
Le Welche dit : « Tout ça, pour moi, c'est du prâcrit;
Je ne connais, en fait de nymphes bocagères,
Que celles de *Montagne-aux-Herbes-Potagères.* »

Du bout de son pied fin et de son œil qui rit,
Amina verse à flots le délire et l'esprit;
Le Welche dit : « Fuyez, délices mensongères!
Mon épouse n'a pas ces allures légères. »

Vous ignorez, sylphide au jarret triomphant,
Qui voulez enseigner la walse à l'éléphant,
Au hibou la gaîté, le rire à la cigogne,

Que sur la grâce en feu le Welche dit : « Haro ! »
Et que le doux Bacchus lui versant du bourgogne,
Le monstre répondrait : « J'aime mieux le faro ! »

1864.

XXII

A M. EUGÈNE FROMENTIN

À PROPOS D'UN IMPORTUN

QUI SE DISAIT SON AMI.

Il me dit qu'il était très-riche,
Mais qu'il craignait le choléra;
— Que de son or il était chiche,
Mais qu'il goûtait fort l'Opéra;

— Qu'il raffolait de la nature,
Ayant connu monsieur Corot;
— Qu'il n'avait pas encor voiture,
Mais que cela viendrait bientôt;

— Qu'il aimait le marbre et la brique,
Les bois noirs et les bois dorés;
— Qu'il possédait dans sa fabrique
Trois contre-maîtres décorés;

— Qu'il avait, sans compter le reste,
Vingt mille actions sur le *Nord;*
— Qu'il avait trouvé, pour un zeste,
Des encadrements d'Oppenord;

— Qu'il donnerait (fût-ce à Luzarches!)
Dans le bric-à-brac jusqu'au cou,
Et qu'au Marché des Patriarches
Il avait fait plus d'un bon coup;

— Qu'il n'aimait pas beaucoup sa femme,
Ni sa mère; — mais qu'il croyait
A l'immortalité de l'âme,
Et qu'il avait lu Niboyet[1]!

— Qu'il penchait pour l'amour physique,
Et qu'à Rome, séjour d'ennui,
Une femme, d'ailleurs phtisique,
Était morte d'amour pour lui.

Pendant trois heures et demie,
Ce bavard, venu de Tournai,
M'a dégoisé toute sa vie;
J'en ai le cerveau consterné.

S'il fallait décrire ma peine,
Ce serait à n'en plus finir;
Je me disais, domptant ma haine :
« Au moins, si je pouvais dormir! »

Comme un qui n'est pas à son aise,
Et qui n'ose pas s'en aller,
Je frottais de mon cul ma chaise,
Rêvant de le faire empaler.

[1] Nous ne savons ce que vient faire ici M. Niboyet; mais M. Baudelaire n'étant pas un esclave de la rime, nous devons supposer que l'*importun* s'est vanté d'avoir lu les œuvres de M. Niboyet, comme ayant tous les courages.

(Note de l'éditeur.)

Ce monstre se nomme Bastogne;
Il fuyait devant le fléau.
Moi, je fuirai jusqu'en Gascogne,
Ou j'irai me jeter à l'eau,

Si dans ce Paris, qu'il redoute,
Quand chacun sera retourné,
Je trouve encore sur ma route
Ce fléau, natif de Tournai!

Bruxelles, 1865.

XXIII

UN CABARET FOLÂTRE

SUR LA ROUTE DE BRUXELLES À UCCLE.

Vous qui raffolez des squelettes
Et des emblèmes détestés,
Pour épicer les voluptés,
(Fût-ce de simples omelettes!)

Vieux Pharaon, ô Monselet [1]!
Devant cette enseigne imprévue,
J'ai rêvé de vous : *A la vue*
Du Cimetière, Estaminet!

[1] La malice est cousue de fil blanc; tout le monde sait que M. Monselet fait profession d'aimer à la rage le rose et le gai. — Un jour M. Monselet reprochait à M. Baudelaire d'avoir écrit ce vers abominable, à propos d'un pendu dont les oiseaux ont crevé le ventre :

Ses intestins pesants lui coulaient sur les cuisses.

« Mais, dit le poëte impatienté, je ne pouvais pas faire autrement. Le sujet voulait cela. Qu'auriez-vous préféré à cette image? — Une rose! », repondit M. Monselet.

Cependant il ne faudrait pas croire que l'indispensable mélancolie ne perce

pas de temps en temps sous ce vernis anacréontique. Nous avons vu récemment une petite composition de lui, où, se reprochant d'avoir rebuté une pauvresse, le poëte se met à sa recherche, et ne se couche que tout triste de ne l'avoir pu retrouver. Cette pièce est d'un homme vraiment sensible, même à jeun.

Regrettons que M. Monselet ne cède pas plus souvent à son tempérament lyrique, qu'une gaieté, tant soit peu artificielle, a trop souvent contrarié.

(Note de l'éditeur.)

FIN

DES *FLEURS DU MAL*

ET DES *ÉPAVES.*

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS

HISTOIRE

DES *FLEURS DU MAL* ET DES *EPAVES*.

Dans ses *Souvenirs et Portraits de jeunesse*, Champfleury déclare :

Baudelaire sentit de bonne heure combien peu d'esprits comprendraient « le parfait comédien » qui a analysé si subtilement les âcres parfums des *FLEURS DU MAL ;* c'est pourquoi il resta près de quinze ans sans publier les poésies dont la sensation fut grande.

Arsène Houssaye, dans le même sens, a raconté (*Le Gaulois*, 5 octobre 1892) qu'à ses débuts, le poète empruntait volontiers le masque et la signature d'un ami, tant grande était sa méfiance du goût public. Un autre contemporain, Ernest Prarond (voir E.-J. Crépet, *Charles Baudelaire*, Messein), cite comme parfaitement finies, avant la fin de 1843, une quinzaine de pièces qui devaient prendre place dans l'édition de 1857. Asselineau, de son côté, relate, dans son étude biographique, qu'en 1850, son ami lui montra « le manuscrit de ses poésies magnifiquement copié par un calligraphe, et qui formait deux volumes in-4° cartonnés et dorés. C'est le manuscrit, ajoute-t-il, qui a servi pour l'impression des *FLEURS DU MAL.* » Et l'existence de ce manuscrit est confirmée, à cette même date, par une lettre de l'auteur à Ancelle. Enfin, en août 1851, nous voyons Baudelaire (*Lettres inédites à sa mère*, Conard, 1918), parler de son œuvre comme d'une chose déjà ancienne et dont la publication a été fâcheusement retardée : « Mon livre de poésies ! je sais qu'il y a quelques années, il aurait suffi à la réputation d'un homme. Il eût fait un tapage de tous les diables. Mais aujourd'hui les conditions, les circonstances, tout est changé... »

Ces témoignages sont concluants : les *FLEURS DU MAL* de 1857, pour leur pluralité, ont été écrites entre 1840 et 1850. Nous croyons même qu'on peut rapporter à cette période tout au moins la conception de quelques-unes des pièces qui sont entrées dans la 2e édition (1861) et dans l'édition posthume (1868). Arrivés à l'âge où un art plus savant supplée l'imagination ralentie, il est rare que les poètes ne puisent pas au fonds de leur jeunesse pour y retrouver des germes que l'obscur travail du temps a fécondés. Ce fut certainement le cas pour Baudelaire : pour ne citer que deux exemples, *L'Albatros* (2e éd.) et *Bien loin d'ici* (3e éd.) lui ont été certainement inspirés par les incidents de son voyage aux Indes, qui date de 1841.

Mais, si l'on peut dire que, vers 1850, Baudelaire avait, en somme, réalisé la plus grande part de son œuvre poétique, il faut s'empresser d'ajouter que, pendant les quelque quinze ans qui lui restaient à vivre, il en devait constamment reviser le texte pour l'amener à cet état de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Le poète était extrêmement sévère envers lui-même, et il le fut dès ses premiers essais :

Deux ou trois fois, chez le frère de l'auteur qui nous occupe, raconte A. Chennevière dans l'*Abeille de Fontainebleau* (22 oct. 1869), j'avais aperçu un grand jeune homme, à l'œil distrait, indifférent, recherchant la solitude. A cette époque, déjà, Ch. Baudelaire couvrait des pages entières de vers élégants et faciles, sur le premier sujet qui lui passait par la tête. De ces premières productions, rien n'a été recueilli, je crois; et un honneur infini de Ch. Baudelaire aura été de rejeter promptement et loin de lui, les fruits d'une facilité contre laquelle il a réagi avec une grande puissance.

Sa sévérité d'ailleurs ne se limitait pas seulement à la forme, mais s'étendait aux sujets traités. « Bien des *juvenilia*, très goûtées au Grenier [de Louis Ménard] n'ont pas trouvé place dans l'illustre recueil de 1857 », écrit Charles C[ousin] dans la bio-bibliographie anonyme parue chez Pincebourde [1]. Et il conte de

[1] *CHARLES BAUDELAIRE, Souvenirs, Correspondances, Bibliographie*, 1872.

souvenir, à l'appui, et avec regret, l'argument d'un certain poème, étonnant de rythme et de couleur, affirme-t-il, où l'auteur, à grand orchestre, célébrait la douleur d'un amant qui assiste, impuissant, au viol de sa maîtresse livrée aux assauts d'un corps d'armée...

On n'imagine guère cette charge truculente dans le cadre des *FLEURS DU MAL*. Mais il est probable que d'autres pièces, parmi ces *juvenilia*, y étaient mieux adaptées. Au reste, il serait superflu d'insister ici sur la rigueur que le poète apportait dans son choix : la suite de cette Histoire en apportera la plus explicite démonstration.

Le livre changea plusieurs fois de titre.

Il avait été questiond'abord qu'une partie en parût dans *Vers*, recueil dû à la collaboration de quelques amis de jeunesse : G. Levavasseur, E. Prarond, A. Argonne (Auguste Dozon), et qu'Herman frères publièrent en 1843.

« C'était l'ébauche de quelques pièces insérées dans les *FLEURS DU MAL* (*Spleen et Idéal*), a témoigné Levavasseur. Sans faire la grimace, je fis mes observations. Je voulus même, imprudent et indiscret ami, corriger le poète. Baudelaire ne dit rien, ne se fâcha point, et retira sa part de collaborateur. Il fit bien. Son étoffe était d'une autre trame que notre calicot, et nous parûmes seuls. » (E.-J. Crépet, *op. cit.*)

En 1846, les futures *FLEURS DU MAL* reçurent pour la première fois un titre en propre : *LES LESBIENNES*. On trouve ce titre annoncé sur les couvertures du *Salon de 1846* (voir *Curiosités esthétiques*) et des *Stalactites* de Banville (2e éd.), ces deux ouvrages publiés chez Michel Lévy; on le retrouve l'année suivante répété sur les deuxièmes plats de *Chien-Caillou* et de *Pauvre Trompette* de Champfleury, parus « à la librairie pittoresque de Martinon ». Seul, le nom de l'auteur varie : Baudelaire-Dufays, Baudelaire-Dufaÿs, Pierre de Fayis, enfin Charles Dufays. (Dans l'Étude biographique, on a vu que la mère du poète était née Archimbaut-Dufays.)

S'agit-il alors seulement de quelques-unes des pièces dont l'en-

semble formera le livre de 1857? On pourrait l'admettre, à ne tenir compte que de la *couleur* du titre, très voyant et qui ne convient parfaitement qu'à *Lesbos* et aux *Femmes damnées*, poésies dont la première ne paraîtra d'ailleurs qu'en 1850, la seconde qu'en 1857. Cependant la couverture de *Chien-Caillou* annonce un volume gr. in-4°, et l'on sait l'horreur de Baudelaire pour les plaquettes. Reste cette hypothèse : le premier titre choisi aurait correspondu à des poésies qui ne nous seraient point parvenues? Elle nous paraît peu vraisemblable. Baudelaire fut célèbre très jeune. Si l'on n'avait encore imprimé de lui que trois pièces : *A une Créole* en 1845, *L'Impénitent* (Don Juan aux Enfers) et *A une Indienne* (A une Malabaraise) en 1846, par contre c'était son habitude d'éprouver la valeur et l'effet de ses poésies en les récitant à ses amis. La plupart d'entre elles furent déclamées dans les brasseries du quartier latin; ses familiers les savaient par cœur. Très certainement, dès cette époque, il ne dépendait plus de lui d'anéantir une part importante de son œuvre.

Sur la fin de 1848, le titre des *LESBIENNES* avait vécu avant d'avoir jamais servi. On lit dans l'*Écho des Marchands de vin* (n° 2, novembre), en tête des annonces :

CHARLES BAUDELAIRE

Michel Lévy, éditeur, rue Neuve-Vivienne

LES LIMBES

POÉSIES PAR CHARLES BAUDELAIRE

Ce livre paraîtra à Paris et à Leipsig le 24 février 1849.

La promesse ne fut point tenue. 1848 avait orienté le poète vers la politique. 1849 allait lui apporter l'une des tribulations les plus mystérieuses de sa vie, — son exil à Dijon. Mais en 1850, nous le voyons reprendre ses publications poétiques et pendant trois ans il va rester fidèle au second titre choisi.

Le *Magasin des Familles* de juin 1850 donne deux pièces de lui accompagnées d'une note spécifiant qu'elles sont extraites des *LIMBES*, « livre... qui paraîtra très prochainement et qui est destiné à reproduire les agitations et les mélancolies de la jeunesse

moderne». Une note similaire figure sous onze autres que publie, en avril 1851, le *Messager de l'Assemblée* et, un peu plus tard, deux «paquets de poésies», sont encore adressés, toujours sous le même titre collectif, à la *Revue de Paris*. Nous ne connaissons pas l'exacte composition du premier; mais une récente publication de M. Van Bever : *Douze Poèmes de Charles Baudelaire, publiés en fac-similé sur les manuscrits originaux* (G. Crès, 1917), nous a révélé celle du second. Si l'on réunit ces divers éléments, on obtient la liste suivante :

PIÈCES PARUES OU À PARAÎTRE, EN 1852, SOUS LE TITRE :

LES LIMBES.

L'Âme du Vin (alors *Le Vin des Honnêtes gens*); *A une mendiante rousse* (La robe trouée de la ...); *Bohémiens en voyage* (La Caravane des Bohémiens); *Le Châtiment de l'Orgueil; Les Chats; La Cloche fêlée* (Le Spleen); *Le Crépuscule du Matin; Le Crépuscule du Soir; De profundis clamavi...* (La Béatrix); *La Fontaine de sang; Le Guignon* (L'Artiste inconnu); *Les Hiboux; L'Idéal; Le Mauvais Moine; Les Métamorphoses du Vampire* (L'Outre de la Volupté); *La Mort des Amants; La Mort des Artistes; La Mort* [*des Pauvres*]; *Le Mort joyeux* (Le Spleen); *La Rançon* (ÉPAVES); *Le Reniement de saint Pierre; Le Spleen* (Pluviôse irrité...); *Le Tonneau de la Haine; Le Vin de l'Assassin; Le Vin des Chiffonniers; Un Voyage à Cythère.*

Soit 26 pièces auxquelles il convient d'ajouter d'abord *L'Homme* [*libre*] *et la Mer*, paru sans indication d'origine, pour la raison que nous dirons bientôt, dans la *Revue de Paris* d'octobre 1852, mais qui très vraisemblablement faisait partie du premier «paquet» adressé à ce périodique; puis les autres pièces qui composaient ce premier paquet, huit ou dix unités sans doute, à en conjecturer l'importance d'après celle du second; enfin les trois poésies parues du temps que le livre s'appelait *LES LESBIENNES* : — au total une quarantaine.

«J'aime les titres mystérieux et les titres pétards», écrira Baudelaire un peu plus tard, à propos d'un autre ouvrage. Celui des *LIMBES*, bien qu'un peu exsangue, même si on lui attribue ici sa valeur dantesque, lui plaisait probablement et pour l'atmosphère

religieuse qu'il évoque, et pour ce qu'il renferme d'énigmatique. L'auteur d'un petit livre, *La Presse de 1848*, avait pu se tromper sur sa signification :

Aujourd'hui, y lit-on, nous voyons annoncé dans l'*Écho des Marchands de vin : Les Limbes*, poésies. Ce sont sans doute des vers socialistes et par conséquent de mauvais vers. Encore un devenu disciple de Proudhon par *trop* ou *trop peu* d'ignorance. (A. de la Fizelière et Decaux, *Charles Baudelaire.*)

Ce titre offrait de plus sur *Les Lesbiennes* l'avantage d'une extensibilité presque sans limite. Mais un contre-temps allait surgir, que nous croyons être le premier à signaler : en mai 1852, la *Bibliographie de la France* annonçait :

Les Limbes, poésies intimes de Georges Durand, recueillies et publiées par son ami Th. Véron, in-8°.

Nous avons eu la curiosité de feuilleter ce recueil. Faut-il dire que Baudelaire n'avait point à redouter la comparaison? Ce Th. Véron n'apportait rien de neuf dans le fond ni dans la forme ; par contre il avait répandu dans tout son ouvrage cette sensibilité geignarde, si commune à l'époque, qui rebute aujourd'hui le lecteur, même quand c'est Joseph Delorme, avec tout son talent, qui la confesse. En outre il témoignait, en des vers déplorables, d'admirations fâcheusement placées. Pour Paul Delaroche, par exemple :

Gloire, gloire, triomphe, illustre Capitole...
Faites pleuvoir sur Paul une douche de fleurs !

Mais, après tout cela, il ne s'agissait pas moins du même titre, s'appliquant également à un volume de vers, et tirant sa justification, selon toute apparence, d'une référence commune.

Témoin les vers encore où Th. Véron présentait son ouvrage :

Avant de parcourir les cercles des damnés,
Alighieri nous montre aux limbes condamnés
Les âmes, les esprits des êtres sans baptême.

. . . . . .
Ils attendent toujours la volonté suprême
Pour les tirer de l'ombre et de l'air nébuleux
Qui les fait grelotter, pauvres membres frileux...

D'ailleurs, bien qu'imprimé à Poitiers, ce recueil n'avait pu passer inaperçu du groupe où fréquentait particulièrement Baudelaire, l'auteur comptant au nombre des admirateurs de Théophile Gautier et des amis de Thoré. Force lui était donc de changer une nouvelle fois le titre de son livre : les pièces retenues par la *Revue de Paris*, et dont le manuscrit mentionnait qu'elles étaient extraites des *LIMBES*, parurent sans indication d'origine.

Il est difficile d'apprécier l'effet qu'un semblable contretemps put exercer sur un tempérament aussi nerveux et irritable que celui du poète. Baudelaire n'en parle point dans sa correspondance, peu nombreuse pour cette période où il semble d'ailleurs s'être détourné de ses voies personnelles pour s'adonner plus entièrement à ses traductions de Poe. Mais peut-être en trouvera-t-on quelque indice dans ces lignes, parues en décembre 1852, sous la signature d'Ernest Prarond, un intime de la première heure, comme on sait :

Parmi d'autres, déclarait Prarond dans l'introduction de son essai critique : *De quelques écrivains nouveaux*, [— parmi les auteurs qui ne sont point encore connus du public et] que nous espérons ne pas voir perdus sans retour, il est par-dessus tous un poète qui a eu cette rare fortune, en récitant parfois pour lui seul ou quelques amis de la grande poésie, d'obtenir presque une renommée sans publier un seul vers; ce poète, qui a écrit à l'occasion d'une exposition du Louvre tout un catéchisme de la peinture moderne [(le *Salon de 1846*)], est M. Charles Baudelaire; puisse-t-il, poète redevenu et resté, occuper le premier critique qui recommencera l'œuvre que je vais tenter.

Ernest Prarond, dans ce souhait final, ne s'exprime-t-il pas exactement comme si son ami lui eût déclaré renoncer désormais à la poésie? Il faut noter d'ailleurs qu'à cette époque-là Baudelaire trouvait très difficilement le placement de ses vers, au dire d'Asseli-

neau : « Nous n'imprimons pas de ces fantaisies-là, nous autres », lui répondait M. Amail, directeur de la *Revue politique*, en lui rendant un manuscrit. Sans prendre parti pour cette hypothèse, nous constatons qu'aucun morceau poétique ne paraîtra sous sa signature pendant la période fin 1852-1855. Et pourtant, ce même mois où Th. Véron publiait *Les Limbes*, quelques jours avant sans doute, le poète avait une fois de plus annoncé la publication des siens chez Michel Lévy. (Lettre à Antonio Watripon, mai 1852.)

C'est le 1er juin 1855 que parut enfin, pour la première fois imprimé, ce titre : *Les Fleurs du Mal*, qui resplendit d'un éclat à la fois si vif et si sombre. Il paraît qu'on l'avait longuement débattu : « Grande affaire ! écrit Asselineau dans ses *Baudelairiana* (voir E.-J. Crépet, *op. cit.*), et Dieu sait s'il en fut longuement question ! » Chose étonnante ! si l'on considère avec quel bonheur il correspond, sinon au livre tout entier, du moins au génie du poète, ce n'est point Baudelaire qui le trouva : « C'est Hippolyte Babou, je m'en souviens très bien, un soir, au café Lemblin, après une longue enquête sur ce sujet. »

On sait de reste qui fut Hippolyte Babou, esprit probe et combatif dont les *Lettres satiriques et critiques* sont un peu trop oubliées, et dont nous aurons l'occasion de reparler au sujet d'une certaine querelle, née de la publication des *Fleurs du Mal* précisément, qui manqua brouiller Baudelaire avec « l'oncle Beuve ». On aimerait à savoir aussi quels furent les autres consultants dans cette enquête d'un tel intérêt littéraire. Mais ni Poulet-Malassis, pourtant grand collectionneur d'*ana*, ni Charles Monselet, qui a confirmé le dire d'Asselineau, ne nous ont renseignés là-dessus. Soit observé en passant, n'est-ce pas une preuve saisissante que les contemporains de Baudelaire, et même parmi eux ses plus chauds admirateurs, n'ont jamais soupçonné le rang où la postérité devait l'élever ?

L'extrait donné par la *Revue des Deux Mondes* était particulièrement important : dix-huit pièces, de caractère et de ton variés, notamment *Au lecteur*, *Voyage à Cythère*, *Confession*, *L'Amour et le Crâne*, *L'Invitation au Voyage*, — tel en un mot, que le génie du poète avec ses diverses faces s'y produisait en pleine lumière. Si les temps

eussent été plus cléments à la poésie, nul doute que l'effet en aurait été considérable, d'autant que le prudent Buloz, par la plume d'Émile Montégut, dit-on, avait pris soin d'en souligner l'audace :

En publiant les vers qu'on va lire, nous croyons montrer une fois de plus combien l'esprit qui nous anime est favorable aux essais, aux tentatives dans les sens les plus divers. Ce qui nous paraît ici mériter l'intérêt, c'est l'expansion vive et curieuse, même dans sa violence, de quelques défaillances, de quelques douleurs morales que, sans les partager, ni les discuter, on doit tenir à connaître, comme un des signes de notre temps. Il nous semble d'ailleurs qu'il est des cas où la publicité n'est pas seulement un encouragement, où elle peut avoir l'influence d'un conseil utile, et appeler le vrai talent à se dégager, à se fortifier, en élargissant ses voies, en étendant son horizon.

Mais à cette heure-là, le calembour et la nouvelle à la main faisaient florès, et on payait cent francs le manuscrit d'*Émaux et Camées*. Entre tous les critiques, un seul s'émut au point d'en informer le lecteur : Louis Goudall..., et ce fut un article d'éreintement. Il est assez divertissant à relire aujourd'hui (*Figaro*, 4 novembre 1855). L'auteur commence par y raconter qu'il a entendu le poète, dans les cafés littéraires, exposer sa théorie du *beau bizarre*. Il faut vraiment « que Baudelaire soit un homme fort pour avoir fait de tout Paris la dupe d'une mystification qui a duré près de dix ans », dix ans pendant lesquels il a soutenu sa réputation « en ne publiant rien, mais en lâchant de temps à autre, devant un petit nombre d'initiés, ignorants autant que bavards, quelques articles sensationnels ». Malheureusement pour lui, il n'a pas su résister à l'attrait de la publicité de la *Revue des Deux Mondes*, ce qui fait que « sa réputation et son talent se sont brisés en mille pièces ».

Suit l'énumération des attendus que Baudelaire, toute sa vie, devait retrouver sous la plume des universitaires égarés dans la critique : « indigence navrante des idées, adjectifs chevilles, abstractions inintelligibles, langue logogriphique, inspirations puérilement prétentieuses, poésie scrofuleuse, écœurante, glaciale, sans couleur..., de charnier et d'abattoir, absence de toute spontanéité dans l'inspiration, de toute émotion réelle, etc. ». Enfin, conclusion et

arrêt : « Baudelaire, déchu de sa renommée de surprise, ne sera plus cité désormais que parmi les *fruits secs* de la poésie contemporaine. »

Ce qui tendrait encore à établir que, contrairement à ce qu'en a écrit Maxime du Camp dans ses *Souvenirs littéraires*, l'extrait paru dans la *Revue des Deux Mondes* n'avait pas été un succès, du moins auprès du public, c'est que Baudelaire, à nouveau, se renferma dans le silence. L'année 1855 allait s'achever et 1856 s'écouler, sans qu'il donnât une seule pièce de vers nouvelle.

Cependant l'hospitalité de Buloz, jointe à la publication des *Histoires Extraordinaires*, l'avait mis en vedette, on le contestait passionnément, et pour mieux réussir on l'attaquait jusqu'en sa vie privée. Deux extraits des plus importants « petits journaux » de l'époque donneront une idée du ton de ces attaques :

Parmi les excentriques des lettres, il en est un fort connu pour sa recherche constante de la bizarrerie et pour sa *pose* de tous les instants.

C'est lui qui place à la tête des poètes de toutes les nations Olivier Basselein (*sic*), l'auteur des *Vaux de Vire*, et qui se promet de démolir bientôt Shakespeare en cinquante pages.

A ses nombreuses manies, il joint celle de faire des odes latines, à la façon des RR. PP. du XVIIe siècle ; mais ses vers latins n'obtiennent guère plus de succès que ses vers français.

Ennuyé de ne pas trouver de lecteurs, il a imaginé un singulier moyen pour ne pas lire ses œuvres dans la solitude.

Le curieux écrivain est épris d'une jeune créole [Jeanne Duval] qu'il aime à la grande passion ; il la fait asseoir devant lui, à ses heures d'expansion, et lui lit impitoyablement ses alexandrins contournés.

La dame... se révolte quelquefois.

— Taisez-vous donc, lui répond-il en lui jetant cinq francs. Je sais bien que vous êtes une oie, mais j'ai besoin de lire mes vers à haute voix, et je tiens à ce qu'on les entende.

Heureusement ou malheureusement pour la dame que le manège ne lui arrive pas tous les soirs — et pour cause.

(Raymond de Brulh, *Diogène*, 2 novembre 1856.)

Plus virulente encore est la diatribe d'Ed. Duranty, qui, dans

un essai sur *Les Jeunes* (*Figaro*, 13 novembre 1856), se livre à de tendancieuses classifications :

... Les Vampires,

Gens à tête de mort dont le principal est M. Baudelaire, personnage plein d'un froid calcul, qui emploie les niaiseries du mystère et de l'horreur pour étonner le public.

C'est un croquemitaine littéraire qui a toujours l'air de sortir d'une caverne, il tient dans l'ombre, comme une menace, des livres qui n'existent pas, et n'a rien fait en dix ans. Ce qui a donné la vie à M. Baudelaire, c'est sa traduction d'Edgar Poe ; il s'est collé aux flancs de cet Américain pour prendre une part de son manteau... M. Baudelaire est de tous les traînards romantiques celui qui a le plus de *tournure*. Quoiqu'il fasse un kaléidoscope dans son cerveau avec les mots : Guignon, Satan, Doute, Fatalité et Pourriture ; quoiqu'il veuille se faire passer pour une goule, un époux de la mort, il a un coin d'intelligence qui résiste aux détraquements qu'il s'impose mécaniquement. Quatre ou cinq jeunes Bordelais vampirisent à sa suite.

Mais autre chose est la façon de juger des petits journalistes, autre chose celle des artistes, — Baudelaire comptait déjà parmi ses amis Barbey d'Aurevilly, Flaubert, Théophile Gautier, Eugène Delacroix, pour ne citer que les plus grands, — et autre chose encore celle des éditeurs, sur lesquels le bruit fait autour d'un auteur exerce une séduction irrésistible.

En lisant l'article de Louis Goudall, rapporte Legendre dans le *Figaro*, M. Michel Lévy qui a, comme on sait, le génie de la finance, s'est, dit-on, écrié : « J'hésitais à publier les poésies de M. Baudelaire ; ceci me décide ! »

Ainsi, après avoir vainement, pendant près de dix ans, porté ses manuscrits chez les Martinon, Lecou ou Michel Lévy, Baudelaire allait s'en voir sollicité.

On sait que c'est sur Poulet-Malassis, finalement, que se porta son choix. La biographie de ce lettré érudit et fin, que doublait, malheureusement, un très médiocre négociant, et qui a tenu une place importante dans la vie littéraire de l'époque, a été donnée par Maurice Tourneux (Paris, aux bureaux de *L'Artiste*, 1893)

et par le Cte de Contades (*Le Livre*, n° 51, Quantin, 1884). Après Asselineau, Eugène Crepet, d'autre part, a raconté en quelques pages substantielles de son *Charles Baudelaire* (Quantin, 1887), les relations du poète et de l'éditeur. On en dira donc assez ici en rappelant que le courant de sympathie qui, très vite, s'était établi entre eux, avait procédé de leur goût commun du rare, du singulier, du nouveau. Dans la mesure de son effort, Poulet-Malassis fut, lui aussi, un précurseur, et salué comme tel, dès ses premières éditions, par les gens de goût.

... c'est de l'Orne aujourd'hui que nous vient la lumière, écrivait Edmond Texier dans le *Courrier de Paris* du 16 avril 1857, MM. Poulet-Malassis et de Broise, des typographes qui ont l'amour de leur art, nous envoient d'Alençon de jolis petits livres aux titres rouges et noirs, aux fleurons et aux initiales de couleurs, imprimés en caractères de choix, quelquefois même en italique, tantôt sur vélin ancien, tantôt sur vergé et tout au moins sur beau papier d'Angoulême. A les voir, ces volumes aimables qui tous méritent la reliure, on les prendrait pour des ressuscités de l'âge d'or de la typographie et l'on est charmé, en les ouvrant, de trouver, non pas de vieilles œuvres et de vieux auteurs arrachés de l'oubli, mais de jeunes études, de jeunes écrits, de jeunes poésies signées par des plumes contemporaines oseuses et littéraires.

La lettre par laquelle Baudelaire accepte les conditions que lui offrait Poulet-Malassis est du 9 décembre 1856, et le traité définitif du 30 du même mois. Ce traité, qui a été publié par M. Jules Le Petit (*La Plume*, 1er juillet 1893), prévoyait un tirage de mille exemplaires à 2 francs, dont 0 fr. 25 pour l'auteur. Le manuscrit devait être remis le 20 janvier 1857. Au cas où l'éditeur se refuserait à réimprimer, il perdrait son droit sur l'ouvrage. — Conditions qui, on le verra bientôt, ne devaient pas être toutes observées.

Il serait aisé, à partir de ce moment, de retracer par le menu l'histoire de la première édition des *FLEURS DU MAL*. Les lettres du poète, sont, pour cette période, particulièrement nombreuses. Plus heureux que nos devanciers, nous disposons en outre d'une source encore inédite : les notes dont est zébré un exemplaire

d'épreuves ayant appartenu à Poulet-Malassis, et dont feu M. Parran, le bibliophile bien connu, avait donné copie à M. Eugène Crépet. Sans entrer ici dans des détails qui feraient double emploi avec les éclaircissements qu'on trouvera sous le titre de chaque pièce, nous relaterons l'essentiel.

Barbey d'Aurevilly a insisté, dans un article fameux, sur *l'Architecture secrète des Fleurs du Mal.* Il n'avait pas tort, surtout auprès des juges, lors du procès dont nous parlerons tout à l'heure. *Les Fleurs du Mal* ne sont pas un recueil, mais un livre, qui a un commencement, un milieu, une fin, et Baudelaire n'en a jamais parlé autrement. Mais la correspondance du poète nous prouve, — ce dont nous ne doutions pas d'ailleurs, — qu'il s'agit là d'une architecture *a posteriori.* A la date du 9 décembre 1856, il écrivait à Poulet-Malassis :

Nous pourrons disposer ensemble l'ordre des matières, *ensemble,* entendez-vous, car la question est importante. Il nous faut faire un volume composé seulement de bonnes choses : peu de matière, qui paraisse beaucoup, et qui soit très voyante.

Poulet-Malassis participa-t-il effectivement à la mise en ordre des pièces retenues? Il semble plus probable qu'il n'intervint que pour leur choix, car, le 29 janvier suivant, le poète lui écrivait : «Il ne me faut qu'une journée pour mettre un peu d'ordre dans le *dictionnaire* [de mélancolie et de crime, voir la *Dédicace*], et cette journée, je la prendrai dans deux jours.» (Billet inédit, communiqué par M. Vandérem). Si l'on ajoute foi à certain passage des *Lettres inédites à sa mère,* ce classement aurait été d'ailleurs, quelques mois plus tard, l'objet d'une revision importante : «Épouvanté moi-même de l'horreur que j'allais inspirer, j'en ai retranché [des pièces retenues] un tiers aux épreuves.» (9 juillet 1857.) Toutefois nous devons signaler qu'aucun retranchement de cette importance n'a laissé de traces dans les épreuves parvenues entre nos mains, et après tout il n'est pas inadmissible que cette étonnante déclaration n'ait eu d'autre but que de tranquilliser la timorée Mme Aupick.

Le manuscrit fut remis à peu près à la date fixée par le traité : le 4 février au lieu du 20 janvier. Par contre la date de l'impression

devait dépasser toute prévision : près de cinq mois allaient s'écouler avant la mise en vente !

C'est d'abord que les typographes de Poulet-Malassis et Poulet-Malassis lui-même étaient fort négligents, comme le prouvent les fautes nombreuses qu'on peut relever dans les livres sortis antérieurement des presses alençonnaises, et aussi celles qui devaient déparer la 1re édition des *FLEURS* (voir plus loin). C'est encore, et peut-être surtout, que la fièvre du scrupule, cette rançon du don critique, possédait et rongeait Baudelaire comme elle n'a jamais persécuté personne d'autre. De quels doutes il est obsédé ici, de combien de recommandations il presse son éditeur, il faut le constater pour y croire. Il a peur du caractère convenu, « le 8 ne lui paraissant pas assez grave », du papier « trop transparent », des *blancs* qui ne sont pas assez nombreux à son goût... Il proteste contre l'usage des guillemets retournés. Il demande « qu'on ne donne pas à un manuscrit moderne les archaïsmes et les gentillesses du rouge », il réclame « une orthographe ancienne, mais modérée », il supplie qu'on ait égard à sa ponctuation « qui sert à noter non seulement le sens, mais la déclamation », ou il s'inquiète de ne pas faire de son livre une plaquette, — on se rappelle que, jadis, il l'avait annoncé in-4° — et soudain, croyant ses craintes justifiées, il pousse un vrai cri de désespoir :

Je viens de faire une découverte effrayante. En comptant deux pages par sonnet, six strophes de 4 vers par page, cinq strophes de 5 vers, sept ou huit strophes de 3 vers, 10 ou 12 strophes de deux vers, en supposant toujours deux strophes au dessous du titre et deux pages pour les titres généraux, nous tomberons juste sur 240 pages... Piteux, bien piteux... Et il n'y a pas de remède. Car je ne me soucie pas de faire des vers nouveaux, et les sonnets sur *La Mort* font une excellente conclusion... (Inédit en marge d'une épreuve.)

Ou bien encore il s'avise que les notes précautionneuses qui accompagnent *Franciscæ meæ laudes* et *Révolte*, et dont la rédaction a certainement été débattue avec l'éditeur, sont mauvaises et doivent être rejetées à la fin du livre. Et il s'en explique non sans quelque aigreur : « Ma note sur *Révolte* est détestable, je suis

étonné que vous ne m'ayez pas fait de reproche à ce sujet. » — « Si vous tenez à souiller le volume, je découvrirai un moyen mixte. »

Encore jusqu'ici ses inquiétudes n'ont-elles eu trait qu'à des questions importantes. Mais il n'en montre pas moins dans les petites.

Faut-il écrire *ressuscité* ou *resuscité*, dans l'épigraphe empruntée à d'Aubigné? Il a vérifié sur le texte des *Tragiques*, et barré le premier *s*. Mais il demeure perplexe :

Resuscité est bien bizarre. Ne serait-ce pas une faute d'impression? Prenez-y garde, quoi! pas même d'accent aigu? Je comprends bien que c'est une orthographe latine, mais comment prononçait-on dans ce temps-là? (Inédit, ex. d'épreuves.)

Convient-il, pour le titre, de faire suivre ou non *LES FLEURS DU MAL* du mot *poésies?*

Que penseriez-vous de supprimer le mot *poésies?* Quant à moi, cela me choque beaucoup. Il est clair que les *FLEURS DU MAL* sont des poésies; le mot *par* remplaçant *poésies* ferait beaucoup mieux.

Et il répète :

Que penseriez-vous de supprimer le mot *poésies?* Quant à moi, cela me choque beaucoup. (*Id., ibid.*)

Il hésite aussi, parfois, pour la quantité prosodique, suivant l'orthographe adoptée :

Poëte me paraît faire un seul pied, poëte fait deux pieds. (*Id., ibid.*)

Ou sur certaines convenances typographiques :

Faut-il ponctuer une phrase composée en lettres capitales? (*Ibid.*, à propos du titre.)

Et, comme bien on pense, tout le temps qui lui est nécessaire pour résoudre ces diverses questions, il l'emploie aussi à revoir ses épreuves, et à amender le texte... Le 7 mars, nous voyons dans sa Correspondance que tous les placards des *FLEURS* sont

« finis depuis le 1er », et prêts à être retournés à l'imprimerie. Plus de deux mois après, le 14 mai, il mandait en toute simplicité : « Je m'escrime contre une trentaine de vers insuffisants, désagréables, mal faits, mal rimants. Croyez-vous donc que j'aie la souplesse de Banville ? »

Après cela, on ne s'étonnera pas si les rapports se tendirent par instants, entre l'auteur et l'éditeur. Il arriva une fois que Baudelaire envoya à de Broise une lettre (15 mars) qui aurait pu amener une vraie brouille si Poulet-Malassis, qui l'intercepta, n'avait été lui-même en termes assez frais avec son beau-frère et associé. Il arriva une autre fois que Poulet-Malassis écrivit au poète : « Je crois de plus en plus, mon cher Baudelaire, que vous vous foutez de moi, ce que je n'ai mérité en aucune façon. » (Ex. d'épr.) Il y eut encore des incidents plus sérieux, comme celui de la *Dédicace* à Théophile Gautier, qu'on trouvera plus loin rapporté sous ce titre, et qui eut pour conséquence dernière la réimpression de la première feuille aux dépens de l'auteur.

Mais Poulet-Malassis était trop artiste pour ne pas honorer grandement, même si elle allait contre ses intérêts, la façon d'héroïsme, mêlé parfois d'un pittoresque assez comique, que montrait ici Baudelaire, comme lui-même accablé toujours de soucis d'argent, et pour lors peinant sur ses traductions de Poe. Témoin cette note de sa main, si parfaitement modérée : « On trouvera dans ma bibliothèque un exemplaire d'épreuves des *FLEURS DU MAL*, — celui-là même auquel nous venons de faire quelques emprunts — qui fera connaître le désir de perfection et les scrupules de l'auteur, et donnera une bonne idée de la patience de l'imprimeur. » (E.-J. Crépet, *op. cit.*) Et pour Baudelaire, bien qu'il sût de naissance — car c'est un des privilèges du génie — que ses scrupules avaient raison, il avait aussi trop de générosité naturelle pour ne pas excuser les nervosités de l'éditeur et compenser de quelque manière les frais que sa minutie entraînait.

De cette épreuve les deux amis sortirent plus amis.

Enfin le livre parut : En voici la description, que le lecteur complétera en se reportant soit à la table comparative des trois pre-

mières éditions, donnée en fin de ce volume, soit encore aux Éclaircissements et Variantes.

Les || *FLEURS DU MAL* || PAR || CHARLES BAUDELAIRE || Paris || Poulet-Malassis et de Broise || libraires-éditeurs || 4, rue de Buci || 1857.

1 vol. in-12 de 256 p., dont 8 n. ch., couverture jaune-clair, imp. en noir [1], qui porte, outre les mentions précitées, l'épigraphe suivante :

On dit qu'il faut couler les exécrables choses
Dans le puits de l'oubli et au sépulchre encloses,
Et que par les escrits le mal resuscité
Infectera les mœurs de la postérité ;
Mais le vice n'a point pour mère la science,
Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

(THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ,
Les Tragiques, liv. II.)

et la marque de l'éditeur : un caducée dans un médaillon, avec la devise : *concordiæ fructus*. — 1er faux titre. Au verso : la réserve des éditeurs, relative aux droits de traduction et de reproduction. En bas, sous un filet : ALENÇON. — Imprimerie de POULET-MALASSIS ET DE BROISE. — Titre identique à la couverture, mais les mots : *FLEURS DU MAL*, POULET-MALASSIS ET DE BROISE, et la marque de l'éditeur en rouge ; verso blanc. Ces quatre premières pages ne comptent pas dans la pagination. — *Dédicace* (voir ce mot), verso blanc. — 2e faux titre, verso blanc. Les quatre pages comptent dans la pagination, mais ne sont pas chiffrées. — *Au lecteur* (Préface) + 100 pièces réparties en cinq divisions : I. *Spleen et Idéal ;* II. *Fleurs du Mal ;* III. *Révolte ;* IV. *Le*

[1] Une seconde couverture fut tirée, un peu différente, au cours de cette même année 1857. Voir l'intéressante plaquette de M. Georges Vicaire, *Les deux couvertures des Fleurs du Mal* (Librairie Henri Leclerc, 1914). Il est d'ailleurs très facile de les distinguer à leur second plat, celui de la première portant en premiers mots : *En vente à Paris*, et celui de la seconde : LIBRAIRIE POULET-MALASSIS ET DE BROISE.

Ajoutons que nous avons eu en mains des exemplaires dont le titre est au millésime de 1858, bien qu'ils aient été tirés très vraisemblablement en 1857, puisqu'on y trouve les fautes caractéristiques : p. 29, vers 3, *guères* pour *guère*, *jeterai* pour *jetterai* au vers 52 de *Bénédiction*, p. 44 pour 45, *Au parfum* au lieu de *un parfum* dans *Le Chat*.

Vin; V. *La Mort.* — Table de 4 pp. n. ch., les pièces n'y sont pas numérotées.

Tiré, d'après une note manuscrite de Poulet-Malassis, à 1,300 exemplaires sur papier vélin [un peu mince] et à 20 exemplaires sur papier de fil [non à 10, comme l'a écrit Asselineau].

Annoncé par la *Bibliographie de la France* le 11 juillet (n° 6057), le livre avait été mis en vente le 25 juin, au prix de 3 francs. Quelques jours plus tard, le bruit se répandait que des poursuites allaient être dirigées contre son auteur.

LE PROCÈS.

Parce que Baudelaire a maintes fois attribué sa condamnation à un «malentendu», plusieurs de ses historiographes ont écrit que le procès de 1857 fut, pour lui, «une surprise». Affirmation qui ne tient point contre certains textes et certaines précautions qu'il avait prises. Nous avons déjà cité un passage d'une lettre par lui adressée à sa mère, le 9 juillet 1857, qui témoigne de ses inquiétudes au cours de l'établissement du livre : «Épouvanté de l'horreur que j'allais inspirer, j'en ai retranché un tiers aux épreuves.» Quelques lignes d'une autre lettre à Poulet-Malassis, appartenant à la même période (9 mars), ne sont pas moins significatives; parlant de sa *Dédicace* à Théophile Gautier (voir aux Éclaircissements et Variantes), dont le texte premier fut écarté, il écrit : «Le magicien m'a très bien expliqué qu'une dédicace ne devait pas être une profession de foi, *laquelle d'ailleurs avait pour défaut d'attirer les yeux sur le côté scabreux du volume et de le dénoncer.*» Et il est très certain encore que la note qui accompagnait *Révolte* (voir ce titre) dans la 1re édition, note où le poète semble aller au-devant des griefs de l'accusation et qu'il maintint, bien qu'il la jugeât «détestable», doit

être rapportée à la même préoccupation. Mais il y a plus formel encore : les dernières strophes de *Femmes damnées*,

Descendez, descendez, lamentables victimes...

ont été revues et corrigées «*en prévision de l'intervention du parquet*, quelques jours avant la publication». Cela résulte d'une note manuscrite de Poulet-Malassis. Voilà qui est décisif — et qui n'étonnera pas d'ailleurs, si l'on veut bien y réfléchir. Baudelaire n'était rien moins qu'un naïf. Il savait, mieux que personne, les audaces de son œuvre, — et l'exemple tout récent du procès fait à l'auteur de *Madame Bovary* suffisait à lui en rappeler le danger. Mais la vérité est que, sans se dissimuler qu'il risquait des poursuites, il comptait bien s'en tirer aussi avantageusement que son ami Flaubert, devenu célèbre en vingt-quatre heures, et qu'il avait pour cela confiance dans la valeur de son livre «revêtu d'une beauté sinistre et froide, fait avec fureur et patience». — Seulement, où il s'était trompé, c'était sur les chances d'éviter, auprès des juges, ce «malentendu» contre lequel il devait protester toute sa vie, — l'éternel malentendu qui procède tant de la confusion de la Beauté et de la Morale que de celle de l'auteur et de son œuvre. Sa «surprise» fut de ne pas réussir à le dissiper et son erreur de ne pas se méfier davantage de la petite presse. Au cours de la préparation du livre, il avait donné à des revues, tant pour se faire quelque argent que pour annoncer les *Fleurs*, quelques pièces détachées. Fidèles à leurs habitudes, les folliculaires n'avaient pas manqué de lui décocher aussitôt leurs traits les plus malicieux. C'est ainsi que la *Revue anecdotique* (20 avril 1857) avait accouché d'un *M. Charles Baudelaire à l'ombre de la jeune* Géante et que le *Figaro*, par la plume d'A. Legendre (4 juin), avait dédié une parodie pire qu'inutile, *Margotæ meæ laudes*, à Francisca, la «modiste érudite et dévote»; ainsi encore qu'on avait annoncé qu'un abonné de la *Revue française*, éberlué par ses vers «ruisselants d'inouïsme», venait de se désabonner... Et nous avons cité tout à l'heure des attaques beaucoup plus vives. Il était clair que les petits journaux ne manqueraient pas l'occasion, puisqu'on la

leur fournissait en grand, de prouver une fois de plus leur acharnement contre les nouveautés du génie.

Ce fut Gustave Bourdin qui ouvrit le feu. Auteur d'un *Voyage autour de Pomaré, reine de Mabille, princesse du Ranelagh, grande duchesse de la Chaumière, par la grâce de la polka, du cancan et autres cachucbas*, commis sous le pseudonyme de G. Malbert, son passé le désignait évidemment pour venger la morale outragée. Il ne se déroba pas à sa mission :

... J'ai lu le volume, je n'ai pas *de jugement à prononcer, pas d'arrêt à rendre;* mais voici mon opinion...

... Il y a des moments où l'on doute de l'état mental de M. Baudelaire; il y en a où l'on n'en doute plus; — c'est, la plupart du temps, la répétition monotone et préméditée des mêmes mots, des mêmes pensées. — L'odieux y coudoie l'ignoble; — le repoussant s'y allie à l'infect. Jamais on ne vit mordre et même mâcher autant de seins dans si peu de pages; jamais on n'assista à une semblable revue de démons, de fœtus, de diables, de chloroses, de chats et de vermine. — Ce livre est un hôpital ouvert à toutes les démences de l'esprit, à toutes les putridités du cœur; encore si c'était pour les guérir, mais elles sont incurables.

... Et au milieu de tout cela, quatre pièces, *Le Reniement de saint Pierre,* puis *Lesbos,* et deux qui ont pour titre les *Femmes damnées,* quatre chefs-d'œuvre de passion, d'art et de poésie; mais on peut le dire, — *il le faut, on le doit :* — si l'on comprend qu'à vingt ans l'imagination d'un poète puisse se laisser entraîner à traiter de semblables sujets, *rien ne peut justifier* un homme de plus de trente, *d'avoir donné la publicité du livre à de semblables monstruosités.* (*Figaro,* 5 juillet 1857.)

C'était, comme en témoignent les passages soulignés, une dénonciation en règle, la justice était sommée d'agir : on lui signalait même les pièces condamnables.

Faut-il croire, comme Asselineau le donne à entendre dans ses *Baudelairiana* (voir E.-J. Crépet, *op. cit.*), que cet article avait été *inspiré* par le ministre de l'Intérieur, M. Billault? Quelques lignes de Baudelaire, annotant une coupure du *Figaro,* revenu à la charge le 12 juillet, sous la signature de J. Habans, qui insistait

sur la *putridité* de l'ouvrage, sont de nature à établir que, du moins, telle fut la conviction du poète :

M. *J. Habans* est un jeune homme protégé par M. *Billaut* (*sic*). Mais les rédacteurs du *Figaro* ont trouvé sans doute que la dénonciation de M. *Gustave Bourdin* n'était pas suffisante. (Pièce communiquée par M. Ancelle.)

Mais le récit d'Asselineau renferme des inexactitudes si flagrantes quant aux dates citées à l'appui, qu'il serait dangereux d'y ajouter foi. C'est ainsi qu'il place les premiers bruits de poursuites un mois après la publication, alors que Baudelaire les mentionne dans sa lettre du 9 juillet, soit quatorze jours après la mise en vente; et qu'il donne l'article de Bourdin comme postérieur à celui d'Édouard Thierry, dont nous parlerons tout à l'heure, alors qu'il l'a précédé de neuf jours. — D'ailleurs l'acharnement dont le *Figaro*, depuis plusieurs années, poursuivait le poète, suffit à expliquer amplement, à lui seul, son attitude en cette occasion.

Quoi qu'il en soit, il semble que Baudelaire, tout d'abord, n'ait pas cru à la possibilité de cet étrange procès — le premier dont on menaçât un poète depuis Béranger. Il écrivait à sa mère :

Le livre met les gens en fureur... On me refuse tout, l'esprit d'invention et même la connaissance de la langue française. Je me moque de tous ces imbéciles, et je sais que ce volume, avec ses qualités et ses défauts, fera son chemin dans la mémoire du public lettré, à côté des meilleures poésies de V. Hugo, de Th. Gautier et même de Byron. — *On avait répandu le bruit que j'allais être poursuivi; mais il n'en sera rien.* Un gouvernement qui a sur les bras les terribles élections de Paris n'a pas le temps de poursuivre un fou. (9 juillet.)

Mais le surlendemain ce bruit se précisait, recueilli aux meilleures sources par Leconte de Lisle, qui s'empressait d'en faire part à l'auteur. D'où un cri d'alarme, à l'adresse de Malassis, resté à Alençon :

Vite, cachez, mais cachez bien toute l'édition; vous devez en avoir neuf cents exemplaires en feuilles... Voilà ce que c'est que d'envoyer

des exemplaires au *Figaro* ! ! ! Voilà ce que c'est de ne pas vouloir *lancer* sérieusement un livre. Au moins nous aurions la consolation, si vous aviez fait tout ce qu'il fallait faire, d'avoir vendu l'édition en trois semaines, et nous n'aurions plus que la gloire d'un procès, duquel d'ailleurs il est facile de se tirer.

La même lettre (11 juillet) mentionne la visite de «M. l'inspecteur général de la presse» au dépositaire du livre à Paris, et le refus de celui-ci de répandre les exemplaires restants chez ses confrères, ledit inspecteur, croit-il, en ayant vérifié le nombre «avec un coup d'œil d'aigle». — Prétexte courtois, dont Baudelaire n'avait point tort de s'étonner : la vérité est que, dans la crainte d'être compromis en cette affaire, le dépositaire venait de signifier à Malassis et de Broise que «la nature des livres publiés par eux lui interdisait de mettre désormais son personnel à leur disposition pour la vente». (Lettre inédite de Poulet-Malassis, 8 juillet 1857. Collection de M. Sacha-Guitry.) L'article de Bourdin avait eu, tout au moins, cet effet-là.

Ainsi la saisie et l'inculpation semblaient imminentes. Réussirait-on à les éviter? Édouard Thierry l'essaya, d'autant plus méritoire en ceci que, ne connaissant nullement Baudelaire, le seul souci de la dignité de l'art et de ses droits l'animait.

On connaît son courageux article qui, depuis cinquante ans, figure dans l'Appendice de l'édition Lévy. Les *FLEURS DU MAL* y sont qualifiées de «chef-d'œuvre» pour la première fois peut-être; leur poète y est placé «sous l'austère caution du Dante».

Avec quelle impatience Baudelaire en avait attendu la publication (*Moniteur*, 14 juillet), Asselineau nous l'a conté :

Le jour du feuilleton de Thierry, nous le passâmes, Baudelaire et moi, sur le trottoir du quai Voltaire. Baudelaire entrait d'heure en heure au journal, et m'en rapportait des bulletins. Premier bulletin : l'article était composé et Thierry avait corrigé l'épreuve. Deuxième : Turgan [le directeur du *Moniteur*] l'avait vu en seconde épreuve. Une formalité décisive était le visa du ministre d'État qu'on allait demander chaque soir, avant le tirage. A onze heures, nous vîmes Turgan monter en fiacre et s'en aller chez M. Fould, avec les épreuves.

Il revint au bout d'une heure, et, bientôt après, nous eûmes la satisfaction d'apprendre que le tirage était commencé. Baudelaire respira, car il lui semblait impossible que cet article ne fût pas un bâton jeté dans les roues du parquet... (*Baudelairiana.*)

Mais le bâton cassa, et les roues continuèrent de rouler : l'article de Thierry eut surtout pour effet de courroucer le ministre de la Justice, M. Abbatucci, aussi intéressé que son collègue de l'Intérieur à prouver que les foudres gouvernementales n'étaient pas réservées aux délits d'opinion politique, ou plutôt de les courroucer l'un et l'autre contre M. Fould, coupable « d'entraver l'attaque » — et, par suite, de précipiter les événements. Le lendemain, — fût-ce simple coïncidence ? — le *Journal de Bruxelles*, sous la mystérieuse signature *Z. Z. Z.*, publiait un réquisitoire plus violent encore que celui de Gustave Bourdin, avec lequel il semble qu'Asselineau, dans son récit, l'ait confondu :

... Je vous parlais récemment de *Madame Bovary*, ce scandaleux succès, qui est à la fois une ignominie littéraire, une calamité morale et un symptôme social. Ce hideux roman de *Madame Bovary* est une lecture de piété en comparaison d'un volume de poésies qui vient de paraître, ces jours-ci, sous le titre de *FLEURS DU MAL*. L'auteur est un Monsieur Baudelaire, qui a traduit Edgar Poe, et qui, depuis dix ans, passe pour un grand homme dans un de ces petits cénacles d'où partent les immondices de la presse bohême et réaliste. Rien ne peut vous donner une idée du tissu d'infamies et de saletés que renferme ce volume. Les amis de l'auteur en sont épouvantés, et se hâtent de proclamer une chute, de peur que la police n'intervienne : les citations mêmes ne sont pas possibles à une plume honnête. C'est par là et par un sentiment de dégoût, plus fort que tout le reste, que M. Baudelaire échappera au fouet des gens qui se respectent[1]...

[1] Cet article figure dans la collection de M. Ancelle, collé sur une feuille blanche, pour permettre l'annotation.

Au-dessous on lit de la main de Baudelaire :

« Il était, quelques lignes auparavant, question de Béranger et de ses sentiments chrétiens ; or Veuillot me disait, il y a peu de jours : Dites, si vous êtes obligé de vous défendre, que lorsque tout un peuple va s'informer de la

Si bien que le 17 juillet, à un journaliste qui s'étonnait de le rencontrer, tout de noir vêtu, aux obsèques de Béranger, Baudelaire, dont le beau-père abhorré, le général Aupick, venait de mourir, pouvait répondre :

Je porte le deuil des *Fleurs du Mal*. Elles ont été saisies hier soir à cinq heures[1]. (Henri Plassan, *Gazette de Paris.*)

Baudelaire avait constitué un dossier pour son procès; l'ouvrage bibliographique de Pincebourde donne même le détail des pièces qui le composaient. On en a retrouvé la plupart, mais non la plus importante : *Sommaire de mon interrogatoire et ma justification devant le juge d'instruction.* D'autre part le dossier de la procédure, qui devait être conservé au greffe, a été anéanti dans l'incendie de la Commune. Ce sont là des pertes auxquelles on ne saurait remédier entièrement. Néanmoins, en s'aidant tant de la Correspondance du poète que des documents retrouvés, il est possible, sauf en ce qui concerne l'interrogatoire, de retracer approximativement l'histoire de ce procès dans sa seconde phase.

Il faut dire d'abord que Baudelaire, après la saisie, ne montra aucun découragement. Il s'était empressé d'écrire au ministre d'État. Lettre aussi digne qu'habile et courtoise. Il le remerciait d'abord de l'hospitalité du *Moniteur*, en s'excusant de la « petite contrariété » d'ordre interministériel dont elle avait pu être l'occa-

santé de ce misérable, on n'a pas le droit de poursuivre l'auteur des *Fleurs du Mal* ! »

Puis, entre crochets :

« [Il serait peut-être imprudent de se servir à l'audience de cette méthode de défense.] »

Mais ce passage est raturé.

Et, au-dessous encore :

« Le *Journal de Bruxelles* représente en Belgique, à ce qu'on dit, les idées de l'*Univers*. C'est un mouchard catholique, mais *Belge* ! C'est dire qu'il n'a que les vices, et non l'esprit de son patron.

« Ses bureaux sont à Bruxelles, place des Martyrs, rue des Roses ! ! »

[1] A Alençon.

sion, et le priait de lui continuer sa protection. Et, entre ceci et cela, il savait glisser une protestation qui, pour peu que M. Fould s'y prêtât, pouvait retentir utilement jusqu'au sein du Conseil des Ministres :

J'avais hier l'intention d'adresser une espèce de plaidoirie secrète à M. le Garde des sceaux, mais j'ai pensé qu'une pareille démarche impliquait presque un aveu de culpabilité, et *je ne me sens pas du tout coupable.* Je suis au contraire très fier d'avoir produit un livre qui ne respire que la terreur et l'horreur du mal. J'ai donc renoncé à me servir de ce moyen. S'il faut me défendre, je saurai me défendre convenablement.

Faisait-il fonds sur ce recours, appuyé de l'envoi d'un exemplaire en grand papier, au point d'espérer l'interruption des poursuites ? Quelques lignes parues dans *Le Présent*, revue qui menait campagne ouvertement en sa faveur, — qui allait notamment publier, sous le titre : *De la moralité en matière d'art et de littérature*, un article signé d'Antonio Watripon auquel son avocat fera des emprunts, — peuvent le donner à penser : « On nous rendra le livre de M. Baudelaire sans le juger, et nous le relirons, pour mieux l'aimer... » En tout cas il conservait toute confiance dans l'issue du procès. Témoin sa lettre à sa mère, du 27 juillet, où il montre une humeur quasi triomphante et presque combative :

... Je suis l'occasion d'un conflit entre trois ministres.

M. Fould se trouve obligé de me défendre. Me sacrifiera-t-il ? Toute la question est là.

M. Billault est si enragé qu'il a fait défendre au *Pays* de parler de moi. *Cela est absolument illégal*, car je ne suis pas condamné, je ne suis que prévenu. — Je vais avoir communication de l'article dont M. Billault empêche illégalement l'impression ; je le ferai tirer en placards dans l'imprimerie d'un de mes amis ; j'en adresserai un à M. Fould, un à M. Piétri [le préfet de police], un au juge d'instruction, un à mon avocat (je n'en ai pas encore), et un à M. Billault lui-même.

J'ai pour moi M. Fould, M. Sainte-Beuve, et M. Mérimée (qui est non seulement un littérateur illustre, mais le seul qui représente

la littérature au Sénat), M. Piétri, une puissance très grande, et, comme M. Mérimée, l'ami intime de l'empereur.

Il me manque une femme; il y aurait peut-être moyen d'engager la princesse Mathilde dans cette affaire; mais je me creuse en vain le cerveau pour trouver le moyen.

J'ai comparu devant le juge d'instruction. Mon interrogatoire a duré 3 heures. J'ai trouvé d'ailleurs un magistrat très bienveillant.

... Tout le monde m'engage à ne pas souffler mot à l'audience, dans la crainte que je ne cède à un de mes mouvements de colère.

On m'engage aussi à prendre un avocat célèbre et en bonnes relations avec le *Ministère d'État*, M. Chaix d'Est-Ange par exemple.

Je vous embrasse bien, et vous prie de ne considérer ce scandale (qui cause une vraie émotion dans Paris) que comme le fondement de ma fortune.

Cette lettre n'est pas précieuse seulement parce qu'elle fixe l'état du procès dix jours après la saisie, mais aussi parce qu'elle constitue une sorte de plan de défense que Baudelaire allait exécuter point par point.

L'article dont il y est question, et dont Baudelaire n'obtenait pas qu'il parût, bien que M. Camusat-Busserolles, le juge d'instruction, lui affirmât «que tout le monde avait le droit de se défendre, dans tous les journaux, sans exception», était la page fameuse de Barbey d'Aurevilly, où le poète des *Fleurs du Mal*, «victime de sa sincérité» et «malade d'infini», nous est montré portant «sur sa tête hérissée d'horreur» son épouvantable corbeille, et se voit sommé, «misanthrope de la vie coupable», de choisir entre les deux termes de ce dilemme : «se brûler la cervelle... ou se faire chrétien». — Un autre article subissait également, à la *Revue française*, l'effet de la consigne ministérielle : celui d'Asselineau, qui y plaidait quelques-unes des idées chères à Baudelaire et utiles à sa défense, notamment la nécessité de distinguer dans leur objet la morale et la poésie; que celle-ci ne poursuit pas un but didactique; et que l'Art ne saurait sans abaissement s'accommoder de cette littérature *omnibus* que réclament quelques impuissants sous couleur de ménager la pudeur... — Un troisième venait de paraître, au *Présent*, sous la signature

de F. Dulamon; assez médiocre à la vérité, mais chaleureux tant à l'égard du livre dont il justifiait les audaces par des comparaisons avec des ouvrages théologiques, qu'à celui de son auteur, présenté comme «tolérant, doux et obligeant dans ses relations».

Baudelaire réunit ces trois articles à celui de Thierry, dans une plaquette [1] qui s'ouvrait par cette déclaration :

Les quatre articles suivants, qui représentent la pensée de quatre esprits délicats et sévères, n'ont pas été composés en vue de servir de plaidoirie. Personne, non plus que moi, ne pouvait supposer qu'un livre empreint d'une spiritualité aussi ardente, aussi éclatante que *Les Fleurs du Mal*, dût être l'objet d'une poursuite, ou plutôt l'occasion d'un malentendu. (Voir l'Appendice de l'édition Lévy.)

Et il fit tenir la plaquette à ses juges, avec un exemplaire de son livre.

Il était allé les voir d'ailleurs, dans l'exercice de leurs fonctions, et ils ne lui avaient guère plu. «Je ne dirai pas qu'ils ne sont pas beaux; ils sont abominablement laids; et leur âme doit ressembler à leur visage.» Il essaya de les gagner par des influences.

Flaubert avait pour lui l'Impératrice, écrivait-il (18 août) à Mme Sabatier — à qui appartenaient, par droit d'inspiration, plusieurs des *Fleurs du Mal*, et, de ce fait, leur devait sa protection. — Il me manque une femme. Et la pensée bizarre que peut-être vous pourriez, par des relations et des canaux peut-être compliqués, faire arriver un mot sensé à une de ces grosses cervelles, s'est emparée de moi, il y a quelques jours...

Les monstres se nomment :

Président	Dupaty,
Procureur impérial...	Pinard (redoutable),
Juges	Delesvaux,
—	De Ponton d'Amécourt.
—	Nacquart,

6e chambre correctionnelle.

[1] *Articles justificatifs* pour Charles Baudelaire auteur des *Fleurs du Mal*, Paris, Imprimerie de Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais. — 33 pages in-4°, couv. gris rose. — Tirage à 100 exemplaires, d'après une note de Poulet-Malassis.

Un surtout l'inquiétait, comme on voit : l'organe du ministère public. M. Pinard passait pour libéral, voire pour indulgent. Dans un procès récent, intenté à une feuille légère, il s'était même montré tout bienveillant, allant presque jusqu'à demander son acquittement : «Je ne chercherai pas si parfois cette presse, au lieu de représenter l'esprit national, n'en montre pas seulement la caricature; ce que nous tenons à dire ici, c'est qu'au lieu d'anathématiser la prose légère, nous reconnaissons son utilité et sa raison d'être.» Mais, par contre, c'était lui qui avait requis contre *Madame Bovary*... Et la défaite que lui avait infligée Me Sénart lui avait-elle servi de leçon, ou bien n'allait-il pas plutôt chercher ici sa revanche?... Brücker était de ses grands amis, — Raymond Brücker, le convertisseur de Barbey d'Aurevilly, et qui comptait bien sans doute venir à bout aussi de ce «chrétien-païen» que se disait Baudelaire parfois. On le lui dépêcha :

Je pétrirai Brücker, qui pétrira Pinard, qui pétrira vos juges, promettait Barbey...

Eh! eh! l'affaire vient jeudi!!!

Voilà un pâté... Ce que c'est que de penser aux juges!» (E.-J. Crépet, *op. cit.*)

Entre temps, enfin, Baudelaire travaillait avec Me Chaix d'Est-Ange le fils, qu'il avait décidément choisi pour défenseur, à mettre sa cause en état; il prenait conseil de ses amis, et réunissait des cautions de marque. Si les folliculaires continuaient à s'égayer à ses dépens, rééditant par exemple l'épigramme de la *Revue anecdotique* (1er-16 avril 1857) :

Foin de ce Baudelaire aux trompeuses couleurs!
Il ne tient qu'à demi ses promesses flatteuses,
Je vois beaucoup de *mal* dans ses rimes rageuses,
Mais j'y découvre peu de *fleurs*,

— par contre il faut dire que plusieurs des grands esprits de l'époque tinrent à honneur de lui apporter le soutien de leur crédit. On connaît les beaux témoignages du marquis de Custine

et d'Émile Deschamps qui, depuis plus de cinquante ans, figurent à l'Appendice de la 3e édition. Sainte-Beuve ne pouvait paraître en la circonstance, ayant déjà scandalisé le monde officiel par sa récente protestation en faveur de *Madame Bovary*. Il fournit du moins à son ami des «Petits moyens de défense».

Tout était pris dans le domaine de la poésie.

Lamartine avait pris les *cieux*. Victor Hugo avait pris la *terre* et plus que la *terre*. Laprade avait pris les *forêts*. Musset avait pris la *passion* et l'*orgie éblouissante*. D'autres avaient pris le *foyer*, la *vie rurale*, etc.

Théophile Gautier avait pris l'Espagne et ses hautes couleurs. Que restait-il ?

Ce que Baudelaire a pris.

Il y a été comme forcé.

Ce «moyen-là» était-il heureux ? Il est permis de ne pas le penser, car, à épouser un instant le point de vue du ministère public, la nouveauté dans le corps du délit ne constitue pas une excuse au délit. Cependant Baudelaire adopta celui-là comme les autres, qui allaient, pour les résumer d'un mot (voir, pour plus de détails, E.-J. Crépet, *op. cit.*), à se prévaloir des licences tolérées chez les poètes contemporains : Lamartine, Musset, Béranger, etc.

Chose curieuse, Flaubert, dans une lettre d'ailleurs parvenue à Baudelaire au lendemain du procès, indiquait également ce moyen, mais où le critique des *Lundis* s'exprimait avec une modération toute politique, l'auteur de *Madame Bovary*, lui, fonçait avec sa belle ardeur de sanglier et sa prodigalité d'épithètes voyantes :

Cette poursuite n'a aucun sens. Elle me révolte.

Et on vient de rendre des honneurs *nationaux* à Béranger ! à ce sale bourgeois qui a chanté les amours faciles et les habits râpés !

J'imagine que, dans l'effervescence d'enthousiasme où l'on est à l'encontre de cette glorieuse binette, quelques fragments de ses chansons... seraient d'un bel effet... Et puisqu'on vous accuse, sans doute, d'outrage aux mœurs et à la religion, je crois qu'un parallèle entre vous deux ne serait pas maladroit. (23 août.)

Précisément Baudelaire, quelques jours auparavant, avait écrit à Me Chaix d'Est-Ange :

Je vous supplie... de ne pas négliger les monstruosités de *La Chute d'un Ange.* Si vous voulez, je chercherai avec vous les passages.

Décidément citez (avec dégoût et horreur) les bonnes ordures de Béranger : *Le bon Dieu, Margot, Jeanneton...*

Au reste, le document qui suit va nous renseigner d'abondance sur les arguments qui lui semblaient le plus solides :

NOTES ET DOCUMENTS POUR MON AVOCAT,

PAR CH. BAUDELAIRE.

Le livre doit être jugé dans son ensemble, et alors il en ressort une terrible moralité.

Donc, je n'ai pas à me louer de cette singulière indulgence qui n'incrimine que treize morceaux sur cent. Cette indulgence m'est très funeste; c'est en pensant à ce *parfait ensemble* de mon livre, que je disais à M. le juge d'instruction :

«Mon unique tort a été de compter sur l'intelligence universelle et de ne pas faire de préface, où j'aurais posé mes principes littéraires et dégagé la question si importante de la morale.» (Voir, à propos de la morale dans les œuvres d'art, les remarquables lettres d'Honoré de Balzac à M. Hippolyte Castille, dans le journal *La Semaine.*)

Le volume est, relativement à l'abaissement général des prix en librairie, d'un prix élevé. C'est déjà une garantie importante. Je ne m'adresse donc pas à la foule.

Il y a prescription pour deux des morceaux incriminés : *Lesbos* et le *Reniement de saint Pierre,* parus depuis longtemps et non poursuivis.

Mais je prétends, au cas même où on me contraindrait de me reconnaître quelques torts, qu'il y a une sorte de prescription générale. Je pourrais faire une bibliothèque de livres modernes non poursuivis, et *qui ne respirent pas, comme le mien, l'horreur du mal.* Depuis près de trente ans, la littérature est d'une liberté qu'on veut brusquement punir en moi. Est-ce juste?

Il y a plusieurs morales. Il y a la morale positive et pratique à laquelle tout le monde doit obéir.

Mais il y a la morale des arts. Celle-ci est tout autre, et, depuis le commencement du monde, les arts l'ont bien prouvé.

Il y a aussi plusieurs sortes de libertés. Il y a la liberté pour le génie et il y a une liberté très restreinte pour les *polissons.*

M. Charles Baudelaire n'aurait-il pas le droit d'arguer des licences permises de Béranger (œuvres complètes autorisées)? Tel sujet reproché à M. Ch. Baudelaire a été traité par Béranger; lequel préférez-vous : le poète triste ou le poète gai et effronté, l'horreur dans le mal ou la folâtrerie, le remords ou l'impudence? (*Il ne serait peut-être pas sain d'user, outre mesure, de cet argument.*)

Je répète qu'un livre doit être jugé dans son ensemble. A un blasphème j'opposerai des élancements vers le ciel, à une obscénité des fleurs platoniques.

Depuis le commencement de la poésie, tous les volumes de poésie sont ainsi faits. Mais il était impossible de faire autrement un livre destiné à représenter l'*agitation de l'esprit dans le mal.*

M. le ministre de l'Intérieur, furieux d'avoir lu un éloge flatteur de mon livre dans le *Moniteur,* a pris ses précautions pour que cette mésaventure ne se reproduisît pas.

M. d'Aurevilly (un écrivain absolument catholique, autoritaire et non suspect) portait au *Pays,* auquel il est attaché, un article sur les *Fleurs du Mal,* et il lui a été répondu qu'une consigne récente défendait de parler de M. Ch. Baudelaire dans le *Pays.*

Or, il y a quelques jours, j'exprimais à M. le juge d'instruction la crainte que le bruit de la saisie ne glaçât la bonne volonté des personnes qui trouveraient quelque chose de louable dans mon livre. Et M. le juge (Charles Camusat-Busserolles) me répondit : *Monsieur, tout le monde a parfaitement le droit de vous défendre dans tous les journaux, sans exception.*

MM. les Directeurs de la *Revue française* n'ont pas osé publier

l'article de M. Charles Asselineau, le plus sage et le plus modéré des écrivains. Ces messieurs se sont renseignés au ministère de l'Intérieur (!), et il leur a été répondu qu'il y aurait pour eux danger à publier cet article.

Ainsi, abus de pouvoir et entraves apportées à la défense.

Le nouveau régime napoléonien, après les illustrations de la guerre, doit rechercher les illustrations des lettres et des arts.

Qu'est-ce que c'est que cette morale prude, bégueule, taquine, et qui ne tend à rien moins qu'à créer des conspirateurs, même dans l'ordre si tranquille des rêveurs?

Cette morale-là irait jusqu'à dire : DÉSORMAIS ON NE FERA QUE DES LIVRES CONSOLANTS ET SERVANT À DÉMONTRER QUE L'HOMME EST NÉ BON ET QUE TOUS LES HOMMES SONT HEUREUX. Abominable hypocrisie.

(Voir le résumé de mon interrogatoire et la liste des morceaux incriminés.)

*
* *

C'est le 20 août 1857 que le poète des *FLEURS DU MAL* comparut en police correctionnelle, assimilé aux voleurs et aux exhibitionnistes.

Les journaux de l'époque n'ont pas rendu compte de l'audience. A peine, ci et là, trouve-t-on un extrait du jugement.

Par contre les contemporains nous ont laissé des témoignages sur lesquels les historiens de ce procès — nous en fûmes — avaient jusqu'à ce jour fondé leur récit. Champfleury, dans ses *Souvenirs et Portraits de jeunesse*, a mentionné que Baudelaire, à sa vive colère, s'entendit, dès les premiers mots du réquisitoire, accusé de réalisme, et Barbey d'Aurevilly, dans ses lettres à Trébutien (voir E.-J. Crépet, *op. cit.*), que Chaix d'Est-Ange avait plaidé « je ne sais quelles bassesses sans vie et sans voix », mais que Pinard avait montré à lui, Barbey, de la considération, et à Baudelaire « une sympathie inconséquente ». Asselineau, d'autre part, au cours de son étude biographique, refaisant la plaidoirie, a reproché à l'avocat de s'être abstenu de faire certaines citations qui,

affirme-t-il, auraient emporté l'acquittement, par les mêmes raisons qui firent triompher Phryné...

Étonnante preuve de l'infidélité des témoignages, quand ceux qui les apportent, et de la meilleure foi du monde, sont, comme c'était ici le cas, des écrivains, c'est-à-dire des cerveaux plus que des oreilles! Champfleury et Asselineau assistaient à l'audience, ils nous le disent et nous ne saurions en douter. Barbey d'Aurevilly aussi, très probablement, car il relate sur le ton d'un témoin oculaire. Et tous trois ont déposé très certainement avec la plus entière véracité. Cependant il est faux, on va le voir [1], — que le mot de réalisme ait été prononcé par Me Pinard; — faux que celui-ci ait seulement mentionné Barbey d'Aurevilly dans son réquisitoire; — faux encore que Me Chaix d'Est-Ange ait négligé certains textes dont l'effet aurait été tout-puissant : ce sont au contraire ceux-là mêmes que vise Asselineau dans son récit, — les dernières strophes de *Bénédiction* et de *Femmes damnées*, — dont il dévoila les beautés devant le tribunal... qui, hélas, n'était point l'Aréopage.

Voici, avant le jugement, le réquisitoire de Me Pinard et la plaidoirie de Me Chaix d'Est-Ange, tels qu'ils ont paru dans la *Revue des Grands Procès contemporains* (nos 8 et 9, 1885), où, par un hasard inexplicable, on ne s'était point encore avisé de les retrouver. Nous n'hésitons pas, vu l'intérêt qu'ils présentent, à les donner *in extenso*. Leur production mettra le lecteur à même de décider si ces deux morceaux oratoires méritent le mal qu'on en a dit. Pour nous, il nous semble que M. Pinard, pris qu'il était, selon les termes de Barbey d'Aurevilly, «entre l'ordre du ministère et sa conscience», marqua bien quelque embarras; mais que par contre on s'est montré très dur envers son adversaire qui développa, non sans talent, la plupart des arguments que lui avaient fournis Baudelaire ou ses amis.

Quant à la plaidoirie de Me Lançon, elle manque à notre

[1] A moins bien entendu que les documents nouveaux ne soient eux-mêmes faux. Cette réserve s'impose, car nous n'avons pu découvrir leur origine.

dossier. Elle dut être médiocre, à en juger par cette note, pour partie inédite, de Poulet-Malassis :

Baudelaire fut honorablement défendu par Me Chaix d'Est-Ange fils et nous sottement par un M. Lançon pour lequel Rapetti nous avait fait les recommandations de l'amitié. Je faisais défaut heureusement, ce qui m'évita de montrer à la défense piteuse figure sur la sellette. Aussi Lançon passa-t-il par la langue d'Asselineau :

De Broise, imprimeur d'Alençon,
A Lançon remet sa défense.
Je trouve semblable à Lançon
De Broise, imprimeur d'Alençon.
Lançon prononce en râlant son
Plaidoyer de peu d'importance.
De Broise, imprimeur d'Alençon,
A Lançon remet sa défense.

RÉQUISITOIRE DE M. PINARD [1].

Poursuivre un livre pour offense à la morale publique est toujours chose délicate. Si la poursuite n'aboutit pas, on fait à l'auteur un succès, presque un piédestal ; il triomphe, et on a assumé, vis-à-vis de lui, l'apparence de la persécution.

J'ajoute que, dans l'affaire actuelle, l'auteur arrive devant vous,

[1] Le publicateur de ces pièces les a fait précéder d'un exposé où on lit notamment :

« Avant l'audience, Baudelaire s'était rendu dans le cabinet de M. le substitut Pinard et il lui exprimait, avec une bonne foi complète, sa stupéfaction, exposant candidement une théorie artistique, que M. Pinard ne pouvait partager. Du moins « l'organe du ministère public » fut-il convaincu de la sincérité absolue de celui dont il allait demander la condamnation, et le sentiment qu'il eut de la loyauté littéraire du « prévenu », explique le ton, modéré pour l'époque, de son réquisitoire. »

Il aurait été intéressant de lever le masque du publicateur anonyme, si bien informé, ne fût-ce que pour pouvoir se prononcer sur l'authenticité des documents. Mais c'est en vain que nous l'avons tenté. La maison Chevalier-Marescq, éditeur de la *Revue des Grands Procès contemporains*, nous a répondu qu'à tant d'années d'intervalle il n'y avait aucune chance de retrouver dans ses écritures une indication utile.

protégé par des écrivains de valeur, des critiques sérieux dont le témoignage complique encore la tâche du ministère public.

Et cependant, messieurs, je n'hésite pas à la remplir. Ce n'est pas l'homme que nous avons à juger, c'est son œuvre; ce n'est pas le résultat de la poursuite qui me préoccupe, c'est uniquement la question de savoir si elle est fondée.

Charles Baudelaire n'appartient pas à une école. Il ne relève que de lui-même. Son principe, sa théorie, c'est de tout peindre, de tout mettre à nu. Il fouillera la nature humaine dans ses replis les plus intimes; il aura, pour la rendre, des tons vigoureux et saisissants; il l'exagérera surtout dans ses côtés hideux; il la grossira outre mesure, afin de créer l'impression, la sensation. Il fait ainsi, peut-il dire, la contre-partie du classique, du convenu, qui est singulièrement monotone et qui n'obéit qu'à des règles artificielles.

Le juge n'est point un critique littéraire, appelé à se prononcer sur des modes opposés d'apprécier l'art et de le rendre. Il n'est point le juge des écoles, mais le législateur l'a investi d'une mission définie : le législateur a inscrit dans nos codes le délit d'offense à la morale publique, il a puni ce délit de certaines peines, il a donné au pouvoir judiciaire une autorité discrétionnaire pour reconnaître si cette morale est offensée, si la limite a été franchie. Le juge est une sentinelle qui ne doit pas laisser passer la frontière. Voilà sa mission.

Ici, dans le procès actuel, le ministère public devait-il donner l'éveil? Voilà le procès. Pour le résoudre, citons dans ce recueil de pièces détachées celles que nous ne pouvons laisser passer sans protester.

Je lis, à la page 53, la pièce 20, intitulée *Les Bijoux*[1], et j'y signale trois strophes qui, pour le critique le plus indulgent, constituent la peinture lascive, offensant la morale publique :

Et ses bras et sa jambe, et sa cuisse et ses reins,
Polis comme de l'huile, onduleux comme un cygne,
Passaient devant mes yeux clairvoyants et sereins.
Et son ventre et ses seins, ces grappes de ma vigne,

S'avançaient, plus câlins que les anges du mal,
Pour troubler le repos où mon âme était mise,
Et pour la déranger du rocher de cristal
Où, calme et solitaire, elle s'était assise.

[1] Le texte donné par la *Revue des Grands Procès contemporains* offre quelques incorrections que nous n'avons pas cru nécessaire de conserver.

Je croyais voir unis par un nouveau dessin
Les hanches de l'Antiope au buste d'un imberbe,
Tant sa taille faisait ressortir son bassin.
Sur ce teint fauve et brun, le fard était superbe!

A la page 73, dans la pièce 30, intitulée *Le Léthé*, je vous signale cette strophe finale :

Je sucerai, pour noyer ma rancœur,
Le népenthès et la bonne ciguë
Aux bouts charmants de cette gorge aiguë
Qui n'a jamais emprisonné de cœur.

Dans la pièce 39, *A celle qui est trop gaie*, à la page 92, que pensez-vous de ces trois strophes, où l'amant dit à sa maîtresse :

Ainsi je voudrais, une nuit,
Quand l'heure des voluptés sonne,
Sur les trésors de ta personne,
Comme un lâche, ramper sans bruit,

Pour châtier ta chair joyeuse,
Pour meurtrir ton sein pardonné,
Et faire à ton flanc étonné
Une blessure large et creuse,

Et, vertigineuse douceur!
A travers ces lèvres nouvelles,
Plus éclatantes et plus belles,
T'infuser mon venin, ma sœur!

De la page 187 à la page 197, les deux pièces 80 et 81 intitulées : *Lesbos* et *Les Femmes damnées* sont à lire tout entières. Vous y trouverez dans leurs détails les plus intimes les mœurs des tribades.

A la page 206, la pièce 87, intitulée *Les Métamorphoses du Vampire*, débute par ces vers :

La femme cependant, de sa bouche de fraise,
En se tordant ainsi qu'un serpent sur la braise
Et pétrissant ses seins sur le fer de son busc,
Laissait couler ces mots tout imprégnés de musc :

« Moi, j'ai la lèvre humide et je sais la science
De perdre au fond d'un lit l'antique conscience.

Je sèche tous les pleurs sur mes seins triomphants,
Et fais rire les vieux du rire des enfants.
Je remplace, pour qui me voit nue et sans voiles,
La lune, le soleil, le ciel et les étoiles!
Je suis, mon cher savant, si docte aux voluptés,
Lorsque j'étouffe un homme en mes bras veloutés,
Ou lorsque j'abandonne aux morsures mon buste,
Timide et libertine, et fragile et robuste,
Que sur ces matelas, qui se pâment d'émoi,
Les anges impuissants se damneraient pour moi. »

Sans doute, Baudelaire dira qu'à la strophe suivante il a fait la contre-partie en écrivant ces autres vers :

Quand elle eut de mes os sucé toute la moelle,
Et que languissamment je me tournai vers elle
Pour lui rendre un baiser d'amour, je ne vis plus
Qu'une outre aux flancs gluants, toute pleine de pus!

De bonne foi, croyez-vous qu'on puisse tout dire, tout peindre, tout mettre à nu, pourvu qu'on parle ensuite du dégoût né de la débauche et qu'on décrive les maladies qui la punissent?

Messieurs, je crois avoir cité assez de passages pour affirmer qu'il y a eu offense à la morale pubilque. Ou le sens de la pudeur n'existe pas, ou la limite qu'elle impose a été audacieusement franchie.

La morale religieuse n'est pas plus respectée que la morale publique. Je signalerai sur ce second point : *Le Reniement de saint Pierre*, pièce 90, à la page 217; — *Abel et Caïn*, pièce 91, à la page 219; — *Les Litanies de Satan*, pièce 92, à la page 222; — *Le Vin de l'Assassin*, pièce 95, à la page 235.

Prendre parti pour le reniement contre Jésus, pour Caïn contre Abel, invoquer Satan à l'encontre des Saints, faire dire à l'assassin : Je m'en moque comme de Dieu, du Diable ou de la Sainte-Table, n'est-ce pas accumuler des débauches de langage qui justifient l'ordonnance du juge d'instruction?

Oui : il a dû renvoyer Baudelaire devant les juges correctionnels pour offense à cette grande morale chrétienne qui est en réalité la seule base solide de nos mœurs publiques.

Pour justifier ce renvoi, pour amener ce débat public entre la prévention et la défense, les présomptions suffisaient et les présomptions y étaient. Mais, après les explications contradictoires de l'audience,

avez-vous la certitude nécessaire pour condamner sur le second chef? Vous apprécierez si Baudelaire, cet esprit tourmenté, qui a voulu faire de l'étrange plutôt que du blasphème, a eu conscience de cette offense-là.

L'offense à la morale publique, voilà celle que je trouve invinciblement démontrée, et je tiens, sur ce point, à répondre à toutes les objections.

La première objection qu'on me fera sera celle-ci : Le livre est triste ; le nom seul dit que l'auteur a voulu dépeindre le mal et ses trompeuses caresses, pour en préserver. Ne s'appelle-t-il pas *Les Fleurs du Mal?* Dès lors, voyez-y un enseignement au lieu d'y voir une offense [1].

Un enseignement ! Ce mot-là est bientôt dit. Mais, ici, il n'est pas la vérité. Croit-on que certaines fleurs au parfum vertigineux soient bonnes à respirer? Le poison qu'elles apportent n'éloigne pas d'elles ; il monte à la tête, il grise les nerfs, il donne le trouble, le vertige, et il peut tuer aussi.

Je peins le mal avec ses enivrements, mais aussi avec ses misères et ses hontes, direz-vous! Soit ; mais tous ces nombreux lecteurs pour lesquels vous écrivez, car vous tirez à plusieurs milliers d'exemplaires et vous vendez à bas prix, ces lecteurs multiples, de tout rang, de tout âge, de toute condition, prendront-ils l'antidote dont vous parlez avec tant de complaisance? Même chez vos lecteurs instruits, chez vos hommes faits, croyez-vous qu'il y ait beaucoup de froids calculateurs pesant le pour et le contre, mettant le contre-poids à côté du poids, ayant la tête, l'imagination, les sens parfaitement équilibrés? L'homme n'en veut pas convenir, il a trop d'orgueil pour cela. Mais la vérité, la voici : l'homme est toujours plus ou moins infirme, plus ou moins faible, plus ou moins malade, portant d'autant plus le poids de sa chute originelle, qu'il veut en douter ou la nier. Si telle est sa nature intime tant qu'elle n'est pas relevée par de mâles efforts et une forte discipline, qui ne sait combien il prendra facilement le goût des frivolités lascives, sans se préoccuper de l'enseignement que l'auteur veut y placer.

Pour tous ceux qui ne sont encore ni appauvris ni blasés, il y a

[1] M. Pinard rétorque ici l'argument développé par Barbey d'Aurevilly dans le chapitre 1er de son article (voir l'édition Lévy des *Fleurs du Mal*). Mais y avait-il de quoi se montrer si flatté ?

toujours des impressions malsaines à recueillir dans de semblables tableaux. Quelles que soient les conséquences du désordre, si édifiés que soient à cet égard certains lecteurs, il rechercheront surtout dans les pages de ce livre : *la Femme nue, essayant des poses devant l'amant fasciné* (pièce 20); — *la Mégère libertine* qui verse trop de flammes et qu'on ne peut, comme le Styx, embrasser neuf fois (pièce 24, *Non satiata*); — *la Vierge folle,* dont la jupe et la gorge aiguë aux bouts charmants versent *le Léthé* (pièce 30); — *la Femme trop gaie,* dont l'amant châtie la chair joyeuse, en lui ouvrant des lèvres nouvelles (pièce 39); — *le beau Navire,* où la femme est décrite avec la gorge triomphante, provoquante, bouclier armé de pointes roses, tandis que les jambes, sous les volants qu'elles chassent, tourmentent les désirs et les agacent (pièce 48); — *la Mendiante rousse,* dont les nœuds mal attachés dévoilent le sein tout nouvelet, et dont les bras, pour la déshabiller, se font prier, en chassant les doigts lutins (pièce 65); — *Lesbos,* où les filles aux yeux doux, de leurs corps amoureuses, caressent les fruits mûrs de leur nubilité (pièce 80); — *les Femmes damnées* ou *les Tribades*[1] (pièces 81 et 82); — *les Métamorphoses,* ou la Femme Vampire étouffant un homme en ses bras veloutés, abandonnant aux morsures son buste sur les matelas qui se pâment d'émoi, au point que les anges impuissants se damneraient pour elle (pièce 87).

Dans ces pièces multiples où l'auteur s'évertue à forcer chaque situation comme s'il tenait la gageure de donner des sens à ceux qui ne sentent plus, messieurs, vous qui êtes juges, vous n'avez qu'à choisir. Le choix est facile, car l'offense est à peu près partout.

On me fait une seconde objection, en signalant dans le passé des livres tout aussi offensants pour la morale publique, et qui n'ont pas été poursuivis. Je réponds, qu'en droit, de semblables précédents ne lient pas le ministère public, qu'en fait, il y a des questions d'opportunité qui expliquent souvent l'abstention et qui la justifient. Ainsi, on ne poursuivra pas un livre immoral qui n'aura nulle chance d'être lu ou d'être compris : le déférer à la justice, ce serait l'indiquer au public, et lui assurer peut-être un succès d'un jour qu'il n'aurait point eu sans cela.

Mais cette réserve du ministère public ne pourra être, le lendemain, retournée contre lui. Autrement, son action ne serait plus libre. Si l'immoralité des productions s'accentue, il faut qu'il puisse toujours

[1] Il s'agit de la seconde des deux pièces intitulées FEMMES DAMNÉES : *A la pâle clarté...*

punir le vice, sans qu'on ait à lui reprocher de n'avoir pas antérieurement poursuivi. Sans cela le résultat final serait l'impunité absolue, à quelque degré qu'on fût descendu.

Messieurs, j'ai répondu aux objections, et je vous dis : Réagissez, par un jugement, contre ces tendances croissantes, mais certaines, contre cette fièvre malsaine qui porte à tout peindre, à tout décrire, à tout dire, comme si le délit d'offense à la morale publique était abrogé, et comme si cette morale n'existait pas.

Le paganisme avait des hontes que nous retrouvons traduites dans les ruines des villes détruites, Pompéï et Herculanum. Mais au temple, sur la place publique, ses statues ont une nudité chaste. Ses artistes ont le culte de la beauté plastique ; ils rendent les formes harmonieuses du corps humain, et ne nous le montrent pas avili ou palpitant sous l'étreinte de la débauche. Ils avaient le respect de la vie sociale.

Dans notre société imprégnée de christianisme, ayons au moins ce même respect.

J'ajoute que le livre n'est pas une feuille légère qui se perd et s'oublie comme le journal. Quand le livre apparaît, c'est pour rester ; il demeure dans nos bibliothèques, à nos foyers, comme une sorte de tableau. S'il a ces peintures obscènes qui corrompent ceux qui ne savent rien encore de la vie, s'il excite les curiosités mauvaises et s'il est aussi le piment des sens blasés, il devient un danger toujours permanent, bien autrement que cette feuille quotidienne qu'on parcourt le matin, qu'on oublie le soir, et qu'on collectionne rarement.

Je sais bien qu'on ne sollicitera l'acquittement qu'en vous disant de blâmer le livre dans quelques considérants bien sentis. Vous n'aurez pas, messieurs, ces imprévoyantes condescendances. Vous n'oublierez pas que le public ne voit que le résultat final. S'il y a acquittement, le public croit le livre absolument amnistié ; il oublie vite les *attendus*, et s'il se les rappelait, il les réputerait démentis par le dernier mot de la sentence. Le juge n'aurait mis personne en garde contre l'œuvre, et il encourrait un reproche qu'il est loin de prévoir, et qu'il ne croyait pas mériter, celui de s'être contredit.

Soyez indulgent pour Baudelaire, qui est une nature inquiète et sans équilibre. Soyez-le pour les imprimeurs, qui se mettent à couvert derrière l'auteur. Mais donnez, en condamnant au moins certaines pièces du livre, un avertissement devenu nécessaire.

PLAIDOIRIE DE Me GUSTAVE CHAIX D'EST-ANGE.

Charles Baudelaire n'est pas seulement le grand artiste et le poète profond et passionné au talent duquel l'honorable organe du ministère public a tenu lui-même à rendre un hommage public.

Il est plus : il est un honnête homme, et c'est pour cela qu'il est un artiste convaincu... Son œuvre, il l'a longuement méditée... elle est le fruit de plus de huit années de travail ; il l'a portée, il l'a mûrie dans son cerveau, avec amour, comme la femme porte dans ses entrailles l'enfant de sa tendresse...

Et maintenant, vous comprendrez la désolation véritable et la douleur profonde de ce créateur sincère et convaincu qui, lui aussi, aurait pu mettre en tête de son œuvre : « C'est icy un livre de bonne foy », et qui la voit méconnue et traduite à votre barre comme contraire à la morale publique et à la morale religieuse.

Est-ce que, sérieusement, ses intentions peuvent être douteuses ; est-ce que vous pouvez hésiter un instant sur le but qu'il a poursuivi et sur la fin qu'il s'est proposée ? Vous l'avez entendu lui-même il n'y a qu'un moment, dans les explications si loyales qu'il vous a données et vous avez été frappés sans doute et émus de ces protestations d'un honnête homme.

Il a voulu tout peindre, vous a dit le ministère public ; il a voulu tout mettre à nu ; il a fouillé la nature humaine dans ses replis les plus intimes, avec des tons vigoureux et saisissants, il l'a exagérée dans ses côtés hideux, en les grossissant outre mesure... — Prenez garde en parlant ainsi, dirai-je à M. le Substitut ; êtes-vous sûr, vous-même, de ne pas exagérer quelque peu le style et la manière de Baudelaire, de ne pas forcer la note et de ne pas pousser au noir ? Mais enfin, soit ; c'est là sa méthode et c'est là son procédé ; où est la faute, je vous prie, au point de vue même de l'accusation, où est la faute et surtout où peut être le délit, si c'est pour le flétrir qu'il exagère le mal, s'il peint le vice avec des tons vigoureux et saisissants, parce qu'il veut vous en inspirer une haine plus profonde, et si le pinceau du poète vous fait de tout ce qui est odieux une peinture horrible, précisément pour vous en donner l'horreur... ?

On vous a dit et avec raison, messieurs, que le juge n'est point un critique littéraire, qu'il n'a pas à prononcer sur les modes opposés

de comprendre et de rendre l'art, qu'il n'a pas à décider entre les écoles de style ; c'est pour cela que, dans les affaires de cette nature, ce n'est pas la forme qu'il faut interroger, mais le fond ; et l'on risquerait fort de se tromper et de ne pas faire bonne et équitable justice, si l'on se laissait entraîner par quelques expressions, exagérées et violentes, parsemées çà et là, sans aller au fond des choses, sans rechercher les intentions sincères, sans se rendre un compte bien exact de l'esprit qui anime le livre.

A cet égard, vous avez, je vous l'ai dit, les déclarations et les protestations de l'homme, qu'il faut rapprocher de son honorabilité parfaite ; et puisqu'il s'agit de ses intentions, vous avez encore autre chose, c'est le livre lui-même.

Et d'abord, le poète vous prévient par son titre, qui est là, comme en vedette, pour annoncer la nature et le genre de l'œuvre ; c'est le mal qu'il va vous montrer, la flore des lieux malsains, les fruits des végétaux vénéneux, son titre vous le dit, — comme ce titre de l'*Enfer,* lorsqu'il s'agit de l'œuvre du Dante — mais il va vous montrer tout cela, pour le flétrir, pour vous en donner l'horreur, pour vous en inspirer la haine et le dégoût.

Après le titre, je lis l'épigraphe ; là est toute la pensée de l'auteur, là est tout l'esprit du livre, c'est un second titre pour ainsi dire, plus explicite que le premier et qui l'explique, le commente et le développe :

On dit qu'il faut couler les exécrables choses
Dans le puits de l'oubli et au sépulchre encloses,
Et que par les escrits le mal resuscité
Infectera les mœurs de la postérité ;
Mais le vice n'a point pour mère la science,
Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

(Th. Agrippa d'Aubigné,
Les Tragiques, livre II.)

La pensée intime de l'auteur, vous la trouverez, encore plus nettement marquée, dès les premiers vers ; il les adresse au lecteur comme un avertissement, et voici ce qu'il lui dit :

La sottise, l'erreur, le péché, la lésine,
Occupent nos esprits et travaillent nos corps,
Et nous alimentons nos aimables remords,
Comme les mendiants nourrissent leur vermine.

Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches ;
Nous nous faisons payer grassement nos aveux ;
Et nous rentrons gaîment dans le chemin bourbeux,
Croyant par de vils pleurs laver toutes nos taches.

C'est le Diable qui tient les fils qui nous remuent !
Aux objets répugnants nous trouvons des appas ;
Chaque jour vers l'Enfer nous descendons d'un pas,
Sans horreur, à travers des ténèbres qui puent.

Transformez cela en prose, messieurs, supprimez la rime et la césure, recherchez ce qu'il y a au fond de ce langage puissant et imagé, quelles intentions s'y cachent ; et dites-moi si nous n'avons jamais entendu tomber ce même langage du haut de la chaire chrétienne, et des lèvres de quelque prédicateur ardent ; dites-moi si nous ne trouverions pas les mêmes pensées, et quelquefois peut-être les mêmes expressions dans les homélies de quelque rude et sévère père de l'Église ?

Voilà donc son programme, si je puis me servir de ce mot ; c'est la guerre déclarée aux vices et aux bassesses de l'humanité, et comme une malédiction lancée à toutes les hontes qui

Occupent nos esprits et travaillent nos corps.

Il s'indigne parce que

Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches

et c'est véritablement le langage élevé d'un moraliste qu'il tient, dans cette première page où il entre en communication avec le lecteur pour stigmatiser si rudement

La sottise, l'erreur, le péché, la lésine...

Voilà tout ce qu'il veut poursuivre, tout ce qu'il veut châtier dans des vers vengeurs et, certes, ce n'est pas pour de pareils sentiments que vous le condamneriez.

Serait-ce donc pour la méthode employée, pour le procédé auquel il a recours, pour ce que j'appellerai sa manière ? peindre le vice, mais le peindre sous des couleurs violentes, — je dirai, si vous le voulez, sous des couleurs exagérées, — pour mieux faire ressortir ce qu'il renferme d'odieux et de repoussant, voilà le procédé.

Certes, il est vieux comme le monde, et sans doute Baudelaire n'a pas le mérite de l'invention ; il est de tous les temps et de toutes les littératures ; tous les grands écrivains, tous les poètes, tous les prosateurs, tous les moralistes l'ont employé, tous les orateurs profanes et tous les orateurs sacrés s'en sont servis ; ce procédé, ce n'est pas autre chose que l'ilote ivre montré en spectacle à la jeunesse spartiate pour lui inspirer l'horreur de l'ivresse.

Au théâtre, que voyons-nous autre chose ? Est-ce que vous connaissez une seule pièce dans laquelle on ne vous montre pas l'homme malhonnête qu'on vous peint sous les couleurs les plus noires, dont on vous inspire la haine, le traître en un mot que la Providence ne manque pas de frapper à la fin ? il est vrai que pour mieux faire ressortir son indignité et augmenter l'aversion du spectateur, on ne manque guères de lui opposer l'honnête homme, l'homme vertueux qui triomphe ; c'est ce qu'on appelle le vice puni et la vertu récompensée : Qu'est donc ce procédé, messieurs, si ce n'est pas celui de Baudelaire ? et s'il est ainsi employé constamment et partout et par tous, c'est qu'on n'a pas encore trouvé un meilleur moyen de corriger les hommes...

Un écrivain qui s'y connaissait bien un peu, sans doute, et dont l'autorité vaut bien quelque chose, — Molière, — n'a-t-il pas écrit dans sa Préface de *Tartufe :*

> Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants, le plus souvent, que ceux de la satire ; et rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts.

J'ai parlé de Molière et du *Tartufe :* ai-je besoin de rappeler ici le sort qui attendait ce chef-d'œuvre à son apparition, la cabale des faux dévots, la lutte terrible qu'il fallut subir pour arriver à la représentation et la volonté même, la volonté la plus expresse du Grand Roi nécessaire pour que la pièce pût être donnée : « Monsieur le premier Président ne veut pas qu'on le joue », avait dit l'immortel auteur...

Aujourd'hui nous ne comprenons plus ces obstacles, nous nous étonnons de cette résistance ; nous savons bien

> Qu'il est de faux dévots ainsi que de faux braves

et que, sous peine de prendre la fausse monnaie à l'égal de la bonne, il faut distinguer entre l'hypocrisie et la dévotion ; nous applaudissons tous aux traits sanglants dont le caractère odieux d'un Tartufe est flagellé en d'admirables vers...

Et c'est Molière encore qui ajoute dans sa préface :

Peut-on craindre que des choses si généralement détestées fassent quelque impression dans les esprits, que je les rende dangereuses en les faisant monter sur le théâtre ; qu'elles reçoivent quelque autorité de la bouche d'un scélérat ? il n'y a nulle apparence à cela, et l'on doit approuver la comédie du *Tartufe*, ou condamner toutes les comédies...

Tout cela, messieurs, est-ce un lieu commun ? Est-ce de ma part quelque hors-d'œuvre inutile, puisque nous sommes tous aujourd'hui de l'avis de Molière ?

Mais alors, pourquoi poursuivez-vous Baudelaire ? c'est le même procédé qu'il emploie ; il vous montre le vice, mais il vous le montre odieux ; il vous le peint sous des couleurs repoussantes, parce qu'il le déteste et veut le rendre détestable, parce qu'il le hait et veut le rendre haïssable, parce qu'il le méprise et veut que vous le méprisiez.

Et puisque nous examinons ici la question du procédé littéraire, voulez-vous me permettre de vous citer quelques lignes de Balzac, écrites par lui dans une lettre, et d'autant plus intéressantes que cette lettre n'a pas été imprimée dans ses œuvres :

Moraliser son époque est le but que tout écrivain doit se proposer, sous peine de n'être qu'*un amuseur de gens ;* mais la critique a-t-elle des procédés nouveaux à indiquer aux écrivains qu'elle accuse d'immoralité ? Or, le procédé ancien a toujours consisté à montrer la plaie. Lovelace est la plaie dans l'œuvre colossale de Richardson. Voyez Dante : le *Paradis* est, comme poésie, comme art, comme suavité, comme exécution, bien supérieur à l'*Enfer*. Le *Paradis* ne se lit guères, c'est l'*Enfer* qui a saisi les imaginations à toutes les époques. Quelle leçon ! N'est-ce pas terrible ?... Que répondra la critique ? Enfin le doux et saint Fénelon n'a-t-il pas été contraint d'inventer les épisodes dangereux de Télémaque ? Otez-les ; Fénelon devient Berquin, plus le style ; qui relit Berquin ? Il faut la candeur de nos douze ans pour le supporter.

Les grandes œuvres subsistent par leurs côtés passionnés. Or, la passion, c'est l'excès, c'est le mal. L'écrivain a noblement rempli sa tâche, lorsqu'en prenant cet élément essentiel à toute œuvre littéraire, il l'accompagne d'une grande leçon. A mon sens une œuvre profondément immorale est celle où l'on attaquerait les bases de la Société par parti pris, où l'on justifierait le mal, où l'on saperait la propriété, la religion, la justice.....

Supposez un homme de génie accomplissant le tour de force impossible d'un drame rempli d'honnêtes gens. Cette pièce n'aurait pas deux représentations...

Tout cela est vrai, messieurs : non, l'affirmation du mal n'en est pas la criminelle approbation ; les poètes satiriques, les dramaturges, les

historiens n'ont jamais été accusés de tresser des couronnes, pour les forfaits qu'ils racontent, qu'ils produisent sur la scène; Baudelaire, qui les a cueillies et recueillies, n'a pas dit que ces *Fleurs du Mal* étaient belles, qu'elles sentaient bon, qu'il fallait en orner son front, en emplir ses mains, et que c'était là la sagesse; au contraire, en les nommant, il les a flétries. Il n'a rien dit en faveur des vices qu'il a moulés si énergiquement dans ses vers; on ne l'accusera pas de les avoir rendus aimables; ils y sont hideux, nus, tremblants, à moitié dévorés par eux-mêmes, comme on le conçoit dans l'Enfer; et, pour m'appuyer ici sur l'autorité d'un critique éminent qui est un de nos grands écrivains, j'ajouterai avec M. Barbey d'Aurevilly :

Le poète, terrible et terrifié, a voulu nous faire respirer l'abomination de cette épouvantable corbeille qu'il porte sur sa tête hérissée d'horreur. C'est là réellement un grand spectacle! Depuis le coupable cousu dans un sac, qui déferlait sous les ponts humides et noirs du moyen âge, en criant qu'il fallait laisser passer une justice, on n'a rien vu de plus tragique que la tristesse de cette poésie coupable qui porte le faix de ses vices sur son front livide. Laissons-la donc passer aussi! On peut la prendre pour une justice, la justice de Dieu!

Et sur les intentions du poète, et sur le procédé littéraire, voilà ce que j'avais à dire.

Il me reste à rechercher maintenant s'il a dépassé les limites permises, et si, dans cette œuvre impétueuse et puissante, la morale religieuse et la morale publique sont outragées, comme le prétend le ministère public; outragées, vous entendez, Messieurs, et vous savez toute la portée de ce mot; la loi, comme on l'a dit, n'est pas une loi d'intolérance; elle n'a pas eu pour objet d'armer contre tous les auteurs tous les mécontentements possibles d'un rigoureux casuiste, toutes les susceptibilités d'un esprit trop facile à effaroucher; on n'a pas voulu frapper par des dispositions pénales tout ce qui pourrait faire murmurer une prude ou colorer les joues d'une Agnès.

Et d'abord j'en préviens les mères de famille,
Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles
Dont on coupe le pain en tartines,

a dit l'auteur d'*Albertus*.

Le mot *outrage* a été substitué dans la loi au mot *atteinte* que portait le projet; on a compris que le mot atteinte avait un sens trop étendu; il ne suffit donc pas, pour justifier la poursuite, que vous rencontriez

dans une œuvre incriminée des passages que réprouve la rigueur d'une sévérité ombrageuse et d'une pruderie trop facilement inquiétée; ce qu'il faut, pour condamner, c'est le cynisme grossier, c'est une brutalité calculée et volontairement dangereuse; en un mot, et pour rentrer dans la définition légale, il faudra que la licence ait été violemment exagérée et qu'elle ait pris le caractère *d'un outrage.*

Un autre point qu'il importe de ne pas oublier et sur lequel j'appelle votre attention, c'est que l'œuvre de Baudelaire n'est pas une réunion de pièces isolées, indépendantes les unes des autres, sans lien et sans suite et sans ordre entre elles; à cet égard, permettez-moi de recourir encore à l'autorité littéraire de M. Barbey d'Aurevilly :

Nous ne pouvons, dit-il, nous ne voulons rien citer du recueil de poésies en question, et voici pourquoi : une pièce n'aurait que sa valeur individuelle, et, il ne faut pas s'y méprendre, dans le livre de M. Baudelaire, chaque poésie a, de plus que la réussite des détails ou de la fortune de la pensée, *une valeur très importante d'ensemble et de situation,* qu'il ne faut pas lui faire perdre, en la détachant... *Les Fleurs du Mal* ne sont pas à la suite les unes des autres comme tant de morceaux lyriques dispersés par l'inspiration, et ramassés dans un recueil sans autre raison que de les réunir. Elles sont moins des poésies qu'une œuvre poétique *de la plus forte unité.* Au point de vue de l'art et de la sensation esthétique, elles perdraient beaucoup à n'être pas lues *dans l'ordre* où le poète, qui sait bien ce qu'il fait, les a rangées. Mais elles perdraient bien davantage *au point de vue de l'effet moral* que nous avons signalé au commencement de cet article...

Eh bien, qu'a fait le ministère public? de cet ensemble dans lequel tout se tient, il a détaché quelques morceaux, puis, dans chacun de ces morceaux, il a pris quelques lignes, quelques phrases, ou même quelques lambeaux de phrases, il les a rapprochés, réunis, groupés dans une habile et dangereuse énumération, de façon que vous n'apercevez que ce qui est mauvais, et cela avec une continuité qui vous frappe, qui vous saisit, qui vous révolte; vous n'avez que le poison sans le remède, vous n'avez que des extraits âcres, violents, concentrés, isolés de tout ce qui devait les atténuer et les adoucir... Est-ce juste, messieurs? est-ce là un procédé acceptable, ou tout au moins qui soit de nature à vous donner le point de vue véritable et exact auquel l'œuvre de l'écrivain doit être considéré?

Ainsi, et lorsqu'il s'agit de l'outrage à la morale religieuse, on vous signale trois pièces : *Le Reniement de saint Pierre; — Abel et Caïn; — Le Vin de l'Assassin.* — Et après qu'on a relevé dans chacune de ces pièces les passages les plus saillants, on se croit autorisé à dire devant

vous qu'il n'est pas permis de prendre parti pour le reniement de saint Pierre contre Jésus, pour Caïn contre Abel, pour Satan contre les Saints; et l'on serait tenté de croire, sur la parole du ministère public, que les sentiments du poète et l'esprit qui l'anime se traduisent par ces mots qu'on vous a cités :

Je m'en moque comme de Dieu,
Du Diable ou de la Sainte Table.

Mais ouvrez le livre; vous verrez que ces trois pièces poursuivies, aussi bien que celles qui suivent, se trouvent placées sous une rubrique spéciale : *Révolte.* Vous verrez que le poète a pris soin de déclarer lui-même que les sentiments qu'il exprime ne sont pas les siens, et que les plaintes, les malédictions, les blasphèmes même que contiennent ces vers, il les répudie et les condamne; on ne doit les considérer, dit-il dans les quelques lignes d'avertissement qui précèdent ces pièces, *que comme un pastiche des raisonnements de l'ignorance et de la fureur; fidèle à son douloureux programme, l'auteur des* FLEURS DU MAL *a dû, en parfait comédien, façonner son esprit à tous les sophismes et à toutes les corruptions...*

Non, ce ne sont pas là les sentiments de Baudelaire; et certes, je ne puis mieux le prouver qu'en vous lisant l'hymne entraînant dans lequel, parlant cette fois son propre langage, ouvrant son âme à ses propres pensées, il s'abandonne en un cantique d'amour et de bénédiction :

Vers le ciel où son œil voit un trône splendide,
Le Poète serein lève ses bras pieux,
Et les vastes éclairs de son esprit lucide
Lui dérobent l'aspect des peuples furieux.

— Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance
Comme un divin remède à nos impuretés,
Et comme la meilleure et la plus pure essence
Qui prépare les forts aux saintes voluptés!

Je sais que vous gardez une place au Poète
Dans les rangs bienheureux des saintes Légions,
Et que vous l'invitez à l'éternelle fête
Des Trônes, des Vertus, des Dominations.

Je sais que la douleur est la noblesse unique
Où ne mordront jamais la terre et les enfers,

Et qu'il faut pour tresser ma couronne mystique
Imposer tous les temps et tous les univers.

Mais les bijoux perdus de l'antique Palmyre,
Les métaux inconnus, les perles de la mer,
Montés par votre main, ne pourraient pas suffire
A ce beau diadème éblouissant et clair;

Car il ne sera fait que de pure lumière
Puisée au foyer saint des rayons primitifs,
Et dont les yeux mortels, dans leur splendeur entière,
Ne sont que des miroirs obscurcis et plaintifs!

Comprenez-vous maintenant, messieurs, le danger de juger une œuvre entière, une œuvre d'ensemble, sur quelques pièces isolées, sur quelques vers détachés, sur quelques expressions prises çà et là et habilement rapprochées; quel est le poète et quelle est l'œuvre qui pourraient résister à un examen fait de cette sorte? pour moi, je n'en connais pas, et vous me permettrez d'en prendre un exemple illustre : je ne pense pas que les *Harmonies poétiques* aient jamais été suspectes; je ne pense pas qu'on les ait jamais accusées de contenir un outrage à la morale religieuse... Et cependant, écoutez :

Lorsque du Créateur la parole féconde
Dans une heure fatale eut enfanté le monde
Des germes du chaos,
De son œuvre imparfaite il détourna sa face,
Et, d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace,
Rentra dans son repos.

Va, dit-il, je te livre à ta propre misère;
Trop indigne à mes yeux d'amour ou de colère,
Tu n'es rien devant moi :
Roule au gré du hasard dans les déserts du vide,
Qu'à jamais loin de moi le destin soit ton guide,
Et le malheur ton roi.

Il dit : comme un vautour qui plonge sur sa proie,
Le malheur, à ces mots, pousse, en signe de joie,
Un long gémissement;
Et pressant l'univers dans sa serre cruelle,
Embrasse pour jamais de sa rage éternelle
L'éternel aliment.

Le mal dès lors régna dans son immense empire;
Dès lors tout ce qui pense et tout ce qui respire
Commença de souffrir;
Et la terre, et le ciel, et l'âme, et la matière,
Tout gémit, et la voix de la nature entière
Ne fut qu'un long soupir.

Levez donc vos regards vers les célestes plaines,
Cherchez Dieu dans son œuvre; invoquez dans vos peines
Ce grand consolateur.
Malheureux! sa bonté de son œuvre est absente,
Vous cherchez votre appui? l'univers vous présente
Votre persécuteur.

. . . . . .
. . . . . .

Créateur tout-puissant, principe de tout être!
Toi pour qui le possible existe avant de naître!
Roi de l'immensité,
Tu pouvais cependant, au gré de ton envie,
Puiser pour tes enfants le bonheur et la vie
Dans ton éternité!

Sans t'épuiser jamais, sur toute la nature
Tu pouvais à longs flots répandre sans mesure
Un bonheur absolu.
L'espace, le pouvoir, le temps, rien ne te coûte :
Ah! ma raison frémit; tu le pouvais sans doute,
Tu ne l'as pas voulu.

. . . . . .

Montez donc vers le ciel, montez, encens qu'il aime.
Soupirs, gémissements, larmes, sanglots, blasphème,
Plaisirs, concerts divins!
Cris du sang, voix des morts, plaintes inextinguibles,
Montez, allez frapper les voûtes insensibles
Du palais des destins!

Terre, élève ta voix : cieux, répondez; abîmes,
Noir séjour où la mort entasse ses victimes,
Ne formez qu'un soupir!
Qu'une plainte éternelle accuse la nature,
Et que la douleur donne à toute créature
Une voix pour gémir!

. . . . . .

Hé quoi ! tant de tourments, de forfaits, de supplices,
N'ont-ils pas fait fumer d'assez de sacrifices
Tes lugubres autels ?
Ce soleil, vieux témoin des malheurs de la terre,
Ne fera-t-il pas naître un seul jour qui n'éclaire
L'angoisse des mortels ?

Héritiers des douleurs, victimes de la vie,
Non, non, n'espérez pas que sa rage assouvie
Endorme le malheur :
Jusqu'à ce que la mort, ouvrant son aile immense,
Engloutisse à jamais dans l'éternel silence
L'éternelle douleur !

Que cela est beau, messieurs, et quels admirables vers ! Je ne crois pas que la poésie puisse s'élever plus haut et planer avec plus de puissance en un vol plus majestueux ; mais demandez donc à la morale religieuse ce qu'elle pense de ce cri de révolte ? Ce n'est pas *Désespoir* qu'il fallait nommer cette pièce ; c'est *Imprécation*, c'est *Blasphème*, c'est *Malédiction*... Qui donc a jamais pensé cependant à juger du poète et de ses sentiments religieux sur les vers que je viens de lire ; qui donc a songé à l'accuser, qui donc aurait osé poursuivre Lamartine pour outrage à la morale religieuse...?

Messieurs, je n'insisterai pas davantage sur ce point ; aussi bien le ministère public lui-même, sans abandonner l'accusation en ce qui touche la morale religieuse, ne paraît pas la réclamer avec insistance ; mais il n'en est pas de même quand il s'agit de la morale publique ; il lui faut une condamnation, il veut bien qu'on la prononce légère, il vous convie à l'indulgence, mais il tient absolument à ce que nous soyons condamnés, parce qu'il faut, dit-il, un avertissement.

Eh bien, je vous demande s'il est juste, parce qu'un avertissement paraît nécessaire au ministère public, que cet avertissement tombe sur la tête de Baudelaire ? vous êtes seul juge, dites-vous, de l'opportunité de la poursuite : Il y aurait bien des choses à répondre à une pareille théorie, et l'opportunité en matière de poursuites correctionnelles me paraît tout au moins une thèse peu juridique ; mais en tout cas, et si vous êtes, vous, ministère public, juge de l'opportunité, encore une fois, pourquoi choisissez-vous Baudelaire ; pourquoi sont-ce les *Fleurs du Mal* que vous voulez frapper, alors qu'assurément et le poète et ses filles n'ont mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Certes, je ne demande de poursuite contre personne, et l'on ne peut supposer que ce soit là ma pensée ; l'interpréter ainsi se serait la dénaturer ; ce que je veux dire c'est qu'il ne peut y avoir deux poids et deux mesures, la morale publique est une, et quand elle n'est pas outragée par tant d'œuvres qui remplissent nos bibliothèques, qui s'impriment et se réimpriment sans cesse et sous vos yeux, par tant d'autres qui naissent chaque jour, soit en vers, soit en prose, comment la morale publique serait-elle outragée par les quelques morceaux que le ministère public vous demande de condamner dans l'œuvre de Baudelaire ?

Ces pièces, vous les connaissez, et je ne puis les relire ici; laissez-moi dire en passant que, dans le nombre, il y en a d'admirables, *Lesbos* et *Les Femmes damnées* qu'au point de vue poétique il est impossible de ne pas louer sans réserve.

Mère des jeux latins et des voluptés grecques,
Lesbos, où les baisers languissants et joyeux,
Chauds comme les soleils, frais comme les pastèques,
Font l'ornement des nuits et des jours glorieux,
— Mère des jeux latins et des voluptés grecques...

Quant aux *Femmes damnées*... que M. le Substitut a appelées les deux tribades !!! ce qui est vif comme langage... et certes nous n'aurions jamais osé nous permettre de pareils mots devant le tribunal, quant aux *Femmes damnées,* car je demande la permission de préférer l'expression de mon client à celle du ministère public, — écoutez ces strophes :

A la pâle clarté des lampes languissantes,
Sur de profonds coussins tout imprégnés d'odeur,
Hippolyte rêvait aux caresses puissantes
Qui levaient le rideau de sa jeune candeur.

Elle cherchait, d'un œil troublé par la tempête,
De sa naïveté le ciel déjà lointain,
Ainsi qu'un voyageur qui retourne la tête
Vers les horizons bleus dépassés le matin.

De ses yeux amortis les paresseuses larmes,
L'air brisé, la stupeur, la morne volupté,
Ses bras vaincus, jetés comme de vaines armes,
Tout servait, tout parait sa fragile beauté.
. . . . . .

Puis fidèle au rôle qu'il s'est tracé, le poète, après avoir montré le vice, le flagelle en des vers vengeurs, et quels vers! Écoutez, messieurs :

— Descendez, descendez, lamentables victimes,
Descendez le chemin de l'enfer éternel;
Plongez au plus profond du gouffre où tous les crimes,
Flagellés par un vent qui ne vient pas du ciel,

Bouillonnent pêle-mêle avec un bruit d'orage ;
Ombres folles, courez au but de vos désirs;
Jamais vous ne pourrez assouvir votre rage,
Et votre châtiment naîtra de vos plaisirs.

.....

Loin des peuples vivants, errantes, condamnées,
A travers les déserts courez comme les loups;
Faites votre destin, âmes désordonnées,
Et fuyez l'infini que vous portez en vous!

Je n'ai pas résisté au désir de vous citer ces beaux vers, mais vous, messieurs, dans la chambre du conseil, vous relirez toutes les pièces poursuivies et vous vous demanderez si c'est bien là ce qui constitue le délit d'outrage à la morale publique; vous vous le demanderez, en comparant l'œuvre de Baudelaire et les quelques vers que peuvent contenir quelques pièces, en les comparant, dis-je, à ce que vous lisez tous les jours dans notre littérature moderne, et je parle ici des auteurs les plus illustres, les plus aimés, les plus populaires, à ceux que personne n'a jamais pensé à incriminer au point de vue de l'outrage à la morale publique; et pourtant jamais Baudelaire n'est allé si loin qu'eux...

Vous trouverez dans mon dossier toute une série, et je vous assure qu'elle est nombreuse, de pièces détachées que j'ai recueillies dans notre littérature moderne, cela fait une assez jolie collection. Vous me permettrez bien de vous en lire ici quelques pièces. Voici par exemple les œuvres de ce poète charmant qui s'appelle Alfred de Musset. Est-ce qu'il n'a pas commis la *Ballade à la lune :*

Peut-être quand déchante
Quelque pauvre mari,
Méchante,
De loin tu lui souris.

Dans sa douleur amère,
Quand au gendre béni
La mère
Livre la clef du nid,

Le pied dans sa pantoufle
Voilà l'époux tout prêt
Qui souffle
Le bougeoir indiscret.

Au pudique hyménée
La Vierge qui se croit
Menée,
Grelotte en son lit froid.

Mais Monsieur tout en flamme,
Commence à rudoyer
Madame
Qui commence à crier.

Ouf! dit-il, je travaille,
Ma bonne, et ne fais rien
Qui vaille;
Tu ne te tiens pas bien...

Je vous le demande, messieurs, y a-t-il, dans tous les vers de Baudelaire, quelque chose qui approche de ces simples mots, et de cette image :

Tu ne te tiens pas bien!...

Vous nous reprochez la pièce qui s'appelle *Les Bijoux;* pourquoi, je vous prie? Est-ce donc parce que :

La très-chère était nue, et, connaissant mon cœur,
Elle n'avait gardé que ses bijoux sonores...

Sur cette nudité qui vous choque et que vous voulez élever à la hauteur d'un outrage à la morale publique... — comme si l'on pouvait supprimer le nu dans l'art et l'interdire à la poésie plus qu'à la peinture ou à la statuaire — c'est encore avec Musset que je vais vous répondre :

Le sofa sur lequel Hassan était couché
Était dans son espèce une admirable chose.

Il était de peau d'ours, — mais d'un ours bien léché,
Moelleux comme une chatte, et frais comme une rose;
Hassan avait d'ailleurs une très noble pose,
Il était nu comme Ève à son premier péché.

Quoi! tout nu! dira-t-on, — n'avait-il pas de honte?
Nu! dès le second mot! — Que sera-ce à la fin?
Monsieur, excusez-moi; — je commence ce conte
Juste quand mon héros vient de sortir du bain.
Je demande pour lui l'indulgence, et j'y compte.
Hassan était donc nu; — mais nu comme la main,

Nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église,
Nu comme le discours d'un académicien.
Ma lectrice rougit, et je la scandalise.
Mais comment se fait-il, madame, que l'on dise
Que vous avez la jambe et la poitrine bien?
Comment le dirait-on, si l'on n'en savait rien?

Madame alléguera qu'elle monte en berline,
Qu'elle a passé les ponts lorsqu'il faisait du vent;
Que, lorsqu'on voit le pied, la jambe se devine;
Et tout le monde sait qu'elle a le pied charmant.
Mais moi, qui ne suis pas du monde, j'imagine
Qu'elle aura trop aimé quelqu'indiscret amant.

Et quel crime est-ce donc de se mettre à son aise,
Quand on est tendrement aimée, — et qu'il fait chaud?
On est si bien tout nu, dans une large chaise!
Croyez-m'en, belle dame, et ne vous en déplaise,
Si vous m'apparteniez, vous y seriez bientôt.
Vous en cririez sans doute un peu, — mais pas bien haut!

....

Tout est nu sur la terre, hormis l'hypocrisie;
Tout est nu dans les cieux, tout est nu dans la vie,
Les tombeaux, les enfants et les divinités,
Tous les cœurs vraiment beaux laissent voir leurs beautés.
Ainsi donc le héros de cette comédie,
Restera nu, madame, — et vous y consentez.

Que de beaux vers de Musset je pourrais vous citer surtout dans *Rolla,* ou dans *Portia*... et qu'il faudrait supprimer, si c'était là de l'outrage à la moralité publique...

Mais que dire aussi du poète populaire, de Béranger, dont Perrotin a publié il y a peu de temps une nouvelle et si magnifique édition? faudra-t-il aussi expurger Béranger, faudra-t-il retrancher tant de pièces charmantes? faudra-t-il supprimer et *Les Deux Sœurs de charité*, et *La Cantharide*, et *Jeannette*, et *La Grand'mère*, et *Le Chapeau de la Mariée?* Non, n'est-il pas vrai? et personne ne le voudrait. Et pourtant, la grand'mère, vous savez bien ce qu'elle dit le soir de sa fête, de vin pur ayant bu deux doigts :

Combien je regrette
Mon bras si dodu,
Ma jambe bien faite
Et le temps perdu!

Quoi, maman, vous n'étiez pas sage?
— Non vraiment; et de mes appas
Seule, à quinze ans, j'appris l'usage,
Car, la nuit, je ne dormais pas.

Maman, vous aviez le cœur tendre?
— Oui, si tendre qu'à dix-sept ans
Lindor ne se fit pas attendre
Et qu'il n'attendit pas longtemps.

Maman, Lindor savait donc plaire?
— Oui, seul il me plut quatre mois,
Mais bientôt j'estimai Valère
Et fis deux heureux à la fois.

Quoi, maman, deux amants ensemble?
— Oui, mais chacun d'eux me trompa;
Plus fine alors qu'il ne vous semble,
J'épousai votre grand-papa.

Maman, que lui dit la famille?
— Rien, mais un mari plus sensé
Eût pu connaître à la coquille
Que l'œuf était déjà cassé.

. . . . . .

Bien tard, maman, vous fûtes veuve?
— Oui, mais grâce à ma gaieté,
Si l'église n'était pas neuve
Le saint n'en fut pas moins fêté.

Comme vous, maman, faut-il faire?
— Eh! mes petits-enfants, pourquoi,
Quand j'ai fait comme ma grand'mère,
Ne feriez-vous pas comme moi?

Si c'est là ce que la grand'mère appelle du temps perdu, je me demande ce que serait du temps bien employé: elle ne parle pas de remords... soit; mais il me semble qu'il ne devrait pas être question de regrets...

Et cette autre amoureuse de Béranger, Jeannette, elle me paraît n'avoir jamais pensé, celle-là, ni à des remords ni à des regrets:

Fi des coquettes maniérées,
Fi des bégueules du grand ton;
Je préfère à ces mijaurées
Ma Jeannette, ma Jeanneton.

Jeune, gentille et bien faite,
Elle est fraîche et rondelette,
Son œil noir est pétillant.
Prudes, vous dites sans cesse
Qu'elle a le sein trop saillant:
C'est pour ma main qui le presse
Un défaut bien attrayant.

La nuit, tout me favorise,
Point de voile qui me nuise,
Point d'inutiles soupirs;
Des deux mains et de la bouche
Elle attise les désirs,
Et rompit vingt fois sa couche
Dans l'ardeur de nos plaisirs...

Voilà ce qu'a écrit Béranger, et bien d'autres choses encore, n'est-il pas vrai? Voilà ce qui se réimprime sans cesse, et vous n'avez jamais songé à poursuivre, et vous ne pourriez le faire sans courir à un échec certain.

Et Gautier, cet admirable ciseleur de style et ce peintre merveilleux!... laissez-moi vous en parler; laissez-moi vous parler de ce chef-d'œuvre de style qui s'appelle *Mademoiselle de Maupin :* c'est peut-être le roman le plus osé, si cela peut s'appeler un roman, qui ait été publié depuis longtemps... à quelle page l'ouvrirai-je? je n'ai que l'embarras du choix.....

(La scène représente le lit de Rosette; un rayon de soleil plonge à travers les rideaux : il est dix heures... la chemise de Rosette a un tour de gorge de malines toute déchirée; la nuit a été orageuse; ses cheveux s'échappent confusément de son petit bonnet; elle est aussi jolie que peut l'être une femme que l'on n'aime point et avec qui l'on est couché.)

Une querelle s'engage entre les deux amants, et voici comment le dialogue se termine :

ROSETTE. — Laissez-moi!

MOI. — Pardieu non!

ROSETTE (*se débattant*). — Oh! vous me lâcherez!

MOI. — J'ose, madame, vous assurer le contraire.

ROSETTE (*voyant qu'elle n'est pas la plus forte*). — Eh bien, je reste, vous me serrez le bras d'une force!... Que voulez-vous de moi?

MOI. — Je pense que vous le savez. — Je ne me permettrais pas de dire ce que je me permets de faire; je respecte trop la décence.

ROSETTE (*déjà dans l'impossibilité de se defendre*). — A condition que tu m'aimeras beaucoup... je me rends.

MOI. — Il est un peu tard pour capituler, lorsque l'ennemi est déjà dans la place.

ROSETTE (*me jetant les bras autour du cou, à moitié pâmée*). — Sans condition... je m'en remets à ta générosité...

Je passe à la conclusion du roman : Mademoiselle de Maupin *a épuisé*, comme elle le dit, *toutes ses cruautés;* elle vient elle-même trouver d'Albert et se remettre entre ses mains :

C'était bien Rosalinde, si belle et si radieuse qu'elle éclairait toute la chambre, avec ses cordons de perles dans les cheveux, sa robe prismatique, ses grands sabots de dentelles, ses souliers à talons rouges, son bel éventail de plumes de paon, telle enfin qu'elle était le jour de la représentation. Seulement, différence importante et décisive, elle n'avait ni gorgerette, ni guimpe, ni fraise, ni quoi que ce soit qui dérobât aux yeux ces deux charmants frères ennemis, — qui, hélas! ne tendent trop souvent qu'à se réconcilier.

Une gorge entièrement nue, blanche, transparente comme un marbre antique, de la coupe la plus pure et la plus exquise, saillait hardiment hors d'un corsage très échancré et semblait porter des défis aux baisers.....

— Pourquoi, ma chère souveraine, avez-vous l'air chaste et sérieux d'une Diane antique, là où il faudrait plutôt les lèvres souriantes de Vénus sortant de la mer?

— Voyez-vous, d'Albert, c'est que je ressemble plus à Diane chasseresse

qu'à toute autre chose. — J'ai pris fort jeune cet habit d'homme... En un mot, quoique ce soit une chose incroyable et ridicule, je suis vierge — vierge comme la neige de l'Himalaya, comme la lune avant qu'elle n'eût couché avec Endymion, comme Marie avant d'avoir fait connaissance avec le pigeon divin; et je suis grave ainsi que toute personne qui va faire une chose sur laquelle on ne peut revenir. — C'est une métamorphose, une transformation que je vais subir...

D'Albert, singulièrement ému, lui prit les mains et en baisa tous les doigts, les uns après les autres, puis rompit fort délicatement le lacet de la robe, en sorte que le corsage s'ouvrit et que les deux blancs trésors apparurent dans toute leur splendeur. Sur cette gorge étincelante et claire comme l'argent s'épanouissaient les deux belles roses du paradis. Il en serra légèrement les pointes vermeilles dans sa bouche et en parcourut ainsi tout le contour; Rosalinde se laissait faire avec une complaisance inépuisable... L'étreignant dans ses bras, il couvrait de baisers ses épaules et sa poitrine nues. Les cheveux de l'infante à demi pâmée se dénouèrent, et sa robe tomba sur ses pieds comme par enchantement. Elle demeura tout debout comme une blanche apparition avec une simple chemise de la toile la plus transparente... La chemise douée d'un heureux esprit d'imitation ne resta pas en arrière de la robe, elle glissa d'abord des épaules sans qu'on songeât à la retenir; puis, profitant d'un moment où les bras étaient perpendiculaires, elle en sortit avec beaucoup d'adresse et roula jusqu'aux hanches dont le contour ondoyant l'arrêta à demi. — Rosalinde s'aperçut alors de la perfidie de son dernier vêtement, et leva un peu le genou pour l'empêcher de tomber tout à fait. — Ainsi posée, elle ressemblait parfaitement à ces statues de marbre des déesses, dont la draperie intelligente, fâchée de recouvrir tant de charmes, enveloppe à regret les belles cuisses, et, par une heureuse trahison, s'arrête précisément au-dessous de l'endroit qu'elle est destinée à cacher. — Mais, comme la chemise n'était pas de marbre et que ses plis ne la soutenaient pas, elle continua sa triomphale descente, et se coucha en rond autour des pieds de sa maîtresse, comme un grand lévrier blanc...

Vous m'en voudriez peut-être de continuer, messieurs...; bien que la justice puisse et doive tout entendre et que sa dignité n'en puisse être atteinte, j'avoue que je trouverais téméraire de lire dans cette enceinte la scène qui suit... D'Albert aurait voulu que cette nuit durât quarante-huit heures, comme celle où fut conçu Hercule; et cependant il est vaincu par la fatigue, et le sommeil lui touche les yeux du bout de l'aile au moment où l'aube commence, dit le poète, à jeter ses rayons blanchâtres à travers les rideaux... cependant que fait la Rosalinde? Elle ne dort pas : *lassata*, peut-être... *satiata*, sa curiosité ne l'est pas : elle se lève sans bruit, se rajuste à la hâte, se retire doucement et : « au lieu de retourner dans sa chambre..... ».

— Si je vous disais qu'il était bien temps, quelqu'un me répondrait peut-être comme dans la pièce : « *non, il n'était plus temps.....* ».

Donc :

Au lieu de retourner dans sa chambre, elle entra chez Rosette; — ce qu'elle y dit, ce qu'elle y fit, je n'ai jamais pu le savoir : seulement une femme de chambre de Rosette m'apprit cette circonstance singulière : bien que sa maîtresse n'eût pas couché cette nuit-là avec son amant, le lit était rompu et défait, et portait l'empreinte de deux corps. — De plus elle me montra des perles exactement semblables à celles de la Rosalinde. Elle les avait trouvées dans le lit en le faisant : je laisse cette remarque à la sagacité du lecteur...

Quoi! et après tout ce que je viens de vous lire, vous condamneriez Baudelaire? Vous le condamneriez après tant d'autres citations que je pourrais faire et dont vous trouverez dans mon dossier une collection bien incomplète encore, mais fidèlement transcrite? vous y trouverez du Rabelais, du Brantôme qui « a cogneu tant d'honnestes dames... »; mais j'aurais pu puiser partout! La Fontaine et ses contes, Molière, Voltaire et ses contes en prose, et Rousseau dont les confessions renferment des passages immondes, et Beaumarchais, « auquel de toutes les choses sérieuses le mariage a toujours paru la plus bouffonne ». Mais si j'osais, si la prosopopée pouvait ici trouver sa place, j'évoquerais et j'invoquerais Montesquieu : « Oh! Montesquieu, que dirait ta grande âme, si pour ton malheur rappelé à la vie, tu voyais poursuivre pour outrage à la morale publique Baudelaire et les *FLEURS DU MAL*, toi qui as écrit le *Temple de Gnide* et les *Lettres persanes...?* » Que dirait Lamartine qui a fait *La Chute d'un Ange*, et Balzac avec sa *Fille aux yeux d'or*, et George Sand avec *Lélia...?*

Je m'arrête, messieurs, et je ne veux pas abuser plus longtemps de vos moments.

Je vous ai dit ce qu'était Baudelaire, et quelles avaient été ses intentions; je vous ai montré sa méthode, et son procédé littéraire, je viens de vous faire voir longuement qu'il n'y a rien dans son œuvre qui soit aussi osé dans le fond et dans la forme, dans l'expression et dans la pensée, que tout ce que notre littérature imprime et réimprime tous les jours; j'ai confiance que vous ne voudrez pas frapper ce galant homme et ce grand artiste et que vous le renverrez purement et simplement des fins de la poursuite.

JUGEMENT.

En ce qui touche le délit d'offense à la morale religieuse, attendu que la prévention n'est pas établie, renvoie les prévenus des fins des poursuites;

En ce qui touche la prévention d'offense à la morale publique et aux bonnes mœurs;

Attendu que l'erreur du poète dans le but qu'il voulait atteindre et dans la route qu'il a suivie, quelque effort de style qu'il ait pu faire, quel que soit le blâme qui précède ou qui suit ses peintures, ne saurait détruire l'effet funeste des tableaux qu'il présente au lecteur, et qui, dans les pièces incriminées, conduisent nécessairement à l'excitation des sens par un réalisme grossier et offensant pour la pudeur;

Attendu que Baudelaire, Poulet-Malassis et de Broise ont commis le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs;

Savoir : Baudelaire en publiant, Poulet-Malassis et de Broise, en publiant, vendant et mettant en vente à Paris et à Alençon l'ouvrage intitulé : *Les Fleurs du Mal,* lequel contient des passages ou expressions obscènes ou immorales;

Que lesdits passages sont contenus dans les pièces portant les numéros 20, 30, 39, 80, 81 et 87 du recueil;

Vu l'article 8 de la loi du 17 mai 1819, l'article 26 de la loi du 26 mai 1819;

Vu également l'article 463 du Code pénal;

Condamne Baudelaire à 300 francs d'amende; Poulet-Malassis et de Broise chacun à 100 francs d'amende;

Ordonne la suppression des pièces portant les numéros 20, 30, 39, 80, 81 et 87 du recueil[1];

Condamne Baudelaire, Poulet-Malassis et de Broise solidairement aux frais liquidés à dix-sept francs, 35c, plus 3 fr. pour droit de poste. Et non compris les frais de signification du présent jugement à Poulet-Malassis, ni les frais de capture s'il y a lieu;

[1] XX, Les Bijoux; XXX, Le Léthé; XXXIX, A Celle qui est trop gaie; LXXX, Lesbos; LXXXI, Femmes damnées, *A la pâle clarté des lampes languissantes...;* LXXXVII, Les Métamorphoses du Vampire (voir ces pièces dans *Les Épaves*).

Fixe à une année la durée de contrainte par corps qui pourra être exercée contre Baudelaire.

Au Palais de justice..., le jeudi vingt août 1857.

Comme on le voit par ces dernières lignes, le tribunal n'avait pas jugé utile de prendre huit jours de réflexion : il avait, séance tenante, flétri Baudelaire et mutilé les *Fleurs du Mal*...

Le poète éprouva d'abord un vif sentiment de révolte. A Charles Asselineau qui lui demandait, au sortir de l'audience : « Vous vous attendiez à être acquitté ? » il répondait : « J'attendais qu'on me ferait réparation d'honneur ! » Et, bien que nous n'ayons pas sous ce rapport de document décisif, il semble certain qu'il refusa, quelque temps au moins, d'accepter le jugement qui le frappait. La présomption en résulte du fait qu'il protesta vivement quand Poulet-Malassis mit en vente une centaine d'exemplaires expurgés, avec cartons [1] :

Si vous pouviez comprendre quel tort vous vous êtes fait avec votre ridicule opération chirurgicale ! Les plaintes ont tardé quelque temps. Enfin, elles ont fait explosion. Naturellement, comme j'en avais le droit, j'ai tout rejeté sur Malassis.

Tout ce que je vous demande, pour le moment... c'est de ne pas faire de nouveaux cartons, avant de nous être entendus tous les deux sur la manière de les faire. (9 octobre 1857.)

Baudelaire a malheureusement négligé d'indiquer ici comment il concevait les nouveaux cartons; mais, si l'on en croit Malassis

[1] Nous en avons eu plusieurs entre les mains. La couverture y est du second modèle, dont nous avons parlé, p. 313. De plus, ils offrent les particularités suivantes : 2 pages blanches, 91 et 187; les pages 53-54, 73-74, 93-94, 189-190, 191-192, 193-194, 195-196 n'existent plus qu'à l'état d'onglets; *Parfum exotique*, qui commençait page 54, a été reculé à la page 52, *Réversibilité* de la page 94 à la page 92, et *Femmes damnées* (Comme un bétail pensif...) de la page 196 à la page 188. — Le volume, dans sa présentation, est vraiment déshonoré, et l'on comprend doublement la protestation de l'auteur, quand on sait que Poulet-Malassis, au lendemain du procès, se solidarisait entièrement avec lui, écrivant notamment : « Quant à moi, je mettrais plutôt toute l'édition en terre que de consentir à la mutilation du livre. Il se vendra comme il est dit et comme il pourra, mais jamais avec des cartons. » (Lettre inédite communiquée par M. Sacha-Guitry.)

(lettre inédite communiquée par M. Sacha-Guitry, 10 novembre 1857), ils auraient été de nature à motiver de nouvelles poursuites. Ainsi le poète, loin de faire amende honorable, songeait à renchérir sur l'audace des pièces condamnées.

Il finit cependant par accepter l'inévitable :

Vous savez que j'ai résolu de me soumettre complètement au jugement et de refaire six poëmes nouveaux, beaucoup plus beaux que ceux supprimés. Mais quand la disposition poétique me reviendra-t-elle? (30 décembre.)

Il était allé voir des magistrats, — notamment M. Pinard qui, sans doute, ayant pour lors quitté sa robe, lui offrit force compliments, l'assura de sa sympathie, peut-être même lui fit espérer un dédommagement officiel dans un court délai : le nom du substitut impérial figure de sa main, postérieurement au procès, sur une liste d'envoi de ses livres, et l'année suivante, il écrira à sa mère :

Voilà donc le 15 août passé sans que la décoration soit venue. Je ne sais pas si je t'ai jamais dit qu'il en avait été question déjà l'an passé, mais que le procès des *Fleurs du Mal* avait fait renvoyer la question à plus tard. (22 août 1858.)

A se plier aux circonstances, trouva-t-il une de ces jouissances d'amère ironie qui sont réservées au génie méconnu comme une compensation inaccessible au vulgaire?... Il y gagna, du moins une remise partielle de l'amende. Pour cette remise, il avait, peu de temps après l'issue du procès, sollicité l'intervention de l'Impératrice, dans une lettre qui a été récemment publiée dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (janvier-mars 1922) par M. H. Patry :

6 novembre 1857.

Madame,

Il faut toute la prodigieuse présomption d'un poëte pour oser occuper l'attention de Votre Majesté d'un cas aussi petit que le mien. J'ai eu le malheur d'être condamné pour un recueil de poésies intitulé : *Les Fleurs du Mal*, l'horrible franchise de mon titre ne m'ayant pas suffisamment protégé. J'avais cru faire une belle et grande œuvre,

surtout une œuvre claire; elle a été jugée assez obscure pour que je sois condamné à refaire le livre et à retrancher quelques morceaux (*six sur cent*). Je dois dire que j'ai été traité par la Justice avec une courtoisie admirable, et que les termes mêmes du jugement impliquent la reconnaissance de mes hautes et pures intentions. Mais l'amende, grossie de frais inintelligibles pour moi, dépasse les facultés de la pauvreté proverbiale des poëtes, et, encouragé par tant de preuves d'estime que j'ai reçues d'amis si haut placés, et en même temps persuadé que le cœur de l'Impératrice est ouvert à la pitié pour toutes les tribulations, les spirituelles comme les matérielles, j'ai conçu le projet, après une indécision et une timidité de dix jours, de solliciter la gracieuse bonté de Votre Majesté et de la prier d'intervenir pour moi auprès de M. le Ministre de la Justice.

Daignez, Madame, agréer l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

De Votre Majesté,
le très dévoué et très obéissant serviteur et sujet,
Charles BAUDELAIRE,
19, quai Voltaire.

La décision tarda quelque peu à être rendue. Il y avait du tirage, du fait des bureaux du Ministère de l'Intérieur qui, ayant déclanché les poursuites, ne voulaient pas se déjuger. Cependant M. Chaix d'Est-Ange, sur ces entrefaites, ayant été nommé procureur général, et, aux termes d'une note de la Division criminelle, «le condamné témoignant du repentir», l'amende finalement pour Baudelaire fut réduite à 50 francs. Ses éditeurs furent moins heureux, quoi qu'on en ait écrit : il leur en coûta, à chacun, 130 francs.

Sitôt qu'il avait eu pris connaissance des *FLEURS DU MAL*, Flaubert avait adressé à Baudelaire une lettre dont il faut citer quelques passages, parce qu'ils résument le jugement d'un des grands esprits du siècle, et qu'ils constituent une des critiques les plus substantielles qu'on ait donnée du livre :

... Franchement cela me plaît et m'enchante.

Vous avez trouvé moyen de rajeunir le romantisme. Vous ne res-

semblez à personne (ce qui est la première de toutes les qualités). L'originalité du style découle de la conception. La phrase est toute bourrée par l'idée, à en craquer.

J'aime votre âpreté, avec ses délicatesses de langage qui la font valoir, comme des damasquinures sur une lame fine.

... En résumé, ce qui me plaît avant tout dans votre livre, c'est que l'art y prédomine. Et puis vous chantez la chair sans l'aimer, d'une façon triste et détachée qui m'est sympathique. Vous êtes résistant comme le marbre et pénétrant comme un brouillard d'Angleterre. (13 juillet 1857.)

G^ve FLAUBERT.

De Hauteville-House était venue aussi, au lendemain du procès, une lettre de chaude approbation :

30 août 1857.

... Je crie bravo ! de toutes mes forces, à votre vigoureux esprit... Une des rares décorations que le régime actuel peut accorder, vous venez de la recevoir. Ce qu'il appelle sa justice vous a condamné au nom de ce qu'il appelle sa morale; c'est là une couronne de plus. Je vous serre la main, poète.

Victor HUGO.

Outre les illustres amis, d'assez nombreux écrivains avaient tenu, également, à manifester leur sympathie au poète «flétri» : Pierre Dupont, saluant en lui «une âme lumineuse et amoureuse du beau»; Gœpp, le déclarant l'égal de Racine et voyant dans les *FLEURS DU MAL* «un événement littéraire»; Watripon, Delvau, celui-ci particulièrement cordial (*Rabelais*, 22 août 1857).

Firmin Maillard, dans son *Histoire anecdotique et critique de la Presse parisienne*, lui consacrait une page enthousiaste :

Un talent sérieux, convaincu — grandement épris de la forme, se fatiguant même quelquefois à la chercher, — la trouvant toujours; une netteté de langage, une pureté de style vraiment admirables. Fortifiée par la solitude, cette nature nerveuse, habituée à se rendre compte de ses moindres sensations, analysant froidement, crûment, mettant à nu, d'une main sûre, le beau et le hideux, cette nature, dis-je, poursuit sa route sans se préoccuper de ses angles auxquels viennent se heurter les haines et les inimitiés de ses confrères...

De cette rumeur sympathique, on trouve encore un écho, quinze mois plus tard dans la *Revue de l'année* de Charles Monselet (*Figaro*, 30 décembre 1858) :

Ce succès
Ou procès
Populaire
A fait plus grand et plus beau
Le nom de Charles Bau-
delaire.

Au camp adverse, on ne se montrait pas, d'ailleurs, moins ardent. Pour suivre la métaphore de Delvau, il faut mentionner d'abord quelques couleuvres, plus taquines que nocives : — Jean Rousseau retrouvant, en trois colonnes, dans Baudelaire, le Daniel Jovard des *Jeune-France* ressuscité (*Figaro*, 6 juin 1858); Alfred Denis (*ibid.*, 9 décembre 1858) contant que le poète Ignarus, le poète Ignotus et le poète Nullus se consolent de ne figurer dans «le Vapereau», à constater que leur grand chef Baldelarius n'y figure pas davantage; Henry Bordeaux publiant des *Fleurs du bien* pour prouver qu'il est préférable «de s'attacher à ce qu'il y a de bon dans l'homme»... Deci delà aussi les «dogues» donnaient de la voix : Louis Ménard, qu'on ne se fût pas attendu à voir dans ce rôle, J.-J. Weiss qu'on s'étonnerait de n'y pas voir.

Ménard avait été des condisciples de Baudelaire au collège Louis-le-Grand et, plus tard, de ses familiers. Mais Baudelaire, en 1846, s'était permis, dans un article du *Corsaire-Satan*, quelques réserves sur la valeur du *Prométhée délivré*. Ménard se chargea de lui prouver que, onze ans plus tard, il se souvenait encore de la blessure faite à l'amour-propre de Louis de Senneville. Son factum est peut-être le plus malicieux qui ait jamais visé les *FLEURS DU MAL* et leur auteur. On y lit notamment :

M. Baudelaire voudrait passer pour un méchant diable bien terrible, aux doigts crochus, au pied fourchu. En lisant son livre, on se le figure tout autre : ce doit être un grand garçon un peu gauche, avec une longue redingote noire, le teint jaune, les yeux myopes et des cheveux de séminariste. Il a beau parler sans cesse de la vermine

et des scorpions qu'il a dans l'âme et se prendre pour type de tous les vices, il est facile de voir que son plus grand défaut consiste dans une imagination trop libertine, défaut trop commun chez les érudits qui ont passé leur jeunesse dans la retraite. Son livre est comme la tentation de saint Antoine : on y trouve tous les cauchemars qui peuvent troubler les impossibles rêves d'un solitaire. Si la revue n'est pas complète, ce n'est pas que M. Baudelaire, qui doit avoir eu des prix de vers latins au séminaire, n'ait lu le *Satyricon* de Pétrone, mais c'est qu'il n'a pas l'audace de *son vénéré maître*, l'auteur de *Mademoiselle de Maupin*.

Il aurait mieux fait de placer ses *Fleurs maladives* sous le patronage de l'auteur de *Volupté*. Le mal dont il se plaint n'est pas celui dont il souffre : à voir son goût pour la pourriture, un médecin ne s'y tromperait pas. Mais les fanfarons du vice oublient toujours de se vanter de celui dont on pourrait les accuser sérieusement. Son mal réel est d'avoir vécu dans un monde fantastique, tout peuplé d'ombres malsaines, qui se dissiperaient au contact de la réalité comme les élucubrations des moines se dissipaient au chant du coq. Les rêves n'ont pas de corps. Qu'il laisse là les poètes de la Renaissance et les charniers romantiques de 1830. Qu'il entre dans la vie commune, et il saura revêtir de cette forme qu'il possède à un si haut degré des créations vivantes et saines. Il sera père de famille et publiera des livres qu'il pourra faire lire à ses enfants. Jusque-là il restera un lycéen de 1828 ayant subi ce que Geoffroy Saint-Hilaire appelle un arrêt de développement. (*Revue philosophique et religieuse*, septembre 1857.)

Dans le *Tombeau de Charles Baudelaire*, Ménard s'est placé parmi «les dix» qui avaient admiré le poète dès ses débuts...

Pour affecter un tour d'hostilité moins personnelle, J.-J. Weiss, dans la *Revue contemporaine* (15 janvier 1858), ne devait pas montrer plus de compréhension :

M. Baudelaire est au fond de l'ornière sur laquelle penche M. Flaubert. Il marque le second terme vers lequel doit être précipitée une littérature qui, à défaut des bienséances de la morale, ne s'embarrasse même plus des bienséances de l'art...

Il ramasse les sentines et les égouts, il souille la grâce, la beauté, l'amour, la jeunesse, la fraîcheur, le printemps, et d'une voix rauque d'orgie, et cependant guillerette, il s'écrie : «Voilà l'homme!»... Le charnier... et M. Baudelaire a des lecteurs... et on l'admire! et on le prône! et il faut le discuter comme un événement!

LA DEUXIÈME ÉDITION.

Baudelaire avait commencé par prendre un intérêt assez vif à ce bruit et à ces discussions autour de son livre ou de sa personne, — il le dit lui-même dans sa correspondance qui renferme encore des plaintes au sujet des articles de Ménard et de Weiss et, un peu plus tard, une protestation formelle contre certains propos, à lui prêtés par Jean Rousseau, déjà nommé, et dont l'effet aurait pu être de le brouiller avec Hugo (*Le Figaro*, juin 1858). Et puis, était-ce le fait du choc en retour de cette surexcitation, ou du mal qui, avant de l'emporter, devait le miner si longtemps, — il était tombé dans une sorte d'atonie qui ne lui laissait plus la force de travailler que par intervalles et le rendait incapable d'aucune résolution :

Je frissonne de paresse en pensant qu'il faudra, pour que ce livre puisse se vendre légalement, le réimprimer tout entier, et composer six poëmes nouveaux, pour remplacer les six condamnés. (25 décembre 1857.)

Et ces maudites *Fleurs du Mal* qu'il faut recommencer!... Il faut du repos pour cela. Redevenir poëte, artificiellement, par volonté, rentrer dans une ornière qu'on croyait définitivement creusée, traiter de nouveau un sujet qu'on croyait épuisé, et cela pour obéir à la volonté de trois magistrats niais!... (19 février 1858, lettre inédite.)

Il restait à Alençon quelque deux cents exemplaires naguère saisis, le reste de l'édition s'étant vendu sous le manteau deux ou trois fois le prix marqué, les «grand papier» jusqu'à 30 et 40 francs, et l'on a vu que Baudelaire devait s'entendre avec Poulet-Malassis pour l'établissement des cartons. Cependant ces deux cents exemplaires furent soldés, sans qu'on eût pris la peine d'y coordonner la pagination; on se contenta d'y supprimer les pièces condamnées et de les placer sous le millésime de 1858.

D'autre part des offres venaient au poète, de Michel Lévy qui regrettait le livre, et d'un éditeur belge, qui sollicitait d'en donner

une seconde édition intégrale. Ce dernier parti était particulièrement tentant; Baudelaire ne put se décider pourtant à l'adopter. Bien qu'il eût l'agrément de Poulet-Malassis, avec lequel ses rapports avaient fraîchi depuis le procès, il lui sembla que la délicatesse ne lui permettait pas cette dissociation de leurs intérêts :

Je ne vois qu'une seule clause qui pourrait concilier votre intérêt avec le mien, ce serait que l'éditeur belge s'engageât à écouler son édition en quatre ou cinq mois. Or cette hypothèse ne vous paraît-elle pas absurde? (21 février 1858.)

Il eût craint d'ailleurs, en traitant en Belgique, de nuire à la seconde édition française, qu'en dépit de son découragement il voulait très prochaine.

Cette phase d'hésitations et d'improduction poétique dura plus d'un an, pendant lequel ne parurent que trois pièces jugées dignes, plus tard, de prendre place dans la deuxième édition : *Paysage* [*parisien*], *Une gravure* [*de Mortimer*] (fantastique), et *Duellum*, pièces qui d'ailleurs, très vraisemblablement, avaient été écartées de la première.

Enfin, le 10 novembre 1858, il mandait à de Calonne :

Les nouvelles *FLEURS DU MAL* sont commencées; seulement je ne vous donnerai de vers que lorsqu'il y en aura assez pour bourrer UNE FEUILLE. Le Tribunal n'exige que le remplacement de six morceaux. J'en ferai peut-être *vingt*. Les professeurs protestants constateront avec douleur que je suis un catholique incorrigible. Je m'arrangerai de façon à être bien compris, — tantôt très bas, et puis très haut. Grâce à cette méthode, je pourrai descendre jusqu'aux passions ignobles. Il n'y aura plus que les gens d'une mauvaise foi absolue qui ne comprendront pas l'impersonnalité volontaire de mes poésies. (Lettre inédite.)

Fort heureusement son retour à la disposition poétique allait être secondé par les circonstances : l'avancement de ses travaux en cours (*Théophile Gautier, Les Paradis artificiels*) lui rendait quelque loisir, en même temps que son rapprochement avec sa mère, qui, à l'heure du procès, n'avait pas été la dernière à le vitupérer, lui apportait une relative aisance. Partageant alors son

temps entre Paris et la calme «Maison-joujou» que Mme Aupick possédait à Honfleur, «la faconde lui revenait», avec la confiance en soi, si nécessaire aux créations artistiques. Il mandait, tout joyeux, à Poulet-Malassis : «Nouvelles *FLEURS DU MAL* faites. A tout casser, comme une explosion de gaz chez un vitrier» (29 avril 1859), et, de Paris à Mme Aupick, un peu plus tard :

J'ai fait un tas de vers, et je m'arrête, d'abord parce que j'ai des choses plus pressées et plus fructueuses qui attendent leur conclusion, ensuite parce que cette fécondité n'aurait jamais de fin. (28 décembre.)

Traits trop rares où s'affirme sa vitalité bientôt défaillante. Courte trêve dans ce martyre que fut sa vie. — Les poésies auxquelles il fait ici allusion sont parmi les plus belles dont s'enorgueillisse notre trésor littéraire : elles s'appellent : *Le Possédé, Le Voyage, L'Albatros, Les Petites Vieilles* [1], *Chant d'Automne.*

C'est sur la fin de l'année 1859 (voir lettre du 15 novembre) que les pourparlers dès longtemps engagés avec Poulet-Malassis et de Broise prirent un tour décisif. Le traité intervenu est en date du 1er janvier 1860. Soit dit en passant, il s'appliquait également à trois autres volumes : *Curiosités esthétiques, Opium et haschisch, Opinions littéraires* (*L'Art romantique*). Il prévoyait, pour les *FLEURS DU MAL*, 20 poèmes nouveaux, fixait à 300 francs les droits d'auteur et accordait aux imprimeurs-éditeurs un délai de deux ans pour l'écoulement du tirage à 1,500 exemplaires. Passé ce délai, le traité devait être renouvelé dans les mêmes conditions, à défaut de quoi l'auteur rentrait dans ses droits.

[1] Dédiée à Victor Hugo comme *Les Sept Vieillards*. Voir nos notes sous les titres de ces pièces.

Il s'agissait avant toute chose d'effacer l'effet de deux articulets parus au *Figaro* (juin 1858) sous la signature de Jean Rousseau. Baudelaire, accusé de s'être exclamé publiquement : « Hugo ! qui ça, Hugo ? Est-ce qu'on connaît ça, Hugo ?... » avait aussitôt protesté dans une lettre rendue publique. Mais cette lettre n'avait eu pour effet que de lui attirer une riposte très violente où le folliculaire, heureux de créer un incident, maintenait son affirmation.

Baudelaire, une fois décidé, pensait mener à bien très vite l'établissement de cette 2e édition, comme des autres volumes projetés, et on le voit s'évertuer à combattre le scepticisme que ses correspondants les plus habituels, sa mère et Poulet-Malassis, se permettaient de conserver à ce sujet. «Cette mise en ordre [des pièces des *FLEURS*] qui vous préoccupe tant sera l'affaire d'une heure», écrit-il à Malassis, — et à Mme Aupick :

M. Malassis est venu à Paris, et nous nous sommes entendus sur la publication d'*un* volume par mois à partir de février. Ainsi nous allons imprimer le 1er volume en janvier. Les fleurons, culs-de-lampes et frontispice pour les *FLEURS* (2e édition) sont commandés... Je suis donc maintenant sûr de la publication de 5 vol. l'année prochaine... Le commis de la librairie Malassis qui vient de faire un voyage, prétend que tout le monde réclame la 2e édition des *FLEURS*. (28 décembre 1859.)

Les cinq volumes dont il est ici question, sont les quatre auxquels allait avoir rapport le traité du 1er janvier 1860, plus *Euréka*, que publiait alors la *Revue internationale de Genève*, et on voit que l'impression des *FLEURS DU MAL* était prévue pour février, devant succéder à celle des *Paradis artificiels*. Mais Baudelaire, une fois de plus, avait compté sans cet indéfectible amour de la perfection qu'il poussait si loin. Ses innombrables corrections, après avoir retardé l'établissement des *Paradis*, allaient éloigner celui des *FLEURS*. Trois mois après avoir affirmé que le volume était «presque fini» (8 décembre 1859), il écrivait : «Je ne suis pas tout à fait content; il y a toujours des lourdeurs et des violences de style.» (13 mars 1860.) D'ailleurs, sa fécondité persistant, le nombre des pièces nouvelles s'accroissait, — au lieu des 20 prévues, c'est 35 qu'allait apporter le texte de 1861, — et avec lui, nécessairement, la difficulté de leur classement. Aussi bien ce classement ne pouvait être effectué qu'une fois tous les poèmes terminés, et il y en avait plusieurs que le poète n'arrivait pas à mettre au point.

Tel fut le cas de *Dorothée*, de *La Femme sauvage*, du *Rêve* ou *Plutus*, *L'Amour et la Gloire*, dont il est question dans les lettres

des 15 décembre 1859 et 13 mars 1860 notamment, et auxquels Baudelaire renonça finalement, ne les ayant pas achevés en temps utile, pour en reprendre l'idée, un peu plus tard, dans ses *Petits Poëmes en prose.*

Tel encore celui d'un certain *Épilogue* auquel il semble avoir tenu tout particulièrement, car, dès 1855, en en adressant un résumé à M. de Mars, secrétaire de la *Revue des Deux Mondes,* il l'appréciait en ces termes :

Cela, comme vous voyez fait un joli feu d'artifice de monstruosités, un *Épilogue* digne du prologue *Au Lecteur,* une réelle Conclusion. (Louis Thomas, *Curiosités sur Baudelaire,* Messein.)

Cinq ans plus tard, il ne parlait pas de la pièce avec moins de chaleur :

Je travaille aux *Fleurs du Mal.* Dans très peu de jours, vous aurez votre paquet, et le dernier morceau, ou épilogue, adressé à la ville de Paris, vous étonnera vous-même, si toutefois je le mène à bonne fin (en tercets ronflants). (Mai 1860, lettre à Poulet-Malassis.)

L'ébauche de cette poésie, parue dans l'ouvrage d'E. Crépet (*op. cit.*), a sa place ici :

Tranquille comme un sage et doux comme un maudit,
J'ai dit :
Je t'aime, ô ma très belle, ô ma charmante...
Que de fois...
Tes débauches sans soif et tes amours sans âme,
Ton goût de l'infini
Qui partout, dans le mal lui-même, se proclame,

Tes bombes, tes poignards, tes victoires, tes fêtes,
Tes faubourgs mélancoliques,
Tes hôtels garnis,
Tes jardins pleins de soupirs et d'intrigues,
Tes temples vomissant la prière en musique,
Tes désespoirs d'enfant, tes jeux de vieille folle,
Tes découragements;

Et tes feux d'artifice, éruptions de joie,
Qui font rire le Ciel, muet et ténébreux.

Ton vice vénérable étalé dans la soie,
Et ta vertu risible, au regard malheureux,
Douce, s'extasiant au luxe qu'il déploie.

Tes principes sauvés et tes lois conspuées,
Tes monuments hautains où s'accrochent les brumes,
Tes dômes de métal qu'enflamme le soleil,
Tes reines de théâtre aux voix enchanteresses,
Tes tocsins, tes canons, orchestre assourdissant,
Tes magiques pavés dressés en forteresses,

Tes petits orateurs, aux enflures baroques,
Prêchant l'amour, et puis tes égouts pleins de sang,
S'engouffrant dans l'Enfer comme des Orénoques,

Tes anges, tes bouffons neufs aux vieilles défroques.
Anges revêtus d'or, de pourpre et d'hyacinthe,
O vous, soyez témoins que j'ai fait mon devoir
Comme un parfait chimiste et comme une âme sainte.

Car j'ai de chaque chose extrait la quintessence,

Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or.

Comme les trois autres pièces dont il a été question auparavant, Baudelaire devait renoncer à faire entrer celle-ci dans ses *FLEURS*; il en tira du moins, plus tard, l'*Épilogue* en vers qui clôt les *Petits Poëmes en prose.*

Une autre cause du retard apporté à la mise en train de cette 2e édition, fut le projet d'une ornementation de laquelle il a été question dans l'extrait de la lettre du 28 décembre 1859, donné plus haut. Cette ornementation devait comporter, comme on l'a vu, des culs-de-lampe, des fleurons, et un frontispice. Poulet-Malassis voulut d'abord la confier à Duveau, qui était de ses grands amis. Baudelaire, par contre, s'était enthousiasmé pour Alfred Rethel, auteur d'une *Chasse miraculeuse*, alors en vente chez Goupil (voir lettre à Nadar, 14 mai 1859), et d'une *Danse des morts pour l'année 1848* qui, parue à Leipzig, avait eu, à l'époque, l'hon-

neur justifié d'être reproduite dans l'*Illustration* (28 juillet 1849). (Le lecteur en trouvera les six planches dans l'*Histoire de l'Imagerie populaire* de Champfleury.) Il est très certain, soit dit en passant, que Rethel était, entre tous les dessinateurs de l'époque, le plus qualifié, ayant subi, semble-t-il, la même crise morale que Baudelaire, — jeté, comme lui, au blasphème et au sarcasme par les déceptions des journées de février, ne voyant plus, comme lui, dans la Révolution, que l'effet de cet amour de la destruction qui s'empare périodiquement de l'aveugle humanité, et ayant hérité la verve macabre de Holbein; mais depuis plusieurs années déjà, le malheureux artiste était privé de raison. — Puis il avait été question de Nanteuil et de Penguilly, le premier semblant désigné par sa fougue romantique, le second par son habituelle fréquentation des démons, feux follets, chauves-souris, goules ou vampires dont ses planches sont peuplées. Finalement on s'était mis d'accord sur le nom de Bracquemond, qui avait déjà gravé pour Malassis le dessin de Charles Voillemot placé en tête des *Odes funambulesques*, et devait bientôt lui fournir des frontispices pour *Les Tréteaux* de Charles Monselet et *Les Amis de la Nature* de Champfleury.

Le thème dont on l'avait prié de s'inspirer, tel qu'il résulte d'une lettre du poète à Nadar (16 mai 1859), était le suivant :

Un squelette arborescent, les jambes et les côtes formant le tronc, les bras étendus en croix s'épanouissant en feuilles et bourgeons, et protégeant plusieurs rangées de plantes vénéneuses dans de petits pots échelonnés, comme dans une serre de jardinier.

De ce squelette arborescent, qui représentait l'Arbre de la Science du Bien et du Mal, Baudelaire avait trouvé l'idée dans l'*Essai... sur les Danses des Morts* d'Hyacinthe Langlois (1852), dont la planche visée reproduit une figure parue dans un ancien traité d'obstétrique : *De conceptu et generatione hominis*, par Jacob Ruff, Francofurti ad Mœnum, 1580. L'invention des péchés en pots, remplaçant, sous l'arbre de cette planche, Adam et Ève auxquels le serpent offre la pomme fatale, lui appartenait en propre, par contre, semble-t-il. On peut le croire du moins, tant elle

correspond d'une part à sa croyance en l'esprit de perversité, d'autre part à ses principes esthétiques qui, on le sait, ne lui permettaient d'admettre le décor naturel qu'amendé de la main de l'homme, et lui faisaient préconiser par-dessus toute chose les séductions de l'étonnement.

Bracquemond tenta plusieurs essais, dessins ou planches gravées, sur lesquels le catalogue des *Estampes de Champfleury* (Sapin, 1891) et le précieux *Livre moderne* de M. Octave Uzanne (t. III) nous ont apporté des notes substantielles (on les trouvera d'ailleurs reproduites dans notre volume d'iconographie baudelairienne); mais sans parvenir à satisfaire le poète, aussi sévère à autrui qu'à soi-même (voir notamment les lettres à Poulet-Malassis, août et septembre 1860). Il avait substitué aux petits pots, dont le sacrifice avait dû singulièrement coûter à Baudelaire, des plantes allégoriques auxquelles celui-ci reprochait de n'avoir point un sens suffisamment clair; surtout il n'avait pas réussi, au gré de son auteur, à traduire, avec l'unité désirable, l'idée du squelette arborescent. Dans ces conditions, Baudelaire lui demanda de copier simplement et strictement l'image d'Hyacinthe Langlois.

Ce frontispice n'est plus le nôtre, mais il va au livre d'une façon telle quelle; il a ce privilège de pouvoir s'adapter à n'importe quel livre, puisque toute littérature dérive du péché. — Je parle très sérieusement. (Lettre à Poulet-Malassis, août 1860.)

Mais il est probable que l'artiste montra peu d'empressement à accepter le nouveau rôle qui lui était offert. D'ailleurs l'exposition à laquelle Poulet-Malassis avait destiné l'édition illustrée des *Fleurs du Mal* (mai 1860) était close depuis plusieurs mois. Finalement la mise à exécution de ce projet fut ajournée, le frontispice, pour l'heure, cédant la place à un simple portrait.

Enfin l'établissement de cette seconde édition fut encore retardé par la discussion des termes d'une certaine *Préface* dont Baudelaire attendait l'éclaircissement du «malentendu» qui avait causé sa condamnation, et aussi une façon de vengeance qui n'aurait pas laissé d'être retentissante.

Trois versions de cette préface, qu'annonçait déjà le deuxième plat de la couverture du *Théophile Gautier* (1859) : «Sous presse, *Les Fleurs du Mal*, 2e éd., augmentée d'une préface et de vingt poèmes inédits», ont été publiées par M. Octave Uzanne (*Le Livre*, mars 1881) et par Eug. Crépet (*op. cit.*). Les scoliastes les ont le plus communément toutes trois rapportées à la 2e édition. Nous croyons pour notre part que c'est là une erreur, la troisième n'ayant pu être destinée qu'à l'édition subséquente. Nous la donnons néanmoins à la suite des deux autres pour faciliter la comparaison des textes.

PRÉFACE.

I

La France traverse une phase de vulgarité. Paris, centre et rayonnement de bêtise universelle. Malgré Molière et Béranger, on n'aurait jamais cru que la France irait si grand train dans la voie du *progrès*. — Questions d'art, *terræ ignotæ*.

Le grand homme est bête.

Mon livre a pu faire du bien. Je ne m'en afflige pas. Il a pu faire du mal. Je ne m'en réjouis pas.

Le but de la poésie. Ce livre n'est pas fait pour mes femmes, mes filles ou mes sœurs.

On m'a attribué tous les crimes que je racontais.

Divertissement de la haine et du mépris. Les élégiaques sont des canailles. *Et verbum caro factum est.* Or le poète n'est d'aucun parti. Autrement, il serait un simple mortel.

Le Diable. Le péché originel. Homme bon. Si vous vouliez, vous seriez le favori du Tyran; il est plus difficile d'aimer Dieu que de croire en lui. Au contraire, il est plus difficile pour les gens de ce siècle de croire au Diable que de l'aimer. Tout le monde le sent et personne n'y croit. Sublime subtilité du Diable.

Une âme de mon choix. Le Décor. — Ainsi la nouveauté. — L'Épigraphe. — D'Aurevilly. — La Renaissance. — Gérard de Nerval. — Nous sommes tous pendus ou pendables.

J'avais mis quelques ordures pour plaire à MM. les journalistes. Ils se sont montrés ingrats.

II

Ce n'est pas pour mes femmes, mes filles ou mes sœurs que ce livre a été écrit; non plus que pour les femmes, les filles ou les sœurs de mon voisin. Je laisse cette fonction à ceux qui ont intérêt à confondre les bonnes actions avec le beau langage.

Je sais que l'amant passionné du beau style s'expose à la haine des multitudes; mais aucun respect humain, aucune fausse pudeur, aucune coalition, aucun suffrage universel ne me contraindront à parler le patois incomparable de ce siècle, ni à confondre l'encre avec la vertu.

Des poètes illustres s'étaient partagé depuis longtemps les provinces les plus fleuries du domaine poétique. Il m'a paru plaisant, et d'autant plus agréable que la tâche était plus difficile, d'extraire la *beauté* du *Mal*. Ce livre, essentiellement inutile et absolument innocent, n'a pas été fait dans un autre but que de me divertir et d'exercer mon goût passionné de l'obstacle.

Quelques-uns m'ont dit que ces poésies pouvaient faire du mal; je ne m'en suis pas réjoui. D'autres, de bonnes âmes, qu'elles pouvaient faire du bien; et cela ne m'a pas affligé. La crainte des uns et l'espérance des autres m'ont également étonné, et n'ont servi qu'à me prouver une fois de plus que ce siècle avait désappris toutes les notions classiques relatives à la littérature.

Malgré les secours que quelques cuistres célèbres ont apportés à la sottise naturelle de l'homme, je n'aurais jamais cru que notre patrie pût marcher avec une telle vélocité dans la voie du *progrès*. Ce monde a acquis une épaisseur de vulgarité qui donne au mépris de l'homme spirituel la violence d'une passion. Mais il est des carapaces heureuses que le poison lui-même n'entamerait pas.

J'avais primitivement l'intention de répondre à de nombreuses critiques, et, en même temps, d'expliquer quelques questions très simples, totalement obscurcies par la lumière moderne : Qu'est-ce que la poésie ? Quel est son but ? De la distinction du Bien d'avec le Beau; de la Beauté dans le Mal; que le rythme et la rime répondent dans l'homme aux immortels besoins de monotonie, de symétrie et de surprise; de l'adaptation du style au sujet; de la vanité et du danger de l'inspiration, etc., etc.; mais j'ai eu l'imprudence de lire ce matin quelques feuilles publiques; soudain, une indolence, du poids de vingt atmosphères, s'est abattue sur moi, et je me suis arrêté devant

l'épouvantable inutilité d'expliquer quoi que ce soit à qui que ce soit. Ceux qui savent me devinent, et pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas me comprendre, j'amoncellerais sans fruit les explications.

C. B.

III

[*A fondre peut-être avec d'anciennes notes.*]

S'il y a quelque gloire à n'être pas compris, ou à ne l'être que très peu, je peux dire sans vanterie que, par ce petit livre, je l'ai acquise et méritée d'un seul coup. Offert plusieurs fois de suite à divers éditeurs qui le repoussaient avec horreur, poursuivi et mutilé, en 1857, par suite d'un malentendu fort bizarre, lentement rajeuni, accru et fortifié pendant quelques années de silence, disparu de nouveau, grâce à mon insouciance, ce produit discordant de *la Muse des derniers jours*, encore avivé par quelques nouvelles touches violentes, ose affronter aujourd'hui, pour la troisième fois, le soleil de la sottise [1].

Ce n'est pas ma faute; c'est celle d'un éditeur insistant qui se croit assez fort pour braver le dégoût public. «Ce livre restera sur toute votre vie comme une tache», me prédisait, dès le commencement, un de mes amis, qui est un grand poète. En effet, toutes mes mésaventures lui ont, jusqu'à présent, donné raison. Mais j'ai un de ces heureux caractères qui tirent une jouissance de la haine et qui se glorifient dans le mépris. Mon goût diaboliquement passionné de la bêtise me fait trouver des plaisirs particuliers dans les travestissements de

[1] Voici la meilleure preuve que cette version-là était destinée non à la 2e, mais à la 3e édition.

D'ailleurs MM. Calmann-Lévy ont récemment reproduit en fac-similé le billet inédit suivant qui *figure en original sur un exemplaire de la seconde édition* et témoigne dans le même sens :

«A Michel Lévy.

«Dans la troisième édition, que j'appellerai édition définitive, j'ajouterai 10 ou 15 pièces, plus une grande préface où j'expliquerai mes trucs et ma méthode, et où j'enseignerai à chacun *l'art d'en faire autant.*

«Et si je n'ai pas le courage d'écrire cette sérieuse bouffonnerie, j'ajouterai, simplement, comme préface, l'excellent article de Th. Gautier sur les *Fleurs du Mal*, compris dans le 4e volume des Poètes Français. — Tout à vous.

«Ch. Baudelaire.»

la calomnie. Chaste comme le papier, sobre comme l'eau, porté à la dévotion comme une communiante, inoffensif comme une victime, il ne me déplairait pas de passer pour un débauché, un ivrogne, un impie et un assassin.

Mon éditeur prétend qu'il y aurait quelque utilité pour moi, comme pour lui, à expliquer pourquoi et comment j'ai fait ce livre, quels ont été mon but et mes moyens, mon dessein et ma méthode. Un tel travail de critique aurait sans doute quelques chances d'amuser les esprits amoureux de la rhétorique profonde. Pour ceux-là peut-être, l'écrirai-je plus tard et le ferai-je tirer à une dizaine d'exemplaires. Mais, à un meilleur examen, ne paraît-il pas évident que ce serait là une besogne tout à fait superflue, pour les uns comme pour les autres, puisque les uns savent ou devinent, et que les autres ne comprendront jamais? Pour insuffler au peuple l'intelligence d'un objet d'art, j'ai une trop grande peur du ridicule, et je craindrais, en cette matière, d'égaler ces utopistes qui veulent, par un décret, rendre tous les Français riches et vertueux d'un seul coup. Et puis, ma meilleure raison, ma suprême, est que cela m'ennuie et me déplaît. Mène-t-on la foule dans les ateliers de l'habilleuse et du décorateur, dans la loge de la comédienne? Montre-t-on au public affolé aujourd'hui, indifférent demain, le mécanisme des trucs? Lui explique-t-on les retouches et les variantes improvisées aux répétitions, et jusqu'à quelle dose l'instinct et la sincérité sont mêlés aux rubriques et au charlatanisme indispensable dans l'amalgame de l'œuvre? Lui révèle-t-on toutes les loques, les fards, les poulies, les chaînes, les repentirs, les épreuves barbouillées, bref toutes les horreurs qui composent le sanctuaire de l'art?

D'ailleurs, telle n'est pas aujourd'hui mon humeur. Je n'ai le désir ni de démontrer, ni d'étonner, ni d'amuser, ni de persuader. J'ai mes nerfs, mes vapeurs. J'aspire à un repos absolu et à une nuit continue. Chantre des voluptés folles du vin et de l'opium, je n'ai soif que d'une liqueur inconnue sur la terre, et que la pharmaceutique céleste elle-même ne pourrait pas m'offrir; d'une liqueur qui ne contiendrait ni la vitalité, ni la mort, ni l'excitation, ni le néant. Ne rien savoir, ne rien enseigner, ne rien vouloir, ne rien sentir, dormir et encore dormir, tel est aujourd'hui mon unique vœu. Vœu infâme et dégoûtant, mais sincère.

Toutefois, comme un goût supérieur nous apprend à ne pas craindre de nous contredire un peu nous-mêmes, j'ai rassemblé, à la fin de ce livre abominable, le témoignage de sympathie de quelques-

uns des hommes que je prise le plus, pour qu'un lecteur impartial en puisse inférer que je ne suis pas absolument digne d'excommunication et qu'ayant su me faire aimer de quelques-uns, mon cœur, quoi qu'en ait dit je ne sais plus quel torchon imprimé, n'a peut-être pas «l'épouvantable laideur de mon visage».

Enfin, par une générosité peu commune, dont MM. les critiques...

Comme l'ignorance va croissant...

Je dénonce moi-même les imitations [1]...

NOTES.

Comment, par une série d'efforts déterminée, l'artiste peut s'élever à une originalité proportionnelle;

Comment la poésie touche à la musique par une prosodie dont les racines plongent plus avant dans l'âme humaine que ne l'indique aucune théorie classique;

Que la poésie française possède une prosodie mystérieuse et méconnue, comme les langues latine et anglaise;

Pourquoi tout poète, qui ne sait pas au juste combien chaque mot comporte de rimes, est incapable d'exprimer une idée quelconque;

Que la phrase poétique peut imiter (et par là elle touche à l'art musical et à la science mathématique) la ligne horizontale, la ligne droite ascendante, la ligne droite descendante; qu'elle peut monter à pic vers le ciel, sans essoufflement, ou descendre perpendiculairement vers l'enfer avec la vélocité de toute pesanteur; qu'elle peut suivre la spirale, décrire la parabole, ou le zigzag figurant une série d'angles superposés;

Que la poésie se rattache aux arts de la peinture, de la cuisine et du cosmétique par la possibilité d'exprimer toute sensation de suavité ou d'amertume, de béatitude ou d'horreur, par l'accouplement de tel substantif avec tel adjectif, analogue ou contraire;

Comment, appuyé sur mes principes et disposant de la science que je me charge de lui enseigner en vingt leçons, tout homme devient capable de composer une tragédie qui ne sera pas plus sifflée qu'une

[1] Voir nos notes et éclaircissements sous les titres des pièces suivantes : *Le Guignon*, *Le Flambeau vivant*, *L'Héautontimorouménos*, *Le Calumet de Paix* (aux pièces occasionnelles), *L'Invitation au Voyage*, *Le Cygne*, *Obsession*, *Les Petites Vieilles*.

autre, ou d'aligner un poème de la longueur nécessaire pour être aussi ennuyeux que tout poème épique connu.

Tâche difficile que de s'élever vers cette insensibilité divine! Car moi-même, malgré les plus louables efforts, je n'ai su résister au désir de plaire à mes contemporains, comme l'attestent en quelques endroits, apposées comme un fard, certaines basses flatteries adressées à la démocratie, et même quelques ordures destinées à me faire pardonner la tristesse de mon sujet. Mais MM. les journalistes s'étant montrés ingrats envers les caresses de ce genre, j'en ai supprimé la trace, autant qu'il m'a été possible, dans cette nouvelle édition.

Je me propose, pour vérifier de nouveau l'excellence de ma méthode, de l'appliquer prochainement à la célébration des jouissances de la dévotion et des ivresses de la gloire militaire, bien que je ne les aie jamais connues.

Note sur les plagiats. Thomas Gray. Edgar Poë (2 passages). Longfellow (2 passages). Stace. Virgile (tout le morceau d'*Andromaque*). Eschyle. Victor Hugo [1].

L'établissement de ces textes successifs prouve l'importance que Baudelaire attachait à son projet. Sa correspondance n'en témoigne pas moins. En décembre 1859, il mande à Poulet-Malassis qu'ils devront se mettre d'accord pour la rédaction définitive. Quelques jours plus tard il écrit à sa mère : «La préface (grosse affaire)... doit être faite de manière à ne plus prêter le flanc à la méchanceté de la justice, si bête et si méchante.»

Six mois après, non sans paraître s'en promettre quelque satisfaction, il déclare à son éditeur : «Je vous montrerai la préface, vingt lignes d'un majestueux dédain.» Cependant trois mois plus tard, voici qu'à l'heure décisive, — les *Fleurs du Mal* sont sous presse — sa résolution vacille : «Je suis très perplexe, avoue-t-il à Mme Aupick. Il y a une préface en prose, d'une violente bouffonnerie. J'hésite à l'imprimer, et cependant je ne me rassasierai jamais d'insulter la France.» (11 octobre 1860.) — La France? on entend bien ce que Baudelaire veut dire ici. La France, c'est-à-dire, dans l'espèce, la bourgeoisie française d'alors et ses porte-parole, les folliculaires incapables de com-

[1] Voir la note de la page 366.

prendre la véritable poésie, et les esprits graves qui confondent la vertu avec la beauté, et ses magistrats qui assimilent les audaces du poète aux délits de droit commun, etc. — Mais comment expliquer cette soudaine virevolte ou cette défaillance de la dernière heure, qui le portait tout à coup à abandonner un projet mûri et poursuivi pendant de longs mois ?

Ceux qui l'ont tenté ont admis que le poète aurait cédé aux instances de son éditeur, épouvanté à l'idée des *tolle* qu'un langage tellement inouï allait soulever dans la presse. Sans nier la valeur de cet argument, nous croyons, pour notre part, qu'il convient de chercher ailleurs la cause déterminante de Baudelaire.

C'est à Louis Veuillot que devait être dédiée la Préface; c'est lui qui y était spécialement visé. Nous n'en pouvons douter, car Baudelaire le mentionne expressément dans sa lettre du 15 décembre 1859, et cette précieuse indication est confirmée par un billet (inédit) de Poulet-Malassis à Asselineau :

Avez-vous retrouvé chez Madame Aupick, demande Poulet-Malassis, la dédicace de la 2e édition des *Fleurs du Mal* à Veuillot, que Baudelaire retira au dernier moment ? Je dis mal, il ne s'agissait pas d'une dédicace, mais d'une lettre à Veuillot en préface. (14 juin 1870.)

Or on a vu plus haut que, lors du procès, le polémiste avait assisté le poète de ses conseils. Mais, un an plus tard, dans un article paru au *Réveil : La Poésie à l'heure qu'il est*, — article dont la collection Ancelle renferme un exemplaire annoté de la main de Baudelaire, Veuillot, tournant casaque, ne s'était montré rien moins que bienveillant envers l'auteur des *Fleurs du Mal*. Il écrivait notamment :

Tandis que les uns [parmi les poëtes] s'aventuraient jusqu'à inquiéter des oreilles caressées par Béranger, d'autres, plus téméraires, de vrais novateurs, se sont piqués de ressusciter la description, le récit, jusque la césure. Les plus heureux y ont gagné *les uns la police correctionnelle*, les autres l'Académie, mais l'attention publique point, ou si peu que c'en est triste. Aimez-vous mieux les *Fleurs du Mal ?* Aimez-vous mieux *Agnès de Méranie ?* La belle époque du romantisme

nous donna ses *Fleurs du Mal*. C'étaient les *Contes d'Espagne et d'Italie*. Hélas! quelle différence!

Et encore, en conclusion, après de longues lamentations sur le matérialisme et l'absence de Dieu dans la poésie contemporaine :

Le mal sera vaincu par un poète... qui n'attaquera ni Dieu, ni l'ordre social, ni la morale vulgaire; qui ne chantera ni sa dame, ni la dame d'autrui, ni les dames de tout le monde; *qui n'offensera pas nos regards du spectacle ennuyeux de ses plaies ou du spectacle répugnant de ses plaisirs*. En dehors de ces *vulgarités infâmes*, il trouvera la poésie qui convient à notre temps... Oh! qu'il paraisse, ce poëte, etc.

Que Baudelaire eût vivement ressenti ces pointes directes, on le croira sans peine. Il annotait, en marge du premier paragraphe cité : «Ce Veuillot me donne envie de tâter encore de la police correctionnelle en lui caressant les siennes [ses oreilles] autrement qu'avec mes vers.» Jamais il ne devait oublier l'article du *Réveil*. Le nom de Veuillot ne figurera pas dans sa correspondance sans qu'y soit accolée quelque épithète malsonnante : butor, grosse bête bien pensante. Et dans *Mon Cœur mis à nu*, commencé vers 1859, nous lisons :

Veuillot est si grossier et si ennemi des arts qu'on dirait que toute la démocratie du monde s'est réfugiée dans son sein.

Développement du portrait. Suprématie de l'idée pure chez le chrétien comme chez le communiste babouviste.

Fanatisme de l'humilité. Ne pas même aspirer à comprendre la religion.

Ainsi donc on ne saurait s'étonner que Baudelaire ait médité d'exercer des représailles vis-à-vis de Veuillot, et il faut convenir qu'en tant que contempteur professionnel de l'*Art pour l'Art*, celui-ci avait acquis un double droit aux flèches de celui-là. Mais chez un cérébral, le plaisir de la vengeance s'use vite; il est presque épuisé sitôt qu'elle est conçue. D'ailleurs Baudelaire n'était pas homme d'action. Allait-il, de propos délibéré, en s'attaquant à un polémiste tel que Veuillot, ajouter aux complications

alors effroyables de son existence ? Enfin s'il était séparé de lui par la dissemblance des idées et des tempéraments, par contre n'étaient-ils pas unis par quelques haines communes : Molière, Voltaire, Béranger, les libres penseurs ? S'ils n'appartenaient pas à la même chapelle, ne se réclamaient-ils pas tous deux de la même Église ? « Les professeurs protestants constateront avec douleur que je suis un catholique incorrigible », écrivait Baudelaire, nous l'avons vu, quelque temps auparavant, à de Calonne. Et encore, — peut-être surtout — serait-il bien élégant et digne d'un *dandy*, de se joindre à la meute hurlante des roquets des petits journaux, mis en joie par la chute du grand lutteur ? Telle vengeance, qui se justifiait de reste en 1859, n'était plus de mise après la suppression de *l'Univers*...

On remarquera que la troisième version de la préface n'offre plus aucun des passages qui dans la deuxième pouvaient être appliqués à Veuillot. Or c'est celui-là, entre tous philistins, que Baudelaire s'était proposé de pourfendre à l'origine de son projet.

L'impression de la 2e édition des *Fleurs du Mal* a laissé peu de traces dans la correspondance du poète, qui abonde au contraire en certains détails relatifs à l'illustration de l'édition de luxe. Elle fut menée assez rapidement (octobre 1860-janvier 1861) par Simon-Raçon, à qui Poulet-Malassis, occupé à d'autres travaux et se débattant dans de terribles embarras d'argent, l'avait confiée. Baudelaire corrigea les épreuves avec le soin habituel qu'il apportait à cette cruelle besogne. Témoin ce billet inédit que nous croyons devoir donner tant parce qu'il renseigne sur l'état du « manuscrit » remis à l'imprimeur que sur le ton des rapports du poète avec les « typos » auprès desquels il fit, si souvent, de longs séjours :

Je serai bientôt hors d'état, mon cher Rigaud, de semer des points et des virgules, de retourner des lettres, de rétablir des mots dans les épreuves que vous me retournez. Quand, dans *Petites Vieilles*, vous me faites dire : sornettes pour *sonnettes*, italiens pour *citadins*, je vous trouve vraiment trop peu zélé pour l'éclosion de nos *Fleurs*.

Cette pièce, entr'autres, se trouve cependant dans le recueil de

découpures que j'ai façonné à votre usage; vous n'invoquerez pas, cette fois, l'excuse traditionnelle de mes mauvaises pattes de mouches.

Je vous embêterai jusqu'au bout.

Poignée de mains.

Tiré à 1,500 ex. (3 fr.), plus quelques exemplaires sur fil et sur chine, que Poulet-Malassis se réserva, et quelques autres «plus beaux» selon le témoignage de l'éditeur (E.-J. Crépet, p. 219), en vélin fort, qui furent distribués par Baudelaire, le livre fut annoncé dans le *Journal de la Librairie* le 9 février 1861 (n° 1273). En voici la description :

Les || *FLEURS DU MAL* || PAR || CHARLES BAUDELAIRE || Seconde édition || augmentée de trente-cinq poëmes nouveaux || et ornée d'un portrait de l'auteur || dessiné et gravé par Bracquemond || Paris || Poulet-Malassis et De Broise, éditeurs || 97, rue de Richelieu, et passage Mirès, 36 || 1861 || Tous droits réservés || Gd in-12, 319 pages (table comprise) plus 6 pages (faux titre, titre et dédicace). — Couverture jaune clair, impr. en noir. — Le faux titre, au verso : PARIS. — IMP. SIMON-RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1. — Le portrait, dessiné par Bracquemond, imprimé par Delâtre, porte souvent, en haut : L'ARTISTE, et, au-dessous, CH. BAUDELAIRE; il devait paraître dans *L'Artiste*, en effet, à titre de réclame, mais ce projet ne fut pas suivi d'exécution. — Titre identique à celui de la couverture, mais avec les noms de l'auteur et des éditeurs, et la marque de ces derniers, en rouge.

129 pièces, plus le poème adressé *Au lecteur* (les 100 pièces de la 1re édition moins les 6 condamnées, plus 35 poèmes nouveaux, la pièce *Le Fantôme*, suite de 4 sonnets, comptant pour autant dans l'annonce de la couverture, mais non à la table, complète avec 126 numéros).

6 parties, les 5 de la 1re édition, plus *Tableaux Parisiens* qui forment la 2e, mais disposées dans un ordre nouveau : I. *Spleen et Idéal;* II. *Tableaux Parisiens;* III. *Le Vin;* IV. *Fleurs du Mal;* V. *Révolte;* VI. *La Mort.*

Poèmes nouveaux : SPLEEN ET IDÉAL : *L'Albatros, Le Masque, Hymne à la Beauté, La Chevelure, Duellum, Le Possédé, Un fantôme* (I. *Les Ténèbres;* II. *Le Parfum;* III. *Le Cadre;* IV. *Le Portrait*); *Semper eadem; Chant d'Automne, A une Madone; Chanson d'Après-midi; Sisina;*

Sonnet d'Automne; Une Gravure fantastique; Obsession; Le Goût du Néant; Alchimie de la Douleur; Horreur sympathique; L'Horloge.

TABLEAUX PARISIENS : *Paysage; Le Cygne; Les Sept Vieillards; Les Petites Vieilles; Les Aveugles; A une passante; Le Squelette laboureur; Danse macabre; L'Amour du Mensonge; Rêve parisien.*

LA MORT : *La Fin de la Journée; Le Rêve d'un Curieux; Le Voyage.*

Il faut ajouter que l'auteur avait, sinon remanié *tous* ses anciens poèmes, comme il l'a écrit sur plusieurs exemplaires de cette édition, du moins amendé fort heureusement le texte d'un très grand nombre d'entre eux, ainsi que le prouvent les variantes données plus loin et encore qu'il avait beaucoup modifié la composition de SPLEEN ET IDÉAL, changeant l'ordre de plusieurs des pièces qu'il y conservait, en extrayant huit autres pour les faire entrer dans les TABLEAUX PARISIENS : *Le Soleil; A une Mendiante rousse; Le Jeu; Le Crépuscule du Soir; Le Crépuscule du Matin; La Servante au grand cœur...; Je n'ai pas oublié...;* et *Brumes et Pluies.* (Voir la table comparative des trois éditions.)

Dans une lettre (inédite) adressée à Asselineau, Poulet-Malassis écrivait, quelques années plus tard, que Baudelaire s'était mis en grands frais de composition pour la 2e édition «qui était devenue un livre différent du 1er». Conclusion quelque peu exagérée. La vérité est que l'éditeur, instruit par les longs délais qu'avait réclamés l'établissement de la 1re édition, s'était montré dès la première heure très impressionné par la perspective d'un classement nouveau. Et encore que le livre se présentât alors devant le public, grossi de plusieurs chefs-d'œuvre, enrichi par endroits des touches mélancoliques de la maturité, mieux ordonné peut-être, surtout dépouillé des scories de 1857, c'était bien cependant toujours le même livre, et on ne voit guère d'ailleurs comment il eût pu en être autrement : le génie, quand il est est aussi caractérisé que celui de Baudelaire, reste prisonnier de lui-même.

Quoiqu'il fît quelques réserves sur la présentation de la nouvelle édition, trouvant notamment les caractères de la table trop petits (lettre du 5 janvier 1861), le poète, en somme, en était

satisfait. Il ne faudrait pas accorder un plein crédit à l'humilité qu'il affectait, dans sa lettre à Vigny :

Le seul éloge que je sollicite pour ce livre est qu'on reconnaisse qu'il n'est pas un pur album et qu'il a un commencement et une fin. Tous les poèmes nouveaux ont été faits pour être adaptés à un cadre singulier que j'ai choisi.

Son véritable sentiment se trouve plutôt exprimé dans une lettre à sa mère, en date du 1er janvier 1861 :

Pour la première fois de ma vie, je suis presque content. Le livre est *presque* bien, et il restera, ce livre, comme un témoignage de mon dégoût et de ma haine de toutes choses.

Il eût voulu pour cette édition une grosse publicité :

Il faudra que nous pensions... à des affiches, à des annonces et à des réclames. Si vous me trouvez exigeant... j'y mettrai de mon argent. La nature tout à fait impopulaire de mon talent me défend de négliger les moyens grossiers (citations quelques jours avant la mise en vente, affiches, annonces et réclames pendant la vente).

Mais il dut en rabattre. La déconfiture de Poulet-Malassis, qui lui avait fait de grosses avances, s'avérait imminente; l'éditeur, contre ses habitudes, se voyait obligé de liarder sur tout. Baudelaire eut beaucoup de peine à lui arracher les exemplaires indispensables au service d'une trentaine de journaux et revues, et comment aurait-il pu «y mettre de son argent» alors qu'il se trouvait incapable même de rembourser son malheureux ami?

Le lancement du livre souffrit de tout cela.

Pour l'année 1861, avec quelques mots aimables d'Amédée Pichot dans la *Revue britannique* et de Larcher dans la *Revue anecdotique*, nous n'avons guère à mentionner que trois articles de quelque importance.

Le premier est d'Alphonse Duchesne (*Figaro*, 2 mai), qui loue la forme et blâme le fond, reconnaît à l'auteur «une intelligence vaste, parfois très élevée», mais lui reproche le caractère trop personnel de sa poésie «*ombilicale*» ainsi que ses tendances macabres

et «un impur mélange de païenne corruption et d'austérité catholique outrée». — Ces fleurs s'épanouissent superbement, conclut-il, mais c'est sur un fumier.

A. de Pontmartin renchérit sur Duchesne (*La Poésie française en 1861, Revue des Deux Mondes*, 14 août). Pour lui, de Laprade, Joseph Autran, Édouard Grenier, voilà les grands poètes du temps, ceux qui méritent la louange, la critique et la faveur du public. Leur cœur, à eux, n'a pas été desséché par l'analyse, et ils ne tentent pas de s'élever trop au-dessus des humains, comme fait Leconte de Lisle, par exemple, «un des maîtres de cette poésie savante de l'isolement volontaire» qui «rejette les clartés spiritualistes pour des théogonies confuses», — ou bien encore Baudelaire, nature fine, nerveuse, prédestinée à la poésie, on ne saurait le lui refuser, mais chez qui «se sont déplacées les idées du bien et du mal»,... que hantent des perversités inouïes,... qui a fait de l'amour quelque chose d'innomé, etc. «Que serait une société, que serait une littérature qui accepteraient M. Charles Baudelaire pour leur poète?» se demande-t-il enfin, saisi d'une inquiétude qu'on peut qualifier de prophétique.

Adressant cet article à sa mère, Baudelaire, sans plus, en définissait l'auteur brièvement : «C'est un imbécile qui défend au poète de choisir lui-même ses sujets.» (Inédit.) Mais Leconte de Lisle, qui, on vient de le voir, n'avait pas été ménagé non plus par Pontmartin, et dont l'œuvre, le même jour, était à la *Revue fantaisiste* et de la part de Baudelaire précisément, l'objet d'une étude fort élogieuse, jugea sans doute l'occasion opportune pour faire, comme on dit, d'une pierre deux coups. D'où l'article de la *Revue européenne* (1er décembre 1861) dont voici deux extraits importants, le premier où Leconte de Lisle, plaidant la cause commune, revendique les droits de la poésie individuelle, indépendamment de tout but moral, le second où il juge les *FLEURS* :

Il y a un nombre prodigieux de natures perverses et imbéciles en ce monde. C'est une vérité lumineuse que nul n'a jamais niée, je présume, sauf les honorables personnes qui sont intéressées à n'en rien croire. Mais les prescriptions hygiéniques et thérapeutiques à l'usage de cette multitude malade sont du ressort de l'enseignement religieux.

L'art n'a pas mission de changer en or fin le plomb vil des âmes inférieures, de même que toutes les vertus imaginables sont impuissantes à mettre en relief le côté pittoresque, idéal et réel, mystérieux et saisissant des choses extérieures, de la grandeur et de la misère humaines. L'art est donc l'unique révélateur du beau, et il le révèle uniquement. Par suite, le royaume du beau n'ayant d'autres limites que celles qui lui sont assignées par l'étendue même de la vision poétique, que celle-ci pénètre dans les sereines régions du bien ou descende dans les abîmes du mal, elle est toujours vraie et légitime, exprimant pour tous ce que chacun n'est apte à connaître que par elle, et ne montrant rien à qui ne sait point voir. Aussi est-ce une démence inexprimable que de vouloir obstinément transformer les libres créations du génie individuel en une plate série de lieux communs, de maximes, de sentences, de préceptes, ou pis encore, de descriptions enthousiastes et mécaniques. Cette ardeur indécente et ridicule de prosélytisme moral, propre aux vertueuses générations parmi lesquelles la nôtre tient assurément la première place, non moins que cette étrange manie d'affubler de mauvaises rimes les découvertes industrielles modernes, sont des signes flagrants que le sens du beau, si profondément altéré déjà, tend à disparaître absolument.

Au milieu de l'affreuse confusion où les esprits s'agitent et se heurtent en face de l'indifférence publique, on distingue encore un groupe restreint de poëtes fort paisibles qui poursuivent leur route, contre vent et marée, parfaitement sourds aux imprécations des uns et peu surpris du silence ahuri de la foule. Ce sont de vrais artistes, sans vanité misérable et sans rancunes puériles, convaincus et patients, patients à rompre le mutisme des imbéciles et à exténuer les poumons robustes des insulteurs.

. . . . . .

Les Fleurs du Mal ne sont point une œuvre d'art où l'on puisse pénétrer sans initiation. Nous ne sommes plus ici dans le monde de la banalité universelle. L'œil du poëte plonge en des cercles infernaux encore inexplorés, et ce qu'il y voit et ce qu'il y entend ne rappelle en aucune façon les romances à la mode. Il en sort des malédictions et des plaintes, des chants extatiques, des blasphèmes, des cris d'angoisse et de douleur. Les tortures de la passion, les férocités et les lâchetés sociales, les âpres sanglots du désespoir, l'ironie et le dédain, tout se mêle avec force et harmonie dans ce cauchemar dantesque troué çà et là de lumineuses issues par où l'esprit s'envole vers la paix et la joie idéales. Le choix et l'agencement des mots, le

mouvement général et le style, tout concorde à l'effet produit, laissant à la fois dans l'esprit la vision de choses effrayantes et mystérieuses, dans l'oreille exercée comme une vibration multiple et savamment combinée de métaux sonores et précieux, et dans les yeux de splendides couleurs. L'œuvre entière offre un aspect étrange et puissant, conception neuve, une dans sa riche et sombre diversité, marquée du sceau énergique d'une longue méditation.

Ainsi donc, trois articles, les deux premiers d'éreintement et le troisième inspiré bien plus par des raisons *pro domo* que par une sincère sympathie — on n'en peut douter depuis que certains papiers intimes de Leconte de Lisle sont connus, — voilà tout l'hommage que la critique de 1861 avait su apporter au livre qu'on n'est pas éloigné aujourd'hui de tenir pour le grand chef-d'œuvre poétique du XIXe siècle !

L'année 1862 l'allait traiter un peu moins parcimonieusement, l'audace de sa candidature à l'Académie ayant poussé Baudelaire au premier plan de l'actualité. Alors les critiques en renom, et même leur prince se décidèrent à lui consacrer quelques lignes.

Jules Janin écrivait, dans son *Almanach de la Littérature, du Théâtre et des Beaux-Arts :*

De tous ces livres [de poésie], le plus célèbre, et le plus étrange aussi, le plus étonnant dans la forme et le plus vrai dans l'accent : *Les Fleurs du Mal*... Ah ! le terrible et noir poëte ! Ah ! le sauvage ! On dirait d'une chanson de la fin du monde. On n'entend que les râles, et la furie et la bohême, et les malédictions de don Juan, et les châtiments de l'orgueil... Tel qu'il est, c'est un vrai livre, on le garde, on le pose à côté de la nouvelle édition des *Poésies de Joseph Delorme : Ici est contenue l'âme du Chevalier don Garcias.* Une idée, un souvenir, en lisant ces *Fleurs du Mal* de M. Baudelaire, sourit assez volontiers à notre esprit :

Un jour de baise-main, à la cour du roi d'Espagne, comme le jeune roi donnait nonchalamment sa main à baiser, un courtisan le mordit au petit doigt. «Pourquoi me mords-tu ? dit le roi. — Parce que je veux, Sire, répondit le courtisan, que Votre Majesté sache au moins que c'est moi, le duc d'Ossune, qui lui baise la main.»

Après Janin, Sainte-Beuve. Sainte-Beuve avait des raisons puissantes pour ne pas, une fois de plus [1], paraître se désintéresser complètement de l'auteur des *FLEURS DU MAL*. D'abord ses flatteurs, et Baudelaire en personne, l'assuraient que celles-ci devaient beaucoup à *Joseph Delorme*; et puis il ne se souciait pas vraisemblablement de s'attirer à nouveau une querelle de l'ordre de celle qu'il avait eue deux ans auparavant avec Hippolyte Babou [2]. Donc il s'empressa d'accorder au candidat à l'Académie un certificat de bonne éducation, et s'attacha par la même occasion à louer les *FLEURS DU MAL*, sans trop se compromettre. Il faut convenir qu'il y réussit. La phrase est restée célèbre :

Ce singulier kiosque, fait en marqueterie d'une originalité concertée et composite, qui, depuis quelque temps, attire les regards à la pointe extrême du Kamtschatka romantique, j'appelle cela LA FOLIE BAUDELAIRE. (*Constitutionnel*, 20 janvier 1862.)

Enfin le «parfait magicien ès lettres françaises» voulut bien se souvenir, lui aussi, d'abord que les *FLEURS DU MAL* lui étaient dédiées, et encore que trois ans auparavant, Baudelaire lui avait tressé une magnifique couronne — le *Théophile Gautier* paru chez Poulet-Malassis et de Broise en 1859.

Nous ne reproduirons pas son article, premier jet, en somme, de l'étude qui devait prendre place en tête de la 3e édition des *FLEURS DU MAL*, et que tout le monde connaît. Le lecteur curieux du texte initial le trouvera dans le tome IV de l'Anthologie des *Poètes français*, publiée par Eugène Crépet. Il semble que Baudelaire, peu gâté, en ait été satisfait; la note qu'il adressait à Michel Lévy, et que nous avons reproduite (p. 374),

[1] Voir la plaquette de M. Fernand VANDÉREM, *Baudelaire et Sainte-Beuve*, Henri Leclerc, 1917.

[2] Pour le détail de cette affaire, voir *CHARLES BAUDELAIRE, Œuvres posthumes et correspondances inédites* précédées d'une étude biographique par Eugène Crépet (Quantin, 1887). Babou, en un mot, avait vivement reproché à Sainte-Beuve de n'avoir pas pris parti ouvertement pour Baudelaire lors du procès de 1857.

le donne du moins à croire. Pour nous qui, à distance, sommes mieux placés que ses contemporains pour mesurer son apport à la poésie française, nous ne pensons pas cependant que Gautier lui ait fait bonne part. Tout ce que Gautier dit dans cet article, où d'ailleurs il témoigne d'une virtuosité vraiment admirable, on ne saurait le contester, — est justement pensé, et valait d'être dit. Seulement Gautier ne dit pas tout, et il reste impassible et froid jusque dans les passages où il tente d'analyser ce qui fait le pathétique suprême des *Fleurs*; puis encore il est difficile de ne pas trouver chez lui, surtout entre les lignes, des réserves singulières, et de ne pas s'étonner notamment de la place capitale qu'il accorde, dans la première version, au célèbre morceau où la Muse de Baudelaire, à la fois vampire et vierge, beauté inquiétante, fatale et morbide, devenue elle-même un poison vivant, nous est montrée se pavanant au jardin des plantes vénéneuses. Nous ne pouvons nous défendre non plus de relever deci delà, dans cet article célèbre, des touches mi-malicieuses, mi-badines, le ton quasi blagueur d'un qui n'est pas dupe, par quoi il rejoint ceux de Sainte-Beuve et de Janin...

Sans doute ce n'est ici qu'une histoire documentaire des *Fleurs du Mal*. Nous ne pensons pas toutefois sortir de notre rôle en constatant que les grands critiques de son temps (Barbey d'Aurevilly excepté, peut-être), n'ont jamais seulement entrevu le rang où le jugement de la postérité devait porter Charles Baudelaire. Quelques hommes, dont plusieurs n'étaient encore que des enfants, l'ont deviné. On sait leurs noms, ils s'appelaient Soulary, qui écrivait : «Je vous tiens, je l'ai dit en maintes circonstances, pour le premier poëte de notre époque»; — Swinburne, qui, dans le *Spectator* (6 septembre 1862), saluait son talent comme «parfait et plus délicat que celui d'aucun autre homme vivant depuis Hugo, Byron et Tennyson». Et encore Villiers de l'Isle-Adam, s'écriant : «Comme c'est beau, ce que vous faites!... C'est royal!... Il faudra bien que tôt ou tard on en reconnaisse l'humanité et la grandeur, absolument.» Et enfin Verlaine dont *L'Art*, en 1865, publiera un gros article plein d'une admiration sans réserve...

Mais ceux-là n'étaient pas des critiques. Et Soulary, confiné dans sa province, Swinburne qui n'avait pas même encore scandalisé ses compatriotes, Villiers âgé de vingt-deux ans et Verlaine de dix-huit, de quel poids était leur jugement?

L'année 1862 prit fin, pour Baudelaire, sur la plus cruelle des déceptions. Non seulement la 2e édition des *Fleurs du Mal* n'était pas épuisée, mais Poulet-Malassis étant décidément tombé en faillite, les exemplaires en étaient «abandonnés au hasard du rabais». (Lettre à Mme Aupick, 13 décembre.)

LES PROJETS

DE TROISIÈME ÉDITION.

Les deux premières éditions de 1857 et 1861 sont les seules qui aient paru du vivant de l'auteur. Pourtant Baudelaire, en même temps qu'il publiait ses dernières poésies dans des périodiques, allait déployer de 1863 à 1866 une persévérance désespérée pour en mettre sur pied une troisième. Ses lettres nous le montrent pendant cette période, en pourparlers constants avec les éditeurs, multipliant pour eux les notes explicatives, s'employant, pour les décider, à faire agir, du fond de son exil, les quelques amis influents qu'il possède à Paris, abaissant jusqu'à des sommes dérisoires ses très modiques prétentions.

Les projets successifs où il devait achever d'user ses nerfs épuisés, n'ayant pas abouti, nous nous contenterons de les résumer très brièvement. Le lecteur soucieux des détails se reportera à la correspondance du poète, où il les trouvera en abondance, et même non sans de nombreuses redites.

Février 1863. Baudelaire a passé un traité avec Hetzel (vente pour cinq ans des *Fleurs du Mal* et du *Spleen de Paris*, 600 francs

par tirage de 2,000 exemplaires; il espère un tirage chaque année). 3e édition *augmentée*, annonce-t-il.

Mais la crainte qu'il a de ne pouvoir placer ses œuvres critiques s'il les sépare de ses œuvres d'imagination, lui fait différer la livraison des morceaux nouveaux (brouille, réconciliation, fixation d'un nouveau délai, deux ans passent ainsi), puis finalement demander à Hetzel l'annulation de son traité. Hetzel y consent, d'autant plus volontiers qu'il craint de la part de Poulet-Malassis une répétition, le poète ayant jadis cédé à son premier éditeur, en gage d'une dette ancienne, ses ouvrages « parus ou à paraître [1] ». Mais cette prudence très sage va se retourner contre le malheureux auteur.

Entre temps Baudelaire est entré en pourparlers avec Michel Lévy pour *le tout*, comme il le rappellera plus tard dans sa lettre à Ancelle, du 18 février 1866; soit pour ses quatre ouvrages prêts : *Les Fleurs*, *Le Spleen*, *Les Paradis artificiels*, et *Réflexions sur mes contemporains*, et c'est certainement à ces tractations qu'a rapport le billet sans date que nous avons donné *in extenso* dans notre note, p. 374, billet où la troisième édition est annoncée comme grossie de 10 ou 15 pièces et d'une grande préface bouffonne, ou, à défaut de celle-ci, de la préface de Théophile Gautier parue dans les *Poètes français*. Lévy a envie des *Fleurs*, mais il prend ombrage d'Hetzel auquel il s'agissait sans doute de rembourser une avance [2], de sorte que le second projet avorte comme le premier.

En juillet 1865, redevenu maître de tous ses droits [3], il semble enfin que Baudelaire ne saurait plus manquer de trouver très vite le placement de ses œuvres complètes. Pour être plus sûr d'y réussir, il s'assure le concours d'un ancien camarade, mi-libraire mi-journaliste, devenu une façon de courtier-littéraire, — ce Julien

[1] Voir *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. A. Poulet-Malassis* (J. Baur, 1878), Autographes, p. 20.

[2] Hetzel avait fait une avance de 1,200 francs qui lui fut remboursée, après la mort du poète, par Mme Aupick.

[3] Mme Aupick venait de désintéresser Poulet-Malassis pour partie en lui versant 2,000 francs, l'éditeur consentant à attendre pour les 3,000 francs restants.

Lemer qu'ont chanté les triolets d'Asselineau [1]. Lemer indique la maison Garnier frères comme la plus susceptible de traiter. Baudelaire pourvoit son représentant des indications utiles :

6 juillet 1865 : « *Les* FLEURS DU MAL, édition définitive, *augmentée de 35 poèmes nouveaux* et d'une préface de Théophile Gautier. »

9 août 1865 : « *FLEURS DU MAL, augmentées de plusieurs pièces* et de plusieurs articles et lettres relatives à la 1re et à la 2e édition, (Théophile Gautier, Sainte-Beuve, Édouard Thierry (*Moniteur*), Asselineau, d'Aurevilly, Custine, Deschamps, etc. Tout cela mis à la fin [2], comme a fait Sainte-Beuve pour *Joseph Delorme*... »

Puis il se préoccupe de réunir les pièces annoncées qui, au cours de sa vie errante, ont été dispersées, et, à cette fin, fait par deux fois le voyage de Bruxelles à Paris et Honfleur.

Et, rentré à Bruxelles, il attend. Il attend, non sans relancer maintes fois Lemer soit directement, soit par l'intermédiaire d'amis communs. Mais les semaines et puis les mois s'écoulent, et les pourparlers ne progressent pas, et l'amertume et enfin la défiance

[1] Voir *Nouveau Parnasse satyrique*, sur les rédacteurs de l'*Athenæum français* :

Enault, *Lemer* et Dufaï
Se sont repassé la férule.
Quel journal n'ont point envahi
Enault, Lemer et Dufaï!
Il n'est pas un seul drap de lit
Où ce beau trio ne pullule,
Enault, Lemer et Dufaï
Se sont repassé la férule.

Si Lemer est le plus coquet,
C'est qu'il travaille dans les modes;
Enault jappe comme un roquet,
Si Lemer est le plus coquet,
Parlant de tout en perroquet,
Il ira jusqu'aux antipodes,
Si Lemer est le plus coquet, etc...

[2] On reconnaît ici, en germe, l'appendice de la 3e édition. Baudelaire voulait aussi joindre aux pièces qui y ont pris place un gros article d'Armand Fraisse, qui avait paru dans le *Salut public* de Lyon.

emplissent son cœur. Il en vient à douter qu'aucun livre de lui soit encore vendable et à se demander si son mandataire ne le trahit point... Qu'on songe qu'il est seul, malade, misérable, sachant dans ses veines une menace qui ne pardonne point, mais résolu, comme toujours, à faire passer la littérature *avant tout*, même avant son repos. Quelles pensées ne doivent point l'assaillir alors, qu'il n'ose pas même avouer à ses plus fidèles correspondants? Est-ce qu'il va être définitivement vaincu par le guignon qui le poursuit? Sera-t-il effacé de la mémoire des hommes? Pourtant quand il a quitté Paris, il y était presque célèbre. Les petits journaux citaient ses mots, ses vers passaient en adage, et si un Alcide Dusolier le traitait de *Boileau hystérique* [1], des jeunes par contre le saluaient pour leur chef, quelques-uns de ses détracteurs venaient même à résipiscence. Est-ce que l'article de Verlaine n'est pas d'hier? Est-ce que Sainte-Beuve ne vient pas de lui écrire : « Si vous étiez ici, vous deviendriez bon gré mal gré une autorité, un oracle, un poète consultant! » Est-ce que Deschanel, le timide, l'académique Deschanel, à Paris, ne fait pas applaudir les *FLEURS DU MAL* au cours de ses conférences?...

Cependant les pourparlers avec les Garnier ont commencé depuis bientôt huit mois et Lemer garde le silence. Mme Aupick, inquiète de la tristesse et de l'énervement de son fils, leur dépêche le fidèle Ancelle. La réponse arrive enfin : c'est un *non! non* pour tous les ouvrages offerts, *non* pour les *FLEURS DU MAL*, livre *oublié*.

— Oublié, s'écrie le poète avec un accent de navrance prophétique, c'est trop bête!.... *on commencera peut-être à le comprendre dans quelques années!*

Car il sait, lui, que les *FLEURS DU MAL* ont été écrites avec ses larmes et son sang, et que ce n'est pas seulement son histoire

[1] Alcide DUSOLIER, *Nos Gens de Lettres* (1864). L'article est d'une dureté incroyable. Baudelaire y est dénoncé comme un littérateur « placide et régulier » qui, à grand renfort d'artifices, s'applique à joindre le mysticisme à l'obscénité et l'horreur à l'impassibilité, mais qui ne parvient qu'à causer « des inquiétudes dans le cerveau, comme une fausse position cause des inquiétudes dans les jambes ».

à lui, mais aussi celle de *l'hypocrite lecteur*, de l'homme moderne tel qu'il est sorti des convulsions de la Révolution et du romantisme, — et dans l'exaspération que lui cause l'arrêt sommaire de l'éditeur, son secret lui échappe, qu'il avait toujours jalousement gardé :

Faut-il vous dire à vous, qui ne l'avez pas plus deviné que les autres, que dans ce livre *atroce* j'ai mis tout *mon cœur*, toute ma *tendresse*, toute ma *religion* (travestie), toute ma *haine?* Il est vrai que j'écrirai le contraire, que je jurerai mes grands dieux que c'est un livre d'*art pur*, de *singerie*, de *jonglerie*, et je mentirai comme un arracheur de dents. (Lettre à Ancelle, 18 février 1866 [1].)

LES ÉPAVES.

(1866)

Baudelaire eut du moins une petite consolation, celle de voir paraître une plaquette que Poulet-Malassis [2], retrouvé en Belgique, composa pour partie avec ses vers les plus récents.

LES ÉPAVES || DE || CHARLES BAUDELAIRE || avec une eau-forte frontispice de Félicien Rops. Amsterdam, à l'Enseigne du Coq, [Bruxelles, Poulet-Malassis] MDCCCLXVI, in-12, pas de couverture imprimée.

1 f. (faux titre); au verso l'annonce du tirage : 10 ex. sur papier de Chine et 250 sur grand papier vergé, tous numérotés ; 1 f., titre en rouge et noir, la marque de l'éditeur (le coq) en rouge avec la devise : *cantabit qui cantavit* (allusion aux tribulations antérieures de l'éditeur, probablement), II pages (avertissement de l'éditeur), et 163 pages.

[1] Le sommaire des *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*, que Baudelaire adressait à Julien Lemer en février 1865, annonce un chapitre consacré à l'*Histoire des Fleurs du Mal*. Ce chapitre a-t-il été réellement écrit? Tout renseignement nous manque sur ce point.

[2] « Il eut une joie d'enfant à les voir paraître », écrira textuellement Malassis.

Le frontispice (sur Chine) est placé entre le faux titre et le titre. Sur le feuillet qui le protège, on lit cette explication :

Sous le Pommier fatal, dont le *tronc squelette* rappelle la déchéance de la race humaine, s'épanouissent les *Sept Péchés* Capitaux, figurés par des plantes aux formes et aux attitudes symboliques. Le Serpent, enroulé au bassin du squelette, rampe vers ces *Fleurs du Mal*, parmi lesquelles se vautre le *Pégase macabre*, qui ne doit se réveiller, avec ses chevaucheurs, que dans la vallée de Josaphat.

Cependant une Chimère noire enlève au delà des airs le médaillon du poète, autour duquel des Anges et des Chérubins font retentir le *Gloria in excelsis*.

L'Autruche en camée, qui avale un fer à cheval, au premier plan de la composition, est l'emblème de la vertu, se faisant un devoir de se nourrir des aliments les plus révoltants :

VIRTUS DURISSIMA COQUIT.

Les Épaves devaient s'appeler d'abord *Fleurs-Épaves*. Nous n'avons pas à insister ici sur la composition de la plaquette, puisque nous l'avons reproduite *in extenso*. Disons seulement qu'a l'origine elle ne devait comprendre que 22 pièces, la dernière ayant été rajoutée à la dernière heure. Sur les 23, 4 seulement étaient entièrement nouvelles : *Le Monstre ou le Paranymphe d'une Nymphe macabre*, *Lola de Valence*, *A propos d'un importun* et *Un Cabaret folâtre*, les autres ayant paru soit dans la 1re édition (les 6 pièces condamnées), soit dans les 2 premières (*Franciscæ meæ laudes*), soit dans des périodiques.

Dans leur ouvrage bibliographique, MM. La Fizelière et Decaux écrivaient au sujet de ce recueil :

L'explication du frontispice et la préface [l'avertissement de l'éditeur] sont de M. Aug. Poulet-Malassis ; les notes ont été rédigées en commun par ce dernier et par l'auteur.

... L'exemplaire d'épreuves est dans la bibliothèque de M. Poulet-Malassis.

Malgré ce qu'ont pu en écrire les plus récents scoliastes, ces assertions étaient entièrement fondées. Nous avons tenu entre nos mains ledit exemplaire d'épreuves, et nous y avons constaté de nos yeux que toutes les notes, à l'exception du second paragraphe de celle qui a rapport au *Coucher du Soleil romantique*, y figuraient

de la main de Baudelaire. Ce fut d'ailleurs sur la prière de l'auteur, qui lui recommandait expressément de donner à cette plaquette l'apparence d'une publication faite sans son aveu (non par crainte de l'opinion, spécifiait-il, mais par méfiance de la justice) — que Poulet-Malassis écrivit l'*Avertissement de l'Éditeur*. Quant à l'explication du frontispice, elle reproduit presque exactement une description faite par Rops lui-même.

Ajoutons que le maître graveur avait soigné tout particulièrement sa composition. Dans un article paru au *Livre moderne* (1891) sous le titre : *Les Estampes de Champfleury devant les enchères*, M. Octave Uzanne rapporte que Rops n'échangea pas moins de 10 ou 15 lettres avec Poulet-Malassis à l'occasion de ce frontispice qui, à l'origine, ne devait pas porter pour titre *LES ÉPAVES*, mais bien *LES FLEURS DU MAL* (cf. la lettre de Baudelaire à Ancelle du 30 janvier 1866). Pour que le lecteur en juge mieux, nous empruntons quelques lignes à un billet donné par M. Uzanne :

Envoyez-moi, je vous prie, un petit croquis de l'*orchis satyrium* qui doit représenter la luxure dans ce bouquet de fleurs aimables ; je n'ai jamais aperçu en Belgique cette orchidée [on sait que Rops était grand botaniste] et je n'en trouve pas de réprésentations...

Puis encore, pour la traduction symbolique des péchés :

Ira, une cactée du Cap à longs dards ; *Pigritia*, une souche desséchée et couchée ; *Invidia*, une serpentaire à aiguillons ; *Gula*, un melon ; *Libido*, un satyrium ou arum (v. de prêtre) ; *Superbia*, le soleil ; *Avaritia*, plante à griffes.

Le lecteur a pu remarquer d'ailleurs que Rops a repris dans ce frontispice l'idée antérieurement traitée par Bracquemond pour l'illustration de la grande édition dont nous avons parlé plus haut.

Poulet-Malassis, en tête de l'exemplaire d'épreuves, mentionne que Baudelaire corrigea les dernières épreuves des *ÉPAVES* quelques jours avant de tomber malade[1] (mars 1866). Mais le projet

[1] Le *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. A. Poulet-Malassis* mentionne d'ailleurs sous le n° 74 l'exemplaire d'épreuves *avec corrections de la main de l'auteur*.

de la plaquette devait être très antérieur à cette date, et, croyons-nous, remonter au mois de juillet 1865. On a pu en effet remarquer les termes contradictoires de deux notes que nous avons données dans le chapitre précédent, — notes où Baudelaire, à un mois d'intervalle, annonçait la 3e édition des *FLEURS* d'abord comme devant comprendre *35 poèmes nouveaux*, puis comme devant être augmentée de *plusieurs pièces*. Cette contradiction disparaît si l'on épouse notre hypothèse, puisqu'aux termes de l'*Avertissement de l'Éditeur* dans *LES ÉPAVES*, les pièces parues dans ce recueil ne devront plus trouver place dans l'édition définitive. Elles sont annoncées dans la *Bibliographie de la Belgique* comme parues au cours du mois de juin 1866.

LES ÉPAVES ont été plusieurs fois réimprimées, notamment en 1868 et 1874 (voir pour plus de détails : G. Vicaire, *Manuel de l'Amateur de Livres*, que nous ne pourrions que répéter), mais les réimpressions ne renferment pas l'*Avertissement de l'Éditeur*.

Une édition due à la maison Lemerre (1890) joignit aux pièces contenues dans la première, quatre autres poésies cueillies dans les *Petits Poëmes en prose* et le *Charles Baudelaire* paru sans noms d'auteurs [Poulet-Malassis, Charles Cousin et Spoelberch de Lovenjoul] en 1872. Le poète, dans une note manuscrite qui figure dans l'exemplaire d'épreuves de la 1re édition, ayant recommandé à son éditeur de ne rien ajouter à son recueil dont il avait lui-même rédigé la table des matières, et cela pour la raison qu'il estimait ne s'être pas montré assez sévère dans le choix des morceaux, nous ne donnerons pas ici les pièces en cause. Le lecteur les trouvera dans un volume subséquent, avec les autres *Reliquiæ*.

Terminons en disant que Baudelaire n'avait pas eu tort de craindre une fois de plus l'intervention de la justice. Le 6 mai 1868 (affaire contre Duquesne), le tribunal correctionnel de Lille condamnait *LES ÉPAVES* à la destruction, et Poulet-Malassis à un an de prison et 500 francs d'amende.

LA TROISIÈME ÉDITION.

Nous avons quitté Baudelaire sous le coup de l'indignation ressentie en apprenant le refus définitif des frères Garnier (18 février 1866). Mais plus d'un mois allait s'écouler encore avant que la maladie ne mît fin à son activité. Ses dernières lettres nous le montrent établissant des listes d'éditeurs « possibles », entre lesquels il se réserve de choisir à son prochain passage à Paris, où il compte aller « malgré vents et marées ». — De ces éditeurs, en somme, c'est Michel Lévy qu'il avait marqué préférer, d'abord à cause de la solidité de la maison, et puis parce qu'il lui avait déjà cédé l'autre moitié de son œuvre, les traductions de Poe.

Après avoir écarté une offre de Poulet-Malassis qui voulait faire une édition ornée des *FLEURS DU MAL* à 100 exemplaires, — et cela vraisemblablement afin de ne pas solidariser le poète jusque par delà le tombeau, avec un homme dont les publications plus que libres avaient terriblement compromis le bon renom, — ce fut donc sur Michel Lévy que les conseillers de Mme Aupick aiguillèrent son choix. Mais Lévy, dont la prodigalité n'était point passée en proverbe, offrait 2,000 francs pour la propriété des œuvres complètes, et la somme apparaissait d'autant plus modique, qu'un nombre appréciable d'articles nécrologiques venaient de rendre quelque lustre au nom de Baudelaire... Un incident successoral mit fin, sur ces entrefaites, aux pourparlers tendant à une cession amiable [1].

En vertu d'une ordonnance de référé datée du 22 novembre 1867, les œuvres complètes de Baudelaire, dont les *FLEURS DU MAL, y compris onze pièces nouvelles devant former un volume*, passèrent en vente publique par les soins de MM. Lortat-Jacob et Raynal,

[1] Un héritier du côté paternel s'était révélé. Il fallut lui faire sa part, Baudelaire étant mort intestat.

avoué et notaire à Paris. Sur une mise à prix de 1,000 francs, elles montèrent (?) à 1,750 francs, — et furent adjugées à Michel Lévy... N'insistons pas et relisons *Bénédiction.*

Théodore de Banville et Charles Asselineau, qui comptaient parmi les plus intimes amis de Baudelaire, et qui, en attendant de lui tresser, dans leur œuvre écrite, les couronnes que l'on sait, venaient l'un et l'autre de prononcer d'éloquentes paroles sur sa tombe, s'étaient mis à la disposition de Mme Aupick. Ce sont eux que, d'accord avec Lévy, elle chargea d'établir en commun l'édition définitive. Ils se partagèrent le travail, Asselineau rassemblant les matériaux, et s'aidant notamment d'un exemplaire tout prêt des *FLEURS DU MAL*, où les pièces nouvelles étaient intercalées à leur place [1], Banville devant revoir les épreuves.

Dans le *Mercure de France* du 1er octobre 1917, M. Claude Couturier a donné un billet de Mme Aupick, adressé à Banville, qui est relatif à ce mandat :

Monsieur,

Au moment où je reçois votre lettre, je prends immédiatement la plume, pour vous dire que je croyais que c'était une affaire convenue, et qu'il n'y a pas le moindre doute sur la *confiance illimitée* que je mets en M. Asselineau, trop heureuse de pouvoir m'appuyer sur un ami si dévoué de mon fils, et doué de si éminentes qualités morales et littéraires. Si vous le voyez avant moi, je vous prie de vouloir bien le lui dire, et que je suis toute disposée à me laisser guider par lui, dans le cas où j'aurais à lui donner un pouvoir, mais toujours avec cette assurance que vous me donnez que je n'aurais aucun danger à courir financièrement.

Ne sourions pas trop longtemps au sujet de la réserve finale. Mme Aupick devait revenir bientôt à des dispositions plus généreuses; nous la verrons, lorsqu'Asselineau se documente, le prier de ne rien négliger, et, s'il y a des frais, de s'adresser à Ancelle. Mais elle devait aussi revenir, une fois, sur le blanc-seing donné aux

[1] Cet exemplaire est mentionné plusieurs fois par Poulet-Malassis dans ses lettres (inédites) à Ch. Asselineau. Poulet-Malassis écrit notamment qu'il l'avait placé lui-même dans la malle de son ami, au départ de Bruxelles.

amis de son fils, à l'occasion du *Reniement de saint Pierre*, que, dans ses scrupules de bourgeoise chrétienne, elle eût voulu écarter du livre. Le lecteur trouvera cet incident relaté dans nos Notes et éclaircissements, sous le titre de la pièce. Ce fut là, croyons-nous, le seul qui se produisit pendant l'impression de la 3e édition. Cette impression avait été retardée par la nécessité d'attendre que la notice de Théophile Gautier eût achevé de paraître (*L'Univers illustré*, 7, 14, 21, 28 mars, 4, 11, 18 avril 1868); la publication le fut par l'avancement de la saison livresque. «*Les Fleurs* sont prêtes, imprimées avec le plus grand soin, sous la surveillance de M. de Banville, qui s'est conduit comme un Dieu», écrivait Mme Aupick dès juillet 1868 [1]. Mais le livre ne fut annoncé dans le *Journal de la Librairie* que le 19 décembre suivant.

Cette 3e édition, dite définitive, étant extrêmement répandue, nous ne croyons pas nécessaire de la décrire dans le détail, comme nous avons fait pour les précédentes. Nous mentionnerons seulement ce qui caractérise les exemplaires du premier tirage, devenus rares : *couverture grise* et, au bas du verso du faux titre, la désignation de *J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît* [379], et nous rappellerons qu'avec un assez bon portrait gravé par A. Nargeot, elle apportait, conformément au vœu de Baudelaire, une préface de Gautier (bien meilleure et beaucoup plus étendue que la notice parue dans les *Poètes français*) et un appendice important, formé de pièces justificatives : d'abord les quatre articles d'Édouard Thierry, Dulamon, Barbey d'Aurevilly et Charles Asselineau, que le poète avait réunis dans une plaquette destinée à ses juges lors du procès de 1857, puis encore des lettres de Sainte-Beuve, du marquis de Custine, d'Émile Deschamps, et une pièce de vers de ce dernier.

Quant au « grand nombre de poëmes nouveaux » qu'elle annonçait, ils sont exactement au nombre de 25, savoir : 11 empruntés aux *Épaves : Vers pour le portrait de M. Honoré Daumier ; L'Imprévu ; A une Malabaraise ; La Voix ; Hymne ; Les Yeux de Berthe ; Le Jet d'eau ;*

[1] Lettres de Mme Aupick à Charles Asselineau, publiées par M. Auguste Auzas (*Mercure de France*, 16 septembre 1912).

La Rançon; Le Coucher du Soleil romantique; Sur le Tasse en prison d'Eugène Delacroix; Lola de Valence;

13 parus de 1861 à 1866 dans divers périodiques, deux ou trois fois le plus communément : *La Prière d'un Païen; L'Examen de minuit; Madrigal triste; L'Avertisseur; Le Rebelle; Bien loin d'ici; Le Gouffre; Les Plaintes d'un Icare; Recueillement; Epigraphe pour un livre condamné; Le Calumet de Paix; Le Couvercle; La Lune offensée* (ces trois derniers parus une seule fois);

Un enfin complètement inédit : *A Théodore de Banville.*

On a jugé généralement cette édition avec sévérité, notamment le prince Ourousof (*Le Tombeau de Charles Baudelaire*) qui l'appelle simplement «le texte Lévy», et les scoliastes de ces dernières années qui, le plus souvent, ne se sont pas cachés de lui préférer la seconde. Le grief qu'on fait valoir contre elle est double : d'abord elle aurait introduit dans les *FLEURS* beaucoup de pièces qu'il n'était point dans l'intention de l'auteur d'y comprendre; elle aurait en outre apporté un texte beaucoup moins pur que les précédentes, voire même des variantes d'une origine douteuse.

Nous dirons notre sentiment sans ambages.

Oui, pour nous, il est certain que le premier de ces reproches est fondé. Ce qui le prouve d'abord, c'est l'*Avertissement de l'Éditeur* placé en tête des *ÉPAVES* : «Ce recueil est composé de morceaux poétiques... *auxquels M. Charles Baudelaire n'a pas cru devoir faire place dans l'édition définitive des FLEURS DU MAL*», assertion qui est encore confirmée par les lettres (inédites) que Poulet-Malassis écrivait à Charles Asselineau lors de l'établissement de l'édition de 1868.

Mais Poulet-Malassis a pu altérer la vérité, observera-t-on. Ne l'a-t-il pas fait à propos des *Amœnitates belgicæ*[1]? Et n'avait-il pas intérêt à se réserver la propriété des *ÉPAVES?* Sans nier le sérieux de l'objection, nous ne la tenons pas pour valable. Poulet-Malassis était sans doute un homme léger, mais il avait un grand cœur, et il aimait

[1] Voir SPOELBERCH DE LOVENJOUL, *Les Lundis d'un chercheur*, en tenant compte que Poulet-Malassis lui-même devait un peu plus tard révéler sa supercherie.

sincèrement Baudelaire qui le lui rendait : « *Ridentem ferient ruinæ.* Au seul être dont le rêve ait allégé ma tristesse en Belgique », écrivait le poète au-dessous de la photographie qu'il envoyait à son premier éditeur. Poulet-Malassis d'ailleurs, au cours des pourparlers engagés avec Lévy pour la vente des œuvres complètes, avait montré le plus grand désintéressement. Dans ses lettres à Charles Asselineau, il avait offert, après en avoir demandé 200 francs, d'abandonner ses droits sur les *ÉPAVES*, si sa renonciation était pour permettre de conclure. Quelle apparence dès lors qu'il se fût obstiné à protester, pendant l'impression et après la publication de l'édition définitive, contre l'introduction des pièces empruntées aux *ÉPAVES*, s'il n'eût été certain de servir les intentions de son ami ? Or cela, il l'a fait, nous le répétons, à plusieurs reprises, nous avons eu ses lettres sous les yeux. Un autre argument dans le même sens doit être tiré du caractère manifestement parasitaire de certaines poésies, par exemple : *Lola de Valence* ou *Vers pour le portrait de M. Honoré Daumier*, pièces tout occasionnelles et qui ne présentent aucun rapport avec le cadre ni avec l'accent des *FLEURS DU MAL.* Un troisième enfin du nombre limitatif des pièces nouvelles mentionnées dans l'acte de vente : *onze* pièces, avons-nous souligné tout à l'heure, et non *vingt-cinq.*

Mais Banville et Asselineau n'ont pas grossi la 3e édition seulement des 11 pièces extraites des *ÉPAVES*, ils y ont encore ajouté trois morceaux, car 25 — 11 (les 11 des *ÉPAVES*, qu'il ne faut pas confondre avec les 11 prévues dans l'acte de vente) = 14. Quels sont donc les trois morceaux qui font la différence? La question vaut bien qu'on ouvre une parenthèse. Ici nous devons avouer que nous sommes réduits aux conjectures. Cependant il en est une qui, entre vingt autres dont l'exposition demanderait de longues pages, nous semble mériter la préférence : les trois pièces rajoutées seraient : *A Théodore de Banville*, *Le Calumet de Paix* et... *La Lune offensée.* Voici nos raisons : la première de ces pièces n'a jamais été imprimée du vivant de l'auteur, bien que datée de 1842. C'est un sonnet de jeunesse et de circonstance dont les deux tercets seuls présentent un sens général, l'intérêt des deux quatrains y étant, par contre, limité à la personne de Banville. Il y a toute

apparence qu'il fut simplement tiré des papiers de celui-ci, comme l'a supposé M. Van Bever. — *Le Calumet de Paix* ne constitue qu'une adaptation qui, elle non plus, n'a rien à voir avec le cadre des *FLEURS*. Cela est tellement évident qu'il n'y a pas à y insister. — Quant à *La Lune offensée*, qu'on veuille bien en relire le tercet final, pour en rapprocher ensuite le vers 7. Pour peu qu'on sache quelque chose des raisons qui avaient si longtemps tenu le poète et sa mère divisés, il est clair qu'on sera tenté d'attribuer une signification autobiographique à cette pièce, et alors quel cruel reproche ne trouvera-t-on pas dans l'apostrophe qui la termine ! Or c'est là certainement une réflexion que dut se faire Baudelaire, qui avait horreur d'introduire le public dans l'intimité de sa vie. On peut donc admettre qu'après avoir écrit cette poésie dans une heure d'exaspération, il aurait résolu de la retrancher de son œuvre, mais que Banville et Asselineau, qui la jugeaient à juste titre digne de prendre place dans les *FLEURS*, et qui ne connaissaient pas les motifs secrets de l'auteur, l'y auraient rétablie. — Explication bien aventureuse, dira-t-on ? Nous ne le contestons point. Nous demandons toutefois qu'avant de hausser simplement les épaules, on veuille bien prendre garde à certaines coïncidences que révèlent soit la chronologie des *FLEURS*, soit les lettres récemment publiées de Mme Aupick à Charles Asselineau [1].

La Lune offensée paraît dans *L'Artiste* du 1er mars 1862, soit quatre ans avant que Baudelaire ne tombe malade. Cependant il ne réimprimera jamais ce sonnet, ce qu'il n'a fait que bien rarement pour ses derniers vers, comme le montre le tableau que nous avons établi tout à l'heure. Le poète mort, *La Lune offensée* ne se rencontre pas dans l'exemplaire avec pièces intercalaires qu'il avait préparé en vue de la 3e édition, il faut le croire du moins, puisque nous voyons Asselineau prier Mme Aupick, à qui son fils envoyait ses vers au fur et à mesure qu'ils paraissaient, de rechercher le numéro de *L'Artiste* du 1er mars 1862. Mme Aupick s'empresse de satisfaire à la demande d'Asselineau, mais elle a beau fouiller les armoires de la « Maison-Joujou », elle

[1] Voir l'article précité du *Mercure de France*, 16 septembre 1912.

ne découvre point le périodique. Elle en trouve d'autres, réclamés en même temps, mais non celui-là. Sans doute toutes ces coïncidences peuvent n'être dues qu'au hasard; mais s'enchaîneraient-elles autrement si le poète avait pris jalousement ses précautions pour que sa mère ignorât toujours *La Lune offensée?*

Et maintenant, ces trois pièces écartées et aussi celles qui sont entrées dans les *ÉPAVES*, voyons de quoi se compose l'apport nouveau de la 3e édition. Il se compose des 11 pièces qui s'appellent : *Madrigal triste, La Prière d'un Païen, Le Rebelle, L'Avertisseur, Épigraphe pour un livre condamné, Recueillement, Le Couvercle, Le Gouffre, Les Plaintes d'un Icare, L'Examen de minuit, Bien loin d'ici*, poésies, qui, toutes, on ne saurait le contester, par l'inspiration, la couleur et l'objet, s'adaptent au cadre des *FLEURS DU MAL*. Dès lors n'y a-t-il pas la plus forte apparence que c'étaient elles, les pièces intercalaires de l'exemplaire préparé par Baudelaire, et elles encore que mentionnait l'acte de vente de 1867?

Quoi qu'on en décide, en tout cas, nous croyons l'avoir montré, la 3e édition, envisagée sous le rapport de son architecture, ne mérite pas crédit. Que l'on recoure à l'examen critique ou qu'on s'en rapporte aux termes de la note placée en tête des *ÉPAVES* et aux protestations de Poulet-Malassis, on en vient à la même conclusion : Banville et Asselineau ont grossi démesurément les *FLEURS*, ils en ont gâté le cadre en le bourrant. Et même si l'on admet qu'ils pouvaient à la grande rigueur y faire entrer quelques-unes des pièces des *ÉPAVES*, celles qui avaient paru antérieurement au *Parnasse contemporain* sous le titre de *NOUVELLES FLEURS DU MAL*[1], ils n'auraient jamais dû y loger par contre des pièces ne

[1] Nous disons *parues antérieurement*, parce que c'est un fait que la livraison du *Parnasse contemporain* qui contenait les *NOUVELLES FLEURS DU MAL* a paru le 31 mars 1866, tandis que les *ÉPAVES* ne sont annoncées dans la *Bibliographie de la Belgique* qu'au cours du mois de juin. Mais il semble que les deux publications, dans leur préparation, soient à quelques jours près contemporaines, la lettre où Baudelaire demande à Sainte-Beuve des renseignements sur le *Parnasse* étant du 5 février 1866 et la dernière correction d'épreuves des *ÉPAVES* datant des premiers jours de mars.

Quand nous disons, d'autre part, qu'Asselineau et Banville pouvaient à la rigueur se croire autorisés à introduire dans les *FLEURS* les pièces des *ÉPAVES*

présentant qu'un caractère occasionnel. Qu'ils aient droit à bien des circonstances atténuantes, nous l'avons dit dans notre Avertissement; aux excuses que nous leur avons déjà trouvées, il convient d'ailleurs d'ajouter celle-ci, c'est que Baudelaire avant les *ÉPAVES*, avait lui-même beaucoup varié, on l'a vu, dans ses projets de 3e édition. Mais enfin on ne peut que regretter vivement la liberté dont ils usèrent, puisqu'elle devait avoir pour conséquence, pendant cinquante ans, de mettre sous les yeux du lecteur un livre dont l'architecture est gâtée par des éléments parasites.

Ceci concédé sans réserve aux détracteurs de la 3e édition, y a-t-il lieu de les suivre aussi dans leur second grief, et de juger avec eux que les variantes de 1868 ne méritent pas confiance? Notre réponse sur ce point ne sera pas moins nette que tout à l'heure. Non, nous ne l'admettons pas.

Nous ne l'admettons pas, d'abord parce que ce serait faire injure à Théodore de Banville et à Charles Asselineau, car autre chose est de se laisser aller à grossir un livre de morceaux appartenant à son auteur, autre chose de corriger cet auteur; nous ne l'admettons pas parce que, pour quiconque a étudié Baudelaire dans ses habitudes et dans sesmanus c rits, il ne saurait faire doute, dès lors qu'il avait laissé un exemplaire de préparation pour l'édition définitive, que celle-ci ne dût apporter de nombreuses corrections. — Il en mettait jusque sur les livres de ses amis! — Nous ne l'admettons pas enfin, parce que le texte de 1868, si l'on prend la peine de l'étudier, apparaît souvent préférable aux autres.

Nous ne nions certes pas les tares de l'édition définitive. Nous en savons par cœur toutes les coquilles qui, avec le ressentiment des Baudelairiens, ont engendré bien des non-sens ou pauvretés:

qui avaient également paru dans le *Parnasse*, c'est en tenant compte de l'esprit et de la couleur de ces pièces, mais non parce que nous attribuons une valeur spéciale au fait qu'elles avaient été réunies sous le titre de *NOUVELLES FLEURS DU MAL*. Ce titre, en effet, n'appartient pas à Baudelaire, c'est Catulle Mendès qui l'inventa pour servir les intérêts de sa publication. Des lettres (inédites et malheureusement non datées) de celui-ci, que nous avons sous les yeux, ne laissent point de doute sur ce point. Ajoutons que ces lettres ne permettent pas de décider si Baudelaire corrigea les épreuves du *Parnasse contemporain*.

wagon *enrayé* pour wagon *enragé*, *étoile* vacillante pour *étoffe* vacillante..., et aussi les fautes grossières : toi qui... *est* entrée..., ou bien : *te* martelant au lieu de : *se* martelant, et encore *longueur* pour *langueur*, etc. Nous sommes également d'accord avec nos prédécesseurs pour déplorer que l'éditeur, pendant si longtemps, n'ait pas pris les mesures utiles pour réparer les bévues de son prote. Mais des étourderies, des lapsus, des lettres confondues, des *des* pour des *les*, des *ton* pour des *tout*, en admettant qu'ils ne se justifient point, ce qui n'est pas toujours le cas, — sont-ils pour infirmer ou diminuer la valeur des leçons nouvelles quand celles-ci, outre qu'il y a lieu de les présumer authentiques, apparaissent marquées de la griffe de l'auteur ?

Nous ne recommencerons pas ici le travail que le lecteur trouvera dans nos Éclaircissements, où chacune des variantes de 1868, quand il y a lieu, se trouve discutée ; mais citons quelques exemples typiques et d'importance progressive :

J'AIME LE SOUVENIR..., v. 24 :

Emmaillota, donne la 2e édition. — *Emmaillotta*, corrige la 3e.

N'est-ce pas celle-ci qui a raison ?

LE TONNEAU DE LA HAINE, v. 7-8 :

(1861) Quand même elle saurait ranimer ses victimes
Et pour les *pressurer* ressusciter leurs corps.

(1868) Quand même elle saurait ranimer ses victimes
Et pour les *ressaigner* ressusciter leur corps.

Est-il discutable que la correction n'ajoute à la force de l'idée ?

LA MUSE MALADE, v. 3-4 :

(1861) Et je vois tour à tour *réfléchis* sur ton teint
La folie et l'horreur, froides et taciturnes.

(1868) Et je vois tour à tour *s'étaler* sur ton teint
La folie et l'horreur...

Niera-t-on que le dernier texte n'ait substitué une allitération heureuse à une licence plus que hardie... ou à un vers faux,

suivant qu'on accorde ou non le participe *réfléchi* avec les deux noms féminins auxquels il se rapporte ?

Par ces temps où les moindres reliques baudelairiennes atteignent de si hauts prix, il est peu vraisemblable que l'exemplaire avec pièces intercalaires des *FLEURS DU MAL*, celui qui a servi pour l'établissement de la 3e édition, et la correspondance qui a dû être échangée entre Banville et Asselineau à cette même occasion, ne voient bientôt le jour. Nous en attendons la production avec confiance. Nous serions bien surpris qu'elle n'apportât pas la preuve péremptoire que les leçons du texte de 1868 appartiennent à Baudelaire, et à lui seul. C'est pourquoi nous les avons retenues ici.

ÉCLAIRCISSEMENTS ET VARIANTES.

LES FLEURS DU MAL.

Nous avons groupé ici tous les renseignements d'ordre bio-bibliographique qui nous semblaient valoir d'être retenus. Le lecteur trouvera sous le titre de chaque pièce les dates et lieux de sa publication; les numéros d'ordre qu'elle portait dans les éditions de 1857, 1861, 1868; les variantes qu'en présentent les leçons successives; enfin, chaque fois qu'on a pu les établir, l'exposé succinct des circonstances qui ont présidé à sa conception.

Il va de soi que ce travail ressemblera souvent à ceux de nos devanciers, qui eux-mêmes ont mis à profit nos recherches antérieures. Rencontre inévitable : on n'invente ni les faits, ni les sources, ni les témoignages. Nous avons le ferme espoir néanmoins que notre effort, qui continue notamment ceux de MM. Van Bever et Pierre Dufay, auxquels on doit les meilleures éditions critiques des *FLEURS DU MAL* parues jusqu'à ce jour, fera faire quelque progrès à l'exégèse baudelairienne, ayant utilisé ici nombre de documents nouveaux, entre autres, pour ne citer que les plus importants, une copie des corrections d'épreuves de la 1re édition et des notes et lettres inédites de Poulet-Malassis.

DÉDICACE, p. 3. — Une première version en a été donnée, en fac-similé autographe, par le *Parnasse satyrique du dix-neuvième siècle,* Rome, s. d. [1864], et a été reproduite, avec une légère variante (le second *très* supprimé dans la 1re ligne), par le Vte Spœlberch de Lovenjoul dans son *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier.*

Voici cette première version dont le texte est conforme à celui d'une pièce autographe appartenant à M. Fernand Vandérem :

A MON TRÈS CHER ET TRÈS VÉNÉRÉ MAÎTRE ET AMI,

THÉOPHILE GAUTIER.

Bien que je te prie de servir de parrain aux *Fleurs du Mal*, ne crois pas que je sois assez perdu, assez indigne du nom de poëte pour m'imaginer que ces fleurs maladives méritent ton noble patronage. Je sais que dans les régions éthérées de la véritable Poésie, le Mal n'est pas, non plus que le Bien, et que ce misérable dictionnaire de mélancolie et de crime peut légitimer les réactions de la morale, comme le blasphémateur confirme la Religion. Mais j'ai voulu, autant qu'il était en moi, en espérant mieux peut-être, rendre un hommage profond à l'auteur d'*Albertus*, de *La Comédie de la Mort* et d'*España*, au poëte impeccable, au magicien-ès-langue française, dont je me déclare, avec autant d'orgueil que d'humilité, le plus dévoué, le plus respectueux et le plus jaloux des disciples.

CHARLES BAUDELAIRE.

Mais Théophile Gautier repoussa ce texte : «Le *magicien*... m'a très bien expliqué qu'une dédicace ne devait pas être une profession de foi, laquelle avait d'ailleurs pour défaut d'attirer les yeux sur le côté scabreux du volume et de le dénoncer.» (Lettre à Poulet-Malassis, 9 mars 1857.)

Le second texte fut lui-même l'objet de quelques difficultés entre l'auteur et l'éditeur. Baudelaire avait d'abord déclaré s'en rapporter au bon goût de Poulet-Malassis pour l'établir typographiquement. Mais il se ravisa, quand l'épreuve lui fut soumise :

Il me semble d'abord qu'il vaudrait mieux baisser un peu toute la dédicace, de manière qu'elle se trouvât au milieu de la page; je laisse d'ailleurs cela à votre goût. — Ensuite, je crois qu'il serait bien de mettre *Fleurs* en italiques, — en capitales penchées, puisque c'est un titre-calembour. Enfin, bien que chacune de ces lettres et de ces lignes soient dans de bonnes proportions (chacune relativement aux autres), je les trouve toutes trop grosses; je crois que l'ensemble gagnerait en élégance, si vous preniez un œil plus petit pour chaque ligne, toujours en gardant l'importance proportionnelle. Le C. B. seul me paraît un peu petit. (Exemplaire d'épreuves, inédit.)

Un second essai ne fut pas plus heureux. Baudelaire fit de nouvelles objections. Et la première tout au moins était des plus fondées, car «Au parfait magicien *ès-langue* française», texte conservé dans la 1re édition, ne constitue rien de moins qu'une grosse faute syntaxique,

ès étant la forme contractée de *dans les*, et, par suite, ne pouvant être employé qu'avec un pluriel.

On lit sur l'exemplaire d'épreuves :

Pourquoi ès-langue?

Nous n'écririons pas : de langue, en langue. Il faut que la dédicace prenne moins de longueur et que tous les caractères soient diminués, peut-être même de deux points. En somme, *poëte impeccable, maître et ami, Théophile Gautier* et *fleurs maladives* sont les lignes à laisser voyantes.

Décidément laissez FLEURS en capitales ordinaires, et non pas en italiques.

Mais Poulet-Malassis avait déjà tiré la feuille quand Baudelaire lui en renvoya la seconde épreuve annotée. D'où un petit incident dont on suivra le développement dans les lettres du poète (mars 1857), et que finalement celui-ci solutionna en prenant à sa charge les frais occasionnés par le tirage prématuré.

Variante :

1857. Au parfait magicien *ès langue française.*

Nous avons eu sous les yeux des exemplaires de la 1re édition où Baudelaire, de sa main, avait ajouté un *s* à chacun des deux mots *langue* et *française.*

L'exemplaire d'envoi à Théophile Gautier portait cet *ex-dono :*

Mon bien cher Théophile,

La dédicace imprimée à la première page n'est qu'une ombre très faible de l'amitié et de l'admiration véritable que j'ai toujours éprouvée pour toi, tu le sais.

M. Ernest Raynaud, dans le *Mercure de France* (16 octobre 1917), a contesté la sincérité de cet hommage et tenté de démontrer que rien, ni dans les rapports de Baudelaire et de Gautier, ni dans les tendances de leurs esprits, ne suffisait à le justifier. L'article est fort curieux, mais nous pensons que l'auteur a poussé ses conclusions bien loin, et que M. Henry Dérieux qui, dans le numéro précédent du *Mercure,* sous le titre *La Plasticité de Baudelaire,* avait établi un certain air de parenté entre *La Comédie de la Mort* et *LES FLEURS DU MAL,* a vu plus juste. Baudelaire, qu'on le veuille ou qu'on s'en offusque, a dû beaucoup à Gautier, — au premier Gautier, — comme au Lycanthrope. Les réminiscences que nous aurons l'occasion de signaler par la suite le prouvent à l'évidence. Où M. Raynaud, par contre, nous semble bien avisé,

c'est quand il s'étonne des termes excessifs de la dédicace, et nous admettons avec lui volontiers que *l'utilité* y était pour quelque chose.

PRÉFACE (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, avec 17 autres pièces, sous le titre collectif : *LES FLEURS DU MAL*. — Figure en tête des 3 éditions), p. 5.

Variantes :

Titre. 1855, 1857, 1861 : *Au lecteur.* — Il semble évident que le poëte lui substitua celui que nous avons maintenu quand il eut renoncé définitivement à cette préface dont nous avons donné plus haut trois états successifs. Le thème de cette pièce dominant le livre tout entier, le changement apparaît pleinement justifié.

1855 et 1857 :

P. 6, v. 9-10. *Dans nos cerveaux malsains,* comme un million d'helminthes
Grouille, chante et ripaille un peuple de Démons,
v. 12. *S'engouffre, comme un fleuve,* avec de sourdes plaintes.
P. 7, v. 2. Quoiqu'il ne *fasse* ni grands gestes, ni grands cris,

Une variante supplémentaire est donnée par un exemplaire de la 1re édition, appartenant à M. Pierre Bracquemond, et qui présente quelques corrections de la main de l'auteur :

P. 6, v. 18. Les *ours*, les scorpions, les *singes*, les serpents,

Dans le texte de 1855, le mot *lices* (8e strophe) est imprimé *lyces*, orthographe des auteurs du XVIe siècle, et la 5e strophe a été pudiquement remplacée par une ligne de points.

Nous avons reproduit plus haut, p. 305, dans notre Histoire des *FLEURS DU MAL* la note pleine de réserves de la *Revue des Deux Mondes.*

I. BÉNÉDICTION (1 des trois éditions), p. 11.

Variantes (1857) :

P. 12, v. 20. Puisqu'il me trouve belle *et qu'il veut* m'adorer,
v. 22. *Que souvent il faliait repeindre et* redorer ;

Cf. *Éloge du Maquillage*, dans *LE PEINTRE DE LA VIE MODERNE* : «...Idole, elle [la femme] doit se dorer pour être adorée», etc.

P. 12, v. 23. Et je *veux me soûler* de nard, d'encens, de myrrhe,
P. 14, v. 1. *Sertis* par votre main,... (Épreuves.)
Montés par votre main,... (1re éd.)

Il est difficile de ne pas attribuer un caractère autobiographique à cette pièce. Mme Aupick, mère du poète, écrivait à Asselineau en 1868 : «...Quelle stupéfaction pour nous, quand Charles s'est refusé à tout ce qu'on voulait faire pour lui, a voulu voler de ses propres ailes et être auteur? Quel désenchantement dans notre vie d'intérieur si heureuse jusque-là! Quel chagrin!...» (E.-J. Crépet, *op. cit.*)

II. L'ALBATROS (*Revue française*, 10 avril 1859. — II de la 2e et de la 3e édition), p. 15.

Ce poème n'avait que trois strophes quand Baudelaire l'envoya à Ch. Asselineau, dans sa lettre du 20 février 1859 sans doute. Celui-ci lui répondait : «La pièce de *L'Albatros* est un diamant! Seulement je voudrais une strophe entre la deuxième et la dernière pour insister sur la gaucherie, du moins sur la gêne de l'Albatros, pour faire tableau de son embarras. Et il me semble que la dernière strophe en rejaillirait plus puissante comme effet.» (E.-J. Crépet, *op. cit.*)

Selon Prarond (*ibid.*), cette pièce aurait été suggérée à Baudelaire par un incident de son voyage à l'île Maurice (1841).

Selon La Fizelière et Decaux (*op. cit.*), elle aurait fait l'objet, à Honfleur, avec *Le Voyage*, en 1860, d'une publication restée à l'état de placard et tirée à cinq ou six exemplaires seulement. Ce renseignement bibliographique est confirmé par une annotation de Poulet-Malassis sur un billet autographe du poète, en date du 24 février [1859] : «J'ai malheureusement perdu l'exemplaire qu'il m'envoyait avec ce billet... Il doit y avoir des variantes dans l'une et l'autre pièces.» Nous n'avons pu, nous non plus, retrouver ce placard.

Signalons enfin que *L'Albatros* a été reproduit dans *Les Poètes français* publiés par E. Crépet (Hachette, 1862), avec une ponctuation un peu modifiée, et que l'épreuve de cette publication avait été revue par l'auteur.

III. ÉLÉVATION (III des trois éditions), p. 16.

Variante (1857) :

v. 13. Derrière les ennuis et les *sombres* chagrins.

Sur l'exemplaire d'épreuves de la 1re édition, on lit, en marge, de la main de l'auteur, en face du 7e vers : *Gaiment, gaiement? gaiment.*

IV. CORRESPONDANCES (IV des trois éditions), p. 17.

Cf. *Richard Wagner et Tannhauser* (*L'ART ROMANTIQUE*), où ce thème des *Correspondances* est repris et développé ; *Salon de 1846* (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*), un passage cité des *Kreisleriana* d'Hoffmann :

...Ce n'est pas seulement en rêve... C'est encore éveillé... que je trouve une analogie et une réunion intime entre les couleurs, les sons et les parfums, etc.

Et encore, *Exposition Universelle de 1855* (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*), chap. I et III *in fine*.

Cette idée des *Correspondances*, dont le symbolisme a tiré un si grand parti, commençait d'ailleurs de se répandre. On la retrouve dans les *Histoires émouvantes* de Charles Barbara (Michel Lévy, 1857), nettement formulée :

Le bonheur se manifeste en moi par des envies étranges. J'aspire à me plonger dans la musique et les couleurs, c'est-à-dire à rassasier de leur nourriture passionnément aimée mes oreilles et mes yeux. Soit abus de ces deux organes, soit organisation vicieuse, une chose bizarre, c'est que mon oreille *perçoit* des couleurs et que mon œil *entend* des sons. Telles symphonies sont pour moi des peintures éblouissantes et tels tableaux d'admirables symphonies. Jusque dans les lignes d'une statue et d'une église je *vois* de la musique, et je me suis persuadé parfois que certaine cathédrale est l'hymne figée d'un grand orgue souterrain, etc. (p. 246).

Pour la 1re strophe, Baudelaire semble s'être souvenu des vers suivants :

All Nature speaks, and ev'n ideal things
Flap shadowy sounds from visionary wings.
(POE, *Al Aaraaf*.)

Cf. aussi, pour l'idée, les derniers vers d'*Élévation*.

V. J'AIME LE SOUVENIR DE CES ÉPOQUES NUES (V des trois éditions), p. 18.

Le texte des 2e et 3e est identique, hors que la 2e écrit *emmaillota* (vers 24) avec un seul *t* comme *démaillota*. La 1re et la 2e ne séparent point par un blanc les 14 premiers vers de la seconde partie de la pièce.

Variantes (1857) :

P. 18, v. 2 (1re éd.). Dont *le soleil se plaît* à dorer les statues.
v. 9 (Épr.) *Louve au cœur ruisselant* de tendresses communes,

P. 18, v. 10 (Épr.) *Suspendait* l'univers à ses tétines brunes.
v. 12 (1re éd.). D'être fier des beautés *dont il était* le roi.
v. 16 (Épr.) Ces natives grandeurs, aux lieux où se *peut* voir
v. 19-22. (1re éd.). *A l'aspect du* tableau plein d'épouvantement
Des montruosités *que voile un* vêtement;
Des visages manqués et plus laids que des masques;
De tous ces pauvres corps, maigres, ventrus ou flasques,
P. 19, v. 1 (1re éd.). *De ces* femmes, hélas! pâles comme des cierges,
v. 2 (1re éd.). Que ronge et que nourrit la *honte, et de ces* vierges

Baudelaire a parlé plusieurs fois de ses imitations d'Hugo. Il s'agissait peut-être notamment des six derniers vers de cette pièce.

VI. Les Phares (VI des trois éditions), p. 20.

Variantes (1857) :

P. 21, v. 9 (Épr.) De vieilles au miroir *avec des vierges* nues,
v. 25 (Épr.) Que *ce cri renaissant* qui roule d'âge en âge
(Épr.) Que *ce long hurlement* qui roule d'âge en âge

Dans son *Exposition Universelle de 1855* (*Curiosités esthétiques*), le poète a commenté, après l'avoir citée, la 8e strophe de cette pièce :

Lac de sang : le rouge; — *hanté des mauvais anges :* surnaturalisme; *un bois toujours vert :* le vert complémentaire du jour; — *un ciel chagrin :* les fonds tumultueux et orageux de ses tableaux; — *Les fanfares et Weber :* idées de musique romantique que réveillent les harmonies de sa couleur.

Mais on ne peut rien inférer de ce commentaire pour la date de composition des *Phares,* la citation ne figurant pas dans la version originale de l'article (*Le Pays,* 3 juin 1855).

VII. La Muse malade (VII dans les trois éditions), p. 22.

Variante (1857 et 1861) :

v. 3. Et je vois tour à tour *réfléchis* sur ton teint...

Il serait superflu d'insister sur la valeur de la leçon de 1868 qui a substitué une allitération heureuse à une licence plus que hardie ou à un vers faux, selon qu'on accorde ou non *réfléchi* avec «la folie et l'horreur».

VIII. La Muse vénale (viii des trois éditions), p. 23.

La 1re édition, vers 11, a donné *guères* pour *guère*. Baudelaire avait cependant signalé cette faute dans une lettre à Poulet-Malassis en date du 4 avril 1857.

IX. Le Mauvais Moine (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée*, avec plusieurs autres pièces, sous le titre collectif : *Les Limbes*; — ix des trois éditions), p. 24.

Variantes (1851-1857-1861) :

v. 1. Les Cloîtres anciens sur *leurs* grandes murailles
v. 2 (1851). Étalaient en *tableau* la sainte Vérité,
v. 5 (1851). En ces temps où *le* Christ *avait ses victuailles*
v. 9 (1851). Mon âme est *au* tombeau que, mauvais cénobite,

Cette dernière variante n'est d'ailleurs qu'une coquille.

La pièce est une des plus anciennes du livre. Dès 1842 ou 1843, l'auteur en avait donné à son ami Auguste Dozon une copie autographe où on trouve cette variante, pour le vers 12 :

Impuissant Orcagna! quand saurai-je donc faire

Il semble qu'un peu plus tard elle ait changé de titre et se soit appelée *Le Tombeau vivant*, poésie que Baudelaire mentionne dans un billet du 10 janvier 1850 parmi celles qu'il a données à copier, et dont nous n'avons pas retrouvé trace. Les vers 9 et 10 du *Mauvais Moine* rendent du moins cette hypothèse vraisemblable.

Il y a apparence également que le germe s'en trouve dans *La Comédie de la Mort* de Th. Gautier *(Melancholia)*, du moins pour les deux premières strophes :

C'étaient des gens pieux et pleins d'austérité,
Sachant bien qu'ici bas tout n'est que vanité;
Leur atelier à tous était le cimetière, ...

X. L'Ennemi (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1855, sous le titre collectif : *Les Fleurs du Mal*; — x des trois éditions), p. 25.

XI. Le Guignon (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *Les Fleurs du Mal*; — xi des trois éditions), p. 26.

Les deux quatrains sont inspirés de Longfellow qui lui-même, faut-il le dire, s'est, pour son premier vers, souvenu de l'aphorisme d'Hippocrate :

Art is long, and time is fleeting,
And our hearts, though stout and brave,
Still, like muffled drums, are beating
Funeral marches to the grave.

(Voices of the Night :
A Psalm of life.)

Mais il convient d'observer qu'à la différence de la pièce de Baudelaire, celle de Longfellow sonne comme un appel à l'énergie humaine.

Les deux tercets sont la traduction d'une strophe de Thomas Gray dont nous aurons à reparler sous le titre des *Plaintes d'un Icare* (XC) :

Full many a gem of purest ray serene
The dark unfathomed caves of Ocean bear;
Full many a flower is born to blash unseen,
And waste its sweetness on the desert air.

(Elegy written in a country church-yard.)

Un manuscrit autographe appartenant à M. le Dr Marc Laffont et que M. Van Bever a publié en fac-similé sous le titre *DOUZE POÈMES DE CHARLES BAUDELAIRE* (Georges Crès et Cie, 1917) a permis d'établir que cette pièce ne pouvait être postérieure à 1852, et fournit les variantes suivantes :

Titre : *L'artiste inconnu* et *Les Artistes Inconnus.*
v. 12. Mainte fleur épanche en *secret*
v. 13. Son parfum doux comme un *regret*

Cf. la notice placée en tête de la traduction des *HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, Edgar Poe, sa vie et ses œuvres,* 1er alinéa.

Cf. aussi, pour la 2e strophe, *Sépulture d'un Poëte maudit* (LXIX) et *Les Plaintes d'un Icare* (XC).

XII. LA VIE ANTÉRIEURE (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes,* sous le titre collectif : *LES FLEURS DU MAL;* — XII des trois éditions), p. 27.

Variante (1855-1857) :

v. 10. Au milieu de l'azur, des *flots et* des splendeurs,

XIII. Bohémiens en voyage (xiii des trois éditions), p. 28.

Le manuscrit de 1852, publié par M. Van Bever (*Douze Poèmes*), donne comme variantes :

Titre : *La Caravane des Bohémiens.*
v. 9. Du fond de son *palais verdoyant,* le grillon
v. 10. *En les voyant* passer, redouble sa chanson.
v. 12. Fait couler *les rochers* et *fleurit* le désert
v. 13. *A ces chers* voyageurs pour lesquels est ouvert

L'exemplaire de la première édition appartenant à M. Bracquemond fournit, de la main de l'auteur, pour le vers 12, cette autre variante :

Tire l'eau des rochers et *fleurit* le désert

XIV. L'Homme et la Mer (octobre 1852, *Revue de Paris;* — xiv des trois éditions), p. 29.

Variantes :

Titre, 1852. L'Homme *libre* et la Mer.
v. 10 (1852). Homme, nul *ne connaît* le fond de tes abîmes;

Il semble que Swinburne se soit souvenu de ce poème quand il écrivit *The Triumph of Time :*

I will go back to the great sweet mother,
Mother and lover of men, the sea.
I will go down to her, I and none other,
Close with her, kiss her and mix her with me;
Cling to her, strive with her, hold her fast;
O fair white mother, in days long past
Born without sister, born without brother,
Set free my soul as thy soul is free.

Baudelaire a repris et développé le même thème dans un de ses *Petits Poëmes en prose, Déjà.*

XV. Don Juan aux Enfers (6 septembre 1846, *L'Artiste, Revue de Paris;* — xv des trois éditions), p. 30.

Selon Prarond (voir E.-J. Crépet, *op. cit.*), cette pièce serait antérieure à 1843.

Variante (1846) :

Titre : *L'Impénitent* (sous la signature : Charles Baudelaire-Dufaÿs).
v. 6. Des *vierges* se tordaient sous le noir firmament,

v. 7. Et comme un *long* troupeau de victimes offertes,
v. 8. Derrière lui traînaient un *grand* mugissement
v. 13. *Tristement* sous son deuil, la chaste et maigre Elvire

Dans le texte de 1846, *Charon* est orthographié *Caron.*

Faute dans le texte de la 1re édition, effet évident d'une erreur du prote à qui l'auteur avait indiqué un *s* omis :

Montrait à tous les morts *errants* sur *le rivage*

On sait que Baudelaire, séduit par la haute figure de don Juan, avait conçu le projet de la porter au théâtre sous le titre *La Fin de don Juan.*

Quant à l'inspiration de cette poésie, peut-être faut-il la rapporter à la célèbre toile de Delacroix : *La Barque de don Juan,* qui est de 1841. On ne peut se défendre d'en être tenté quand on se souvient de l'admiration passionnée que le poète portait au peintre. Mais le sujet a été traité par eux tout différemment.

XVI. Châtiment de l'Orgueil (Juin 1850, *Magasin des Familles;* — XVI des 1re et 2e éditions; XVII de la 3e), p. 31.

Variantes :

v. 1 (1850). *Dans* ces temps merveilleux où la Théologie
v. 4 (1850). — Après avoir *touché* les cœurs indifférents;
v. 6 (1850). *Et même découvert* vers les célestes gloires
v. 11 (1850-1857). Jésus, petit Jésus, je t'ai *porté* bien haut!
v. 14 (1850). Et tu ne serais plus qu'un *objet* dérisoire!

Le caractère du périodique et la rubrique sous laquelle cette pièce y parut (*Poésies de la famille*) avaient sans doute imposé cette variante.

P. 32, v. 5 (1850). Il *était* des enfants la joie et la risée.

La leçon de 1868 a introduit un blanc entre les 21e et 22e vers.

Cette pièce devait figurer dans *Les Limbes* (voir notre Histoire des *Fleurs du Mal*).

XVII. La Beauté (20 avril 1857, *Revue française;* — XVII des deux premières éditions, XVIII de la 3e), p. 33.

Variantes communes à la *Revue française* et à la 1re édition :

v. 10 (1857). *Qu'on dirait que j'emprunte* aux plus fiers monuments,
v. 13 (1857). De purs miroirs qui font *les étoiles* plus belles :

Cette pièce était entre toutes goûtée de Gustave Flaubert (voir sa lettre à Baudelaire, du 13 juillet 1857).

XVIII. L'IDÉAL (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée,* sous le titre collectif : *LES LIMBES;* — XVIII des deux premières éditions, XIX de la 3e), p. 34.

Variantes (1851) :

v. 1. Ce ne seront jamais ces beautés *à* vignettes,
v. 5. Je laisse à Gavarni, *le chantre* des chloroses,
v. 7. Car je ne *peux* trouver parmi ces pâles roses
v. 10. C'est *toi,* Lady Macbeth, âme puissante au crime
v. 13. Qui *dors* paisiblement dans une pose étrange
v. 14. *Et* tes appas *taillés* aux bouches des Titans!

Malgré le dédain qu'il montre ici pour Gavarni, il y a lieu de remarquer que Baudelaire, dans ses essais de critique d'art, l'a maintes fois louangé.

XIX. LA GÉANTE (20 avril 1857, *Revue française;* — XIX des deux premières éditions; XX de la 3e), p. 35.

Pièce antérieure à 1843, selon Prarond (E.-J. Crépet, *op. cit.*).

Elle semble avoir contribué à la formation de la légende baudelairienne. Ange-Bénigne (la comtesse de Molènes) écrivait dans le *Gaulois* du 30 septembre 1886 : «Ses amours ont eu pour objet des femmes phénomènes. Il passait de la naine à la géante... Il avait perdu quelques géantes de la phtisie et deux naines de la gastrite.»

Le jour même de la publication de cette pièce, la *Revue anecdotique* avait donné un articulet assez taquin intitulé : *M. Charles Baudelaire à l'ombre de la jeune géante.* On y lisait notamment : «*Hameau* est joli, mais que dire de ces *soleils* qui se croient obligés d'être *malsains* pour rimer avec les *seins* de la jeune géante? — Ces soleils sont de vrais Phébus en fait de galanterie.»

Le *Figaro* (30 avril 1857), par la plume de J. Habans, renchérissait. Après avoir cité quelques vers de cette poésie, son rédacteur s'écriait : «Je jure mes grands dieux que je copie textuellement, je serais fort empêché d'ajouter un mot à de telles choses.»

XX. LE MASQUE (30 novembre 1859, *Revue contemporaine;* — XX de la 2e édition, XXI de la 3e), p. 36.

Variantes (1859) :

v. 7. Et charmer les loisirs d'un *Mécène* ou d'un prince.
v. 12. Dont chaque trait nous dit avec un *ton* vainqueur :
P. 37, v. 4. — Mais non ! *C'était* un masque, un *carton* suborneur,

Cette pièce a été inspirée au poète par une statue de Christophe baptisée d'abord *La Douleur,* puis *La Comédie Humaine,* dont le plâtre avait été exposé au Salon de 1856 et qui figure aujourd'hui au Jardin des Tuileries. Baudelaire a d'ailleurs décrit cette statue dans son *Salon de 1859.*

Il y a tout lieu de penser que, si la dédicace au sculpteur n'a pas figuré dans la *Revue contemporaine,* c'est que Baudelaire craignit un refus du directeur, M. de Calonne. En effet, il avait dû insister beaucoup, quelques mois auparavant, pour obtenir de lui que le nom du statuaire figurât au-dessus de sa *Danse macabre* (voir nos notes sous le titre de cette pièce, CVII).

XXI. HYMNE À LA BEAUTÉ (15 octobre 1860, *L'Artiste;* — XXI de la 2e édition, XXII de la 3e), p. 38.

Variantes de 1860 :

v. 4. Et *c'est pourquoi l'on peut* te comparer au vin
P. 39, v. 2. *Semble un agonisant* caressant son tombeau.

XXII. PARFUM EXOTIQUE (XXI de la 1re édition; XXII de la 2e; XXIII de la 3e), p. 40.

Pièce inspirée par Jeanne Duval (voir notre Étude biographique), mais pleine aussi des souvenirs que le poète conservait de l'île Maurice, où il avait déjà eu pour amie, dit-on, une femme de couleur.

Cf. *Un Hémisphère dans une Chevelure* (*PETITS POËMES EN PROSE*).

XXIII. LA CHEVELURE (20 mai 1859, *Revue française;* — XXIII de la 2e édition; XXIV de la 3e), p. 41.

Pièce inspirée très certainement par Jeanne Duval.

Cf. *Un Hémisphère dans une Chevelure* (*PETITS POËMES EN PROSE*).

La publication de cette poésie fut saluée des *lazzi* d'Alphonse Duchesne dans le *Figaro* du 11 juin 1859. «Tout un monde vit dans les profondeurs de cette forêt aromatique... J'avoue que je n'aime pas à

rencontrer tant de monde dans les cheveux d'une femme...» Prenant prétexte des vers 29 et 30, il poussait même l'esprit jusqu'à donner la recette du «philocome Baudelaire.»

XXIV. Je t'adore a l'égal de la voûte nocturne (xxii de la 1re édition; xxiv de la 2e; xxv de la 3e), p. 43.

Poésie inspirée par Jeanne Duval, semble-t-il, et composée vers 1843, selon Prarond (E.-J. Crépet, *op. cit.*). On sait que les fantaisies de la belle mulâtresse ne chômaient pas et que son amant en souffrit cruellement.

M. Fernand Caussy, dans son intéressante *Chronologie des Fleurs du Mal* (*L'Ermitage*, 15 décembre 1906), a noté qu'ici se trouve transposé le *Vas electionis* de saint Jérôme.

XXV. Tu mettrais l'univers entier dans ta ruelle (xxiii de la 1re édition; xxv de la 2e; xxvi de la 3e), p. 44.

Variante (1857 et 1861):

v. 6. *Et* des ifs *flamboyants* dans les fêtes publiques,

Nous avons cru devoir rétablir ici le blanc qui, dans les deux premières éditions, séparait les huit premiers vers des suivants. Pièce inspirée sans doute par Jeanne Duval (voir nos notes sous le titre de la pièce xxiv).

XXVI. Sed non satiata (xxiv de la 1re édition; xxvi de la 2e; xxvii de la 3e), p. 45.

Pièce inspirée par Jeanne Duval très certainement. C'est d'ailleurs l'avis de Cousin (cf. *Charles Baudelaire, Souvenirs, Correspondances*, Pincebourde, 1872) et qui semble dater de 1843-1844.

Sainte-Beuve, dans ses *Cahiers*, a rapproché le vers 11 de cette pièce du

Et memini numeros sustinuisse novem

d'Ovide.

XXVII. Avec ses vêtements ondoyants et nacrés (20 avril 1857, *Revue française*; — xxv de la 1re édition; xxvii de la 2e; xxviii de la 3e), p. 46.

Pièce inspirée par Jeanne Duval sans doute.

Dans le texte de la *Revue française*, elle avait paru sous le titre : *Sonnet*.

XXVIII. Le Serpent qui danse (xxvi de la 1re édition; xxviii de la 2e; xxix de la 3e), p. 47.

Variante (1857) :

P. 48, v. 13 (1857). Quand *ta salive exquise monte*

La 3e édition a apporté cette variante (1868) :

P. 47, v. 3. Comme une *étoile* vacillante,

Nous n'avons pas cru devoir la maintenir, n'y voyant qu'une coquille.

Pièce sans doute inspirée par Jeanne Duval.

La 5e strophe, comme le titre, en est à rapprocher de la 1re de la pièce xxvii.

XXIX. Une Charogne (xxvii de la 1re édition; xxix de la 2e; xxx de la 3e), p. 49.

Selon Prarond (E.-J. Crépet, *op. cit.*), cette pièce est antérieure à 1844. On sait qu'elle valut à Baudelaire les pires injures, ce qui n'empêchait pas Flaubert de la goûter particulièrement.

Amédée Cloux l'a parodiée comme suit :

LE CHIEN MORT.

Nous étions tous les deux dans le jardin où pousse
La violette au bord de l'eau,
Et, la main dans la main, sur l'étroit banc de mousse,
Nous regardions le clair ruisseau.

Car les eaux en chantant coulaient resplendissantes
Aux rayons du grand soleil d'or...
Sur un lit de gazon, parmi les fleurs brillantes,
Devant nous gisait un chien mort.

Les bouziers d'azur, avec les mouches vertes,
Fourmillaient sur l'amas gluant;
Le crâne était broyé, les entrailles ouvertes,
Le ventre suintait, béant.

Le sang s'était caillé dans les poils de la bête,
Coagulés en noirs grumeaux,
Et l'odeur de la mort nous montait à la tête
Pénétrant, âcre en nos cerveaux.

J'entourai de mon bras sa taille bien-aimée,
Aussi flexible que les joncs,
Et vers moi se pencha sa tête parfumée
Qui m'inonda de cheveux blonds.

Regarde, dis-je alors, comme en cette carcasse,
En ce chien mort liquéfié,
Un monde tout entier va, vient, passe et repasse,
Multicolore et varié!

Dans ces orbites creux, entre ces crocs fétides,
Vois, par le printemps radieux,
Les rendez-vous d'amour des cloportes avides
Et des charançons noirs et bleus!

Les mouches à charbon, lustrant leurs fines ailes,
Pompent à deux les boyaux mous;
Regarde, les vois-tu, mâles avec femelles?
C'est partout l'amour; aimons-nous!...

Ma beauté regarda les insectes sans nombre,
Rougit et baissa ses yeux bleus,
Et, cherchant le mystère, au fond du grand bois sombre,
Nous disparûmes tous les deux.

Il paraît même (*La Lanterne,* 20 avril 1883, article non signé), que cette parodie faillit être comprise dans les œuvres de notre poète! «L'éditeur Pincebourde — un nom prédestiné — qui était en train de faire une édition de Beaudelaire (*sic*), y comprit pieusement *Le Chien mort,* et ce ne fut que sur l'aveu même de Cloux, lequel eut pitié de lui, qu'il le fit disparaître.»

Une copie autographe d'*Une Charogne* a passé en vente il y a quelques années; on y trouve cette variante :

P. 51, v. 2. *Vivre* parmi les *monuments.*

Bien qu'en général nous ne donnions pas ici les variantes de ponctuation, nous croyons devoir signaler que, dans le texte des deux premières éditions, on trouve une virgule à la fin du vers 30 qui déplace l'application de l'épithète *oubliée.*

Pour les vers 3 et 4 de la 3e strophe, il semble que Baudelaire, qui avait beaucoup étudié Malherbe, se soit souvenu de la *Consolation à M. du Perrier :*

Même quand il avient que la tombe sépare
Ce que nature a joint...

XXX. De profundis clamavi (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée*, sous le titre collectif : *Les Limbes;* — 1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *Les Fleurs du Mal;* — XXVIII de la 1re édition; XXX de la 2e; XXXI de la 3e), p. 52.

Variantes :

Titre (1851) *La Béatrix.* — (1855) *Le Spleen.*
v. 1. J'implore ta pitié, *toi* l'unique que j'aime,
v. 5. Un soleil sans chaleur plane au-dessus *trois* mois,
v. 6. Et les *trois* autres mois la nuit couvre la terre;
v. 11. Et cette *vieille* nuit semblable au vieux Chaos.

Pièce sans doute inspirée par Jeanne Duval.

XXXI. Le Vampire (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes;* — XXIX de la 1re édition; XXXI de la 2e; XXXII de la 3e), p. 53.

Variantes :

Titre (1855). *La Béatrice.*
v. 3 (1857). Toi qui, *comme un hideux* troupeau

Le texte de la 3e édition a apporté cette faute grossière (v. 2):

Toi qui...
Dans mon cœur plaintif *est* entrée;

Pièce sans doute inspirée par Jeanne Duval.

XXXII. Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive (XXXI de la 1re édition; XXXII de la 2e; XXXIII de la 3e), p. 55.

Variante de l'exemplaire d'épreuves de la 1re édition (1857) :

v. 8. Et dont le souvenir *odorant* me ravive.

Cette pièce est une des plus anciennes en date, selon Prarond (E.-J. Crépet, *op. cit.*). Le même relate que Sarah, dite Louchette, occupa quelque temps Baudelaire, avant qu'il connût Jeanne Duval, et que son ami n'en garda pas «un souvenir clément».

On croira Prarond sans peine si l'on s'en rapporte aux stances suivantes qu'elle lui avait déjà inspirées :

Je n'ai pas pour maîtresse une lionne illustre.
La gueuse, de mon âme, emprunte tout son lustre.
Insensible aux regards de l'univers moqueur,
Sa beauté ne fleurit que dans mon triste cœur.

Pour avoir des souliers elle a vendu son âme,
Mais le bon Dieu rirait si, près de cette infâme,
Je tranchais du tartufe et singeais la hauteur,
Moi qui vends ma pensée et qui veux être auteur.

Vice beaucoup plus grave, elle porte perruque.
Tous ses beaux cheveux noirs ont fui sa blanche nuque,
Ce qui n'empêche pas les baisers amoureux
De pleuvoir sur son front plus pelé qu'un lépreux.

Elle louche, et l'effet de ce regard étrange,
Qu'ombragent des cils noirs plus longs que ceux d'un ange,
Est tel que tous les yeux, pour qui l'on s'est damné,
Ne valent pas pour moi son œil juif et cerné.

Elle n'a que vingt ans; la gorge, déjà basse,
Pend de chaque côté, comme une calebasse,
Et pourtant, me traînant chaque nuit sur son corps,
Ainsi qu'un nouveau-né, je la tette et la mords.

Et bien qu'elle n'ait pas souvent même une obole
Pour se frotter la chair et pour s'oindre l'épaule,
Je la lèche en silence, avec plus de ferveur
Que Madeleine en feu, les deux pieds du Sauveur.

La pauvre créature, au plaisir essoufflée,
A de rauques hoquets la poitrine gonflée,
Et je devine, au bruit de son souffle brutal
Qu'elle a souvent mordu le pain de l'hôpital.

Ses grands yeux inquiets, durant la nuit cruelle,
Croient voir deux autres yeux au fond de la ruelle,
Car, ayant trop ouvert son cœur à tous venants,
Elle a peur sans lumière et croit aux revenants.

Ce qui fait que, de suif, elle use plus de livres
Qu'un vieux savant couché jour et nuit sur ses livres,
Et redoute bien moins la faim et ses tourments
Que l'apparition de ses défunts amants.

Si vous la rencontrez, bizarrement parée,
Se faufilant, au coin d'une rue égarée,
Et la tête et l'œil bas, comme un pigeon blessé,
Traînant dans les ruisseaux un talon déchaussé,

Messieurs, ne crachez pas de jurons ni d'ordure
Au visage fardé de cette pauvre impure
Que Déesse Famine a, par un soir d'hiver,
Contrainte à relever ses jupons en plein air.

Cette bohême-là, c'est mon tout, ma richesse,
Ma perle, mon bijou, ma reine, ma duchesse,
Celle qui m'a bercé sur son giron vainqueur,
Et qui dans ses deux mains a réchauffé mon cœur.

(CHARLES BAUDELAIRE, *ŒUVRES POSTHUMES*, *Mercure de France*, 1908.)

XXXIII. REMORDS POSTHUME (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *LES FLEURS DU MAL*; — XXXII de la 1re édition; XXXIII de la 2e; XXXIV de la 3e), p. 56.

Variantes :

v. 6 (1855). Et tes flancs qu'assouplit un *vivant* nonchaloir,
v. 11 (57-61). Durant ces *grandes* nuits d'où le somme est banni,

Pièce vraisemblablement inspirée par Jeanne Duval.

XXXIV. LE CHAT (XXXIII de la 1re édition; XXXIV de la 2e; XXXV de la 3e), p. 57.
Cette pièce peut avoir été inspirée par Jeanne Duval.
Voir note placée sous la pièce LXV.

XXXV. DUELLUM (19 septembre 1858, *L'Artiste*; — XXXV de la 2e édition; XXXVI de la 3e), p. 58.

Variante (1858) :

v. 10. *Les* héros, s'étreignant méchamment, ont roulé

Dans ce texte, le dernier mot : *haine*, a été imprimé en italique pour souligner l'intention de la pièce.
Pièce inspirée par Jeanne probablement.

XXXVI. LE BALCON (XXXIV de la 1re édition, XXXVI de la 2e; XXXVII de la 3e), p. 59.
Pièce vraisemblablement inspirée par Jeanne Duval.

XXXVII. Le Possédé (20 janvier 1859, *Revue française;* — XXXVII de la 2e édition; XXXVIII de la 3e), p. 61.

Ce sonnet semble être de 1858. Du moins c'est à cette date que l'auteur l'envoya à Poulet-Malassis pour l'imprimer dans son *Journal d'Alençon*. Mais l'éditeur refusa le cadeau de son ami, ayant cru découvrir un sens obscène au 8e vers; — ce qui lui attira les lignes suivantes :

Jeudi 11 novembre 1858.

Mon cher ami, j'ai reçu vos remerciements, et ils m'ont étonné. Je voulais absolument vous être agréable en vous envoyant un morceau inédit que je pouvais ajouter simplement aux pièces que j'accumule pour un journal quelconque, et je ne croyais pas que ce misérable sonnet pût ajouter quelque chose à toutes les humiliations que les *Fleurs du Mal* vous ont fait subir. Je voulais vous être agréable, rien de plus, et je ne peux pas comprendre en quoi j'ai mérité tant d'injures, à ce point que vous me compariez au Béranger secret, comme a fait Veuillot. *Il est possible, après tout, que la tournure subtile de votre esprit vous ait fait prendre Belzébuth pour le... et le poignard charmant pour la... Quand j'ai fait cette découverte, j'ai bien ri...*

(Nous plaçons ici en italique le passage inédit de cette lettre.)

M. Jules Le Petit, dans *La Plume* du 1er juillet 1893, a donné un fac-similé autographe de ce sonnet, qui fournit deux variantes :

v. 2 (1858). *O Soleil de mon âme,* emmitouffle-toi d'ombre;
v. 6 (1858). Comme un astre éclipsé qui sort *d'une* pénombre,
(1859). Comme un astre éclipsé qui sort *de sa* pénombre,
v. 10 (1859). Allume le désir dans *le regard* des rustres!
v. 13 (1859). Il n'est pas une fibre en *mon être* tremblant

Dans la *Revue française,* le dernier vers renvoie à cette note : voir *Le Diable amoureux* de Cazotte. Les mots : «mon cher Belzébuth, je j'adore» terminent en effet, dans ce livre, le chapitre XVII. Ce sont ceux que Biondetta demande à Alvare de prononcer quand elle le croit près de succomber à son emprise, révélant par là son essence satanique et le but réel de ses caresses.

La pièce semble avoir été inspirée par Jeanne Duval.

XXXVIII. Un Fantôme (15 octobre 1860, *L'Artiste;* — XXXVIII de la 2e édition; XXXIX de la 3e), p. 62.

Pièce composée en 1860. Baudelaire, après en avoir envoyé une copie à son éditeur, lui demandait :

Que pensez-vous des deux derniers tercets du premier sonnet d'*Un Fantôme?* J'ai tourné et retourné la chose de toutes les façons. *Quand le spectre*

fut devenu tout à fait grand, je reconnus Madame une telle. Voilà qui est français, mais ceci :

A sa légère allure orientale (l'allure du spectre),
Quand il *atteint sa totale grandeur,*
Je reconnais ma belle visiteuse?

Il y aura toujours des cas embarrassants.

(13 mars 1860.)

Le prince Ourousof a vu dans cette pièce «l'apothéose de celle qui *fut* Jeanne Duval et n'en était plus que le fantôme en 1860». Minée par l'alcool, la malheureuse, en effet, depuis un an, était à demi paralysée.

Variantes :

Titre. On lit dans le *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. A. Poulet-Malassis :*

19. L. A. 1860, 1 p. 1/4 in-f.
Envoi d'une *Fleur du Mal, Le Décor,* qui est contenu dans cette lettre.

Le Décor fut sans doute le premier titre du *Cadre.*

Les Ténèbres, p. 62.

v. 11 (1860). A sa *légère* allure orientale,
v. 14 (1860-1861). C'est Elle! *noire* et pourtant lumineuse.

Le Cadre, p. 64.

v. 11 (1860-1861). Sa nudité *voluptueusement*
v. 12 (1860-1861). Dans les baisers du satin et du linge,
v. 13 (1860-1861). Et, lente ou brusque, *à chaque mouvement,*

Le Portrait, p. 65.

v. 7 (1860). Que reste-t-il? C'est *horrible,* ô mon âme!

XXXIX. Je te donne ces vers afin que si mon nom (20 avril 1857, *Revue française;* — XXXV de la 1re édition; XXXIX de la 2e; XL de la 3e), p. 66.

Variantes (1857), communes aux deux textes :

v. 3. Et, *navire poussé* par un grand aquilon,
v. 4. *Fait travailler* un soir les cervelles humaines,

Dans la *Revue française,* la pièce parut sous le titre : *Sonnet.*
Inspirée par Jeanne Duval.

XL. SEMPER EADEM (15 mai 1860, *Revue contemporaine;* — XL de la 2e édition; XLI de la 3e), p. 67.

Le 18 août 1857, en envoyant un exemplaire des *FLEURS DU MAL* à Mme Sabatier (voir l'Étude biographique placée en tête de ce volume et E.-J. Crépet, *op. cit.*), Baudelaire écrivait à son amie : «Tous les vers compris entre la page 84 et la page 105 vous appartiennent.» — Ces vers-là, c'étaient *Tout entière; Que diras-tu ce soir; Le Flambeau vivant; A celle qui est trop gaie; Réversibilité; Confession; l'Aube spirituelle; Harmonie du Soir* et *Le Flacon,* — neuf pièces que reproduit dans le même ordre le texte de 1861, à l'exception de la quatrième, supprimée en suite du jugement de 1857, et qui plus tard prit place dans les *ÉPAVES* (V).

Ce recueil a d'ailleurs apporté une dixième poésie inspirée par la Présidente : *Hymne* (X des *ÉPAVES*), avec laquelle les Baudelairiens ont jusqu'à ce jour formé ce qu'ils appellent «*Le Cycle* de Mme Sabatier».

Nous croyons, pour notre part, qu'il convient de grossir ce cycle d'une onzième unité, en y faisant entrer *Semper eadem.* L'étude attentive du texte de la pièce et la place où l'auteur l'a rangée en 1861, quand il ne fut plus que le «très ancien camarade» de son amie, — certaines apostrophes : «*ô belle curieuse!... ignorante! âme toujours ravie!... bouche au rire enfantin!*» — certaines particularités descriptives : «*votre joie, éclatante pour tous... l'ombre de vos cils...*» ne permettent, à notre avis, aucun doute. Mme Sabatier, nous a rapporté Judith Gautier, avait la «bouche petite et rieuse. Son air triomphant mettait autour d'elle comme de la lumière et du bonheur», et le portrait de Ricard nous montre qu'elle avait les cils longs et recourbés. D'autre part, pendant la courte période où elle se flatta d'avoir conquis Baudelaire, elle ne comprit rien à son cœur, à ses défaillances, à sa conduite, — ni qu'il l'eût si longtemps traitée en Madone, ni que son cœur avait fait «une fois sa vendange», ni qu'il restait jusqu'entre ses bras captif de la mulâtresse, — vraiment rien! L'exemplaire des *FLEURS DU MAL* qu'elle possédait, aujourd'hui un des trésors de la collection Fernand Vandérem, renferme un portrait de Jeanne, dessin de Baudelaire, au bas duquel elle a consigné son perpétuel étonnement dans ces mots : «*Son idéal!*»

Il resterait à déterminer la date précise où le poète conçut *Semper eadem.* Ce sonnet est-il contemporain des vers dont l'enivrant hommage décida la tendre femme, ou postérieur? Pour employer la terminologie pudique et suggestive des romanciers psychologues, doit-on le rapporter à la période d'*avant* ou d'*après?* Il serait intéressant de

l'établir pour décider si vraiment, chez Baudelaire, l'homme fut dupe de l'exaltation qui emportait le poète vers la radieuse Apollonie. Malheureusement sa correspondance connue n'y suffit pas. Il y a bien une lettre à Mme Aupick en date du 26 mars 1860, où il mentionne comme *nouvelles* les pièces — dont celle-ci — qui vont paraître à la *Revue contemporaine*, mais l'épithète est trop vague, susceptible d'interprétations trop diverses, pour trancher la question.

XLI. TOUT ENTIÈRE (20 avril 1857, *Revue française;* — XXXVI de la 1re édition; XLI de la 2e; XLII de la 3e), p. 68.

Pièce inspirée par Mme Sabatier (voir la lettre de Baudelaire à celle-ci, 18 août 1857) et incriminée lors du procès des *FLEURS DU MAL.*

Variantes :

v. 3 (1857). *Revue française :* Et, *visant* à me prendre en faute,
Ex. d'épr. 1re éd. : Et tâchant *de* me prendre en faute,

En marge, le poète avait noté : « Je trouverais *tâchant à* plus joli; mais est-ce une grosse faute ? »

v. 4 (1re édition). *M'a* dit : « Je voudrais bien savoir,

XLII. QUE DIRAS-TU CE SOIR, PAUVRE ÂME SOLITAIRE (1855, *L'Assassinat du Pont-Rouge*, par Charles Barbara, 1 vol. in-32, Victor Lecou, E. Blanchard, Michel Lévy frères); — XXXVII de la 1re édition; XLII de la 2e; XLIII de la 3e), p. 70.

Pièce inspirée par Mme Sabatier à qui le poète l'adressait le 16 février 1854 avec cette lettre :

J'ignore ce que les femmes pensent des adorations dont elles sont quelquefois l'objet. Certaines gens prétendent qu'elles doivent les trouver tout à fait naturelles, et d'autres qu'elles en doivent rire. Ils ne les supposent donc que vaniteuses ou cyniques. Pour moi, il me semble que les âmes bien faites ne peuvent être que fières et heureuses de leur action bienfaitrice. Je ne sais si jamais cette douceur suprême me sera accordée de vous entretenir moi-même de la puissance que vous avez acquise sur moi, et de l'irradiation perpétuelle que votre image crée dans mon cerveau. Je suis simplement heureux, pour le moment présent, de vous jurer de nouveau que jamais amour ne fut plus désintéressé, plus idéal, plus pénétré de respect que celui que je nourris secrètement pour vous, et que je cacherai toujours avec le soin que ce tendre respect me commande.

Sans signature dans le roman de Barbara qui l'attribue « à un poëte chez lequel une aptitude décidée pour les spéculations les plus ardues n'excluait pas une poésie solide, chaude, colorée, essentiellement originale et humaine». On sait que Barbara était des grands amis de Baudelaire; il faut donc croire qu'il s'agit là d'un emprunt très volontiers consenti.

Variante commune aux textes de la lettre et de *L'Assassinat...* (1854-1855) :

v. 11. Son Fantôme *en dansant marche* comme un flambeau.

Dans ces deux textes, toutes les épithètes ayant rapport à l'inspiratrice ont pour initiales des lettres capitales :

A la Très-Belle, à la Très-Bonne, à la Très-Chère, etc.

Cette pièce est à rapprocher particulièrement de l'*Hymne* qu'on trouvera dans *LES ÉPAVES* et aussi d'une lettre non datée (voir la *CORRESPONDANCE*), où Baudelaire use presque des mêmes termes : « Par vous, Marie, je serai fort et grand. Comme Pétrarque, j'immortaliserai ma Laure. Soyez mon *Ange Gardien, ma Muse et ma Madone*, etc. » (Voir nos notes sous la pièce LIV.)

Pour le vers 7, cf. *Éléonora* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*), chez Poe : « air perfumed with the censers of the angels ».

XLIII. LE FLAMBEAU VIVANT (20 avril 1857, *Revue française;* — XXXVIII de la 1re édition; XLIII de la 2e; XLIV de la 3e), p. 71.

Pièce adressée à Mme Sabatier avec le billet suivant :

Mardi, 7 février 1854.

Je ne crois pas, Madame, que les femmes en général connaissent toute l'étendue de leur pouvoir, soit pour le bien, soit pour le mal. Sans doute il ne serait pas prudent de les en instruire toutes également. Mais avec vous on ne risque rien; votre âme est trop riche en bonté pour donner place à la *fatuité* et à la cruauté. D'ailleurs vous avez été sans aucun doute tellement abreuvée, saturée de flatteries qu'une seule chose peut vous flatter désormais, c'est d'apprendre que vous faites le bien, — même sans le savoir, — même en dormant, — simplement en vivant.

Quant à cette *lâcheté de l'anonyme*, que vous dirai-je, quelle excuse alléguerai-je, si ce n'est que ma première faute commande toutes les autres, et que le pli est pris. Supposez, si vous voulez, que quelquefois sous la pression d'un opiniâtre chagrin je ne puisse trouver de soulagement que dans le plaisir de faire des vers pour vous, et qu'ensuite je sois obligé d'accorder le désir inno-

cent de vous les montrer avec la peur horrible de vous déplaire. — Voilà qui explique *la lâcheté.*

[Suit ici le texte de la pièce.]

N'est-il pas vrai que vous pensez comme moi, — que la plus délicieuse beauté, la plus excellente et la plus adorable créature, — vous-même par exemple, — ne peut pas désirer de meilleur compliment que l'expression de la gratitude pour le bien qu'elle a fait?

Variantes :

v. 1 (1854). Ils marchent devant moi, ces yeux *extraordinaires,*
v. 4 (1854-1857). *Suspendant mon regard à* leurs feux diamantés.
v. 14 (1854-1857). Astres dont *le* soleil ne peut flétrir la flamme!

Comme la pièce précédente, celle-ci peut être rapprochée de la lettre à Marie X** : «... vos yeux, qui ne peuvent inspirer au poète qu'un amour immortel... J'ai puisé dans votre regard d'ange des joies ignorées... *Conduisez-moi dans la route du Beau,* etc.».

Le prince Ourousof (*Le Tombeau de Charles Baudelaire,* Paris, 1896) a noté que Baudelaire s'est ici souvenu d'un poème d'Edgar Poe, *To Helen*, surtout pour les vers 6 et 7 :

They are my ministers, yet I their slave.

XLIV. Réversibilité (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes* sous le titre collectif de : *Fleurs du Mal;* — XL de la 1re édition; XLIV de la 2e; XLV de la 3e), p. 72.

Pièce adressée sans titre et anonymement à Mme Sabatier le 3 mai 1853 (voir *Le Livre moderne,* novembre 1891, article de Maurice Tourneux), sous la seule dédicace A A. — Mme Sabatier s'appelait, de ses prénoms, Aglaé-Apollonie.

Variantes (1853) :

v. 13. Comme des *prisonniers,* s'en vont d'un pied traînard,
v. 17. Et la peur de vieillir, et *le bonteux* tourment

L'édition Lévy a donné, v. 7 : *des* larmes de fiel, pour : *les* larmes. Nous pensons qu'il s'agit là d'une coquille, d'autant que le texte des *Poètes français*, publiés par Eugène Crépet, qui fut revu par le poète en 1862, donne, lui aussi : *les* larmes.

XLV. CONFESSION (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *FLEURS DU MAL;* — XLI de la 1re édition; XLV de la 2e; XLVI de la 3e), p. 74.

Pièce inspirée par Mme Sabatier. Le poète la lui envoya avec le billet suivant, sans y mettre de titre :

Lundi, 9 mai 1853.

Vraiment, Madame, je vous demande mille pardons de cette imbécile rimaillerie anonyme, qui sent horriblement l'enfantillage; mais qu'y faire? Je suis égoïste comme les enfants et les malades. Je pense aux personnes aimées quand je souffre. Généralement, je pense à vous en vers, et quand les vers sont faits, je ne sais pas résister à l'envie de les faire voir à la personne qui en est l'objet. En même temps je me cache, comme quelqu'un qui a une peur extrême du ridicule. N'y a-t-il pas quelque chose d'essentiellement comique dans l'amour? Particulièrement pour ceux qui n'en sont pas atteints.

Mais je vous jure que c'est bien la dernière fois que je m'expose et si mon ardente amitié pour vous dure aussi longtemps encore qu'elle a déjà duré, avant que je vous aie dit un mot, nous serons vieux tous les deux.

Quelque absurde que tout cela vous paraisse, figurez-vous qu'il y a un cœur dont vous ne pourriez vous moquer sans cruauté, et où votre image vit toujours.

Variantes (1855) :

P. 74, v. 1.	Une fois, une seule, aimable et *bonne* femme,
P. 75, v. 12 (1855-1857).	*Qu'il ressemble au* travail banal
v. 19 (1855).	J'ai souvent *invoqué* cette lune enchantée,

On retrouve toutes ces variantes dans la pièce manuscrite de 1853, qui y ajoute celle-ci :

v. 21. Et cette confidence *étrange* chuchotée

Coquille de la 3e édition :

v. 20. Ce silence et cette longueur,

XLVI. L'AUBE SPIRITUELLE (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *FLEURS DU MAL;* — XLII de la 1re édition; XLVI de la 2e; XLVII de la 3e), p. 76.

Pièce adressée à Mme Sabatier avec ces simples mots :

After a night of pleasure and desolation, all my soul belongs to you.

(Février 1854.)

Variantes :

v. 4 (1854). Dans la *bête* assoupie un ange se réveille.
v. 8 (1854). Ainsi, *Forme divine*, Être lucide et pur,
v. 10 (1854). Ton souvenir plus clair, plus rose *et* plus charmant,
v. 11 (1854). *Pour* mes yeux agrandis voltige incessamment.
v. 12 (1857). Le soleil a noirci *les flammes* des bougies;
v. 14 (1854). Ame resplendissante, à l'*éternel* Soleil!

XLVII. Harmonie du Soir (20 avril 1857, *Revue française;* — XLIII de la 1re édition; XLVII de la 2e; XLVIII de la 3e), p. 77.

Pièce inspirée par Mme Sabatier.

Le texte de la *Revue française* donne, v. 15, *est noyé* au lieu de *s'est noyé*. Mais comme le vers 15 répète le vers 12 où on lit *s'est noyé*, nous pensons qu'il ne s'agit là que d'une méprise.

XLVIII. Le Flacon (20 avril 1857, *Revue française;* — XLIV de la 1re édition; XLVIII de la 2e; XLIX de la 3e), p. 78.

Pièce inspirée par Mme Sabatier.

Variantes communes aux deux textes de 1857 :

v. 3. *Quelquefois* en ouvrant un *coffre d'*Orient
v. 6. *Sentant l'odeur d'un siècle, arachnéenne* et noire,
v. 7. *On trouve un vieux flacon jauni* qui se souvient,
v. 16. Vers un gouffre *où l'air est plein de parfums* humains;

Variante particulière au texte de la *Revue française* et qui n'est sans doute qu'une coquille :

v. 17. Il la terrasse au bord *du* gouffre séculaire,

Cf. *La Chevelure* (XXIII) et *Le Parfum* (XXXVIII).

XLIX. Le Poison (20 avril 1857, *Revue française;* — XLV de la 1re édition; XLIX de la 2e; L de la 3e), p. 80.

Variante commune aux deux textes de 1857 :

v. 7. *Projette* l'illimité,

L. Ciel brouillé (XLVI de la 1re édition; L de la 2e; LI de la 3e), p. 81.

Variante (1857) :

v. 3. Alternativement tendre, *doux et* cruel,

Les vers 2, 3, 5 semblent devoir être rapprochés pour le procédé, de ceux des deux premiers quatrains du fameux sonnet de Soulary, *Rêves ambitieux.*

LI. Le Chat (XLVII de la 1re édition; LI de la 2e; LII de la 3e), p. 82.

Variantes de l'exemplaire d'épreuves de 1857 et de la 1re édition :

P. 82, v. 3 (Épr.). Un beau chat *doux, fier* et charmant.
v. 7 (Éd.). Elle est toujours *suave* et profonde.
v. 12 » Et me *pénètre* comme un philtre.
P. 83, v. 3 (Éd.). Et fasse plus *profondément*

Dans la 1re édition, la pièce n'est pas scindée en deux parties, et dans la seconde, v. 10, *fond* est orthographié *fonds*, ce qui ne constitue guère une variante d'ailleurs, puisque les deux mots ont même origine et, dans l'espèce, quasi même sens.

Voir la note placée sous la pièce LXV.

LII. Le Beau Navire (XLVIII de la 1re édition; LII de la 2e; LIII de la 3e), p. 84.

Variantes de l'exemplaire d'épreuves de la 1re édition (1857) :

v. 1 et 13. Je veux te raconter, *pour que tu les connaisse*
v. 18. Ta gorge *calme et dure* est une belle armoire

Sur la même épreuve on lit, en face du vers 5, p. 85 : «*joueraient, joûraient?*»

Pièce certainement inspirée par Jeanne Duval.

Cf. pour le vers 6, le vers 9 de *L'Héautontimorouménos* (XCII).

LIII. L'Invitation au Voyage (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *Fleurs du Mal;* — XLIX de la 1re édition; LIII de la 2e; LIV de la 3e), p. 86.

Cf. Stace, livre 3, Silve V, *Ad Claudiam uxorem*, où le poète invite sa femme à l'accompagner au pays natal, et pour l'y décider, chante les charmes de cette contrée ainsi que le repos qu'elle y trouvera :

Pax secura locis, et desidis otia vitæ,
Et nunquam turbata quies, somnique peracti...
. . . . . .
Quid nunc magnificas species, cultusque locorum,
Templaque, *etc.*

Le prince Ourousof (*op. cit.*) a signalé que cette pièce avait été traduite en russe par le poète D. Méréjkofski et que les tziganes en avaient fait une romance : *Goloubba moïa.*

Cf. *PETITS POËMES EN PROSE*, sous le même titre.

Dans le *Carnet inédit de Charles Baudelaire* paru aux Éditions de la Sirène (1920), on rencontre plusieurs fois cette mystérieuse mention : *Ma sœur.* — Écrire à *ma sœur.* Voir *ma sœur.*

LIV. L'IRRÉPARABLE (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *FLEURS DU MAL*; — L de la 1re édition; LIV de la 2e; LV de la 3e), p. 88.

Variantes de ces publications et de l'exemplaire d'épreuves de la 1re édition (1857) :

Titre (1855).	*A la belle aux cheveux d'or.*
P. 88, v. 5 (1855).	Pouvons-nous étouffer l'*impeccable* remords?
P. 89, v. 1 (1855-1857).	A cet agonisant que *déjà le loup* flaire
v. 12 (Épr.).	Est soufflée *et* morte à jamais!
v. 22 (1855-1857).	Notre âme, — *bonteux* monument, —

Dans les textes de 1855-1857, la pièce n'est pas scindée.

Ce poème a été inspiré par Mme Marie Brunaud, dite Daubrun, qui, en 1853, avait joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin le rôle de *La Belle aux cheveux d'or.* Nous retrouverons ses initiales (M. D.) en tête du *Chant d'Automne.* La correspondance du poète témoigne l'intérêt qu'il lui portait. Il la recommande à George Sand pour un rôle et à la bienveillance de Paul de Saint-Victor; il en entretient même Mme Aupick : « A une femme on peut parler des femmes. Il y a des âmes si délicates, si souffrantes et si honnêtes, qu'il suffit de la moindre caresse pour leur faire prendre le mal en patience. C'est aujourd'hui la fête de Marie. — La personne dont je t'ai parlé passe les nuits à veiller ses parents mourants après avoir joué ses stupides cinq actes. Je ne suis pas assez riche pour faire des cadeaux; mais quelques fleurs envoyées ce soir seraient une preuve suffisante de sympathie. » Peut-être est-ce elle, après tout, la mystérieuse Marie à qui le poète adressait cette lettre dont nous avons parlé dans les notes relatives à la pièce XLII, et où il s'élevait à un ton d'adoration qu'il ne devait plus retrouver que pour Mme Sabatier?

Banville, lui aussi, a chanté Marie Daubrun et ses cheveux d'or. Diolot a gravé son portrait, où l'on voit un front bombé, de grands yeux, et un menton volontaire avec un air modeste et triste.

LV. CAUSERIE (LI de la 1re édition; LV de la 2e; LVI de la 3e), p. 91.

Variante (1857) :

v. 8. Ne cherchez plus mon cœur; *des monstres* l'ont mangé.

Il semble que cette poésie ait été inspirée par la même personne que la précédente et la suivante. La place qu'elle occupe dans le livre le donne à penser, et aussi le premier vers, qu'on est tenté de rapprocher du titre de la pièce LVI.

LVI. CHANT D'AUTOMNE (30 novembre 1859, *Revue contemporaine;* — LVI de la 2e édition; LVII de la 3e), p. 92.

Dédiée *à M. D.* en 1859. (Voir notre note sous la pièce LIV.)

Variantes (1859) :

P. 93, v. 3 et 4. Et rien, *même l'*amour, *la chambre étroite et* l'âtre,
Ne vaut l'*ardent* soleil rayonnant sur la mer.

La pièce n'était pas scindée en deux parties dans la version de la *Revue contemporaine.*

LVII. A UNE MADONE (22 janvier 1860, *La Causerie;* — LVII de la 2e édition; LVIII de la 3e), p. 94.

Variantes (1860) :

P. 94, v. 12. Barbare, *raide* et lourd, et doublé de soupçon,
P. 95, v. 4. Pour *Tabouret,* tailler une Lune d'argent,

La pièce avait été envoyée pour insertion à Alphonse de Calonne, directeur de la *Revue contemporaine,* mais celui-ci la refusa, comme «pouvant scandaliser ses lecteurs». (Lettre de Baudelaire à Poulet-Malassis, 15 décembre 1859.)

Dans *Le Moine* de Lewis, qui était, comme on sait, un des livres préférés de Baudelaire, et dont l'action se passe en Espagne, à l'époque de l'Inquisition, il y a un tableau qui tient une place importante. C'est une Madone, qui décore la cellule du moine Ambrosio, et où celui-ci n'a jamais vu que l'image vénérée de la Vierge jusqu'au jour où le Démon, pour le tenter, introduit auprès de lui une femme en tous points semblable à l'image, et qui va l'entraîner aux pires débauches. Finalement le moine, dans un accès de fureur satanique, brise l'icône sainte.

Il est possible que le souvenir de cette Madone, dont l'aspect suscitait tout à la fois chez Ambrosio les transports de l'adoration mystique et les appétits charnels, soit entré pour quelque chose dans la conception de cet *ex-voto*, d'une couleur romantique si accentuée.

Le poème fut vraisemblablement écrit pour Marie Daubrun dont ses contemporains ont exalté la «blonde figure de Madone».

LVIII. CHANSON D'APRÈS-MIDI (15 octobre 1860, *L'Artiste;* — LVIII de la 2e édition; LIX de la 3e), p. 96.

Variantes (1860) :

v. 6. *Et* terrible passion,

Cf. *PETITS POËMES EN PROSE, Le Désir de peindre.*

Pour Jeanne Duval, semble-t-il.

LIX. SISINA (10 avril 1859, *Revue française;* — LIX de la 2e édition; LX de la 3e), p. 98.

Ce sonnet a été fait pour Sisina Nieri, amie de Mme Sabatier, qui, sous le second Empire, avait une réputation d'élégance, de luxe et de beauté.

On lit dans les *Huit jours dans les nuages* de Léon Cladel (1861) :

— Voyons, es-tu somnambule?.. Est-ce l'équipage de la Sisina arrêté devant le Palais de l'Industrie qui te plonge dans l'extase?

Nadar qui fut, comme on sait, l'ami du poète (voir son *Charles Baudelaire intime,* Blaizot, 1911), possédait une photographie du manuscrit autographe de cette pièce. On y trouve les variantes suivantes :

Titre et vers 9.	*Zizina* (raturé).
v. 2.	*Traversant* les forêts ou battant les halliers,
v. 7.	*L'œil et la joue* en feu, jouant son personnage,
v. 11.	Son *orgueil,* affolé de poudre et de tambours,
v. 13.	Et son cœur, *délicat et fier, garde* toujours,

Nadar disait de la Sisina : «C'est une dame qui boit de l'eau de Van Swieten à la santé d'Orsini.» — Il est question d'elle dans une lettre de Baudelaire à Mme Sabatier (2 mai 1858).

LX. A UNE DAME CRÉOLE (25 mai 1845, *L'Artiste;* — LIV de la 1re édition; LXI de la 2e; LXIII de la 3e), p. 99.

Pièce écrite par le poète au cours de sa vingt-unième année.

Elle lui avait été inspirée par Mme Autard de Bragard, née Carcenac (mère de la Ctesse Ferdinand de Lesseps), chez laquelle il avait été reçu lors de son séjour à l'île Maurice. *La Plume* en a publié le texte original (1er-15 août 1893) avec le billet suivant :

[Ile Bourbon.] Le 20 octobre 1841.

Mon bon Monsieur Autard,

Vous m'avez demandé quelques vers à Maurice pour votre femme, et je ne vous ai pas oublié. Comme il est bon, décent et convenable, que des vers, adressés à une dame par un jeune homme passent par les mains de son mari avant d'arriver à elle, c'est à vous que je les envoie, afin que vous ne les lui montriez que si cela vous plaît.

Depuis que je vous ai quitté, j'ai souvent pensé à vous et à vos excellents amis. Je n'oublierai pas certes les bonnes matinées que vous m'aviez données, vous, Madame Autard, et M. B.

Si je n'aimais et si je ne regrettais pas tant Paris, je resterais le plus longtemps possible auprès de vous, et je vous forcerais à m'aimer et à me trouver un peu moins *baroque* que je n'en ai l'air.

Il est peu probable que je retourne à Maurice, à moins que le navire sur lequel je pars pour Bordeaux (l'*Alcide*) n'y aille chercher des passagers.

Voici mon sonnet....

Donc, je vais vous attendre en France.

Mes compliments bien respectueux à Madame Autard.

Variantes :

Titre (1845).	*A une Créole.*
Signature (1845).	Baudelaire-Dufays.
v. 2. (1841).	J'ai *vu dans un retrait de tamarins ambres,*
(1845).	J'ai *vu sous un grand dais de tamarins ambrés,*
(1857).	J'ai connu sous un dais d'arbres *verts et dorés*
v. 3 (1845).	Et de palmiers *où* pleut sur les yeux la paresse,
v. 6 (1841-1845-1857-1861).	A dans le *cou* des airs noblement maniérés;
v. 11 (1845).	— Belle digne d'orner *nos* antiques manoirs,
v. 12 (1841).	Vous feriez, à l'abri des *mousseuses* retraites,
(1845).	Vous feriez, à l'abri des *profondes* retraites,
v. 14 (1841).	Que vos *regards* rendraient plus soumis que *des* Noirs.
(1845).	Que vos *beaux* yeux rendraient plus *rampants* que vos Noirs.

LXI. MŒSTA ET ERRABUNDA (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *FLEURS DU MAL;* — LV de la 1re édition; LXII de la 2e; LXIV de la 3e), p. 100.

Le prénom d'*Agathe* est inscrit, souligné, en tête d'une page du *CARNET DE CHARLES BAUDELAIRE* publié par M. Féli Gautier chez Chevrel en 1911, page où le poète de *L'Invitation au Voyage* et l'essayiste du *Peintre de la Vie moderne*, semblant s'abandonner à un rêve d'intimité amoureuse, se fait tour à tour orfèvre et costumier pour parer celle vers qui va sa pensée :

Coiffure à l'enfant... Maquillage... Du rouge, du blanc, des mouches..., boucles d'oreilles, colliers, bracelets, bagues... Bas de soie très fins... jarretières galantes... parfumerie générale... Une sortie de bal à capuchon, si nous sortons...

Variantes :

P. 100, v. 7 (1855).	Quel démon a doté la mer, *rude* chanteuse
P. 101, v. 3 (1855).	Les violons *mourans* derrière les collines,
(1857).	Les violons *mourant* derrière les collines,
v. 4 (1855).	Avec les *pots* de vin, le soir, dans les bosquets,
v. 7 (1857-1861).	Est-il déjà plus loin que l'Inde *et* que la Chine?

LXII. LE REVENANT (LXXII de la 1re édition; LXIII de la 2e; LXV de la 3e), p. 102.

Peut-être pour Jeanne.

LXIII. SONNET D'AUTOMNE (30 novembre 1859, *Revue contemporaine;* LXIV de la 2e édition; LXVI de la 3e), p. 103.

Variantes (1859) :

v. 10. *Embusqué, ténébreux,* bande son arc fatal,
v. 13. Comme moi, n'es-tu pas un soleil *hivernal,*
v. 14. O ma si *pâle,* ô ma si froide Marguerite?

Nous ne savons rien de «Marguerite», hors qu'elle a, comme Marie Daubrun, des yeux clairs et qu'elle évoque, comme elle, chez son ami, l'idée de l'automne. Serait-ce pas Marie elle-même, glacée par les six hivers qui la séparent du temps où elle était *La belle aux cheveux d'or?* Nous sommes d'autant plus portés à le croire qu'un des rôles où elle avait eu le plus de succès est celui de *Margue,* qu'elle jouait dans *Le Sanglier des Ardennes* ou *Le Spectre du Château,* en 1854 (au théâtre de la Gaîté).

Si l'on admet cette hypothèse, «le cycle de Mlle Daubrun» dans les *FLEURS DU MAL* comprendrait donc cinq pièces : *L'Irréparable, Causerie, Chant d'Automne, A une Madone, Sonnet d'Automne.*

La verve moqueuse de Verlaine a emprunté le dernier vers de cette pièce pour le placer à la fin d'un court morceau dont elle fait honneur à François Coppée. Il s'agit de Napoléon III :

> Puis, triste, il rêve, cœur qu'on nâvre et qui s'effrite,
> *A sa si blanche, à sa si pâle Marguerite!*
>
> (PAUL VERLAINE, *Œuvres posthumes*,
> A. Messein, 1913.)

LXIV. TRISTESSES DE LA LUNE (LXXV de la 1re édition; LXV de la 2e; LXVII de la 3e), p. 104.

Pièce antérieure à 1850 (lettre à Ancelle du 10 janvier 1850), et goûtée particulièrement de Flaubert et de Sainte-Beuve. — Cf. *PETITS POËMES EN PROSE, Les Bienfaits de la Lune.*

Le texte de la 3e édition donne pour le titre *Tristesse*, au singulier, — comme la lettre à Ancelle susdite. Mais la table de cette même édition donne *Tristesses.*

LXV. LES CHATS (14 novembre 1847, *Le Corsaire;* 9 avril 1851, *Messager de l'Assemblée;* — LVI de la 1re édition; LXVI de la 2e; LXVIII de la 3e), p. 105.

Champfleury a reproduit dans *Les Aventures de Mademoiselle Mariette* (1853), et sous la signature de l'auteur, ce célèbre sonnet qu'il avait déjà fait connaître dans *Le Corsaire* six ans auparavant. Il l'y accompagne de ces lignes :

> 19 février 184.. — Nous avons passé une belle soirée avec un ami qui partage mes idées en peinture, en théâtre et en musique. Il est si rare de rencontrer un tempérament parallèle au sien, qu'il ne faut jamais s'en séparer. Mon ami a surtout étudié longuement les chats; il les arrête dans la rue, entre dans les boutiques où le chat médite accroupi sur le comptoir, les caresse et les magnétise de son regard.

Dans une clef qu'il avait établie des *Aventures de Mademoiselle Mariette*, Baudelaire se définit : *le poète des Chats.* Non sans raison : dans les *FLEURS DU MAL* on ne rencontre pas moins de trois pièces dédiées à la gloire de la race féline (voir XXXIV et LI).

LXVI. LES HIBOUX (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée*, sous le titre collectif : *LES LIMBES;* — LVII de la 1re édition; LXVII de la 2e; LXIX de la 3e), p. 106.

Variantes (1851) :

v. 3. *Comme des idoles de jais,*
v. 13. Porte *souvent* le châtiment

Les Poètes français, anthologie publiée par Eugène Crépet (1862), ont reproduit cette pièce. L'épreuve revue par Baudelaire ne donne pas de variantes.

LXVII. La Pipe (LXXVII de la 1re édition; LXVIII de la 2e; LXX de la 3e), p. 107.

LXVIII. La Musique (LXXVI de la 1re édition; LXIX de la 2e; LXXI de la 3e), p. 108.

Variantes (1857) :

v. 1. La musique *parfois* me prend comme une mer!
v. 3. Sous un plafond de brume ou sous un *pur* éther,
v. 5. La poitrine en avant et *gonflant mes poumons*
v. 6. *De toile pesante,*
v. 7. *Je monte et je descends sur le dos des grands monts*
v. 8. *D'eau retentissante;*
v. 12. Sur *le sombre* gouffre
v. 13. Me bercent, *et parfois le calme,* — grand miroir

Dans une liste autographe, p. 18 des *Douze Poèmes de Charles Baudelaire*, publiée en fac-similé par M. Van Bever (Crès, 1917), on lit : *Beethoven.* Peut-être s'agit-il d'une variante du titre de cette pièce?

LXIX. Sépulture d'un Poëte maudit (LXXIV de la 1re édition; LXX de la 2e; LXXII de la 3e), p. 109.

Variantes :

Titre (Épr. 1857). *Sépulcre.*
(1857-1861). *Sépulture.*

Le prince Ourousof (*op. cit.*) s'est élevé très vivement contre la variante de la 3e édition. «Baudelaire, écrit-il, ne pouvait donner à ce sonnet le titre : Sépulture *d'un poète maudit* par la très simple raison qu'il y est question de *«votre corps vanté»* et non de la dépouille d'un poète, maudit ou non, dont on ne vante d'ordinaire que l'esprit.» L'argument ne nous semble nullement péremptoire, et l'on pourrait

citer, même de nos jours, des poètes très fiers d'un physique auquel leurs contemporains — et contemporaines — rendent souvent plus justice qu'à leurs œuvres. Par contre ce titre correspond très exactement à l'inspiration de certaines autres *Fleurs*, par exemple *Bénédiction* ou *Les Plaintes d'un Icare.*

LXX. Une Gravure fantastique (15 novembre 1857, *Le Présent;* — LXXI de la 2e édition; LXXIII de la 3e), p. 110.

Variantes (1857) :

Titre : *Une Gravure de Mortimer.*
v. 4. Sans éperons *ni* fouet, il essouffle un cheval
v. 7. Au travers de l'espace, ils *galopent* tous deux,
v. 10. Sur les foules sans *noms* que sa monture broie,
v. 12. *Un triste* cimetière *à l'*immense horizon,
v. 13. Où *grouillent,* aux *clartés* d'un soleil *froid* et terne,

On trouve mention, dans les catalogues Charavay, d'une «pièce de vers autographe, 2 p. in-folio, superbe, qui se répète sur chaque page avec de petites variantes» et commence ainsi :

Ce fantôme de squelette
N'a pour toute toilette
Qu'un diadème de vers
Posé tout de travers.

S'agit-il d'une première version d'*Une Gravure fantastique?*

LXXI. Le Mort joyeux (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée,* sous le titre collectif : *Les Limbes;* — LXXIII de la 1re édition; LXXII de la 2e; LXXIV de la 3e), p. 111.

Variantes (1851) :

Titre : *Le Spleen.*
v. 6. Plutôt que *d'accepter* une larme du monde,
v. 13. Et dites-moi s'il est encor quelque *morsure*

LXXII. Le Tonneau de la Haine (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée,* sous le titre collectif : *Les Limbes;* 1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes,* sous le titre collectif : *Fleurs du Mal;* — LXXI de la 1re édition; LXXIII de la 2e; LXXV de la 3e), p. 112.

Pièce antérieure à 1850 (voir lettre de Baudelaire, 10 janvier 1850).

Variantes (1851-1855-1857) :

v. 7. Quand même elle saurait *allonger* ses victimes
v. 8. Et pour les *resaigner galvaniser* leurs corps.

Ce dernier même vers (1861) :

Et pour les *pressurer,* ressusciter leurs corps.

Voici un des exemples qui prouvent le mieux la précellence du texte de la 3 édition.

Le texte de 1851 avait donné une coquille amusante, v. 9 :

La Haine est un ivrogne au fond d'une caverne,

LXXIII. La Cloche fêlée (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée,* sous le titre collectif : *Les Limbes;* 1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes,* sous le titre collectif : *Fleurs du Mal;* — LVIII de la 1re édition; LXXIV de la 2e; LXXVI de la 3e), p. 113.

Variantes :

Titre (1851) : *Le Spleen.* — (1855) *La Cloche.*
v. 2 (1851). *De sentir* près du feu qui palpite et qui fume,
v. 12 (1851). *Ressemble aux burlemens* d'un blessé qu'on oublie
(1855). *Ressemble aux râlemens* d'un blessé qu'on oublie
v. 13 (1851-1855). *Auprès* d'un lac de sang, sous un grand tas de morts,

LXXIV. Spleen (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée,* sous le titre collectif : *Les Limbes;* — LIX de la 1re édition; LXXV de la 2e; LXXVII de la 3e), p. 114.

Variantes :

Titre (1851) : *Le* Spleen.
1851-1855-1857-1861 :
v. 1. Pluviôse, irrité contre la *ville* entière,

Nous estimons que la leçon de la 3e édition, apportant *vie* au lieu de *ville,* est très supérieure, rendant plus fidèlement la pensée du poète pour qui les morts, devenus seulement les « pâles habitants du cimetière voisin », continuent de participer à la vie. D'ailleurs, n'est-ce pas parce qu'il est irrité contre la *vie,* que Pluviôse verse la *mortalité?*

v. 5 (1851). Mon *chien* sur le carreau cherchant une litière
v. 7 (1851). L'*ombre* d'un vieux poëte erre dans la gouttière

LXXV. SPLEEN (LX de la 1re édition; LXXVI de la 2e; LXXVIII de la 3e), p. 115.

Variantes de la 1re édition et de l'exemplaire d'épreuves de 1857 :

P. 115, v. 14 (Éd.). *Hument le vieux parfum* d'un flacon débouché.
v. 16 (Épr.). Quand sous *le premier poids* des neigeuses années
P. 116, v. 4 (Épr.). Un vieux sphinx ignoré du monde *curieux,*

La lettre à Poulet-Malassis du 25 avril 1857 mentionne en outre une première leçon du vers 17, p. 115 :

L'ennui, *fils* de la morne incuriosité

Nous avons cru devoir supprimer les blancs introduits par la 3e édition après les vers 7 et 18, un tiret étant placé au début des suivants. Aussi bien ces blancs n'ont pas été maintenus par MM. Calmann-Lévy dans le texte revu de l'édition qu'ils ont donnée à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Baudelaire.

LXXVI. SPLEEN (LXI de la 1re édition; LXXVII de la 2e; LXXIX de la 3e), p. 117.

Variantes :

v. 17 (1857). Il n'a *pas réchauffé* ce cadavre hébété

LXXVII. SPLEEN (LXII de la 1re édition; LXXVIII de la 2e; LXXX de la 3e), p. 118.

Variantes (1857) :

v. 4. Il nous *fait* un jour noir plus triste que les nuits;
v. 11. Et qu'un peuple muet d'*horribles* araignées.
v. 17. Et d'*anciens* corbillards, sans tambour ni musique,
v. 18. Défilent lentement dans mon âme; *et* l'Espoir
v. 19. *Pleurant comme un vaincu, l'Angoisse* despotique,

LXXVIII. OBSESSION (15 mai 1860, *Revue contemporaine;* — LXXIX de la 2e édition; LXXXI de la 3e), p. 119.

Dans la *Revue contemporaine,* le vers 8 emprunté au *Prométhée,* renvoyait à la note ci-dessous :

..... ὦοντίων τε κυμάτων
ἀνηρίθμον γέλασμα...

ESCHYLE.

Cette pièce fut envoyée à Poulet-Malassis le 1er janvier 1860 (voir la *Correspondance* de Ch. Baudelaire, à cette date).

LXXIX. Le Goût du Néant (20 janvier 1859, *Revue française;* — LXXX de la 2e édition; LXXXII de la 3e), p. 120.

v. 2 (1859). L'Espoir, dont l'éperon *avivait* ton ardeur,
v. 11 (1859). *Le Temps descend sur moi* minute par minute,
v. 12 (1859). Comme la neige *sur* un corps pris de roideur;

Pièce autobiographique. Baudelaire commençait à ressentir les effets du mal qui devait l'emporter. Quelques mois après la publication de cette pièce, il confiait ses inquiétudes à sa mère : « Si j'allais devenir infirme, ou sentir mon cerveau dépérir avant d'avoir fait tout ce qu'il me semble que je dois et puis faire ! » (28 décembre 1859.)

LXXX. Alchimie de la Douleur (15 octobre 1860, *L'Artiste;* — LXXXI de la 2e édition; LXXXIII de la 3e), p. 121.

Baudelaire a mentionné plusieurs fois qu'il s'était amusé deci delà à imiter la manière d'Hugo. Il est difficile de ne pas s'en souvenir en lisant la première strophe de ce sonnet.

LXXXI. Horreur sympathique (15 octobre 1860, *L'Artiste;* — LXXXII de la 2e édition; LXXXIV de la 3e), p. 122.

LXXXII. La Prière d'un Païen (15 septembre 1861, *Revue européenne;* 12 janvier 1862, *Le Boulevard;* — LXXXVI de la 3e édition), p. 123.

Variantes (1861) :

v. 9. Volupté ! Sois *encor* ma reine !
v. 10. Prends *la forme* d'une sirène

LXXXIII. Le Couvercle (12 janvier 1864, *Le Boulevard;* 1866, *Le Parnasse contemporain;* — LXXXVII de la 3e édition), p. 124.

Variante (1866) :

v. 10. Plafond illuminé *par* un opéra bouffe

LXXXIV. L'EXAMEN DE MINUIT (1er février 1863, *Le Boulevard;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *NOUVELLES FLEURS DU MAL;* — LXXXIX de la 3e édition), p. 125.

Variantes de 1863 :

P. 125, v. 10. *De tous les Dieux le plus aimable*
v. 12. De quelque *terrible* Crésus,
P. 126, v. 1. *Nous avons baisé la* Matière
v. 2. Avec *pleine* dévotion,
v. 5. *Puis nous efforçant de* noyer
v. 7. Nous *avons, prêtre* de la Lyre,
v. 8. *Très lâchement, pour oublier*
v. 9. *La beauté* des choses funèbres,

Dans le texte de 1863, la pièce était divisée en huit strophes de quatre vers et portait la dédicace : *A tous mes amis.*

LXXXV. MADRIGAL TRISTE (15 mai 1861, *Revue fantaisiste;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *NOUVELLES FLEURS DU MAL;* — XC de la 3e édition), p. 127.

Variantes (1861) :

P. 127, v. 19. Et crois que ton *corps* s'illumine
P. 128, v. 9. *Révant* de poisons et de glaives,

Dans les textes de 1861 et 1866, les deux parties de la pièce sont numérotées.

Peut-être pour Jeanne Duval.

LXXXVI. L'AVERTISSEUR (15 septembre 1861, *Revue européenne;* 12 janvier 1862, *Le Boulevard;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *NOUVELLES FLEURS DU MAL;* — XCI de la 3e édition), p. 129.

Variante de 1861 :

v. 5. *Darde* tes yeux dans les yeux fixes

Cette pièce avait été annoncée par la *Revue fantaisiste* (numéro du 15 août 1861).

LXXXVII. Le Rebelle (15 septembre 1861, *Revue européenne;* 12 janvier 1862, *Le Boulevard;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *Nouvelles Fleurs du Mal;* — xcv de la 3e édition), p. 130.

Variante (1861) :

v. 7. *Afin de pouvoir* faire à Jésus, quand il passe,

Pièce antérieure à 1843, selon Prarond.

LXXXVIII. Bien loin d'ici (1er mars 1864, *La Revue nouvelle;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *Nouvelles Fleurs du Mal;* — xcix de la 3e édition), p. 131.

Cf. *Petits Poëmes en prose, La Belle Dorothée.*

Cette pièce était conçue, semble-t-il, dès 1859 (voir lettre à Malassis du 15 décembre). Peut-être dut-elle porter d'abord le titre des *Dorothée.*

La *Revue de France,* dans son numéro du 15 décembre 1921, sous la signature de Mme Solange Rosenmark (née Autard de Bragard), a apporté quelques renseignements sur cette inspiratrice, jolie Malabaraise, fille d'une Indienne de Bénarès, que Baudelaire avait connue, et par laquelle il avait été servi, à l'île Maurice, chez Mme Autard de Bragard dont elle était la sœur de lait. (Voir nos notes sous les nos lx et *Épaves,* xx.)

LXXXIX. Le Gouffre (1er mars 1862, *L'Artiste;* 1er mars 1864, *Revue nouvelle;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *Nouvelles Fleurs du Mal;* — cii de la 3e édition), p. 132.

Variante de 1862 (la pièce est alors dédiée à Théophile Gautier) :

v. 10. *Rempli* de vague horreur, menant on ne sait où;

Il est impossible, pour qui a étudié de près Baudelaire dans sa vie comme dans son œuvre, de ne pas prêter à cette pièce, de même qu'à la précédente, un caractère autobiographique. Nadar, dans son *Charles Baudelaire intime* (A. Blaizot, 1911) a publié une note où le poète a consigné les rêves dont il était poursuivi :

Symptômes de ruines. Bâtiments immenses, Pélasgiens, l'un sur l'autre. Des appartements, des chambres, des *temples,* des galeries, des escaliers, des cœcums, des belvédères, des lanternes, des fontaines, des statues. — *Fissures,*

lézardes. Humidité provenant d'un réservoir situé près du ciel. — Comment avertir les gens, les nations? — Avertissons à l'oreille les plus intelligents.

Tout en haut une colonne craque et ses deux extrémités se déplacent. Rien n'a encore croulé. Je ne peux retrouver l'issue. Je descends, puis je remonte. *Une tour. — Labyrinthe. Je n'ai jamais pu sortir. J'habite pour toujours un bâtiment qui va crouler, un bâtiment travaillé par une maladie secrète.* — Je calcule en moi-même, pour m'amuser, si une si prodigieuse masse de pierres, de marbres, de statues, de murs qui vont se choquer réciproquement, seront très souillés par cette multitude de cervelles, de chairs humaines et d'ossements concassés. Je vois de si terribles choses en rêve, que je voudrais quelquefois ne plus dormir, si j'étais sûr de n'avoir pas trop de fatigue.

XC. Les Plaintes d'un Icare (28 décembre 1862, *Le Boulevard;* 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *Nouvelles Fleurs du Mal;* — CIII de la 3e édition), p. 133.

Variante de 1862 :

Titre : *La plainte* d'un Icare.

Le texte de 1862 offre cette particularité que «nonpareils» (v. 5) est orthographié «nompareils»; il porte en épigraphe la strophe de Thomas Gray dont Baudelaire s'est inspiré pour *Le Guignon* et que nous avons donnée dans nos éclaircissements relatifs à cette pièce (XI).

XCI. Recueillement (1er novembre 1861, *Revue européenne;* 12 janvier 1862, *Le Boulevard;* 1863, *Almanach parisien pour* —, par Fernand Desnoyers; 1866, *Le Parnasse contemporain,* sous le titre collectif : *Nouvelles Fleurs du Mal;* — CIV de la 3e édition), p. 134.

Variante de 1861 :

v. 12. Le Soleil moribond *se coucher* sous une arche,

Pièce mise en musique par Villiers de l'Isle-Adam.

XCII. L'Héautontimorouménos (10 mai 1857, *L'Artiste;* — LII de la 1re édition; LXXXIII de la 2e; CV de la 3e), p. 135.

Nous ne savons rien de cette J. G. F. à qui la pièce fut dédiée dès la 1re édition et dont les initiales figurent également en tête des *Paradis artificiels.*

Il est possible que le titre ait été emprunté plus encore à Joseph de Maistre qu'à Térence. On lit dans *Les Soirées de Saint-Pétersbourg,*

un des livres de chevet du poète, «qu'en vertu des lois seules que Dieu a portées avec tant de sagesse, tout méchant est un *béautontimorouménos*».

Pour les deux derniers vers de la pièce, cf. dans *La Chute de la maison Usher* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*), un poème d'Edgar Poe, *Le Palais banté :*

A hideous throng rush out forever
And laugh, — but smile no more,

ce que Baudelaire a traduit :

Une hideuse multitude se rue éternellement
Qui va éclatant de rire, — ne pouvant plus sourire.

Il semble que Swinburne, qui admirait si fort les *FLEURS DU MAL*, se soit souvenu de cette pièce quand il écrivit *Hertha :*

I am that which unloves me and loves; I am stricken and I am the blow...

Voir aussi, pour le vers 9, nos notes sous la pièce LII.

XCIII. L'IRRÉMÉDIABLE (10 mai 1857, *L'Artiste;* — LXIV de la 1re édition; LXXXIV de la 2e; CVI de la 3e), p. 137.

Dans l'exemplaire de la 1re édition, on lit, de la main de Poulet-Malassis, à propos des deux vers qui commencent la 9e strophe :

Tête-à-tête sombre et limpide
Qu'un cœur devenu son miroir!

«— Je plaide pour *d'un.* »

Baudelaire répond : — «Non, laissez *qu'un.* Quel tête-à-tête qu'un cœur corrompu se servant à lui-même de miroir! un cœur et le cœur pour miroir, *quel* tête-à-tête sombre!»

Cette pièce est scindée en deux parties pour la première fois dans le texte de 1861.

Pour son inspiration, cf. *Les Soirées de Saint-Pétersbourg,* de Joseph de Maistre : «Ce fleuve qu'on ne passe qu'une fois; ce tonneau des Danaïdes *toujours* rempli et *toujours* vide; ce foie de Titye, *toujours* renaissant sous le bec du vautour qui le dévore *toujours;* ce Tantale, *toujours* prêt à boire cette eau... Cette pierre de Sisyphe toujours... poursuivie, etc., etc... sont autant d'hiéroglyphes parlant, sur lesquels il est impossible de se méprendre.

«Nous pouvons donc contempler la justice divine dans la nôtre, comme dans un miroir, etc.»

Sans doute l'inspiration est assez lointaine, mais elle n'en semble pas moins réelle, pour le rythme tout au moins et l'enchaînement des idées. — Dans une lettre à Ancelle, Baudelaire écrira qu'il a mis dans son livre «toute sa religion travestie». C'est bien chez de Maistre qu'il avait appris «sa religion».

On peut admettre aussi que certaines images développées ici furent inspirées par le souvenir du *Manuscrit trouvé dans une bouteille* et d'*Une Descente dans le Maelstrom* d'Edgar Poe (*HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*).

XCIV. L'HORLOGE (15 octobre 1860, *L'Artiste;* — LXXXV de la 2e édition; CVII de la 3e), p. 139.

Variantes de 1860 :

v. 9. Trois *cent soixante* fois par heure, la seconde

Il est évident que cette variante n'est qu'une erreur de calcul.

La pièce semble inspirée (lointainement) d'Edgar Poe. Cf. *Le Masque de la Mort rouge* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*), *passim*, que le poète avait traduit dès 1855.

On sait qu'un des *PETITS POËMES EN PROSE* porte aussi le titre de *L'Horloge;* mais le sujet en est très différent.

Un correspondant de *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, M. Ch. Ad. C. (30 septembre 1905), a rapporté que Baudelaire avait enlevé les aiguilles à sa pendule, et inscrit sur le cadran : «Il est plus tard que tu ne crois!»

XCV. PAYSAGE (15 novembre 1857, *Le Présent;* — LXXXVI de la 2e édition; CVIII de la 3e), p. 143.

Variantes (1857) :

Titre : Paysage *parisien.*

P. 143, v. 4. Leurs *chants mélodieux* emportés par le vent.
v. 8. *Les grands ciels bleus* qui font rêver d'éternité.
v. 9. *C'est plaisir,* à travers les brumes, de voir naître
P. 144, v. 1-6. *Et l'émeute aura beau tempêter* à ma vitre,
Je ne lèverai pas le front de mon pupitre,
Et ne bougerai plus de l'antique fauteuil
Où je veux composer pour un jeune cercueil
(Il faut charmer nos morts dans leurs noires retraites)
De doux vers tout fumants comme des cassollettes.

Le texte de 1857 ne comporte pas de blanc entre les 8e et 9e vers.

Pour les vers 1-2 de la page 144, cf. Th. Gautier, *Émaux et Camées, Préface :*

Sans prendre garde à l'ouragan
Qui fouettait mes vitres fermées,
Moi, j'ai fait *Émaux et Camées.*

L'insensibilité gœthienne qu'affirme ici Baudelaire permet de croire que la pièce est postérieure à 1852. C'est vers cette date, en effet, que le poète se désintéressa du mouvement démocratique.

XCVI. Le Soleil (II de la 1re édition; LXXXVII de la 2e; CIX de la 3e), p. 145.

Variantes de 1857 (exemplaire d'épreuves) :

v. 1. *Au fond de carrefours* où pendent aux masures
v. 10. *Anime* dans les champs les vers comme les roses;

XCVII. La Lune offensée (1er mars 1862, *L'Artiste;* — CXI de la 3e édition), p. 146.

On pourrait prêter à cette pièce un caractère autobiographique. Voir notre Histoire des *Fleurs du Mal*, p. 402.

XCVIII. A une Mendiante rousse (LXV de la 1re édition; LXXXVIII de la 2e; CXII de la 3e), p. 147.

L'héroïne, qui chantait et pinçait de la guitare, «occupait beaucoup les esprits d'alors, peintres et poètes», dit Asselineau. Emile Deroy en avait fait le portrait. Banville lui a consacré, outre quelques vers des *Stalactites,* une page de ses *Souvenirs,* où il la dépeint «une enfant, une fillette aux grands yeux, aux traits raffinés, charmants et délicats, rose, avec une chair nacrée et des lèvres rouges comme une grenade, couronnée d'une longue chevelure fauve, emmêlée et crespelée tombant sur ses épaules...».

On connaît de cette poésie deux textes autographes antérieurs à 1857. Le premier, de date incertaine (I), a été apporté par M. E. Dodillon (*Mercure de France,* 1er novembre 1911); le second par le manuscrit du Dr Laffont (*op. cit.,* 1852).

D'après Cousin (voir le Pincebourde), elle était déjà écrite en 1842, et Baudelaire en était très satisfait. Cependant on lit de sa main, sur le manuscrit de 1852 : «*La robe trouee* (mauvais).»

Variantes :

Titre	(1852) :	*La robe trouée* de la mendiante rousse.
P. 147, v. 1	(I-1852-1857).	*Ma blanchette* aux cheveux roux,
v. 2	(1852).	Dont la robe par *des* trous
v. 10	(I-1852-1857).	Qu'une pipeuse *d'amant*
v. 11	(I-1852-1857).	Ses *brodequins* de velours
P. 148, v. 5	(I).	*Ton tétin blanc comme lait*
	(1852-1857).	*Ton sein plus blanc que du lait*
v. 6	(I-1852-1857).	*Tout nouvelet;*
v. 8	(I-1852).	Tes bras se fassent *piller*
v. 9	(I).	Et chassent à coups *lutins*
v. 10	(I).	Les doigts *mutins,*
v. 11	(I-1852).	*Écrins* de la plus belle eau
v. 17	(I-1852-1857).	Et *reluquant* ton soulier
v. 19	(I-1852).	*Pages flaireurs* de *hazards,*
	(1857).	Maint page *ami* du hazard,
v. 20	(I-1852).	*Et grands seigneurs* et *Ronsards*
v. 21	(I).	*Assiégeraient au* déduit
P. 149, v. 2	(I).	Quelque vieux *dîner* gisant
	(1852).	Quelque vieux *morceau* gisant
v. 6	(I-1852).	De *vieux bonnets* de *six* sous
	(1857 Épr.).	Des *brimborions* de *vingt* sous
v. 7	(I).	*Moi,* je ne puis, *ô* pardon!
	(1852).	Dont je ne puis, *ô* pardon!

Sur l'exemplaire d'épreuves de 1857, on lit, de la main du poète : «hasard, hazard? lys, lis? question grave». Dans les deux premières éditions, il avait finalement adopté *basard* et *lis.*

XCIX. Le Cygne (22 janvier 1860, *La Causerie;* — LXXXIX de la 2e édition; CXIII de la 3e), p. 150.

Variantes :

P. 150, v. 4	(1860).	*Le* Simoïs menteur qui par vos pleurs grandit,
v. 6	(1860).	Comme je traversais *ce vaste* Carrousel.
v. 15	(1860-1861).	*Froids et clairs,* le Travail s'éveilla, où la voirie
v. 16	(1860).	Pousse un *sale* ouragan dans l'air silencieux,

La Causerie avait imprimé comme suit le vers 7 de la page 151 :

«Eau, quand *pleuveras-tu?* quand tonneras-tu, foudre?»

Mais il semble bien que cette variante, très imprévue, ne soit résultée que d'une inadvertance de prote.

Cette pièce avait d'abord dû paraître à la *Revue contemporaine* (lettre à Poulet-Malassis, 15 décembre 1859). — Dans *La Causerie*, elle est accompagnée de l'épigraphe : *Falsi Simoentis ad undam*, tirée de l'*Énéide* (liv. III, vers 302).

Pour la strophe 4 de la 2e partie, cf. *A une Malabaraise* (*Les Épaves*, XX), derniers vers.

C. Les Sept Vieillards (15 septembre 1859, *Revue contemporaine*, sous le titre collectif de *Fantômes parisiens*; 15 janvier 1861, *L'Artiste*; — XC de la 2e édition; CXIV de la 3e), p. 153.

L'album autographique, *L'Art à Paris en 1867*, publié par Armand Lechevalier, a donné un fac-similé autographe des deux dernières strophes de cette pièce qui date très certainement de 1859. On y trouve quelques variantes.

Cette poésie fut très remaniée. La preuve en est apportée par une note descriptive des catalogues Noël Charavay :

Baudelaire (Charles).

1° *Fantômes parisiens*, pièce de vers autographe, avec ratures et corrections, 3 p. in-4°, terminée par un dessin à la plume représentant un navire battu par les flots. — 2° *Fantômes parisiens*, pièce de vers autographe, 2 p. 3/4 in-4°... — 3° Pièce autographe, au crayon, 1 p. in-4°.

Précieux dossier pour l'étude des procédés littéraires de Baudelaire. Cette pièce de vers a été imprimée dans les *Fleurs du Mal* sous le titre *Les Sept Vieillards*. Les deux premiers manuscrits présentent deux versions différentes : la seconde surtout contient deux strophes, la 11e et la 13e, qui, par les changements qu'elles ont subis depuis, peuvent être considérées comme inédites. — La 3e pièce contient des variantes proposées par Baudelaire.

Nous n'avons malheureusement pu retrouver ces pièces autographes.

Voir aussi les notes sous la poésie suivante, *Les Petites Vieilles*.

Variantes :

P. 153, v. 10 (1859). Je suivais, raidissant mes nerfs comme un héros
P. 154, v. 3 (1859). Et sa barbe à longs poils, raide comme une épée,
P. 155, v. 7 (1861). Vainement ma raison *voulut* prendre la barre;

Dernière strophe (1859, manuscrit autographe), première leçon raturée par l'auteur :

Bien en vain ma raison *réclamait son empire;*
Le délire, en jouant déroutait ses efforts,

Et mon âme dansait, dansait, *comme un navire*
Sans mâts, sur une mer *noire, énorme* et sans bords.

Deuxième leçon :

Bien en vain ma raison voulait prendre la barre;
La tempête, en jouant, déroutait ses efforts,
Et mon âme dansait, dansait, *pauvre* gabare
Sans mâts, sur une mer *noire, énorme* et sans bords.

CI. LES PETITES VIEILLES (15 septembre 1859, *Revue contemporaine,* sous le titre collectif de *FANTÔMES PARISIENS,* II; — XCI de la 2e édition; CXV de la 3e), p. 156.

Pièce datant de 1859, et où le poète, d'après sa lettre à Poulet-Malassis en date du 1er octobre de cette même année, «a essayé d'imiter la manière» de Victor Hugo, à qui bientôt il l'allait dédier publiquement, comme la précédente et *Le Cygne.* On sait que le proscrit de Hauteville House reconnut cet hommage par l'envoi de la lettre qui a pris place en tête de la plaquette sur *THÉOPHILE GAUTIER* (Poulet-Malassis et de Broise, 1859), — lettre où se trouve la phrase fameuse : «Vous dotez le ciel de l'art d'on ne sait quel rayon macabre. Vous créez un frisson nouveau.»

Cette pièce fut reproduite en 1862 dans l'Anthologie des *Poètes français* publiée sous la direction d'E. Crépet; le texte, revu à cette occasion par l'auteur, offre plusieurs leçons nouvelles. Il n'est pas exact, comme on l'a écrit, que la pièce fut, dans cette publication, amputée de sa dernière strophe, du moins dans le premier tirage dont nous avons sous les yeux deux exemplaires sur grand papier. Peut-être, plus tard, l'éditeur craignit-il l'effet, sur sa clientèle, de l'audacieuse apostrophe :

Où serez-vous demain, Èves octogénaires,
Sur qui pèse *la griffe effroyable de Dieu?*

Variantes :

P. 157, v. 9 (1862). Et lorsque *j'aperçois* un fantôme débile

La huitième strophe (v. 29-32) ne figure pas dans la *Revue contemporaine.*

Deuxième partie de la pièce :

v. 1 (1859-1862). De Frascati *défunt* Vestale enamourée
v. 2 (1862). Prêtresse de Thalie, hélas! dont *un* souffleur
v. 3 (1861). *Enterré* sait le nom; célèbre évaporée
(1862). Défunt, seul, *se souvient;* célèbre évaporée

P. 158, v. 8 (1862). Toutes *feraient un fleuve en rassemblant* leurs pleurs!
v. 13 (1859). Pour entendre un de ces concerts *sonnant le* cuivre,
P. 159, v. 15 (1862). Comme si j'étais, *moi*, votre père, ô merveille
v. 22 (1859). Je vous fais chaque *jour* un solennel adieu!

Cf. dans les *Petits Poëmes en prose, Les Veuves.*

Pour la strophe 12, cf. *La Comédie de la Mort* de Th. Gautier, *Niobé*, les quatre derniers vers :

O symbole muet de l'humaine misère,
Niobé sans enfants, mère des sept douleurs,
Assise sur l'Athos ou bien sur le Calvaire;
Quel fleuve d'Amérique est plus grand que tes pleurs?

CII. Les Aveugles (15 octobre 1860, *L'Artiste*; — xcii de la 2e édition; cxvi de la 3e), p. 160.

v. 11 (1860). Pendant qu'autour de nous tu chantes *et tu* beugles,
v. 12 (1860). *Cherchant la jouissance avec férocité,*
v. 13 (1860). *Moi*, je me traîne aussi! mais, plus qu'eux hébété

Il semble que l'idée de cette pièce ait été inspirée par un passage des *Contes posthumes* d'Hoffmann, dont une traduction avait été publiée en 1856 par Champfleury :

Moi. — C'est cependant une chose remarquable que l'on reconnaît immédiatement les aveugles, quand même ils n'ont pas les yeux fermés, et que rien dans le visage ne trahisse d'ailleurs cette infirmité, à cette seule manière de tourner la tête en haut, qui est propre à tous les aveugles. Il semble qu'il y a en eux comme un effort opiniâtre de voir quelque clarté dans la nuit qui les enveloppe.

Le Cousin. — Rien ne m'émeut autant que de voir ainsi un aveugle, qui, la tête en l'air, paraît regarder dans le lointain. Le crépuscule de la vie a disparu pour le malheureux; mais son œil intérieur tâche d'apercevoir déjà l'éternelle lumière qui luit pour lui dans l'autre monde, plein de consolations, d'espérances et de béatitudes.

(La Fenêtre du coin.)

CIII. A une Passante (15 octobre 1860, *L'Artiste*; — xciii de la 2e édition; cxvii de la 3e), p. 161.

Variantes :

v. 6 (1860). Moi, je buvais, *tremblant* comme un extravagant,
v. 10 (1860). Dont le regard m'a fait *souvenir et* renaître.

Swinburne a comparé cette pièce à une poésie de Keats. Pour l'inspiration, cf. dans *Champavert* de Petrus Borel, *Dina la belle Juive :*

Ah! c'est une bien triste souffrance que la rencontre d'un être sympathique qui vous capte, qui vous incline à lui. On l'a vu au promenoir, au bal, en voyage, à l'église, on lui a jeté un regard on a reçu une œillade, on l'a touché de la main, on a causé à la dérobée, on est épris, ravi, enveloppé, on s'est déjà façonné un avenir, c'est déjà de l'amour, de l'amour enraciné; le temps de pousser un soupir, ou de regarder le ciel, cet être s'est envolé comme un oiseau, l'apparition s'est éteinte, et l'on reste atterré, anéanti par la commotion. Pour moi, cette pensée qu'on ne reverra jamais cet éclair qui nous a éblouis, cette femme, amie spontanée, notre pierre de touche; que deux existences faites l'une pour l'autre, pour être adouées, pour être heureuses ensemble en cette vie et dans l'éternité, sont à jamais écartées, et se traîneront peut-être malheureuses sans plus retrouver jamais d'âme qui leur agrée, d'esprit et de cœur à leur taille; pour moi, cette pensée est profondément douloureuse.

CIV. Le Squelette laboureur (22 janvier 1860, *La Causerie;* 1861, *Almanach parisien pour* —, par Fernand Desnoyers; — XCIV de la 2e édition et CXVIII de la 3e), p. 162.

La pièce date de 1859.

Nous en avons eu sous les yeux une copie autographe qui accompagnait une lettre du poète à Poulet-Malassis en date du 15 décembre 1859. Elle n'offre point de variantes. Mais, pour le vers 1, on voit sous une rature que Baudelaire avait d'abord écrit :

Dans les *pages* d'anatomie...

Pas de division dans le texte de 1861.

CV. Le Crépuscule du Soir (1er février 1852, *La Semaine théâtrale;* 1855, *Fontainebleau* [in-12, Hachette]; — LXVII de la 1re édition; XCV de la 2e; CXIX de la 3e), p. 164.

Le manuscrit autographe (1852) que possède M. le Dr Laffont, et qu'a publié M. Ad. Van Bever, donne quelques leçons jusqu'alors ignorées.

Variantes :

Titre, 1852 (manuscrit) : *Les deux Crépuscules de la grande ville, II, Le Soir;* — même date, *La Semaine théâtrale : Les deux Crépuscules, I;* 1855, *Les deux Crépuscules. Le Soir.*

Ces variantes n'en sont guère, à proprement parler, hors la première. Elles sont motivées simplement par la disposition du texte, où *Le Crépuscule du Soir* est accompagné du *Crépuscule du Matin.* Dans *Fontainebleau,* ces deux pièces sont en outre précédées d'une lettre à l'auteur du recueil, et suivies de deux poèmes en prose : *Le Crépuscule du Soir* et *La Solitude.*

Voici la lettre :

A Fernand Desnoyers.

Mon cher Desnoyers, vous me demandez des vers pour votre petit volume, des vers sur la *Nature,* n'est-ce pas? sur les bois, les grands chênes, la verdure, les insectes, — le soleil, sans doute? Mais vous savez bien que je suis incapable de m'attendrir sur les végétaux, et que mon âme est rebelle à cette singulière Religion nouvelle, qui aura toujours, ce me semble, pour tout être *spirituel,* je ne sais quoi de *shocking.* Je ne croirai jamais que *l'âme des Dieux habite dans les plantes,* et, quand même elle y habiterait, je m'en soucierais médiocrement, et considérerais la mienne comme d'un bien plus haut prix que celle des légumes sanctifiés. J'ai même toujours pensé qu'il y avait dans la *Nature,* florissante et rajeunie, quelque chose d'affligeant, de dur, de cruel, — un je ne sais quoi qui frise l'impudence. Dans l'impossibilité de vous satisfaire complètement suivant les termes stricts du programme, je vous envoie deux morceaux poétiques, qui représentent à peu près la somme des rêveries dont je suis assailli aux heures crépusculaires. Dans le fond des bois, enfermé sous ces voûtes semblables à celles des sacristies et des cathédrales, je pense à nos étonnantes villes, et la prodigieuse musique qui roule sur les sommets me semble la traduction des lamentations humaines.

C. B.

P. 164, v. 1	(1852).	Voici *le Crépuscule,* ami du criminel;
	(1855).	Voici *venir le Soir,* ami...
v. 5	(1852-1855-1857, ex. d'épr.).	*Oui, voilà bien le Soir, le Soir cher à* celui
v. 14	(man. 1852).	A travers les lueurs que *fatigue* le vent
P. 165, v. 10	(1852).	Et ferme ton oreille à ce *bouillonnement.*
	(1855).	Et ferme ton oreille à ce *bourdonnement;*

Grande abondance de majuscules dans le texte de 1855 : Démons, Soir, Esprits, Ver, Jeu, Âme, Gouffre. Une copie autographe de ces pièces, qui appartient à la collection de M. Barthou, ne présente pas de variante.

Il serait sans doute exagéré d'attribuer l'inspiration de cette pièce à Joseph de Maistre; mais il faut remarquer que les mêmes idées se retrouvent dans *Les Soirées de Saint-Pétersbourg.* Pour ne citer que

deux exemples, on en peut rapprocher des vers 1 et 2 ce passage : «... la nuit est dangereuse pour l'homme... nous l'aimons tous un peu parce qu'elle nous met à l'aise. La nuit est une complice naturelle constamment à l'ordre de tous les vices...» (éd. Garnier, t. II, 54); ou encore des vers 5-6-7, cet autre passage : «Cependant peut-on s'empêcher de contempler avec délice le bonheur de l'homme qui peut se dire chaque jour avant de s'endormir : *Je n'ai pas perdu la journée.*» (t. I, 166).

CVI. Le Jeu (LXVI de la 1re édition; XCVI de la 2e; CXX de la 3e), p. 166.

Variantes de 1857 :

P. 166, v. 2. — *Fronts poudrés, sourcils peints sur des regards d'acier,* —
v. 3. *Qui s'en vont brimbalant à* leurs maigres oreilles
v. 4. *Un cruel et blessant tic-tac de balancier;*
P. 167, v. 3. Et mon cœur s'effraya d'envier *le* pauvre homme
v. 4. *Qui court* avec ferveur à l'abîme béant,
v. 5. Et, *soûlé* de son sang, préférerait en somme

CVII. Danse macabre (15 mars 1859, *Revue contemporaine;* 1860, *Almanach parisien pour* — ; 1er février 1861, *L'Artiste;* — XCVII de la 2e édition; CXXI de la 3e), p. 168.

La pièce fut envoyée à M. de Calonne dans la lettre suivante encore inédite :

Alençon, 1er janvier 1859.

Cher Monsieur, je vous envoie le fruit de mes rêveries en chemin de fer. *Je vous supplie instamment de jeter ceci dans le numéro du 15; je ne veux pas que vos lecteurs m'oublient.*

Vous verrez, dans le poëme du *Squelette,* le soin que j'ai pris de me conformer à l'ironie criarde des anciennes *danses macabres* et des images allégoriques du moyen âge...

Il est probable que Calonne ne disposait plus de la place utile dans le numéro du 15 janvier. Ce n'est que le 8 février qu'il envoya une épreuve de la pièce au poète (voir E.-J. Crépet, *op. cit.*, p. 336). Le 11 suivant, Baudelaire la lui renvoyait en l'accompagnant d'une lettre, également inédite à ce jour, où on lisait notamment :

... 2° Vous me causerez un *très vif chagrin* en supprimant... la dédicace... M. Christophe... m'annonce non seulement son *Squelette,* mais encore une

autre statuette beaucoup plus finie. Vraiment c'est bien le moins que j'inscrive son nom en manière de remerciements en tête d'un petit poëme...

3° *1re strophe.* — Je supprime le masculin, s'appliquant à Squelette (mot absent) et j'y substitue le féminin qui se comprend tout de suite.

12e strophe. — Vous avez choisi la mauvaise variante. D'abord, il y a, une strophe avant, *gouffre de tes yeux plein d'horribles pensées. Des yeux pleins d'épouvantes* font double emploi. J'ai l'air d'être privé d'imagination.

Gouge est un excellent mot, mot unique, *de vieille* langue, applicable à une *danse macabre,* mot contemporain des *danses macabres.* UNITÉ DE STYLE. Primitivement, *une belle Gouge* n'est qu'une belle femme; postérieurement, la gouge, c'est la courtisane qui suit l'armée, à l'époque où le soldat, non plus que le prêtre, ne marche pas sans une arrière-garde de courtisanes. Il y avait même des règlements qui autorisaient cette volupté ambulante. Or la Mort n'est-elle pas la Gouge qui suit en tous lieux la *Grande Armée universelle,* et n'est-elle pas une courtisane dont les embrassements sont *positivement irrésistibles?* Couleur, antithèse, métaphore, tout est exact. Comment votre sens critique, si net, n'a-t-il pas deviné mon intention?

J'appelle vos yeux sur *Lovelaces.* Si c'est un substantif, petit *l,* et un *s* final. Si c'est un nom propre que nous généralisons occasionnellement, grand *l* et pas d'*s,* selon la règle. En somme, Lovelace est presque un substantif de conversation. J'opine pour le petit *l* et le pluriel.

Danse macabre n'est pas une personne, c'est une allégorie. Il me semble *qu'il ne faut pas de majuscules,* allégorie archi-connue, qui veut dire : *le train de ce monde conduit par la mort...*

Quelques éclaircissements ou rectifications ne seront pas inutiles : les deux statuettes dont il est ici question sont celles que Baudelaire a décrites dans son *SALON DE 1859,* en exprimant le regret que le sculpteur ne les ait pas exposées; comme l'une d'elles inspira la *Danse macabre,* on a vu que l'autre inspira *Le Masque.* — Baudelaire commet une étourderie quand il écrit, à propos de la 12e strophe, qu'il y a, «une strophe avant» *gouffre de tes yeux plein d'horribles pensées.* C'est *deux strophes avant* qu'il faut lire. Enfin les termes de ce même passage doivent être rapprochés d'une lettre que le poète écrivait à Poulet-Malassis cinq jours plus tard (16 février 1859) pour apprécier l'exacte valeur du reproche que l'auteur, dans celle-ci, adresse au directeur. En réalité de Calonne n'avait pas *substitué* un texte à un autre; il avait simplement choisi des variantes proposées par le poète lui-même, — celles-là que le lecteur trouvera ci-après mentionnées sous la désignation : 1859, 1re épreuve.

Variantes :

Titre (janvier 1859) : *Le Squelette.*

DÉDICACE : rétablie, comme on vient de le voir, dans la *Revue contemporaine* en 1859, elle ne figure pas dans *L'Artiste,* ni dans l'*Almanach parisien.*

P. 168, v. 1	(1859, 1re épr.).	*Fier,* autant qu'un vivant, de sa noble stature,
v. 7	(1859).	S'écroule abondamment sur *son* pied sec que pince
v. 16	(1859).	— *Charme de ce* néant follement attifé,
	(1860).	O charme *du* néant follement attifé,
P. 169, v. 2	(1859).	Qui ne *connaissent* pas, amants ivres de chair,
v. 4	(1859).	*Squelette qui réponds* à mon goût le plus cher,
v. 5	(1859).	Viens-tu *railler,* avec ta puissante grimace,
v. 11	(1859).	Et *vas*-tu demander au torrent des orgies
P. 170, v. 1	(1859).	Qu'importe le parfum, l'habit *et* la toilette ?
v. 3	(1859, 1re épr.).	Bayadère sans nez, *aux yeux pleins d'épouvantes,*
v. 5	(1859, 1re épr.).	Fiers mignons, malgré l'art *des pommades savantes.*
v. 10	(1859).	Vous entraîne en des lieux qui ne sont *point* [connus !
v. 15	(1859-61).	En tout climat, sous *tout* soleil, la Mort t'admire

Nous avouons préférer cette dernière variante au texte de l'édition posthume. Elle donne assurément un sens plus clair; mais il est faux, à notre avis, que *sous* ton *soleil* constitue un non-sens. Il faut seulement entendre le vers comme si on lisait : En tout climat qui existe sous ton soleil, et peut-être faut-il prêter à *ton soleil* une intention ironique. Il y a lieu de considérer d'ailleurs que cette leçon n'a pas été apportée par le texte de 1868, mais figurait déjà dans le texte de l'*Almanach parisien pour 1860.*

La *Danse macabre* est annoncée à la table des matières de *L'Artiste* sous le titre de *Danse funèbre,* et accompagnée, dans cette revue, de la note suivante :

> Une nouvelle édition des *Fleurs du Mal* va paraître, qui renfermera un grand nombre de pièces inédites dans le caractère général de l'œuvre primitive, ainsi qu'on en peut juger par cette *Danse macabre.*

Cette poésie a été reproduite pour partie par l'auteur dans son *Salon de 1859.* On y trouve, vers 6, une variante de ponctuation : la virgule placée après *sa robe,* au lieu de l'être, à l'hémistiche, après *exagérée.*

CVIII. L'AMOUR DU MENSONGE (15 mai 1860, *Revue contemporaine;* — XCVIII de la 2e édition; CXXII de la 3e), p. 171.

1860. En épigraphe :

Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

RACINE, *Athalie.*

Variante (1860) :

v. 5. Quand je contemple, *sous le* gaz qui le colore,

Cette pièce fut beaucoup retouchée dans le détail. Alphonse de Calonne, directeur de la *Revue contemporaine,* demandait des remaniements capitaux. Baudelaire s'y refusa. Témoin ce passage d'un billet encore inédit :

Hélas! vos critiques tombent justement sur des notes, des *intentions,* des *traits* que je considérais comme étant de mes *meilleurs.* Il me suffira de vous indiquer brièvement mes intentions... Le mot *royale* facilitera pour le lecteur l'intelligence de cette métaphore qui fait du souvenir une couronne de tours, comme celles qui inclinent le front des déesses de *maturité,* de *fécondité,* et de *sagesse.* L'amour *(sens et esprit)* est niais à 20 ans, et il est *savant* à 40. Tout cela, je vous l'affirme, a été très lentement combiné.

CIX. JE N'AI PAS OUBLIÉ, VOISINE DE LA VILLE (LXX de la 1re édition; XCIX de la 2e; CXXIII de la 3e), p. 173.

Pièce antérieure à 1844 selon Prarond.

Baudelaire écrit à Mme Aupick :

Vous n'avez donc pas remarqué qu'il y avait dans les *FLEURS DU MAL* deux pièces vous concernant, ou du moins allusionnels (*sic*) à des détails intimes de notre ancienne vie, de cette époque de veuvage qui m'a laissé de singuliers et si tristes souvenirs, — l'une : *Je n'ai pas oublié, voisine de la ville* (Neuilly), et l'autre qui suit : *La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse* (Mariette)? J'ai laissé ces pièces sans titres et sans indications claires, parce que j'ai horreur de prostituer les choses intimes de famille. (*LETTRES INÉDITES À SA MÈRE,* Conard, 1918, p. 156.)

Variantes :

v. 7 (Épr. 1857). Semblait, *au fond du ciel,* — *en témoin* curieux,
v. 9 (Épr. 1857). *Et versait doucement* ses *grands* reflets de cierge
(1re éd. 1857). *Et versait largement* ses *grands* reflets de cierge

CX. LA SERVANTE AU GRAND CŒUR DONT VOUS ÉTIEZ JALOUSE (LXIX de la 1re édition; C de la 2e; CXXIV de la 3e), p. 174.

Antérieure à 1844 selon Prarond. Voir les notes placées sous la pièce précédente.

Variantes :

v. 2 (1857). — *Dort-elle* son sommeil sous une humble pelouse?
v. 3 (1857). Nous *aurions déjà dû* lui porter quelques fleurs.
v. 8 (1857-1861). *A* dormir, comme ils font, chaudement dans leurs [draps,
v. 13 (1857). Et *l'éternité fuir,* sans qu'amis ni famille
v. 16 (1857). Calme, dans le fauteuil, *elle venait* s'asseoir,

Le poète avait gardé un pieux souvenir à «la servante au grand cœur». On lit dans *MON CŒUR MIS À NU* : «Faire tous les matins ma prière à Dieu,... à mon père, à *Mariette* et à Poe comme intercesseurs.» — «PRIERE... Je vous recommande les âmes de mon père et de Mariette.»

Cf. dans *La Comédie de la Mort* de Théophile Gautier (1838), *La Vie dans la Mort,* où l'on trouve, outre un sujet analogue, des passages qui témoignent que Baudelaire se souvenait de cette pièce en écrivant la sienne; par exemple, rapprocher des vers 17 et 18 ceux-ci :

Et ne pouvoir venir, quelque *nuit de décembre,*
Pendant qu'elle est au bal, se *tapir* dans sa *chambre,*

CXI. BRUMES ET PLUIES (LXIII de la 1re édition; CI de la 2e; CXXV de la 3e), p. 175.

Variantes (1857) :

v. 4 (Épr.). D'un linceul vaporeux et d'un *vaste* tombeau.
(Éd.). D'un linceul vaporeux et d'un *brumeux* tombeau.

L'exemplaire d'épreuves donne encore pour le vers 1 :

O *fruits* d'automne, hivers, printemps trempés de boue,

CXII. RÊVE PARISIEN (15 mai 1860, *Revue contemporaine;* — CII de la 2e édition; CXXVI de la 3e), p. 176.

Nous avons donné plus haut, à l'occasion de la pièce CVIII (*L'Amour du Mensonge*), un passage d'une lettre inédite où le poète proteste contre certaines observations d'Alphonse de Calonne. Il faut croire que celui-ci

les avait étendues au *Rêve parisien*, car dans cette même lettre on trouve la justification suivante :

... Le mouvement implique généralement le bruit, à ce point que Pythagore attribuait une musique aux sphères en *mouvement*. Mais le rêve, qui sépare et décompose, crée la nouveauté.

Cette «nouveauté» : le silence accompagnant le mouvement, se trouvait déjà chez Edgard Poe qui en avait tiré de grands effets dans *Le Canard en ballon* et *Aventures d'un certain Hans Pfall*. Mais il y a une autre nouveauté dans cette pièce : un paysage dont est banni le «végétal irrégulier». Et pour celle-là, peut-être doit-on en voir le germe dans un article d'Hello : *Du genre fantastique*, paru dans la *Revue française* en novembre 1858, article que Baudelaire avait très certainement lu, parce qu'il y était assez longuement question d'Edgar Poe d'une part et que d'autre part il collaborait lui-même à ce périodique. Dans cet essai, Hello pose quelques principes qui ne pouvaient que rencontrer l'assentiment du poète des *Fleurs du Mal* : Le monde est la figure visible des choses invisibles. La poésie est la création de l'homme qui, continuant l'œuvre du Créateur, manifeste par des signes sensibles l'idéal qu'il connaît et qu'il aime — La poésie poursuit l'idéal à travers le réel. — La sensibilité nerveuse a sa source dans une intuition vive et délicate de l'invisible, etc.

Et il écrit : «Un travail intéressant, qui n'est pas encore fait, consisterait à rechercher les lois du symbolisme, chose merveilleuse et qui demanderait à être approfondie. Le poète qui explorera les forêts vierges de ce nouveau monde s'apercevra que, dans l'ordre symbolique, la beauté est en raison inverse de la vie :

«Le naturaliste classe ainsi la nature : règne animal d'abord, règne végétal ensuite, règne minéral enfin; il suit l'ordre de la vie.

«Le poète dira : règne minéral d'abord, règne végétal ensuite, règne animal enfin; il suivra l'ordre de la beauté, etc.»

S'il n'y a pas eu inspiration, la rencontre du moins valait d'être signalée.

Cf. *Petits Poëmes en prose*, *Anywhere out of the world*, 3e alinéa, et, pour l'opposition de la 2e partie avec la 1re, *La Chambre double* (*ibid.*).

Dédicace. Elle ne figure pas dans la *Revue contemporaine*. On sait que Baudelaire fut le premier à voir un maître en Constantin Guys et le salua, dès 1863, du beau titre de *Peintre de la Vie moderne* (voir *L'Art romantique*). — Parlant de cette pièce, le poète écrit humoristique-

ment à Poulet-Malassis, auquel il en envoie une copie autographe, qu' «elle n'a pas avec lui [Guys] d'autre rapport *positif* et *matériel* que *celui-ci :* C'est que, comme le poète de la pièce, *il se lève généralement à midi*».

Variantes :

v. 1 (autogr., mars 1860). De ce *fastueux* paysage,
v. 2 (autogr., mars 1860). *Tel que mortel jamais n'en* vit
(1860-1861). *Tel que jamais mortel n'en* vit,
v. 3 (autogr., mars 1860). *De pareil, ce matin,* l'image,

Le poète hésita beaucoup pour le texte définitif de ces vers 2 et 3. En face de la première leçon, on lit sur le manuscrit : «*(est-ce français?)*» et, en marge :

Tel que jamais mortel ne vit
Le pareil, ce matin, l'image...

Et encore :

Comme } *jamais homme n'en vit*
Tel que }
De pareil...

«Et cependant il me semble qu'on peut dire : *une chose telle que je n'en ai jamais vue,* sans ajouter : *de semblable.*»

P. 176, v. 9 (autogr., 1860). Et, peintre *ivre* de mon génie,
P. 177, v. 9 (autogr., 1860). Ou de *colossales* naïades,

Sur le même autographe, on lit, en face du vers 1, p. 178 :

Et tout, même la couleur noire,

cette note : «le noir étant le zéro de la couleur, cela peut-il se dire?»

Dernier vers : sauf celui de 1868, tous les textes donnent :

Sur *le* triste monde engourdi.

CXIII. Le Crépuscule du Matin (1er février 1852, *La Semaine théâtrale;* 1855, *Fontainebleau* [in-12, Hachette]; — LXVIII de la 1re édition; CIII de la 2e; CXXVII de la 3e), p. 179.

Voir nos notes sous *Le Crépuscule du Soir* (CV).

Selon Prarond, cette pièce était déjà «parfaite et arrêtée» avant la fin de 1843 : «elle doit se rapporter à un temps où, demeurant avec sa mère et son beau-père le général, il entendait en effet la trompette matinale». (E.-J. Crépet, *op. cit.*)

M. Van Bever a donné un fac-similé autographe de cette pièce qui figure dans le manuscrit de 1852 appartenant à M. le Dr Laffont (*Douze Poèmes de Charles Baudelaire*, Georges Crès, 1917).

Variantes :

P. 179, v. 12 (autogr. 1852). *Des* maisons, çà et là, commençaient à fumer.
v. 17 (1855). C'était l'heure où parmi *la faim* et la lésine
P. 180, v. 1 (1852-1855). *Un brouillard glacial* baignait les édifices,

Dans le texte de 1852, il n'y a pas de blanc entre les vers 2 et 3. Dans celui de 1855, le vers 24 est isolé entre deux blancs. Dans les autres, il est rattaché aux vers antérieurs.

CXIV. L'Ame du Vin (juin 1850, *Le Magasin des Familles;* 1852, *La République du Peuple,* almanach démocratique; — XCIII de la 1re édition; CIV de la 2e; CXXVIII de la 3e), p. 183.

Poésie antérieure à la fin de 1843, dit Prarond, et, au cas où ce témoignage ne semblerait pas suffisant, à septembre 1844, date placée au bas de *La Chanson du Vin,* de Théodore de Banville (*Les Stalactites*) où on trouve, en épigraphe, sous la signature *Baudelaire-Dufaÿs,* le premier vers de notre pièce.

Elle figure dans le *Magasin des Familles* comme tirée des *Limbes* qui doivent paraître prochainement.

Titre (1850) : *Le vin des honnêtes gens.*

P. 183, v. 1. Chose curieuse! *Les Stalactites* donnent ce vers dans sa version définitive (1857) :

(1850-1852). *Le* soir l'âme du vin *chante* dans les bouteilles
v. 2 (1857 Épr.). Homme, *je pousserai vers toi, mon bien-aimé,*
(1857 Épr.). Homme, *je pousserai vers toi,* déshérité,
v. 9 (1850). Car j'éprouve une joie *extrême* quand je tombe
v. 10 (1850). Dans le gosier d'un homme usé par *les* travaux
(1852). Dans le gosier d'un homme *épuisé de* travaux
v. 11 (1850-1852). Et sa poitrine *honnête* est une *chaude* tombe
v. 13 (1852). Entends-tu *resonner* les refrains des dimanches
P. 184, v. 1 (1850-1852). J'allumerai les yeux de ta femme *attendrie,*
v. 6 (1850-1852). *Comme le grain fecond tombe dans le sillon,*
v. 7 (1850-1852). *Et de notre union naîtra* la poésie
v. 8 (1850-1852). Qui *montera* vers Dieu comme un *grand papillon*

Dans *La République du Peuple*, une mauvaise vignette de Damourette, gravée par Coste, illustre le texte.

Cf., pour la 3e strophe, *Les Paradis artificiels, Du Vin et du Haschisch*, chap. II : «Il me semble parfois que j'entends dire au vin, etc.»; et, chap. III : «Rien n'égale la joie de l'homme qui boit, si ce n'est la joie du vin d'être bu.»

CXV. Le Vin des Chiffonniers (XCIV de la 1re édition; CV de la 2e; CXXIX de la 3e), p. 185.

Pièce antérieure à 1844, selon Prarond qui la cite chez E.-J. Crépet, *op. cit.*, sous le titre : *Le Vin du Chiffonnier.*

Le manuscrit de 1852 que M. Van Bever a reproduit en fac-similé autographe (*Douze Poèmes de Charles Baudelaire*, Crès, 1917) a apporté des leçons très différentes du texte définitif. Un billet du poète à Poulet-Malassis, non daté, mais sûrement de mai 1857, ne permettait d'ailleurs pas de douter que la pièce n'eût été très retouchée : «Aujourd'hui je vous envoie *Le Vin des Chiffonniers*, que j'ai recopié pour la commodité de vos ouvriers qui auraient trouvé le placard vraiment trop surchargé.»

Variantes :

v. 1	(1852).	Souvent à la clarté *sombre des réverbères*
	(1857).	Souvent à la clarté *rouge* d'un réverbère
v. 2	(1852).	*Que le vent de la nuit tourmente dans leurs verres,*
	(1857).	*Que le vent de la nuit tourmente dans son* verre,
v. 3	(1852).	*Au fond de ces quartiers sombres et tortueux*
v. 4	(1852).	*Où grouillent par milliers des menages frileux,*
v. 7	(1852).	Et sans prendre souci des mouchards *ténébreux*
	(1857 Épr.).	Et sans *aucun* souci des mouchards *ténébreux*
v. 8	(1852).	*Epanchant* tout son cœur *dans l'air silencieux*
v. 15	(1852).	*Le dos bas, et meurtri sous le poids des* débris,
	(1857).	*Le dos martyrisé sous de hideux* débris,
v. 16	(1852).	*Et des fumiers infects que rejette* Paris,
	(1857).	*Trouble vomissement du fastueux* Paris,

Dans le manuscrit de M. le Dr Laffont, les 3e et 5e strophes n'existent pas. Ce manuscrit donne en outre pour les vers 18-32, c'est-à-dire 14-24 de son texte, une leçon très différente :

Commandant une armée et gagnant des batailles,
Ils savent qu'ils rendront toujours leur peuple heureux
Et suivent à cheval leurs destins glorieux.

C'est ainsi qu'à travers l'humanité frivole
Le vin roule de l'or *comme un nouveau* Pactole;
Par le gosier de l'homme il chante ses exploits,
Et par ses bienfaits règne ainsi que les bons Rois.

Pour apaiser le cœur et calmer la souffrance
De tous *les innocents* qui meurent en silence,
Dieu *leur avait déjà donné le doux* sommeil;
Il ajouta le vin, fils sacré du Soleil.

Avant-dernier vers, autre variante (1857) :

Dieu, *saisi* de remords, avait fait le sommeil;

Cf. *Les Paradis artificiels, Du Vin et du Haschisch*, chap. II : «Voici un homme chargé de ramener les débris, etc.»

CXVI. Le Vin de l'Assassin (1848, *L'Écho des Marchands de Vin;* — XCV de la 1re édition; CVI de la 2e; CXXX de la 3e), p. 187.

Pièce antérieure à la fin de 1843 selon Prarond (E.-J. Crépet, *op. cit.*).

Les bibliographies de La Fizelière et Decaux et du Vte Spœlberch de Lovenjoul s'accordent à en mentionner la publication dans *L'Écho des Marchands de Vin.* Mais nous n'avons pu vérifier le fait, n'ayant pas été assez heureux pour mettre la main sur ce périodique dont deux numéros seuls figurent à la Bibliothèque nationale.

Le sujet de cette chanson a été tiré du *Champavert* de Pétrus Borel où l'on apprend, entre autres truculentes et terrifiantes histoires comme seul l'échevellement romantique sut en produire, que *Passereau l'Écolier* aima trop sa maîtresse pour lui pardonner, et avec quelle sereine cruauté, quand sa ruse infernale l'eut précipitée dans un puits, il lui fit pleuvoir sur la tête toutes les pierres de la margelle pour l'empêcher d'en sortir. Soit rappelé en passant, c'est ce même Passereau qui, ensuite, rendant visite au bourreau, lui adressait cette requête demeurée célèbre : «Je désirerais que vous me guillotinassiez!»

Combiné avec d'autres éléments, dont nous parlerons quand il y aura lieu, *Passereau l'Écolier* devait aussi bientôt engendrer *L'Ivrogne,* ce drame dont Baudelaire, pendant plusieurs années, poursuivit en vain l'exécution.

Cf. encore, pour la 10e strophe, dans le même *Champavert,* le chapitre intitulé *Testament,* où Pétrus Borel écrit : «Pour moi, l'amour, c'est de la haine, des gémissements, des cris, de la honte, du deuil

du fer, des larmes, du sang, des cadavres, des ossements, des remords, je n'en ai pas connu d'autre!..»

La pièce a été mise en musique par Villiers de l'Isle-Adam qui se plaisait à en régaler les convives des banquets littéraires.

Variantes :

P. 187, v. 4 (1857). Ses *pleurs* me déchiraient la fibre,
v. 8 (1868). Lorsque *je* devins amoureux!

Il ne s'agit, pour cette dernière, croyons-nous, que d'une faute causée par l'inadvertance du prote.

Autre faute évidente.

P. 188, v. 9 (1868). Je *l'aimai* trop! voilà pourquoi
v. 13 (1857). Songea-t-il dans ses nuits *turpides*

Le vers 48, dans le texte 1868, présente la coquille célèbre : wagon *enrayé*.

CXVII. Le Vin du Solitaire (xcvi de la 1re édition; cvii de la 2e; cxxxi de la 3e), p. 190.

v. 4 (Épr. 1857). Quand elle y veut *tremper* sa beauté nonchalante;

CXVIII. Le Vin des Amants (xcvii de la 1re édition; cviii de la 2e; cxxxii de la 3e), p. 191.

Variantes de l'exemplaire d'épreuves de la 1re édition :

v. 2. Sans *éperons, mors, selle ou* bride,
v. 6. *L'irrésistible* calenture,
v. 7. *A travers le bleu* du matin
v. 9. *Nous laissant emporter* sur l'aile

CXIX. Épigraphe pour un livre condamné (15 septembre 1861, *Revue européenne;* 12 janvier 1862, *Le Boulevard;* 1866, *Le Parnasse contemporain* [sous le titre collectif de *Nouvelles Fleurs du Mal*]; — cxxxiii de la 3e édition), p. 195.

Le fac-similé de cette pièce, qui n'offre que des variantes de ponctuation, a été donné dans *L'Autographe,* numéro du 1er janvier 1865, avec cette note :

Charles Beaudelaire (*sic*), un poëte et un prosateur. — Et, en vers comme en prose, un écrivain hors ligne. — Ce sonnet est la préface de la seconde

édition des *Fleurs du Mal*, un livre qu'on peut, qu'il faut discuter, mais qui n'est pas une œuvre vulgaire.

Ajoutons, amusant détail bio-bibliographique, que ce même numéro, où l'orthographe de son nom, à laquelle le poète tenait tant, était si peu respectée, parut également, à la même date, sous les titres suivants : *Album cosmopolite, Les Archives de l'Histoire et de la Littérature, L'Autographe cosmopolite, L'Autographe-Magazine, L'Autographomanie, L'Autographophile, La Bibliothèque d'Autographes, Le Collectionneur d'Autographes, Le Fac-Simile, La Gazette des Autographes, Le Guide des Amateurs d'Autographes, L'Histoire Autographe, L'Histoire des Autographes, L'Histoire de France des Autographes, Le Journal des Autographes, Le Magasin d'Autographes, Le Magasin de fac-simile, Le Moniteur d'Autographes, La Nouvelle Isographie, Recueil d'Autographes, Revue des Autographes, Le Salon des Autographes.*

CXX. La Destruction (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *Les Fleurs du Mal ;* — lxxviii de la 1re édition; cix de la 2e; cxxxiv de la 3e), p. 196.

Variantes (1855) :

Titre : *La Volupté.*
v. 11. Des *steppes* de l'Ennui, profondes et désertes,

Cf. dans les *Journaux intimes, passim*, ce que le poète dit de l'amour et du goût de la destruction, et encore *Les Métamorphoses du Vampire* (vii des *Épaves*).

CXXI. Une Martyre (lxxix de la 1re édition; cx de la 2e; cxxxv de la 3e), p. 197.

Variantes de l'édition de 1857 :

P. 197, v. 4. Qui traînent à plis *paresseux*,
P. 198, v. 11. La jarretière, ainsi qu'un œil *vigilant*, flambe
v. 12. *Et* darde un regard diamanté.
v. 19. Dont se réjouissait l'essaim *des* mauvais anges

Variante de l'exemplaire d'épreuves (1857) :

P. 198, v. 23. La hanche un peu pointue et la taille *pliante*

Pièce particulièrement admirée de Swinburne (voir son article dans le *Spectator*, 6 septembre 1862).

CXXII. Femmes damnées (lxxxii de la 1re édition; cxi de la 2e; cxxxvi de la 3e), p. 200.

Variante de 1857, qui semble bien n'être qu'une faute :

Dernier vers : Et les urnes *d'amours* dont vos grands cœurs sont pleins!

CXXIII. Les deux Bonnes Sœurs (lxxxiii de la 1re édition; cxii de la 2e; cxxxvii de la 3e), p. 202.

Variante (1857) :

v. 2. Prodigues de baisers, *robustes* de santé,

CXXIV. La Fontaine de Sang (lxxxiv de la 1re édition; cxiii de la 2e; cxxxviii de la 3e), p. 203.

Le manuscrit de 1852 que M. Ad. Van Bever a reproduit en fac-similé sous le titre : *Douze Poèmes de Charles Baudelaire* (Georges Crès, 1917), donne d'anciennes leçons fort différentes du texte définitif :

v. 2. Ainsi qu'une fontaine aux *tranquilles* sanglots.
v. 4. Mais *j'ai beau me tâter* pour trouver la blessure
v. 5. A travers le *marché*, comme dans un champ clos,
v. 9. J'ai demandé souvent à des vins *généreux*
v. 11. *Mais le vin rend la vue et* l'oreille plus fine.
v. 14. Fait pour donner à boire à ces *ignobles* filles.

CXXV. Allégorie (lxxxv de la 1re édition; cxiv de la 2e; cxxxix de la 3e), p. 204.

Pièce antérieure à la fin de 1843, selon Prarond (E.-J. Crépet, *op. cit.*).

Variantes des épreuves de 1857 :

v. 3. Les *flèches* de l'amour, les poisons du tripot
v. 7. { Dans ses *tristes ébats*, a pourtant respecté
Dans ses *cruels ébats*, a pourtant respecté
v. 13. { *Ne croira-t-elle pas*, cette vierge inféconde
Elle seule, elle croit, cette vierge inféconde

CXXVI. La Béatrice (lxxxvi de la 1re édition; cxv de la 2e; cxl de la 3e), p. 205.

L'accent de détestation qu'on remarque dans cette pièce l'appa-

rente au *Vampire* (XXXI de notre édition) qui, en 1855, dans la *Revue des Deux Mondes,* avait paru sous ce même titre : *La Béatrice.*

On peut les attribuer toutes deux à l'inspiration de Jeanne Duval, que le poète semble avoir haïe autant qu'aimée avant de se résigner à la traiter en malade irresponsable, et qui, d'après les témoignages des contemporains, se gaussa de lui jusqu'avec son perruquier.

Variantes de 1857 :

P. 206, v. 2. *Recevrait sans bouger le choc de cent* démons!
v. 3. Détourner *froidement* ma tête souveraine,

Sur l'épreuve de 1857, on lit, de la main du poète, en face du vers antépénultième : «Je crois que j'ai vu quelquefois *nompareil,* l'*n* se changeant en *m,* suivant l'usage.» Il avait pu le voir notamment dans *La Comédie de la Mort* et aussi dans Malherbe.

CXXVII. Un Voyage à Cythère (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes*, sous le titre collectif : *Les Fleurs du Mal;* — LXXXVIII de la 1re édition; CXVI de la 2e; CXLI de la 3e), p. 207.

Un catalogue de M. Noël Charavay mentionne un manuscrit autographe de cette pièce portant une dédicace à Gérard de Nerval. Ce renseignement est corroboré par les lignes suivantes, adressées à Théophile Gautier dans une lettre sans date [1852] : «*L'incorrigible* Gérard prétend, au contraire, que c'est pour avoir abandonné le bon culte que Cythère est réduite en cet état.» La dédicace s'explique d'ailleurs du fait que «le point de départ de cette pièce est quelques lignes de Gérard (*Artiste*) qu'il serait bon de retrouver».

Cette dernière indication a été donnée par le poète lui-même en marge du manuscrit de 1852 qu'a publié M. Van Bever. Ajoutons, pour la compléter, que les quelques lignes en question sont les suivantes :

Pendant que nous rasions la côte [de Cérigo], avant de nous abriter à San Nicolo, j'avais aperçu un petit monument, vaguement découpé sur l'azur du ciel, et qui, du haut d'un rocher, semblait la statue encore debout de quelque divinité protectrice... Mais, en approchant davantage, nous avons distingué clairement l'objet qui signalait cette côte à l'attention des voyageurs. C'était un gibet, un gibet à trois branches, dont une seule était garnie. Le premier gibet réel que j'aie vu encore...

Ainsi la Vénus céleste et la Vénus populaire n'ont point laissé de trace dans la capitale de l'île...

(*Voyage à Cythère,* III.)

Pièce goûtée particulièrement de Gustave Flaubert.

Variantes : (celles qu'on trouve ici sous la date 1852, sont extraites des *Douze Poèmes de Charles Baudelaire* (Crès, 1917) :

Titre	(1852-1855) :	*Voyage à Cythère.*
P. 207, v. 1	(1852).	Mon cœur comme un oiseau *s'envolait* tout joyeux,
	(1855-1857).	Mon cœur *se balançait comme un ange* joyeux,
v. 4	(1852).	Comme *un oiseau qu'enivre un* soleil radieux.
	(1857-1861).	Comme un ange enivré *d'un* soleil radieux.
v. 6	(1852).	*Me* dit-on. Un pays fameux dans les chansons,
v. 15	(1852-1855).	Où *tous les cœurs mortels* en adoration
v. 16	(1852-1855).	*Font l'effet de* l'encens sur un jardin de roses,
v. 17	(1852-1855).	Ou *du* roucoulement éternel d'un ramier.
P. 208, v. 4	(1852-1855).	Où la jeune prêtresse *errant parmi les* fleurs,
v. 6	(1854-1855-1857, Épr.).	Entrebaillant sa robe *à des* brises *légères.*
v. 12	(1852).	*Dévoraient* avec rage un pendu déjà mûr,
v. 13	(1852).	*Et chacun jusqu'aux yeux plantait* son bec impur

La 9e strophe est remplacée par une pudique ligne de points de suspension dans le texte de la *Revue des Deux Mondes.*

v. 17	(1852).	*L'organe de l'amour avait fait leurs* délices,
v. 18	(1852).	*Et les bourreaux l'avaient cruellement* châtré,
v. 25	(1852).	En expiation de tes *anciens* cultes
P. 209, v. 1	(1852-1855-1857, Épr.).	*Pauvre pendu muet,* tes douleurs sont les miennes,
v. 4	(1852-1855).	Le long fleuve de fiel de *mes* douleurs anciennes;
v. 14	(1852).	Qu'un gibet *dégoûtant* où pendait mon image.
v. 15	(1852).	*Oh* Seigneur! donnez-moi la force et le courage

CXXVIII. L'Amour et le Crâne (1er juin 1855, *Revue des Deux Mondes,* sous le titre collectif : *Fleurs du Mal;* — LXXXIX de la 1re édition; CXVII de la 2e; CXLII de la 3e), p. 210.

Variantes de 1855 :

Sous-titre : *D'après une vieille gravure.*
v. 9. Le globe *miroitant* et frêle...

M. Van Bever, dans son excellente édition des *Fleurs du Mal* (Georges Crès, 1917), dit que cette pièce a été inspirée au poète par deux gravures de Henri Goltzius.

CXXIX. Le Reniement de saint Pierre (Octobre 1852, *Revue de Paris;* XC de la 1re édition; CXVIII de la 2e; CXLIII de la 3e), p. 213.

Pour l'inspiration de cette pièce, cf., peut-être *Le Désespoir* de La-

martine et *Les Soirées de Saint-Pétersbourg* de Joseph de Maistre, t. II, p. 121, édition Garnier : « Je ne suis pas du tout de l'avis de Sénèque, qui ne s'étonnait point si Dieu se donnait de temps en temps le plaisir de contempler un grand homme aux prises avec l'adversité. Pour moi, je vous l'avoue, je ne comprends point comment Dieu peut s'amuser à tourmenter les honnêtes gens, etc. »

Mais en somme il s'agit ici d'un lieu commun, et on peut aussi bien admettre une rencontre fortuite qu'une inspiration qui ne laisserait pas d'être lointaine.

Le recueil intitulé : *CHARLES BAUDELAIRE, LETTRES INÉDITES À SA MÈRE* (Conard, 1918), nous apprend que cette pièce avait failli attirer les foudres de la justice, dès sa première publication. Il y a donc tout lieu d'attribuer à la crainte d'une nouvelle mésaventure du même ordre, la rédaction de la note qui accompagnait *Révolte* dans la 1re édition :

Parmi les morceaux suivants, le plus caractérisé a déjà paru dans un des principaux recueils littéraires de Paris, où il n'a été considéré, du moins par les gens d'esprit, que pour ce qu'il est véritablement : le pastiche des raisonnements de l'ignorance et de la fureur. Fidèle à son douloureux programme, l'auteur des *FLEURS DU MAL* a dû, en parfait comédien, façonner son esprit à tous les sophismes comme à toutes les corruptions. Cette déclaration candide n'empêchera pas sans doute les critiques honnêtes de le ranger parmi les théologiens de la populace et de l'accuser d'avoir regretté pour notre Sauveur Jésus-Christ, pour la Victime éternelle et volontaire, le rôle d'un conquérant, d'un Attila égalitaire et dévastateur. Plus d'un adressera sans doute au ciel les actions de grâce habituelles du Pharisien : « Merci, mon Dieu, qui n'avez pas permis que je fusse semblable à ce poète infâme ! »

Baudelaire avait soigné la rédaction de cette note. On lit sur l'épreuve : « Au lieu *d'un Attila dévastateur et égalitaire,* mettez, pour éviter à la fois la rime et l'hiatus : *d'un Attila égalitaire et dévastateur.* » Il n'en était pas satisfait cependant : « Ma note sur *Révolte* est détestable, mandait-il à Malassis le 14 mai 1857; je suis étonné que vous ne m'ayez pas fait de reproches à ce sujet. » Il la retrancha de la 2e édition des *FLEURS DU MAL.* Sans doute elle avait dû contribuer à faire écarter le délit d'outrage à la morale religieuse en 1857, mais il y avait peu de chances d'être à nouveau poursuivi en 1861...

Le Reniement de saint Pierre manqua n'être pas compris dans la 3e édition. Mme Aupick insistait très vivement dans ce sens : « Comme chrétienne, je ne puis pas laisser imprimer cela. Si mon fils vivait, certes, il n'écrirait pas cela maintenant, ayant eu, depuis quelques

années, des sympathies religieuses, etc.» (Voir E.-J. Crepet, *op. cit.*, p. 268-271.) Fort heureusement, Asselineau résista avec fermeté : «Ma lettre à Mme Aupick a fait un effet terrible, pouvait-il écrire à Poulet-Malassis. Je lui avais dit que si elle entrait dans cette voie des suppressions, ni Banville ni moi ni aucun des amis de son fils ne se mêlerait plus de rien. Elle m'a répondu par des soumissions effarées. J'ai, bien entendu, répliqué par des douceurs.»

M. A. Van Bever, en publiant le manuscrit qui appartient au Dr Laffont, a révélé deux leçons différentes du texte publié par la *Revue de Paris* l'année même dont est daté le manuscrit : nous les reproduisons ci-après en les faisant précéder de la lettre M.

Variantes :

P. 213, v. 1 (1852). Qu'est-ce que Dieu fait donc de *ces flots* d'anathèmes
v. 2 (1852). Qui *montent* tous les jours vers ces chers Séraphins?
v. 3 (1852 M.). Comme un tyran *goinfre* de viande et de vins
(1852). Comme un tyran *gonflé* de viande et de vins
(1857). Comme un tyran gorgé de *viandes* et de vins
v. 4 (1852). Il s'endort au doux bruit de nos *sombres* blasphèmes.
(1852 M.). Il s'endort au doux bruit de nos *tristes* blasphèmes.
v. 8 (1852 M.). Les *Dieux* ne s'en sont point encor rassasiés.
v. 9 (1852). *O* Jésus! souviens-toi du Jardin des Olives!
v. 17 (1852). Quand de ton *cœur* brisé la pesanteur horrible
v. 18 (1852). Allongeait tes deux bras distendus, — *quand* ton sang
P. 214, v. 4 (1852). Où tu *venais* remplir l'éternelle promesse,
v. 5 (1852 M.). Où tu foulais, *trônant* sur une douce ânesse,

CXXX. Abel et Caïn (xci de la 1re édition; cxix de la 2e; cxliv de la 3e), p. 215.

Variante de l'exemplaire d'épreuves de 1857 :

P. 216, v. 2. *Grelotte comme un vieux* chacal!

Variantes du texte de la 1re édition (1857) :

P. 216, v. 3. Race d'Abel, *sans peur* pullule :
v. 4. *L'argent* fait aussi *ses* petits.
v. 5. Race de Caïn, *ton cœur* brûle;
v. 6. *Éteins ces cruels* appétits.

Dans le texte de la 1re édition, le poème n'est pas scindé en deux parties.

Sans établir entre la citation qui va suivre et cette pièce aucun

rapport de cause à effet, il ne nous paraît pas inutile de reproduire quelques lignes d'un article de Louis Goudall, paru quelques mois avant les *Fleurs du Mal*, et qui montre assez clairement quelle valeur symbolique avaient prise, dans la première moitié du XIXe siècle, en dehors de l'exégèse biblique, les figures d'Abel et de Caïn :

Abel, type primitif du bon jeune homme, tel que M. Véron le faisait revivre il y a deux ans, pour l'édification des abonnés du *Constitutionnel*, Abel le timide, Abel l'innocent, Abel le pudique, fut le premier représentant de l'École du Bon Sens, comme il fut aussi le premier bourgeois.

Et Caïn, le farouche Caïn, — Caïn le révolté, Caïn le fratricide, — en même temps que son frère fondait l'école de la sagesse, de la modération et du bon sens, il créait, lui, celle de l'insurrection morale, de la fantaisie déchevelée, de la rébellion à outrance et du romantisme à tous crins.

Oui certes, Caïn fut le premier romantique, et le précurseur de la tragédie shakespearienne, du drame byronien et du théâtre hugotique. — Sa hache ensanglantée devait, plus tard, et tour à tour, devenir le poignard de Macbeth, le sabre du Giaour et la fine lame d'acier deux fois trempé, — la bonne lame de Tolède!

O poignard de Macbeth! ô bonne lame de Tolède! Qu'êtes-vous devenus?

(*Le Figaro*, 24 février 1856 : *De l'état actuel des lettres françaises.*)

Voir aussi nos notes sous la pièce suivante.

CXXXI. Les Litanies de Satan (XCII de la 1re édition; CXX de la 2e; CXLV de la 3e), p. 217.

Variantes de 1857 (exemplaire d'épreuves et 1re éd.) :

P. 217, v. 8 (Éd.). *Aimable médecin* des angoisses humaines,
v. 10 (Éd.). *Qui, même aux parias, ces animaux* maudits,
P. 218, v. 1 (Éd.). Toi *qui peux octroyer* ce regard calme et haut
v. 7 (Éd.). Toi dont l'œil clair connaît les *secrets* arsenaux
v. 13 (Éd.). Toi qui *frottes de baume et d'huile* les vieux os
v. 19 (Éd.). Toi qui *mets ton paraphe*, ô complice subtil
v. 20 (Éd.). Sur le front du *banquier* impitoyable et vil,
P. 219, v. 2 (Épr.). *Un amour de la plaie, un culte* des guenilles,
v. 11 (Épr.). Du Ciel *spirituel*, et dans les profondeurs
v. 12 (Éd.). De l'Enfer où, *fécond, tu couves* le silence!

Le titre *Prière* ne figure pas dans le texte de 1857, où les six derniers vers se trouvent simplement séparés des précédents par un blanc. M. Bracquemond possède un exemplaire de la 1re édition où l'auteur l'a substitué au titre *Antienne*, d'abord ajouté.

Dans la préface de ses *Odes funambulesques* (1857), Banville écrit : « Dans un morceau merveilleux d'inspiration lyrique, M. Proudhon qui n'a jamais lu un vers, s'est rencontré presque idée pour idée, avec les *Litanies de Satan*, de M. Charles Baudelaire. »

Il s'agit là de l'invocation à Satan par laquelle Proudhon a terminé la huitième étude : *Conscience et liberté*, de son livre : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église :*

Viens, Satan, viens, le calomnié des prêtres et des rois, que je t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine! Il y a longtemps que je te connais, et tu me connais aussi : tes œuvres, ô le béni de mon cœur, ne sont pas toujours belles ni bonnes; mais elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde. Que serait, sans toi, la Justice? un instinct; la raison? une routine; l'homme? une bête. Toi seul animes et fécondes le travail; tu ennoblis la richesse, tu sers d'excuse à l'autorité, tu mets le sceau à la vertu...

Et le morceau se termine par le serment, que fait l'écrivain, de mettre toujours sa plume au service de Satan, symbole et génie de la Liberté.

CXXXII. La Mort des Amants (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée*, sous le titre collectif : *Les Limbes;* — xcviii de la 1re édition; cxxi de la 2e; cxlvi de la 3e), p. 223.

Variantes :

v. 3 (1851). Et de *grandes* fleurs *dans* des *jardinières,*

v. 9 (1851). Un soir *teint* de rose et de bleu mystique,
(1857). Un soir *plein* de rose et de bleu mystique,

v. 10 (1851). Nous échangerons un *sanglot* unique,
v 11 (1851). *Et comme un éclair* tout chargé d'adieux,
v. 12 (1851). *Jusqu'à ce qu'*un ange, entr'ouvrant les portes,
(1857). Et *bientôt* un Ange, entr'ouvrant les portes,
v. 13 (1851). *Vienne* ranimer, fidèle et *soigneux,*

Cette pièce a été mise en musique par Villiers de l'Isle-Adam :

Soudain, dans l'assemblée des poètes, un cri joyeux est poussé par tous : « Villiers!... c'est Villiers!... » Et tout à coup un jeune homme aux yeux bleu pâle, aux jambes vacillantes, mâchonnant une cigarette, rejetant d'un geste de tête sa chevelure en désordre et tortillant sa petite moustache blonde, entre d'un air égaré, distribue des poignées de main distraites, voit le piano ouvert, s'y assied, et, crispant ses doigts sur le clavier, chante d'une voix qui

tremble, mais dont aucun de nous n'oubliera jamais l'accent magique et profond, une mélodie qu'il vient d'improviser dans la rue, une vague et mystérieuse mélopée qui accompagnent, en doublant l'impression troublante, le beau sonnet de Charles Baudelaire... (François Coppée, d'après *Villiers de l'Isle-Adam*, par R. du Pontavice de Heussey.)

CXXXIII. La Mort des Pauvres (xcix de la 1re édition; cxxii de la 2e; cxlvii de la 3e), p. 224.

Cette pièce figure dans le manuscrit appartenant à M. le Dr Laffont, qu'a reproduit M. Ad. Van Bever en fac-similé (*op. cit.*). Elle n'est donc pas postérieure à 1852.

Variantes :

v. 1 (1852-1857). C'est la Mort qui console *et la Mort* qui fait vivre;
v. 3 (1857). Qui, *divin* élixir, nous monte et nous enivre,
v. 6 (1852). C'est la clarté *brillante* à notre horizon noir.

Cf., pour les vers 1, 7, 11, ceux-ci, extraits de *La Comédie de la Mort* de Théophile Gautier (v) :

C'est la seule qui donne aux grands inconsolables
Leur consolation...
A tous les parias elle ouvre son auberge...
Elle prête des lits à ceux qui...
... N'ont jamais dormi.

Pièce mise en musique par Maurice Rollinat.

CXXXIV. La Mort des Artistes (9 avril 1851, *Le Messager de l'Assemblée*, sous le titre collectif : *Les Limbes*; — c de la 1re édition; cxxiii de la 2e; cxlviii de la 3e), p. 225.

Le texte de 1851 est presque entièrement différent :

Il faut marcher longtemps et par monts et par vaux,
Broyer bien des cailloux et crever sa monture,
Pour *trouver un asile où la bonne nature*
Invite enfin le cœur à trouver du repos.

Il faut user son corps à d'étranges travaux,
Petrir entre ses mains plus d'une fange impure,
Avant de *rencontrer l'idéale figure*
Dont *le sombre* désir nous remplit de sanglots.

Il en est qui jamais n'ont connu leur idole,
Et ces sculpteurs *maudits* et marqués d'un affront,
Qui vont se *déchirant* la poitrine et le front,

N'ont *plus* qu'un *seul* espoir *qui souvent les console*,
C'est que la mort, planant comme un soleil nouveau,
Fera s'épanouir les fleurs de leur cerveau.

Variante de 1857 :

v. 3. Pour piquer dans le but, *mystique quadrature*,

L'édition posthume donne, pour le vers 11, une fâcheuse coquille :

te martelant...

CXXXV. La Fin de la Journée (cxxiv de la 2e édition; cxlix de la 3e), p. 226.

Une version un peu différente de cette pièce a été donnée par la *Revue du XIXe siècle*, 1er janvier 1867. Les vers 1 et 3 y sont intervertis :

3-1. La Vie, impudente et criarde,
Court, danse et se tord sans raison
1-3. Sous une lumière blafarde.

De plus le texte de 1867 donne :

v. 14. O rafraîchis*seuses* ténèbres!

CXXXVI. Le Rêve d'un Curieux (15 mai 1860, *Revue contemporaine*; — cxxv de la 2e édition; cl de la 3e), p. 227.

À F. N. — c'est-à-dire Félix Nadar.

J'ai donné hier soir le sonnet à Nadar, écrit Baudelaire à Poulet-Malassis le 13 mars 1860; il m'a dit qu'il n'y comprenait rien du tout, mais que cela tenait sans doute à l'écriture, et que des caractères d'imprimerie le rendraient plus clair.

Le manuscrit autographe, que nous avons eu entre les mains, offre les variantes suivantes :

v. 1 (raturé). *As-tu connu, dis-moi,...*
v. 2 (raturé). *Et de toi dirait-on...*
De toi dit-on souvent : « Quel homme singulier » ?
v. 9. J'étais comme *l'enfance, avide* du spectacle

v. 10 (raturé). *Et qui bait* le rideau
v. 11. *Mais voilà qu'une idée étrange me glaça.*
v. 12. J'étais mort, *ô miracle*, et la terrible aurore
v. 13. *Avait lui.* — « *Quoi! me dis-je alors, ce n'est que ça?* »

CXXXVII. Le Voyage (10 avril 1859, *Revue française;* — CXXVI de la 2e édition; CLI de la 3e), p. 228.

J'ai fait un long poème dédié à Maxime du Camp, qui est à faire frémir la nature, et surtout les amateurs du progrès.

(Lettre à Ch. Asselineau, 20 février 1859.)

Pourquoi dédié à Maxime du Camp? Celui-ci, dans ses *Souvenirs littéraires* (2 vol., Hachette), au chapitre *Les Revenants,* a accordé quelques pages à Baudelaire, ne louant le poète, semble-t-il, que pour s'autoriser à juger l'homme sans indulgence; mais il n'a pas soufflé mot de l'hommage du *Voyage.* Est-ce à cause des nombreuses pérégrinations de Maxime du Camp et comme pour le prendre à témoin de ses désespérantes conclusions? Nous croyons plutôt qu'il s'agissait ici de conquérir un suffrage puissant sur l'opinion. Dans le même sens, Baudelaire, après avoir manqué placer son livre sous l'invocation de Veuillot qu'il goûtait peu (voir notre *Histoire des Fleurs du Mal*), n'allait-il pas réclamer le parrainage d'Hugo, qu'il détestait?

Cette pièce devait paraître d'abord à la *Revue contemporaine :*

Vous ne m'en voudrez pas si, après avoir vu vos hésitations, je me permets de donner *Le Voyage* à la *Revue française.*

(Lettre inédite à de Calonne, 7 avril 1859.)

Baudelaire, nous l'avons dit dans les notes placées sous la pièce II, avait fait tirer ce poème en placard avec *L'Albatros,* à Honfleur. Il devait être particulièrement satisfait de cette poésie, car, sitôt achevée, il l'avait envoyée en copie à Asselineau et à Barbey d'Aurevilly. Celui-ci lui répondait aussitôt :

De plus, *Le Voyage* est d'un élan lyrique, d'une ouverture d'ailes d'*Albatros* que je ne vous connaissais pas, crapule de génie! Je vous savais, en poésie, une sacrée vipère dégorgeant le venin sur les gorges des gouges et des garces, dans votre ennui de vieux braguard désespéré. Mais voilà que les ailes ont poussé à la vipère et qu'elle monte de Nuée en Nuée, monstre superbe, pour darder son poison jusque dans les yeux du soleil... (E.-J. Crépet, *op. cit.*)

Pour le vers 11 de la 1re partie, cf. Edgard Poe, *Ligeia* (*Histoires extraordinaires*) : « Ces yeux! ces larges, ces brillantes, ces

divines prunelles! Elles étaient devenues pour moi les étoiles jumelles de Léda, et moi, j'étais pour elles le plus fervent des astrologues. »

Pour le vers 4 de la 7e partie, cf. *William Wilson* (*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*) : « Quelque petite oasis de fatalité dans un Saharah d'erreur. »

Variantes (1859) :

P. 230, III, v. 8. Vos souvenirs avec *leur cadre* d'horizons.
P. 231, IV, v. 7. Allumaient dans nos cœurs une *envie* inquiète.

PIECES OCCASIONNELLES.

A THÉODORE DE BANVILLE (pièce XVI de la 3e édition où elle parut pour la première fois), p. 237.

Banville avait publié *Les Cariatides* en octobre 1842. Ce petit livre, bien que plein d'imitations et témoignant d'un talent encore incomplet, avait produit une vive impression sur quelques lecteurs éclairés, notamment sur Alfred de Vigny et Jules Janin. Baudelaire, pour sa part, avait dû en goûter surtout le pessimisme et la forme, très audacieuse.

LE CALUMET DE PAIX (28 février 1861, *Revue contemporaine;* — LXXXV de la 3e édition des *FLEURS DU MAL*), p. 238.

Ces deux morceaux, traduits de Longfellow (*The Song of Hiawatha,* — *The Peace-pipe*), sont de la fin de l'année 1860. Ils devaient être suivis de quatorze ou seize autres et déclamés, en intermède, au cours de l'exécution d'une symphonie inspirée par le poète américain à l'un de ses compatriotes, M. Robert Stœpel. Mais celui-ci renonça à son projet, pour des raisons d'ordre pécuniaire, semble-t-il, ne laissant à son collaborateur occasionnel qu'un souvenir fort amer. (Voir la *CORRESPONDANCE, passim.*)

Baudelaire aurait-il inséré ces morceaux dans l'édition définitive de son livre? Nous ne le croyons pas, et c'est la raison qui nous les a fait rejeter à la fin de ce volume. Cependant il faut constater qu'il avait songé à les comprendre dans la 2e édition : la *Note sur les plagiats* que le lecteur a lue dans notre Histoire des *FLEURS DU MAL* en témoigne.

LES ÉPAVES.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR, p. 245. — Il ne se trouve que dans la 1re édition, l'auteur n'ayant plus, postérieurement, à être « avisé de cette publication », et les lecteurs s'étant rencontrés plus nombreux que ne le présumait le pessimisme hautain de l'éditeur.

I. LE COUCHER DU SOLEIL ROMANTIQUE (12 janvier 1862, *Le Boulevard;* 1863, *L'Almanach parisien,* publié par Fernand Desnoyers; 1867, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique,* par Charles Asselineau; — C de la 3e édition des *FLEURS DU MAL,* 1868), p. 247.

La note placée au bas du texte expose dans quelles circonstances et à quelle fin cette pièce fut écrite. Dans l'exemplaire d'épreuves elle figure, pour le premier alinéa, de la main de Baudelaire, et de celle de Poulet-Malassis pour le second. Baudelaire, comme il l'écrivait à Alfred de Vigny le 26 janvier 1862, avait essayé d'y exprimer *sa piété.*

Les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique,* Bibliographie anecdotique et pittoresque des éditions originales des œuvres de Victor Hugo, Alexandre Dumas, Théophile Gautier, Petrus Borel, etc., par Charles Asselineau, — illustrés d'un frontispice à l'eau-forte de Célestin Nanteuil et de vers de MM. Théodore de Banville et Charles Baudelaire — ne parurent qu'en mars 1867. Le sonnet de Banville, annoncé dans la note des *ÉPAVES,* était devenu, sous le titre de *L'Aube romantique,* une grande pièce de plus de cent cinquante vers.

II. LESBOS (1850, *Les Poètes de l'Amour,* recueil de vers français... précédés d'une introduction par M. Julien Lemer, Garnier frères; — 1857, LXXX des *FLEURS DU MAL;* — [1864], *Le Parnasse satyrique du XIXe siècle,* Rome, à l'Enseigne des sept péchés capitaux, s. d. [Bruxelles, Poulet-Malassis]), p. 248.

Variantes :

P. 248, v. 4 (1850). Font l'ornement des nuits et des jours *otieux,*
v. 8 (1850). Et *qui vont,* sanglotant et gloussant par saccades,

P. 249, v. 24 (1850). *Des* larmes qu'à la mer ont versé tes *vaisseaux?*
P. 250, v. 4 (1857). Pour chanter le secret de ses vierges en *fleur*
v. 6 (1850). Des rires *éclatants* mêlés aux sombres pleurs;
(1857). Des rires effrénés mêlés *au sombre pleur;*
v. 9 (1850). Comme une sentinelle à l'œil *fidèle* et sûr,
v. 18 (1850). De la mâle Sapho *qui fut amante et* poëte,
v. 19 (1850). Plus belle que Vénus dans *sa morne pâleur,*
v. 20 (1850). *Dont l'œil bleu ne vaut pas cet* œil noir que tachète
v. 21 (1850). *L'orbe mystérieux* tracé par *le bonheur*
v. 22 (1850). De la mâle Sapho *qui fut amante et* poëte.
P. 251, v. 1 (1850-1857). De *Sapho* qui mourut le jour de son blasphème,
v. 8 (1850). *Ecoute* chaque nuit *la plainte mugissante*

Pour le vers 9, p. 249, cf. le vers 36 d'une pièce adressée à Sainte-Beuve par Baudelaire dès 1844, *Tous imberbes alors...* (*Œuvres posthumes*) :

Contempler les fruits mûrs de leur nubilité.

III. Femmes damnées (1857, lxxxi des *Fleurs du Mal;* — [1864], *Le Parnasse satyrique du XIXe siècle*), p. 252.

Variantes :

P. 253, v. 25 (1857, épr.). Mais Hippolyte alors, *en relevant* la tête :
P. 254, v. 10 (1864). Et cependant je sens ma bouche aller *à* toi.
P. 255, v. 20 (1857, épr.). *Fouettés* par un vent qui ne vient pas du ciel,
v. 26 (1857, épr.). Par les fentes des murs des miasmes *dangereux.*

D'après une lettre inédite de Poulet-Malassis à Charles Asselineau, les dernières strophes :

Descendez, descendez, lamentables victimes...

auraient été « écrites d'inspiration, puis revues et corrigées en prévision de l'intervention du parquet, quelques jours avant la publication ».

IV. Le Léthé (1857, xxx des *Fleurs du Mal;* — [1864], *Le Parnasse satyrique du XIXe siècle*), p. 257.

Variante (1857) :

v. 10. Dans un sommeil *douteux* comme la mort.

Pièce certainement inspirée par Jeanne Duval.

V. A CELLE QUI EST TROP GAIE (1857, XXXIX des *FLEURS DU MAL*; — [1864], *Le Parnasse satyrique du XIXe siècle*), p. 259.

Pièce écrite pour Mme Sabatier, à qui le poète l'adressait le 9 décembre 1852 avec ce billet :

La personne pour qui ces vers ont été faits, qu'ils lui plaisent ou qu'ils lui déplaisent, quand même ils lui paraîtraient tout à fait ridicules, est bien humblement *suppliée* de ne les montrer à *personne*. Les sentiments profonds ont une pudeur qui ne veut pas être violée. L'absence de signature n'est-elle pas un symptôme de cette invincible pudeur? Celui qui a fait ces vers, dans un des états de rêverie où le jette souvent l'image de celle qui en est l'objet l'a bien vivement aimée, sans jamais le lui dire, et conservera *toujours* pour elle la plus tendre sympathie.

Variantes relevées sur la pièce autographe (1852) :

Titre : A *une femme* trop gaie.
P. 259, v. 1. Ta tête, ton geste *et* ton air.
v. 6. Est *éclairé* par la santé
v. 18. Où je traînais mon *agonie*,
P. 260, v. 9. Vers les *splendeurs* de ta personne,
v. 15. Et, *délicieuse* douceur!
v. 18. T'infuser mon *sang*, *ô* ma sœur!

Au sujet de la note qui accompagne cette pièce dans le texte des *ÉPAVES*, on peut remarquer que Poulet-Malassis, à supposer qu'il en fût l'auteur, aurait montré une singulière inconscience; car lui-même, pour une autre pièce, *Le Possédé* (voir nos commentaires, p. 426), avait marqué la même incompréhension que les juges de 1857.

VI. LES BIJOUX (1857, XX des *FLEURS DU MAL*; — [1864], *Le Parnasse satyrique du XIXe siècle*), p. 261.

Variante (1857 et 1864) :

v. 7. Me ravit en extase, et j'aime *avec* fureur

VII. LES MÉTAMORPHOSES DU VAMPIRE (1857, LXXXVII des *FLEURS DU MAL*; — [1864], *Le Parnasse satyrique du XIXe siècle*), p. 263.

Variantes. M. Van Bever, en publiant en fac-similé autographe *Douze Poèmes de Charles Baudelaire* [Crès, 1917] d'après un manuscrit qui date de 1852, a fait connaître plusieurs anciennes leçons :

P. 263, v. 3	(1852).	Et *faisant lutiner sa hanche avec* son busc
v. 5	(1852).	*Oui,* j'ai la lèvre humide, et je sais la science
v. 11	(1852).	*Et je suis tellement habile* aux voluptés
	(1857, épr.).	Je suis, mon cher savant, si docte *en* voluptés,
v. 12	(1857).	Lorsque j'étouffe un homme en mes bras *veloutés,*
P. 264, v. 3	(1852).	*Gisaient* confusément des débris de squelette,
v. 4	(1852).	Qui d'eux-mêmes rendaient le *son* d'une girouette

Dans ses *Promenades Littéraires,* Rémy de Gourmont, après avoir montré comment cette pièce, dans ses mouvement et ordonnance, procède du *Songe d'Athalie,* conclut : « Il est assez difficile de caractériser par un terme précis ce genre d'imitation : il n'y a ni plagiat, ni pastiche, ni emprunt. Ce n'est pas la transposition du tragique au comique, ou l'inverse. Tout au plus pourrait-on y voir une sorte de parodie, mais tout à fait inavouée, et que Baudelaire pouvait croire impénétrable. » Au sujet de ces derniers mots, il n'est pas inutile de rappeler que Baudelaire, lorsqu'il prépara son édition définitive, avait l'intention de signaler lui-même ses emprunts. Le nom de Racine ne figure pas, il est vrai, dans la « Note sur les plagiats », que nous avons donnée p. 377, mais rien ne prouve que cette note fût irrévocablement arrêtée. Peut-être aussi estimait-il que dans l'espèce l'inspiration était trop lointaine pour qu'il y eût lieu de la signaler. — Le *Songe d'Athalie* était certainement un des morceaux que Baudelaire admirait le plus chez Racine (voir nos éclaircissements sur *L'Amour du Mensonge*) avec le personnage d'Andromaque.

VIII. Le Jet d'eau (8 juillet 1865, *La Petite Revue;* 1866, *Le Parnasse contemporain;* — xcvii de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 265.

Variantes :

P. 265, v. 11	(1865).	Où *la lune pâlie*
P. 266, v. 2	(1866).	*Le vif éclair* des voluptés,
v. 4	(en note, 1865).	Vers les *firmaments* enchantés.
v. 16	(1865).	Qu'*il est* doux, penché vers tes seins,
v. 25	(1865).	Où la lune *bénie*

Le texte de 1865 indique aussi, en note, cette variante du refrain :

La gerbe *d'eau qui berce*
Ses mille fleurs
Que la lune traverse
De ses lueurs
Tombe comme une *averse*
De larges pleurs.

Cette pièce est antérieure à 1853 ; on la trouve mentionnée sur une liste des œuvres de Baudelaire constituée à cette date (collection Vandérem). Elle a été mise en musique par Rollinat.

IX. Les Yeux de Berthe (1er mars 1864, *Revue nouvelle ;* 1866, *Le Parnasse contemporain ;* — XCVI de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 267.

M. Féli Gautier, dans son *Charles Baudelaire* (Bruxelles, E. Deman, 1904), a donné deux dessins du poète, qui représentent l'héroïne de cette pièce. Sous l'un d'eux se trouve le texte autographe du poème, qui n'apporte aucune variante, mais où les mots : *mon enfant* sont soulignés chaque fois qu'ils y reviennent (v. 2, 5, 9). Le second est encadré d'annotations. A droite, la dédicace : « A une horrible petite folle, souvenir d'un grand fou qui cherchait une fille à adopter, et qui n'avait étudié ni le caractère de Berthe, ni la loi sur l'adoption. Bruxelles, 1864. » A gauche, ce court récit, qui suffit à peindre Berthe et à donner une idée des satisfactions que le poète de *l'Étranger* pouvait trouver dans sa compagnie : « Comme, pendant le dîner, je regardais les nuages par la fenêtre ouverte, elle me dit : « Allez-vous bientôt manger votre soupe, sacré marchand de nuages ! »

On a remarqué la date : *Bruxelles, 1864.* Il semble donc que, sur ce point, le témoignage de Prarond, qui place la composition de cette pièce avant la fin de 1843 (voir E.-J. Crépet, *op. cit.*), ne doive pas être retenu.

Dans l'exemplaire d'épreuves des *Épaves* figure une note autographe biffée où on lit à peu près — nous citons, ici, de mémoire, — que Berthe était une petite fille pleine de vertus, notamment de celle qui est le contraire de la chasteté, mais que fort heureusement les poètes possèdent des lunettes et télescopes qui leur permettent de distinguer ce qui échappe au vulgaire.

X. Hymne (15 novembre 1857, *Le Présent;* 16 décembre 1865, *La Petite Revue;* 1866, *Le Parnasse contemporain;* — xciv de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 268.

Pièce inspirée par Mme Sabatier à qui le poète l'envoya dans un billet anonyme le 8 mai 1854 (voir la *Correspondance*), lui protestant qu'il ne voulait rien troubler dans la vie d'une femme qui avait «ses affections placées — et peut-être ses devoirs».

Variantes :

v. 4 (1868). Salut en Immortalité !
v. 11 (1854, ms.). Encensoir *toujours plein* qui fume
v. 15 (1857-1865). Grain de musc qui *gît,* invisible,

Dernière strophe dans l'autographe d'envoi :

A la très-bonne, à la très-belle,
Qui *m'a versé joie et* santé,
Salut en la vie éternelle,
En l'éternelle volupté !

XI. Les Promesses d'un Visage (1866, *Nouveau Parnasse satyrique du XIXe siècle,* Eleutheropolis [Bruxelles], in-18), p. 269.

XII. Le Monstre ou le Paranymphe d'une Nymphe macabre, p. 270.

Dans une note autographe figurant dans l'exemplaire d'épreuves des *Épaves,* Baudelaire demande à Poulet-Malassis de vérifier ce que c'est exactement que le giraumont (p. 271, v. 7), de quel genre est le mot *clavicule,* appliqué à l'ouvrage de magie de Salomon (*ibid.,* 8), et si *cas* (p. 273, v. 4) peut se dire de ...*ceci* et de *cela.*

XIII. Franciscæ meæ laudes (18 mai 1857, *L'Artiste;* — liii de la 1re édition des *Fleurs du Mal;* lx de la 2e ; lxii de la 3e), p. 274.

Les lettres inédites de Poulet-Malassis à Charles Asselineau, dont nous avons parlé dans l'Avertissement placé en tête de ce volume, sont particulièrement formelles en ce qui concerne cette pièce : l'intention de Baudelaire l'excluait de l'édition définitive des *Fleurs.*

Dès la première publication, une parodie en fut donnée par le *Figaro,* dont nous citerons deux strophes pour en indiquer le ton :

MARGOTÆ MEÆ LAUDES
Ad imitationem Caroli Baldelarii.

Je chanterai, t'imitando,
Margotam, non mentiendo,
Aussi tendre qu'un fricandeau.
.....
Saliva sua charriat
Vertiginem et ebriat
Cor meum quod s'extasiat!

Cette parodie, alors signée A. Legendre, a été reproduite par le *Parnasse satyrique du XIXe siècle* (1864), suivie de la seule lettre A.

Pour les vers 17-18, p. 275, cf. *Les Paradis artificiels*, VII : «L'homme qui, dès le commencement, a été longtemps baigné dans la molle atmosphère de la femme, dans l'odeur de ses mains, de son sein, de ses genoux, de sa chevelure, de ses vêtements souples et flottants,

Dulce balneum suavibus
Unguentatum odoribus,

y contracte une délicatesse d'épiderme et une distinction d'accent, une espèce d'androgynéité, sans lesquelles le génie le plus âpre et le plus viril reste, relativement à la perfection dans l'art, un être incomplet.»

La note reproduite dans les *Épaves* n'avait figuré auparavant que dans la 1re édition des *Fleurs*.

XIV. Vers pour le portrait de M. Honoré Daumier (1865, *Histoire de la Caricature moderne*, par Champfleury ; LXI de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 276.

Ces vers avaient été demandés au poète par l'auteur de l'*Histoire de la Caricature antique* dans une lettre inédite en date du 24 mai 1865 :

Je désire montrer pourquoi les poëtes contemporains de Daumier ont fait corps avec son œuvre et j'ai pensé à l'excellent effet que produiraient (*sic*) un morceau de poésie de vous sous le fin médaillon de Pascal que je fais graver.

Si cette demande ne vous agrée pas, soyez assez bon pour me le faire savoir par un mot. Je ne viens pas vous demander une improvisation, un quatrain non plus que des bouts-rimés et je sais combien pour vous la moindre conception poétique exige de longues méditations, ce qui prouve le respect que vous avez pour votre art; mais vous êtes plein de Daumier et de son œuvre, de l'homme et de son crayon...

Il est probable que Baudelaire désira prouver à son correspondant qu'il n'avait pas toujours besoin de «longues méditations», car il lui envoya les vers demandés par retour du courrier, avec un billet explicatif :

J'ai voulu dire que le génie satirique de Daumier n'avait rien de commun avec le génie satanique; c'est bon à dire, dans un temps où les portraits de certains personnages, par exemple Jésus-Christ, sont altérés par des sots qui y sont complètement intéressés...

Le lendemain, il envoyait encore à Champfleury une correction à effectuer sur son manuscrit, et celui-ci l'en remerciait (27 mai) :

Vos vers sont excellents... Je m'arrangerai à la mise en pages à les distribuer en bon ordre. Votre correction qui m'arrive ce matin est utile en effet et il n'y a pas à sourire de ces préoccupations de détails qui n'appartiennent qu'aux véritables artistes.

La seconde lettre de Baudelaire, à laquelle celle-ci répond, a laissé sa trace dans les fichiers de M. Noël Charavay :

Charles Baudelaire. — L. A. S. de ses initiales (à Champfleury), 26 mai 1865, 2 p. 1/2, in-8°.

Curieuse épître où il lui propose un changement dans sa pièce sur Daumier.

Au lieu de :

Sous le fouet vivant d'Alecto
Qui les *déchire et* qui nous glace,

il propose de mettre :

Sous la torche d'une Alecto
Qui les brûle, mais qui nous glace.

Il expose les raisons de ce changement et cite à ce propos des vers du 6e chant de l'*Énéide.*

Nous n'avons pu retrouver cette lettre ; mais il y a toute apparence que les vers de l'*Énéide* en question sont les suivants :

Quid memorem Lapithas, Ixiona, Pirithoumque ?
Quos super atra silex jamjam lapsura, cadentique
Imminet adsimilis : lucent genialibus altis
Aurea fulcra toris, epulæque ante ora paratæ
Regifico luxu ; Furiarum maxuma juxta
Adcubat, et manibus prohibet contingere mensas,
Exsurgitque facem adtollens, atque intonat ore.

Quant au changement, il semble aisé d'en expliquer la cause; ayant à choisir entre les attributs d'Alecto, la plus terrible des Filles de Pluton, le poète préféra la torche au fouet, parce qu'elle lui permettait l'antithèse

Qui *les brûle,* mais qui *nous glace.*

Ajoutons que si Champfleury sympathisait avec le souci de perfection que lui marquait le poète, il se garda pourtant, en cette occasion comme en beaucoup d'autres, de le partager. A preuve la phrase étonnante où il présenta les vers de Baudelaire : «...Le spirituel médaillon *au-dessous duquel* mon ami, le poëte Baudelaire, *a bien voulu m'envoyer de l'étranger un morceau de poésie...*» (*Histoire de la Caricature moderne,* Dentu, s. d. [1865], p. 63.)

Variantes :

Titre : Vers pour le portrait *d'Honoré* Daumier.
P. 277, v. 3 (1865). Sous la torche *d'une* Alecto
v. 6 (1865). N'est que la *monstrueuse* charge;

XV. Lola de Valence (cx de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 278.

Dans son *Histoire d'Édouard Manet* (H. Floury, 1902), M. Théodore Duret écrit :

Manet n'avait à ce moment, où il était encore inconnu (vers 1860), que le poète Baudelaire pour le fréquenter dans son atelier, le comprendre et l'approuver. Baudelaire, qui se piquait de ne reculer devant aucune audace, pour qui personne n'était assez osé, qui faisait depuis longtemps de la critique d'art, qu'il voulait tenir en dehors des voies battues, avait découvert en Manet l'homme hardi capable d'innover. Il l'encourageait donc et il devait prendre la défense, en toutes circonstances, de ses œuvres les plus attaquées. Il ressentit une grande admiration pour *Lola de Valence* peinte, et il composa en son honneur le quatrain suivant : [suit le texte de la pièce xv des *Épaves*].

Cette Lola de Valence était une ballerine appartenant à une troupe de chanteurs et de danseurs espagnols venus à Paris. La toile qui porte son nom fut peinte en 1862 et exposée plusieurs fois, la première chez Martinet, en 1863. Manet la reproduisit à l'eau forte et en lithographie.

Dans l'édition posthume, la note des *Épaves* fut remplacée par ce sous-titre : *Inscription pour le tableau d'Édouard Manet.*

XVI. Sur *Le Tasse en prison* (1er mars 1864, *Revue nouvelle;* — CI de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 279.

D'après la bibliographie de La Fizelière et Decaux, cette pièce daterait non de 1842, comme il a été imprimé dans les *Épaves*, mais de 1844 : «Ch. Baudelaire ayant vu le tableau de Delacroix exposé dans les Galeries des Beaux Arts au Bazar Bonne-Nouvelle, fit ce sonnet pour le *Bulletin de l'Ami des Arts*, qui cessa de paraître avant de l'avoir inséré.»

Nous croyons la rectification fondée, car nous avons eu en mains une copie autographe de cette pièce, qui est datée : février 1844.

Baudelaire l'avait envoyée à M. de Calonne, directeur de la *Revue contemporaine*, en mentionnant qu'elle avait été retrouvée sur un album. Il concluait : «Quoique ce soient là des vers de jeunesse, je ne les trouve pas trop mauvais. Si vous daignez les imprimer, mettez la date.» — Cependant, à l'exemplaire d'épreuves des *Épaves* est jointe une autre copie, de la main du poète, avec la date 1842, qui donne le texte définitif.

Variantes :

v. 1, 2, 3 (1844).	Le poëte au cachot, *mal vêtu, mal chaussé,* *Déchirant sous ses pieds* un manuscrit *usé,* Mesure d'un regard que la *demence* enflamme
v. 4 (1864).	L'escalier *du* vertige où s'abîme son âme.
v. 8 (1844).	*Et la longue épouvante* autour de lui circule.

Les deux tercets du texte manuscrit de 1844, signé Baudelaire-Dufays, apportent une leçon presque entièrement nouvelle :

Ce *triste prisonnier, bilieux et* malsain,
Qui se penche à la voix des songes, dont l'essaim
Tourbillonne, ameuté derrière son oreille,

Ce rude travailleur, qui toujours lutte et veille,
Est l'emblème *d'une* âme, *et des rêves futurs,*
Que le *Possible enferme* entre ses quatre murs.

XVII. La Voix (28 février 1861, *Revue contemporaine;* 1er mars 1862, *L'Artiste;* 1866, *Le Parnasse contemporain ;* — XCIII de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 280.

Le texte, en 1861 et 1862, est divisé en strophes de quatre vers.

Variantes :

P. 281, v. 2 (1861). *A cette belle voix, je dis : Oui,* c'est d'alors
(1862). *«Tout de suite et toujours ! criai-je.* C'est d'alors
v. 6 (1866). Je vois distinctement des *monstres* singuliers,

On lit, dans *MON CŒUR MIS À NU* : «Tout enfant, j'ai senti dans mon cœur deux sentiments contradictoires : l'horreur de la vie et l'extase de la vie.»

XVIII. L'IMPRÉVU (25 février 1863, *Le Boulevard ;* — LXXXVIII de la 3e édition des *FLEURS DU MAL*), p. 282.

Dans *Le Boulevard,* la pièce est dédiée «à mon ami J. Barbey d'Aurevilly».

On sait que le célèbre critique, en 1857, avait terminé son fameux article par le dilemme catégorique : «Après les *Fleurs du Mal,* il n'y a plus que deux partis à prendre pour le poëte qui les fit éclore : ou se brûler la cervelle... ou se faire chrétien !»

Baudelaire ne s'était pas brûlé la cervelle. Avait-il choisi le second parti ? Dans les lettres de ses dernières années, on le voit à maintes reprises regretter de n'avoir pas la foi, et Mme Aupick écrit un jour (lettre inédite) : «Je ne vous ai pas dit, je crois, que mon pauvre enfant a reçu tous les sacrements, sachant bien ce qu'il faisait, et avec ferveur...» Mais que restait-il alors du révolté des *Litanies de Satan ?*

Une note autographe de Poulet-Malassis mentionne, sur l'exemplaire d'épreuves, que dans Célimène (2e strophe), Augustine Brohan était visée, et Nadar dans le «certain voluptueux» de la strophe 4 ; mais cette dernière hypothèse nous paraît très peu vraisemblable. *Qui bâille nuit et jour* ne pouvait s'appliquer à Nadar dont Baudelaire admirait, à juste titre, l'étonnante activité. D'ailleurs *Mieux que tous* n'indique-t-il pas clairement que c'est de lui-même que l'auteur parle ici ?

Dans *Le Boulevard,* la pièce est divisée en trois parties numérotées, dont la première se termine avec la 5e strophe, et la 2e avec le 42e vers.

Variantes de 1863 :

P. 282, v. 2. *Dit, en étudiant ses* lèvres déjà blanches :
v. 9. *Le* gazetier fumeux, qui se croit un flambeau,
v. 13. *Je connais, mieux que tous,* certain voluptueux
v. 14. Qui bâille *jour et nuit,* et se lamente et pleure,

P. 283, v. 12. Énorme et *grand* comme le monde!
v. 14. Qu'on se moque du maître et qu'avec *moi* l'on triche
v. 23. *Vers* un palais aussi grand que moi, d'un seul bloc,
P. 284, v. 5. De ceux dont le cœur dit : « Béni soit ton fouet,

La note relative au vers 26 figurait déjà dans *Le Boulevard*, avec cette variante : « Voir pour le *rit diabolique, la Sorcière*... etc. »

Elle prenait fin avec le mot *démonologie*.

Pour la 12e strophe, cf. la 17e de *Bénédiction* (I).

XIX. La Rançon (15 novembre 1857, *Le Présent*; 16 décembre 1865, *La Petite Revue*; 1866, *Le Parnasse contemporain*; — XCVIII de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 285.

Le manuscrit qui appartient à M. le Dr Laffont et qu'a publié M. Ad. Van Bever (*op. cit.*) apporte une strophe supplémentaire *in fine* :

Mais pour que rien ne soit jeté
Qui serve à payer l'esclavage,
Elles grossiront l'apanage
De la commune liberté.

On ne s'étonnera pas que Baudelaire ne l'ait pas conservée.

XX. A une Malabaraise (13 décembre 1846, *L'Artiste*; 15 novembre 1857, *Le Présent*; 14 octobre 1865, *La Petite Revue*; 1866, *Le Parnasse contemporain*; — XCII de la 3e édition des *Fleurs du Mal*), p. 286.

Cette pièce ne doit pas être de 1840, comme l'indique le recueil des *Épaves*, mais de 1841-1842, époque où se place le voyage de Baudelaire à l'île Maurice, et, selon toute apparence, appartient au cycle de la Belle Dorothée (voir nos éclaircissements sous les titres des pièces XXII et LXXXVIII). Elle a été souvent remaniée.

Variantes :

P. 286, Titre (1846) : *A une Indienne.*
v. 2 (1846). Est large à faire envie à la plus *fière* blanche;
v. 4 (1846). Tes grands yeux *indiens* sont plus noirs que ta chair.
v. 5 (1846). Aux *climats* chauds et bleus où ton *Dieu* t'a fait naître.
v. 8 (1846). *Et* de chasser du lit les moustiques rôdeurs.
v. 12 (1846). Et fredonnes tout bas de *doux* airs inconnus;

P. 287, v. 2 (1865). Frissonnante là-bas *sans* la neige et les grêles,
v. 3 (1846). *Que tu regretterais* tes loisirs doux et francs,
v. 4 (1846). Si le corset brutal *martyrisant* tes flancs,
v. 7 (1846). L'œil *errant* et suivant dans nos *vastes* brouillards
(1866). L'œil pensif, et suivant dans *les* sales brouillards,
v. 8 (1846). Des cocotiers *natifs* les fantômes épars!
(1857-65-66). Des cocotiers *aimés* les fantômes épars!

Le texte de 1846, signé Pierre de Fayis, comportait six vers supplémentaires *in fine*, séparés des précédents par un blanc :

Amour de l'inconnu, jus de l'antique pomme,
Vieille perdition de la femme et de l'homme,
O curiosité, toujours tu leur feras
Déserter, comme font les oiseaux, ces ingrats,
Pour un lointain mirage et des cieux moins prospères,
Le toit qu'ont parfumé les cercueils de leurs pères.

Dans cette première version, il n'y a de blancs qu'entre les 16e et 17e vers, et entre les 28e et 29e, tandis que toutes les autres, celle de l'édition posthume exceptée, en réservent un autre entre les 4e et 5e.

Cf. *La Comédie de la Mort* de Théophile Gautier : *Ce monde-ci et l'autre.*

XXI. Sur les débuts d'Amina Boschetti (13 mai 1865, *La Petite Revue*), p. 288.

Variante (1865) :

P. 289, v. 1. Vous ignorez, sylphide au *regard* triomphant,

Après avoir cité «ce sonnet vengeur de Mlle Boschetti, peu goûtée des Bruxellois, dignes en cela du dernier supplice», *La Petite Revue* ajoutait :

Dans les deux derniers vers, l'indignation du poète s'élève jusqu'à la vertu de la diffamation. Il faut dire que la Belgique a les meilleures caves du monde, spécialement en bourgogne. La question œnophile est dominante dans ce pays, comme consommation ; si bien que lorsqu'on rencontre un Belge abîmé dans une de ces douleurs bibliques qui ne veulent pas être consolées, il est inutile de l'interroger, on sait de quoi il s'agit : ses 54 ou ses 46 sont malades.

Mlle Amina Boschetti, élève de la Taglioni, avait débuté au Théâtre de la Monnaie en septembre 1864. C'était, au témoignage de Gustave

Frédérix, le critique de *L'Indépendance belge* (12 septembre), une danseuse très gracieuse, bien qu'un peu courte de taille, douée d'une figure agréable et très animée, doublée d'une comédienne experte et qui avait su triompher de toutes les difficultés de son art. Lemercier de Neuville, dans ses *Pupazzi* (1866) lui a consacré une vignette et une pièce de vers.

XXII. A PROPOS D'UN IMPORTUN, p. 290.

La récente édition des *FLEURS DU MAL* publiée par M. Jacques Madeleine (Bibl. Charpentier, Eugène Fasquelle éditeur, 1917) a donné cette pièce en fac-similé.

On y voit cette dédicace raturée :

À M. FROMENTIN

(A propos d'un importun qui se disait l'ami de Fromentin, de Daubigny, de Flahaut, d'Harpignies, de Corot, et de tout le monde, et qui, bien que je ne l'eusse jamais vu, m'a tenu à la Taverne du *Globe*, pendant trois heures et demie, à écouter son histoire.)

Ce fac-similé, daté Bruxelles, 1865, témoigne que le nom donné à «l'importun» dans le premier vers de l'avant-dernière strophe, est, comme on pouvait le présumer, un nom de fantaisie : avant de se décider pour Bastogne, le poète avait écrit Boulogne, et puis Cologne.

Les deux premiers vers de la dernière strophe s'expliquent du fait qu'une terrible épidémie de choléra sévissait alors à Paris.

XXIII. UN CABARET FOLÂTRE, p. 293.

Pour la note de l'éditeur, cf. les lignes extraites d'une «chronique», d'ailleurs assez insignifiante, de Charles Monselet, parue dans *Le Nouvel Illustré*, 10 juillet 1866 :

Une des pièces de ces *ÉPAVES* me prend à partie... C'est une plaisanterie du pauvre poëte qui connaissait mon horreur des images funèbres, et qui aimait souvent à m'en railler.

L'anecdote relatée dans la note placée au bas de la pièce, avait déjà été racontée par Alphonse Duchesne dans le *Figaro* du 10 août 1862.

INDEX COMPARATIF
DES TROIS ÉDITIONS DES *FLEURS DU MAL*[1].

1re ÉDITION (1857). 100 poèmes, 5 parties.	2e ÉDITION (1861). 126 poèmes, 6 parties.	ÉDITION POSTHUME (1868). 151 poèmes, 6 parties.
		Notice de Th. Gautier.
u lecteur.	Identique à la 1re édition.	Préface. [Au lecteur.]
SPLEEN ET IDÉAL.	SPLEEN ET IDÉAL.	SPLEEN ET IDÉAL.
pièces dont 3 condamnées en 1857 et 8 qui passeront dans les *Tableaux parisiens.*	85 pièces dont 19 nouvelles.	107 pièces dont 22 nouvelles.
1. Bénédiction.	I. Identique à la 1re édition.	I.
2. Le Soleil (LXXXVII, 2e éd.).	II. *L'Albatros.*	II.
3. Élévation.	III.	III.
4. Correspondances.	IV.	IV.
5. J'aime le souvenir de ces époques nues...	V.	V.
6. Les Phares.	VI.	VI.
7. La Muse malade.	VII.	VII. Identique à la 2e édition.
8. La Muse vénale.	VIII.	VIII.
9. Le Mauvais Moine.	IX.	IX.
0. L'Ennemi.	X.	X.
1. Le Guignon.	XI. Identique à la 1re édition.	XI.
2. La Vie antérieure.	XII.	XII.
3. Bohémiens en voyage.	XIII.	XIII.
4. L'Homme et la Mer.	XIV.	XIV.
5. Don Juan aux Enfers.	XV.	XV.
		XVI. *A Théodore de Banville.*
6. Châtiment de l'Orgueil.	XVI.	XVII.
7. La Beauté.	XVII.	XVIII. Identique à la 2e édition.
8. L'Idéal.	XVIII.	XIX.
9. La Géante.	XIX.	XX.

[1] Les pièces nouvelles sont indiquées en caractères italiques.

1re ÉDITION (1857).	2e ÉDITION (1861).		ÉDITION POSTHUME (1868).	
20. Les Bijoux (pièce condamnée; *Les Épaves*, VI).	XX.	*Le Masque.*	XXI.	Identique à la 2e édition.
	XXI.	*Hymne à la Beauté.*	XXII.	
21. Parfum exotique.	XXII.	Identique à la 1re éd.	XXIII.	
	XXIII.	*La Chevelure.*	XXIV.	
22. Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne...	XXIV.	Identique à la 1re édition.	XXV.	
23. Tu mettrais l'univers entier dans ta ruelle...	XXV.		XXVI.	
24. *Sed non satiata.*	XXVI.		XXVII.	
25. Avec ses vêtements ondoyants et nacrés...	XXVII.		XXVIII.	
26. Le Serpent qui danse.	XXVIII.		XXIX.	
27. Une Charogne.	XXIX.		XXX.	
28. *De profundis clamavi.*	XXX.		XXXI.	
29. Le Vampire.	XXXI.		XXXII.	
30. Le Léthé (pièce condamnée; *Les Épaves*, IV).				
31. Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive...	XXXII.	Identique à la 1re édition.	XXXIII.	
32. Remords posthume.	XXXIII.		XXXIV.	
33. Le Chat.	XXXIV.		XXXV.	
	XXXV.	*Duellum.*	XXXVI.	
34. Le Balcon.	XXXVI.	Identique à la 1re éd.	XXXVII.	
	XXXVII.	*Le Possédé.*	XXXVIII.	
	XXXVIII.	*Un Fantôme* (suite de quatre sonnets).	XXXIX.	
35. Je te donne ces vers afin que si mon nom...	XXXIX.	Identique à la 1re éd.	XL.	
	XL.	*Semper eadem.*	XLI.	
36. Tout entière.	XLI.	Identique à la 1re édition.	XLII.	
37. Que diras-tu ce soir, pauvre âme solitaire...	XLII.		XLIII.	
38. Le Flambeau vivant.	XLIII.		XLIV.	
39. A celle qui est trop gaie (pièce condamnée; *Les Épaves*, V).				
40. Réversibilité.	XLIV.	Identique à la 1re édition.	XLV.	
41. Confession.	XLV.		XLVI.	
42. L'Aube spirituelle.	XLVI.		XLVII.	
43. Harmonie du soir.	XLVII.		XLVIII.	

1re ÉDITION (1857).	2e ÉDITION (1861).	ÉDITION POSTHUME (1868).
44. Le Flacon.	XLVIII. Identique à la 1re édition.	XLIX. Identique à la 2e édition.
45. Le Poison.	XLIX.	L.
46. Ciel brouillé.	L.	LI.
47. Le Chat.	LI.	LII.
48. Le Beau Navire.	LII.	LIII.
49. L'Invitation au Voyage.	LIII.	LIV.
50. L'Irréparable.	LIV.	LV.
51. Causerie.	LV.	LVI.
	LVI. *Chant d'Automne.*	LVII.
	LVII. *A une Madone.*	LVIII.
	LVIII. *Chanson d'Après-midi.*	LIX.
	LIX. *Sisina*	LX.
		LXI. *Vers pour le portrait d'Honoré Daumier* (*Les Épaves*, XIV).
52. L'Héautontimorouménos (LXXXIII, 2e éd.).		
53. *Franciscæ meæ laudes* (*Les Épaves*, XIII).	LX. Identique à la 1re édition.	LXII. Identique à la 2e édition.
54. A une Dame Créole.	LXI.	LXIII.
55. *Mœsta et errabunda.*	LXII.	LXIV.
	LXIII. Le Revenant (72, 1re éd.).	LXV.
	LXIV. *Sonnet d'Automne.*	LXVI.
	LXV. Tristesses de la Lune (75, 1re éd.).	LXVII.
56. Les Chats.	LXVI. Identique à la 1re édition.	LXVIII.
57. Les Hiboux.	LXVII.	LXIX.
	LXVIII. La Pipe (77, 1re éd.).	LXX.
	LXIX. La Musique (76, 1re éd.).	LXXI.
	LXX. Sépulture [— d'un poëte maudit] (74, 1re éd.).	LXXII.
	LXXI. *Une Gravure fantastique.*	LXXIII.
	LXXII. Le Mort joyeux (73, 1re éd.).	LXXIV.
	LXXIII. Le Tonneau de la Haine (71, 1re éd.).	LXXV.
58. La Cloche fêlée.	LXXIV. Identique à la 1re éd.	LXXVI.

1re ÉDITION (1857).	2e ÉDITION (1861).	ÉDITION POSTHUME (1868).
59. Spleen : Pluviôse irrité...	LXXV. Identique à la 1re édition.	LXXVII. Identique à la 2e édition.
60. Spleen : J'ai plus de souvenirs...	LXXVI.	LXXVIII.
61. Spleen : Je suis comme le roi...	LXXVII.	LXXIX.
62. Spleen : Quand le ciel bas et lourd...	LXXVIII.	LXXX.
	LXXIX. *Obsession.*	LXXXI.
	LXXX. *Le Goût du Néant.*	LXXXII.
63. Brumes et Pluies (CI, 2e éd.).	LXXXI. *Alchimie de la Douleur.*	LXXXIII.
	LXXXII. *Horreur sympathique.*	LXXXIV.
		LXXXV. *Le Calumet de Paix.*
		LXXXVI. *La Prière d'un Païen.*
		LXXXVII. *Le Couvercle.*
		LXXXVIII. *L'Imprévu.* (Empr. aux *Épaves*, XVIII.)
		LXXXIX. *L'Examen de Minuit.*
		XC. *Madrigal triste.*
		XCI. *L'Avertisseur.*
		XCII. *A une Malabaraise.* (Empr. aux *Épaves*, XX.)
		XCIII. *La Voix.* (Empr. aux *Épaves*, XVII.)
		XCIV. *Hymne.* (Empr. aux *Épaves*, X.)
		XCV. *Le Rebelle.*
		XCVI. *Les Yeux de Berthe.* (Empr. aux *Épaves*, IX.)
		XCVII. *Le Jet d'eau.* (Empr. aux *Épaves*, VIII.)
		XCVIII. *La Rançon.* (Empr. aux *Épaves*, XIX.)
		XCIX. *Bien loin d'ici.*
		C. *Le Coucher du Soleil romantique.* (Empr. aux *Épaves*, I.)
		CI. *Sur le Tasse en prison.* (Empr. aux *Épaves*, XVI.)
		CII. *Le Gouffre.*

1re ÉDITION (1857).	2e ÉDITION (1861).	ÉDITION POSTHUME (1868).
		CIII. *Les Plaintes d'un Icare.*
		CIV. *Recueillement.*
	LXXXIII. L'Héautontimoroumenos (52, 1re éd.).	CV. } Identique à la 2e édition.
64. L'Irrémédiable.	LXXXIV. Identique à la 1re éd.	CVI.
	LXXXV. *L'Horloge.*	CVII.
	TABLEAUX PARISIENS. (Division nouvelle.) 18 pièces.	TABLEAUX PARISIENS. 20 pièces.
	LXXXVI. *Paysage.*	CVIII. } Identique à la 2e édition.
	LXXXVII. Le Soleil (2, 1re éd.).	CIX.
		CX. *Lola de Valence.* (Empr. aux *Épaves*, XV.)
		CXI. *La Lune offensée.*
65. A une Mendiante rousse.	LXXXVIII. Ident. à la 1re éd.	CXII.
	LXXXIX. *Le Cygne.*	CXIII.
	XC. *Les Sept Vieillards.*	CXIV.
	XCI. *Les Petites Vieilles.*	CXV.
	XCII. *Les Aveugles.*	CXVI.
	XCIII. *A une Passante.*	CXVII.
	XCIV. *Le Squelette laboureur.*	CXVIII.
66. Le Jeu (XCVI, 2e éd.).		
67. Le Crépuscule du Soir.	XCV. Identique à la 1re éd.	CXIX.
	XCVI. Le Jeu (66, 1re éd.).	CXX. } Identique à la 2e édition.
	XCVII. *Danse macabre.*	CXXI.
	XCVIII. *L'Amour du Mensonge.*	CXXII.
	XCIX. Je n'ai pas oublié... (70, 1re éd.).	CXXIII.
	C. La servante au grand cœur... (69, 1re éd.).	CXXIV.
	CI. Brumes et Pluies (63, 1re éd.).	CXXV.
	CII. *Rêve parisien.*	CXXVI.
68. Le Crépuscule du Matin	CIII. Identique à la 1re édit.	CXXVII.
69. La servante au grand cœur... (C, 2e éd.).		

1re ÉDITION (1857).	2e ÉDITION (1861).	ÉDITION POSTHUME (1868).
70. Je n'ai pas oublié... (XCIX, 2e éd.).		
71. Le Tonneau de la Haine (LXXIII, 2e éd.).		
72. Le Revenant (LXIII, 2e éd.).		
73. Le Mort joyeux (LXXII, 2e éd.).		
74. Sépulture (LXX, 2e éd.).		
75. Tristesses de la Lune (LXV, 2e éd.).		
76. La Musique (LXIX, 2e éd.).		
77. La Pipe (LXVIII, 2e éd.).		

Ici l'ordre des divisions change. Dans la première édition *FLEURS DU MAL* précédaient *RÉVOLTE* que suivait *LE VIN;* dans les deux suivantes, *LE VIN* est placé avant *FLEURS DU MAL* que suit *RÉVOLTE.*

FLEURS DU MAL. 12 pièces dont 3 condamnées.		FLEURS DU MAL. 9 pièces.	FLEURS DU MAL. 10 pièces dont 1 nouvelle.	
			CXXXIII. *Épigraphe pour un livre condamné.*	
78. La Destruction.	CIX.	Identique à la 1re édition.	CXXXIV.	Identique à la 2e édition.
79. Une Martyre.	CX.		CXXXV.	
80. Lesbos (pièce condamnée; *Les Épaves*, II).				
81. Femmes damnées [Delphine et Hippolyte] (pièce condamnée; *Les Épaves*, III).				
82. Femmes damnées: Comme un bétail pensif...	CXI.	Identique à la 1re édition.	CXXXVI.	
83. Les deux Bonnes Sœurs.	CXII.		CXXXVII.	
84. La Fontaine de Sang.	CXIII.		CXXXVIII.	
85. Allégorie.	CXIV.		CXXXIX.	
86. La Béatrice.	CXV.		CXL.	
87. Les Métamorphoses du Vampire (pièce condamnée; *Les Épaves*, VII).				

1re ÉDITION (1857).	2e ÉDITION (1861).	ÉDITION POSTHUME (1868).
88. Un Voyage à Cythère.	CXVI. Identique à la 1re édition.	CXLI. Identique à la 2e édition.
89. L'Amour et le Crâne.	CXVII.	CXLII.
RÉVOLTE. 3 pièces.	RÉVOLTE. 3 pièces.	RÉVOLTE. 3 pièces.
90. Le Reniement de saint Pierre.	CXVIII. Identique à la 1re édition.	CXLIII. Identique à la 2e édition.
91. Abel et Caïn.	CXIX.	CXLIV.
92. Les Litanies de Satan.	CXX.	CXLV.
LE VIN. 5 pièces.	LE VIN. 5 pièces.	LE VIN. 5 pièces.
93. L'Âme du Vin.	CIV. Identique à la 1re édition.	CXXVIII. Identique à la 2e édition.
94. Le Vin des Chiffonniers.	CV.	CXXIX.
95. Le Vin de l'Assassin.	CVI.	CXXX.
96. Le Vin du Solitaire.	CVII.	CXXXI.
97. Le Vin des Amants.	CVIII.	CXXXII.
LA MORT. 3 pièces.	LA MORT. 6 pièces dont 3 nouvelles.	LA MORT. 6 pièces.
98. La Mort des Amants.	CXXI. Identique à la 1re édition.	CXLVI. Identique à la 2e édition.
99. La Mort des Pauvres.	CXXII.	CXLVII.
100. La Mort des Artistes.	CXXIII.	CXLVIII.
	CXXIV. *La Fin de la Journée.*	CXLIX.
	CXXV. *Le Rêve d'un Curieux.*	CL.
	CXXVI. *Le Voyage.*	CLI.
		APPENDICE.

QUELQUES OPINIONS

SUR

BAUDELAIRE ET *LES FLEURS DU MAL.*

M. Charles Baudelaire, auteur d'un volume de poésies qui a fait un bruit regrettable, est mort hier, après une maladie de plusieurs années. Il avait demandé et il a reçu les sacrements.

Il avait du talent, et les pensées du fond de l'âme valaient mieux que celles qu'il a montrées. Comme tant d'autres, il a été, dans sa vie et dans ses œuvres, le jouet des égarements de son esprit. Le frivole désir d'étonner lui a ouvert un abîme où sa santé s'est perdue, où sa raison a failli périr. Il a joué, nous ne dirons pas sérieusement, mais on pourrait dire héroïquement, le personnage de son imagination, souvent contre sa propre nature; être étrange, il a usé une force qui aurait pu lui permettre de devenir original. Dieu a eu pitié de son âme qu'il opprimait lui-même, et sa fin console ceux qui, le connaissant mieux qu'il ne voulait se connaître, le plaignaient, le condamnaient et ne cessaient pas de l'aimer.

Louis Veuillot (1867). *L'Univers.*

... C'était un écrivain éminent et un grand poète, on ne saurait trop l'affirmer. La merveilleuse pureté de son style, son vers brillant, solide et souple, sa puissante et subtile imagination, et par-dessus tout peut-être la sensibilité toujours exquise, profonde souvent, et parfois cruelle dont témoignent ses moindres œuvres, assurent à Charles Baudelaire

une place parmi les plus pures gloires littéraires de ce temps — Balzac et Hugo mis à part, bien entendu.

Paul VERLAINE (1867). *Œuvres posthumes.* Messein, éd.

Il faut admirer en Baudelaire un des plus grands hommes de ce temps, et qui, si nous ne vivions pas sous le règne intellectuel de Victor Hugo, mériterait que nul poète contemporain fût mis au-dessus de lui... De tous les artistes modernes du vers, l'auteur des *Fleurs du Mal* est le seul qui n'ait rien dû à l'auteur de *La Légende des Siècles*... Il ne procédait ni de lui ni de personne. Non qu'il ait existé comme un produit du hasard et en dehors de la tradition; car en lui, comme en tout vrai chanteur, on retrouve, depuis Homère, toute la race qui l'a précédé. Mais sa pensée, résolument sincère, s'affirme toujours par une forme vraiment originale; aussi Baudelaire fut-il, dans le sens du mot le plus complet et le plus absolu, un poète nouveau.

Théodore DE BANVILLE (1867). *Galerie contemporaine.*

... Plus des Esseintes relisait Baudelaire, plus il reconnaissait un indicible charme à cet écrivain qui, dans un temps où le vers ne servait plus qu'à peindre l'aspect extérieur des êtres et des choses, était parvenu à exprimer l'inexprimable, grâce à une langue musculeuse et charnue, qui, plus que toute autre, possédait cette merveilleuse puissance de fixer avec une étrange santé d'expressions, les états morbides les plus fuyants, les plus troublés, des esprits épuisés et des âmes tristes.

J.-K. HUYSMANS. *A Rebours* (1884). Fasquelle, éd.

Le premier qui ait apporté dans notre littérature l'ennui dans la volupté et son décor bizarre : l'alcôve triste... et s'y complaise.

... le Fard et son extension aux ciels, aux couchants.

... le spleen et la maladie (non la Phtisie poétique, mais la névrose, sans en avoir écrit une fois le mot). Et la damnation ici-bas.

Jules LAFORGUE. *Mélanges posthumes.*
Mercure de France, éd.

... Trois hommes à la fois vivent dans cet homme, unissant leurs sensations pour mieux presser le cœur et en exprimer jusqu'à la dernière goutte la sève rouge et chaude. Ces trois hommes sont bien modernes, et plus moderne est leur réunion. La crise d'une foi religieuse, la vie à Paris et l'esprit scientifique du temps ont contribué à façonner, puis à fondre ces trois sortes de sensibilités, jadis séparées jusqu'à paraître irréductibles l'une à l'autre, et les voici liées jusqu'à paraître inséparables, au moins dans cette créature, sans analogue avant le XIXe siècle français, qui fut Baudelaire.

Paul BOURGET (1883).
Essais de Psychologie contemporaine. Plon-Nourrit, éd.

Lisez l'œuvre de Baudelaire, écoutez ses familiers, relisez-les avec soin, vous sentirez sous cette forme enveloppée un homme étrange, mais sincère, une autobiographie, la vie d'un sensualiste. Son titre truculent déroute dès l'entrée. Il naquit de l'idée mystique qui tient en défiance la chair et la nomme volontiers le *Mal.* De là, les *Fleurs du Mal.* Baudelaire, toujours inquiet d'étonner, dut se réjouir de cette trouvaille... C'est bien la tradition des sataniques, continuée aujourd'hui par des esprits analogues, par M. Maurice Rollinat, qui nous apparaît foudroyé, yeux fulgurants, cheveux hirsutes, en tête de son volume *les Névroses;* par les *Poèmes saturniens* et les *Poètes maudits,* de M. Paul Verlaine; par *le Guignon,* de M. Stéphane Mallarmé.

... Cet homme est tourmenté comme son œuvre. Ses puissances et ses souffrances sont bien faites de sa chair... Où donc Baudelaire eût-il connu ces sensations rares, plus fortes que variées, et si logiques les unes aux autres, sinon dans sa conscience même? Cela aide à concevoir son sérieux, son grossissement tout sincère, son amertume aussi.

Maurice BARRÈS (1884). *Les Taches d'encre.*

Cet homme, si peu simple — en apparence — si obscur dans ses idées, si préoccupé d'étonner et de mystifier les autres, m'eût immensément déplu, j'imagine, à une première rencontre. Mais j'aurais bientôt découvert que le plus mystifié et le plus étonné de tous, c'était encore lui. Sa personne m'aurait sûrement intéressé, et probablement

séduit à la longue. Ce qu'on ne peut certes lui refuser, c'est d'avoir été un Inquiet. Il a eu, au plus haut point, ce qui a manqué à de plus grands que lui : le sentiment, le souci et souvent la terreur du Mystère qui nous entoure...

... Le baudelairisme serait donc, en résumé, le suprême effort de l'épicurisme intellectuel et sentimental. Il dédaigne les sentiments que suggère la simple nature. Car les plus délicieux, ce sont les plus inventés, les plus savamment ourdis. Le fin du fin, ce sera la combinaison de la sensualité païenne et de la mysticité catholique, s'aiguisant l'une par l'autre, — ou de la révolte de l'esprit et des émotions de la piété. Comme rien n'égale en intensité et en profondeur les sentiments religieux (à cause de ce qu'ils peuvent contenir de terreur et d'amour), on les reprend, on les ravive en soi, — et cela, en pleine recherche des sensations les plus directement condamnées par les croyances d'où dérivent ces sentiments. On arrive ainsi à quelque chose de merveilleusement artificiel...

Le baudelairisme est bon à son heure, pour nous consoler de Voltaire, de Béranger, de M. Thiers, et des esprits qui leur ressemblent. Et réciproquement.

Jules LEMAITRE (1887). *Journal des Débats.*

Baudelaire a senti l'âme du Paris laborieux. Il a senti la poésie du faubourg, compris la grandeur des petits et montré ce qu'il y a de noble encore dans un chiffonnier ivre...

... Remarquez... comme le vers de Baudelaire est classique et traditionnel, comme il est plein. Je ne me résoudrai jamais pour ma part à voir en ce poète l'auteur de tous les maux qui désolent aujourd'hui la littérature. *Les Fleurs du Mal* sont et demeureront le charme de tous ceux que touche une lumineuse image portée sur les ailes du vers.

Anatole FRANCE (1891). *La Vie littéraire.* Calmann-Lévy, éd.

C'est au seuil de la vieillesse d'un monde, un homme de décadence, encore mystique et catholique, demeuré tout imprégné de l'Eglise. Certes un pécheur; l'air d'un pâle évêque, déposé de son diocèse, moins pour des péchés de chair que pour le péché d'orgueil. Aussi son vocabulaire reste emmiellé de liturgie, de latinité, de bréviaire et de

saint-chrême. A travers l'énorme capitale, il va. Mais, parce qu'il est catholique, il se contemple dans sa faute, comme en un miroir brisé, et s'y pleure!...

... Partout on sent la détestation du mal, l'horreur des coupables plaisirs... sans cesse le spleen qui est déjà le châtiment; l'ennui qui est la forme moderne du remords; la courbature d'âme qui est la rançon pour avoir voulu escalader l'infini... car, en définitive, l'âme de Baudelaire — et c'est là le drame supérieur qu'elle raconte — est trop en exil dans cette vie... Il est triste comme Satan.

Georges RODENBACH (1892). *Le Figaro.*

Baudelaire, sa légende, ses ridicules affectations de dandysme, ses paradoxes des *Fleurs du Mal* ont exercé, depuis une vingtaine d'années... une grande et fâcheuse influence... Avec Stendhal, et pour d'autres raisons, mais entre lesquelles on trouverait plus d'une analogie, Baudelaire est l'une des idoles de ce temps, — une espèce d'idole orientale, monstrueuse et difforme, dont la difformité naturelle est rehaussée de couleurs étranges et sa chapelle une des plus fréquentées. Indépendans et décadens, symbolistes et déliquescens, dandys de lettres et wagnérolâtres, naturalistes mêmes, c'est là qu'ils vont sacrifier, c'est dans ce sanctuaire qu'ils font entre eux leur commerce d'éloges, c'est là qu'ils s'enivrent enfin des odeurs de corruption savante et de perversité transcendantale qui se dégageraient, à ce qu'ils disent, de leurs *Fleurs du Mal.*

... Ce n'est qu'un Satan d'hôtel garni, un Belzébuth de table d'hôte. Retranchez des *Fleurs du Mal* une demi-douzaine de pièces qui ne diffèrent point de celles que vous savez... il ne reste que des lieux communs... (*Revue des Deux Mondes,* 1er juin 1887.)

... Ne pensez pas que je méconnaisse le talent et l'originalité de Baudelaire. C'était un poète, auquel d'ailleurs il a manqué plus d'une partie de son art... Mais c'était un poète, et je conviens que, pour traduire, pour transcrire certains états de l'âme contemporaine, il a trouvé des vers inimitables, d'une intensité de vibration, d'une volupté d'insinuation, d'une puissance de séduction également singulières et perverses...

Ferdinand BRUNETIÈRE (1893). *L'Évolution de la Poésie lyrique.*

... le plus pur de nos maîtres et le père spirituel de notre génération.

Maurice MAETERLINCK (1896). *Le Tombeau de Charles Baudelaire.*

... le plus profond des poètes.

Octave MIRBEAU. *Ibid.*

On sait que Baudelaire affectait d'admirer les poètes du grand siècle, et même Boileau... Ce goût... n'était pas, chez Baudelaire, une affectation, et il le prouva bien en écrivant ses poèmes, dont la forme, très peu romantique, ne fut pas sans donner à Victor Hugo quelques inquiétudes. Il y avait autre chose dans *Les Fleurs du Mal* qu'un «frisson nouveau», il y avait un retour au vers français traditionnel. Après les caprices orientaux, on revoyait des cavaliers bien assis sur un cheval solide, sûrs d'eux-mêmes et de leur monture, prêts à tous les exercices utiles ou esthétiques, nullement disposés à la vaine parade.

Jusque dans le malaise nerveux, Baudelaire garde quelque chose de sain; on sent assez souvent l'effort que le poète s'impose pour garder l'équilibre, mais il y a équilibre. Ses poèmes sont composés. Il veut dire quelque chose et il le dit. Ses métaphores sont cohérentes; surtout, elles sont visibles et donnent des visions logiques.

Remy DE GOURMONT. *Promenades littéraires* (1906). *Mercure de France*, éd.

Comparé à tous les génies qui ont touché le cœur des hommes, *il* est égal aux plus grands. Pour le bien comprendre, il ne faut pas penser à son temps mais à des hommes comme Rembrandt, Schumann ou Rodin. Il a leur puissance et leur mesure, leur connaissance absolue de la technique d'un art et l'approbation parfaite de cette technique à l'inspiration; et cette inspiration, nourrie de la douleur humaine, garde sa beauté au milieu des pires frissons et tire toute sa noblesse des plus discordantes réalités de nos âmes. Matière inépuisable, riche et décomposée, traitée par un travail acharné d'ouvrier, et insufflée de l'esprit même, voilà son œuvre, comme celle de ces grands hommes.

C'est peut-être le plus haut de nos poètes, c'est peut-être celui dont

la gloire durera le plus longtemps, puisque l'émotion qui la crée vient du plus éternel et du plus profond de notre cœur.

Francis DE MIOMANDRE (1907). *Visages.*

Baudelaire a chanté la seule passion que le XIX siècle pût éprouver avec sincérité : le Remords.

... C'est un extraordinaire mélange du style racinien, et du style journaliste de son temps. (*Cité d'après Jacques Rivière.*)

Paul CLAUDEL.

Lorsqu'on relit *Les Fleurs du Mal,* on s'aperçoit que le livre, l'un des plus grands du XIXe siècle, a été le pivot sur lequel la poésie française a tourné irrésistiblement.

Hugo ne menait à rien qu'à lui-même. Il épuisait tous ses thèmes. Les Gautier, les Leconte de Lisle, les Banville, puis les Parnassiens s'enfermaient dans leur œuvre comme le ver à soie dans son cocon. Ils n'avaient d'idées que juste ce qui leur était nécessaire. Le livre de Baudelaire annonçait un monde nouveau et une poésie nouvelle. *Les Fleurs du Mal* étaient comme une réplique au poème du Dante. Comme pour le grand Florentin, on se serait volontiers montré dans Baudelaire l'homme qui revenait de l'Enfer.

... Il n'y a pas eu au XIXe siècle un seul poète de mentalité aussi profondément catholique que Baudelaire ni qui ait été plus croyant que lui...

... Chez Baudelaire le poète et l'homme concordent. S'il se prétend artificiel, c'est à force de loyauté scrupuleuse envers lui-même. On sent que son éducation catholique lui a donné l'habitude des examens de conscience les plus minutieux et les plus stricts. Tout ce qui n'est pas la traduction exacte de son état d'âme ou de sa pensée, il le confesse factice, il y voit un mensonge superbe, qu'il attribue à la perversité foncière de sa nature, et, comme il s'y complaît et en conçoit de la fierté, il s'en fait un péché dont il ne peut éprouver de repentir et qui par conséquent risque de le séparer éternellement de Dieu et de le damner. Tel est le drame véritable et tout intime de Baudelaire, le drame dont il est le sombre Hamlet.

Alfred POIZAT (1917). *Le Correspondant.*

C'est l'élite... et même la portion la plus élevée de l'élite qui, d'une génération à l'autre, imposa Baudelaire au public. Les beautés des *Fleurs du Mal* ne se découvraient qu'à une grande hauteur et elles se transmirent de sommets en sommets. Elles ont été vérifiées par l'intelligence avant d'être livrées à l'imagination et aux sens. A mesure, en effet, que se dégageait la vue moderne sur la philosophie et la science, on apercevait dans la poésie de Baudelaire les profonds contacts entre la sensibilité et l'esprit où notre époque se reconnaît. De la fin du second Empire à nos jours, le mouvement philosophique et l'épanouissement des *Fleurs du Mal* sont concordants. C'est ce qui explique la destinée singulière d'une œuvre dont les parties essentielles sont encore entourées d'ombre, mais de jour en jour apparaissent mieux.

Alfred Capus (1921). *Le Gaulois.*

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES POESIES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Le premier nombre indique la page du texte, le second la page des Éclaircissements.
É. = *Les Épaves.* — *O.* = Pièces occasionnelles.

A Celle qui est trop gaie. (*É.*) 259 483
A la Belle aux Cheveux d'or (voir *L'Irréparable*).
A propos d'un Importun. (*É.*) 290 494
A Théodore de Banville. (*O.*) 237 480
A une [Dame] Créole 99 437
A une Madone 94 436
A une [Indienne] Malabaraise. (*É.*) 286 492
A une Mendiante rousse 147 451
A une Passante 161 455
Abel et Caïn 215 474
Albatros (L') 15 411
Alchimie de la Douleur 121 445
Allégorie 204 470
Âme (L') du Vin 183 465
Amour (L') du Mensonge 171 460
Amour (L') et le Crâne 210 472
Artiste (L') inconnu (voir *Le Guignon*).
Au Lecteur (voir *Préface*).
Aube (L') spirituelle 76 432
Avec ses vêtements ondoyants et nacrés 46 420

Avertisseur (L') 129 446
Aveugles (Les) 160 455

Balcon (Le) 59 425
Béatrice (La) 205 470
Beatrix (La) [voir *De profundis clamavi*].
Beau Navire (Le) 84 434
Beauté (La) 33 417
Bénédiction 11 410
Bien loin d'ici 131 447
Bijoux (Les). (*É.*) 261 483
Bohémiens en voyage 28 416
Brumes et Pluies 175 462

Cabaret folâtre (Un). (*É.*) 293 494
Cadre (Le) [voir *Fantôme*].
Calumet de Paix (Le). (*O.*) 238 480
Causerie 91 436
Chanson d'Après-midi 96 437
Chant d'Automne 92 436
Charogne (Une) 49 421
Chat (Le) : *Dans ma cervelle* 82 434
— *Viens, mon beau chat* 57 425
Châtiment de l'Orgueil 31 417
Chats (Les) 105 440
Chevelure (La) 41 419
Ciel brouillé 81 433
Cloche [fêlée] (La) 113 443
Confession 74 432
Correspondances 17 412
Coucher (Le) du Soleil romantique. (*É.*) 247 481
Couvercle (Le) 124 445
Crépuscule (Le) du Matin 179 464
— du Soir 164 456
Cygne (Le) 150 452

Danse macabre..... 168 458
De profundis clamavi..... 52 423
Destruction (La)..... 196 469
Deux Bonnes Sœurs (Les)..... 202 470
Don Juan aux Enfers..... 30 416
Duellum..... 58 425

Élévation..... 16 411
Ennemi (L')..... 25 414
Épigraphe pour un livre condamné..... 195 468
Épilogue (Projet d') pour les *Fleurs du Mal*..... 368
Examen (L') de minuit..... 125 446

Fantôme (Un). I. Les Ténèbres..... 62 426
— II. Le Parfum..... 63
— III. Le Cadre..... 64
— IV. Le Portrait..... 65
Femmes damnées. *Comme un bétail*..... 200 470
— (Delphine et Hippolyte). (*É.*)..... 252 482
Fin (La) de la Journée..... 226 478
Flacon (Le)..... 78 433
Flambeau vivant (Le)..... 71 430
Fontaine de Sang (La)..... 203 470
Franciscæ meæ laudes. (*É.*)..... 274 486

Géante (La)..... 35 418
Gouffre (Le)..... 132 447
Goût du Néant (Le)..... 120 445
Gravure fantastique [de Mortimer] (Une)..... 110 442
Guignon (Le)..... 26 414

Harmonie du Soir..... 77 433
Héautontimorouménos (L')..... 135 448
Hiboux (Les)..... 106 440

Homme et la Mer (L') 29 416
Horloge (L') 139 450
Horreur sympathique 122 445
Hymne. (*É.*) 268 486
Hymne à la Beauté 38 419

Idéal (L') 34 418
Impénitent (L') [voir *Don Juan aux Enfers*].
Imprévu (L'). (*É.*) 282 491
Invitation (L') au Voyage 86 434
Irrémédiable (L') 137 449
Irréparable (L') 88 435

J'aime le souvenir de ces époques nues 18 412
Je n'ai pas oublié, voisine de la ville 173 461
Je n'ai pas pour maîtresse une lionne illustre 423
Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne 43 420
Je te donne ces vers afin que si mon nom 66 427
Jet d'eau (Le). (*É.*) 265 484
Jeu (Le) 166 458

La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse 174 461
Lesbos. (*É.*) 248 481
Léthé (Le). (*É.*) 257 482
Litanies (Les) de Satan 217 475
Lola de Valence. (*É.*) 278 489
Lune (La) offensée 146 451

Madrigal triste 127 446
Martyre (Une) 197 469
Masque (Le) 36 418
Mauvais Moine (Le) 24 414
Métamorphoses (Les) du Vampire. (*É.*) 263 483
Mœsta et errabunda 100 438

Monstre (Le). (*É.*) 270 486
Mort (La) des Amants 223 476
— — des Artistes 225 477
— — des Pauvres 224 477
— (Le) joyeux 111 442
Muse (La) malade 22 413
— vénale 23 414
Musique (La) 108 441

Obsession 119 444

Paranymphe d'une Nymphe macabre (Le) [voir *Monstre*].
Parfum (Le) [voir *Fantôme*].
— exotique 40 419
Paysage [parisien] 143 450
Petites Vieilles (Les) 156 454
Phares (Les) 20 413
Pipe (La) 107 441
Plaintes (Les) d'un Icare 133 448
Poison (Le) 80 433
Portrait (Le) [voir *Fantôme*].
Possédé (Le) 61 426
Préface 5 410
Prière d'un Païen (La) 123 445
Promesses (Les) d'un Visage. (*É.*) 269 486

Que diras-tu ce soir, pauvre âme solitaire 70 429

Rançon (La). (*É.*) 285 492
Rebelle (Le) 130 447
Recueillement 134 448
Remords posthume 56 425
Reniement (Le) de saint Pierre 213 472
Rêve (Le) d'un Curieux 227 478

Rêve parisien 176 462
Revenant (Le) 102 439
Réversibilité 72 431

Sed non satiata 45 420
Semper eadem 67 428
Sept (Les) Vieillards 153 453
Sépulture [d'un poëte maudit] 109 441
Serpent (Le) qui danse 47 421
Sisina 98 437
Soleil (Le) 145 451
Sonnet d'Automne 103 439
Spleen. *J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans* 115 444
— *Je suis comme le roi d'un pays pluvieux* 117 444
— *Pluviôse, irrité contre la vie entière* 114 443
— *Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle* .. 118 444
— [Voir *Cloche.*]
Squelette (Le) laboureur 162 456
Sur les débuts d'Amina Boschetti. (*É.*) 288 493
Sur le Tasse en prison d'Eugène Delacroix. (*É.*) 279 490

Ténèbres (Les) [voir *Fantôme*].
Tonneau (Le) de la Haine 112 442
Tout entière 68 429
Tristesses de la Lune 104 440
Tu mettrais l'univers entier dans ta ruelle 44 420

Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive 55 423

Vampire (Le) 53 423
Vers pour le portrait de M. Honoré Daumier. (*É.*) ... 276 487
Vie antérieure (La) 27 415
Vin (Le) de l'Assassin 187 467
— des Amants 191 468

Vin (Le) des Chiffonniers. 185 466
— des Honnêtes Gens (voir *L'Âme du Vin*).
— du Solitaire. 190 468
Voix (La). (*É.*). 280 490
Volupté (La) [voir *La Destruction*].
Voyage (Le). 228 479
— (Un) à Cythère. 207 471

Yeux (Les) de Berthe. (*É.*) 267 485

TABLE GÉNÉRALE.

	Pages.
AVERTISSEMENT	V
ÉTUDE BIOGRAPHIQUE	IX
LES FLEURS DU MAL	1
Préface	5
SPLEEN ET IDÉAL	9
TABLEAUX PARISIENS	141
LE VIN	181
FLEURS DU MAL	193
RÉVOLTE	211
LA MORT	221
Appendice. Pièces occasionnelles	235
LES ÉPAVES	243
Avertissement de l'Éditeur	245
Le Coucher du Soleil romantique	247
PIÈCES CONDAMNÉES TIRÉES DES *FLEURS DU MAL*	248
GALANTERIES	265
ÉPIGRAPHES	276
PIÈCES DIVERSES	280
BOUFFONNERIES	288

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Histoire des *Fleurs du Mal* et des *Épaves* 297
Le procès 314
La deuxième édition 364
Les projets de troisième édition 389
Les Épaves 393
La troisième édition 397

Eclaircissements et variantes 407
Les Fleurs du Mal 407
Pièces occasionnelles 480
Les Épaves 481

Index comparatif des trois éditions 495

Quelques opinions sur Baudelaire et les *Fleurs du Mal* 503

Table alphabétique des poésies contenues dans ce volume. 511

Table générale 519

ŒUVRES COMPLÈTES
DE GUY DE MAUPASSANT
29 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé. Chaque vol. broché. 12 fr.
Ces mêmes volumes sont en vente réliés.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE HONORÉ DE BALZAC
1,200 illustrations de CH. HUARD, gravées sur bois par PIERRE GUSMAN
Texte revisé et annoté par MARCEL BOUTERON et HENRI LONGNON
40 vol. petit in-8°. Chaque vol. broché..... 18 fr.
Ces mêmes volumes sont en vente reliés.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE ALFRED DE VIGNY
Notes et éclaircissements de FERNAND BALDENSPERGER
11 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé. Chaque vol. broché. 12 fr.
Ces mêmes volumes sont en vente reliés.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE GUSTAVE FLAUBERT
18 vol. petit in-8° imprimés sur papier vergé. Chaque vol. broché. fr.
Ces mêmes volumes sont en vente reliés.

ŒUVRES
DE ALEXANDRE DUMAS
Illustrations de FRED-MONEY, gravées sur bois par V. DUTERTRE
35 vol. petit in-8° imprimés sur papier vélin. Chaque vol. broché... 15 fr.
Ces mêmes volumes sont en vente reliés.

POUR PARAÎTRE EN 1922 :

ŒUVRES COMPLÈTES
DE ALFRED DE MUSSET
Étude de FERNAND BALDENSPERGER. — Notes de FERNAND DORÉ
11 vol. petit in-8° imprimés sur papier vélin, illustrés de 250 dessins de ÉMILE NOURIGAT, gravés sur bois par DUTERTRE.
Chaque vol. broché..... 15 fr.
Ces mêmes volumes seront en vente reliés.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE MICHEL DE MONTAIGNE
Étude, notes et éclaircissements de M. le Dr ARMAINGAUD
8 vol. petit in-18 imprimés sur papier vergé.
Ces mêmes volumes seront en vente reliés.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES

BAUDELAIRE

ES FLEURS

DU MAL

PRIX :

15 FRANCS

PARIS

L. CONARD
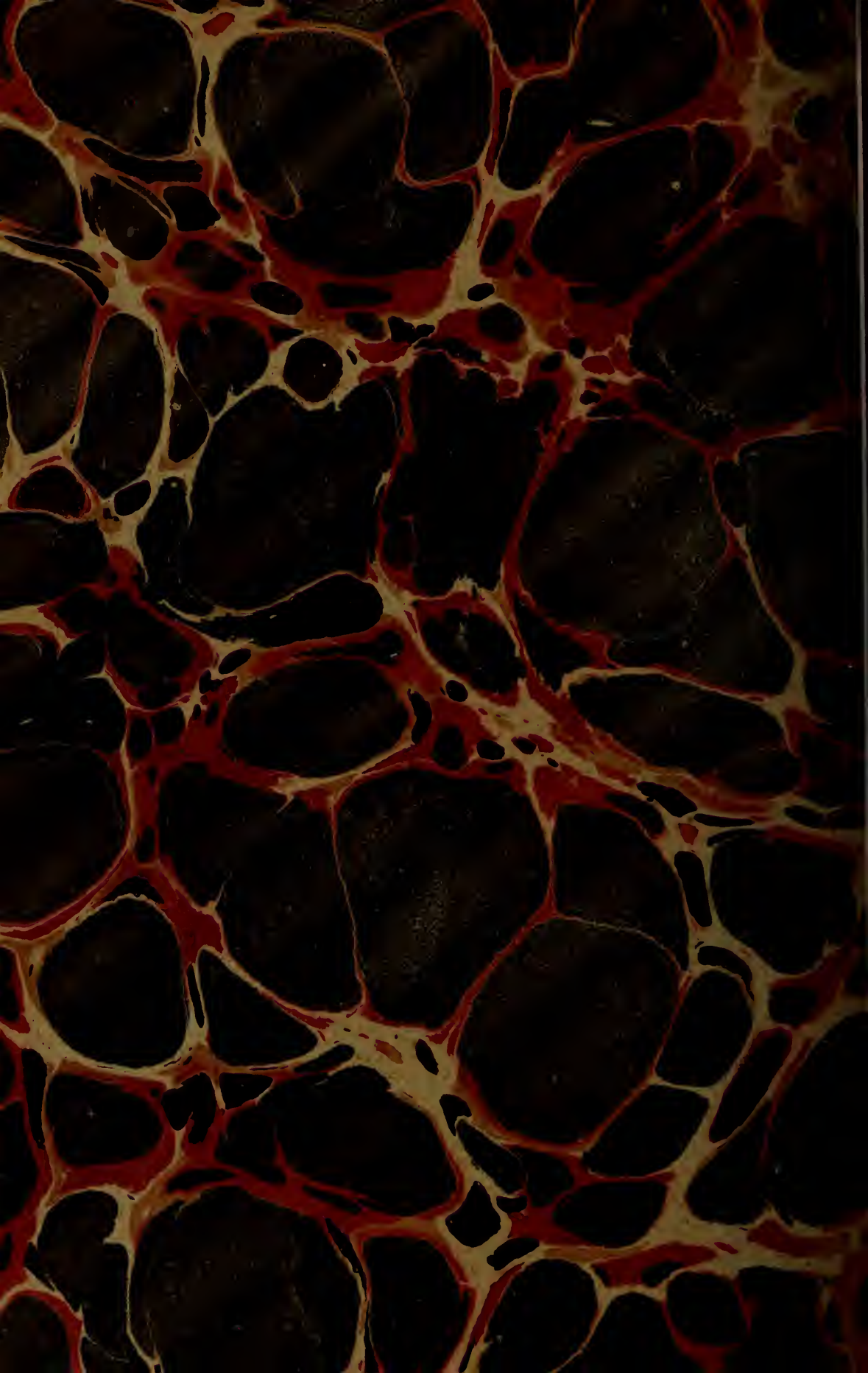
1922